This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

a39015 01807493 3b

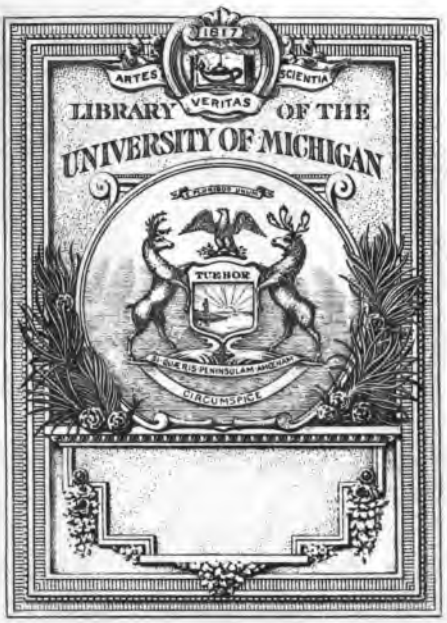
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE CELTIQUE.

N.° VII de la Collection, I.er du tome III ; avec une Planche, faisant la 14.e

Il paraît chaque mois un cahier de ces Mémoires, d'environ 150 pages *in*-8.°, orné de gravures, formant par an, 4 vol. *in*-8.° de 500 pages chacun, terminés par une table des matières.

Le prix de la *souscription* des 12 cahiers, ou des 4 vol. *in*-8.°, ornés de gravures, est de 25 fr. pour Paris, et 32 fr. *franc de port par la poste, jusqu'à la frontière de France.*

On *souscrit* à Paris, chez M. ALEXANDRE JOHANNEAU, directeur du Bureau général d'abonnement, au Musée des Monumens français, rue des Petits-Augustins; chez Madame veuve DUFFAUX, libraire, rue du Coq-St-Honoré, N.° 6; chez LEBOUR, libraire au Palais-Royal, galeries de bois; et chez tous les libraires et directeurs des postes de France et de l'étranger. — Il faut avoir soin d'affranchir les lettres et le port de l'argent.

Tous ceux qui ont souscrit ailleurs qu'au Musée, sont invités à envoyer de nouveau leur adresse au bureau général. L'Académie étant rentrée dans la propriété de ses Mémoires, c'est au Directeur de ce Bureau qu'il faut s'adresser pour toutes les réclamations.

Les mémoires, et généralement tout ce que l'on voudra faire parvenir à l'Académie celtique, devront être envoyés, *francs de port*, à M. ELOI JOHANNEAU, secrétaire perpétuel de l'Académie celtique, au Musée impérial des Monumens français, rue des Petits-Augustins.

BULLETIN

Des ouvrages nouveaux, particulièrement de ceux relatifs aux langues et aux antiquités, ou envoyés à l'Académie celtique, tant par les membres de cette Société, que par les auteurs qui lui sont étrangers.

The Poems of Ossian, in the original gaelic, etc.; Poëmes d'*Ossian*, dans l'original gallique, avec une traduction littérale latine en regard, par M. *Macfarlan*; une Dissertation sur l'authenticité de ces poëmes, par sir John Sinclair; la traduction de la Dissertation italienne de l'abbé Cesarotti, sur le même sujet; des Notes et un Supplément, par John Arthur; publiés par la Société celtique (*the highland Society*) de Londres. Londres, 1807, 3 volumes *in*-4.°

Grammaire celto-bretonne, dédiée à l'Académie celtique, par M. *Legonidec*. Paris, 1807, *in*-8.° de 332 pages.

Monumens celtiques, ou Recherches sur le culte des pierres, précédées d'une Notice sur les Celtes et sur les Druides, par M. *Cambry*; suivies 1.° d'un Vocabulaire étymologique des différens noms des Monumens celtiques; 2.° d'un Recueil d'étymologies concernant les antiquités, la mythologie et la géographie des Celtes; 3.° Réflexions sur la langue celtique; 4.° de Tables analytiques des matières et autres, par M. *Eloi Johanneau*, auteur aussi des Notes et des Etymologies du corps de l'ouvrage. Ouvrage dédié à S. M. l'Empereur et Roi. Paris, 1805, *in*-8.° de 470 pages avec 6 Planches.

Antiquités gauloises et romaines, recueillies dans les jardins du palais du Sénat, pendant les travaux d'embellissement exécutés depuis l'an IX, pour servir à l'histoire des antiquités de Paris, précédées de recherches sur cette grande capitale, sur le palais du Sénat, ses dépendances,

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE CELTIQUE.

PRÉSIDENCE DE M. LE S. C. LANJUINAIS.

EXTRAIT

Du Réglement de l'Académie celtique.

« L'Académie interdit à tous ses Membres, dans les Mémoires qu'elle publie, ainsi que dans ses séances, toute discussion qui pourrait blesser la religion ou le gouvernement; ces deux points exceptés, chaque Membre peut émettre et soutenir ses opinions personnelles, en fait de langues et d'antiquités; l'Académie, en les publiant, ne doit pas être censée les approuver, puisque, persuadée que c'est du choc des opinions et de la liberté de la discussion que peut résulter la vérité, elle se fait une loi de laisser le champ libre aux opinions contraires, et de ne se lier par l'adoption d'aucun système. »

L'ACADÉMIE CELTIQUE;

OU

MÉMOIRES D'ANTIQUITÉS CELTIQUES,

GAULOISES ET FRANÇAISES,

PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE CELTIQUE,

ET DÉDIÉS A SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE ET REINE.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE L.-P. DUBRAY, IMPRIMEUR DE L'ACADEMIE CELTIQUE.

M. D. CCC. IX.

DC
.2
.S66
v.3
no.1

EXTRAIT

Du Réglement de l'Académie celtique.

« L'Académie interdit à tous ses Membres, dans les Mémoires qu'elle publie, ainsi que dans ses séances, toute discussion qui pourrait blesser la religion ou le gouvernement; ces deux points exceptés, chaque Membre peut émettre et soutenir ses opinions personnelles, en fait de langues et d'antiquités; l'Académie, en les publiant, ne doit pas être censée les approuver, puisque, persuadée que c'est du choc des opinions et de la liberté de la discussion que peut résulter la vérité, elle se fait une loi de laisser le champ libre aux opinions contraires, et de ne se lier par l'adoption d'aucun système. »

.DC
.2
.S66
v.3
no.1

Gottschalk
6.1 55
92900

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE CELTIQUE.

DESCRIPTION ET EXPLICATION

DU TEMPLE DE MONTMORILLON ET DE SES STATUES,

Extraites des deux Mémoires de MM. SIAUVE *et* MILLIN *sur ce monument, suivies d'une nouvelle explication* (*) *par* M. ELOI JOHANNEAU.

NOTRE confrère, M. Siauve, désirant connaître l'opinion des antiquaires sur les statues de l'octogone de Montmorillon, avant de publier un Mémoire détaillé qu'il annonce, a fait imprimer le précis de ce mémoire (*), et l'a adressé, dans le mois d'Août 1805, à l'Académie celtique, et en particulier à M. Lenoir, à M. Cambry et à moi, avec la circulaire suivante :

(1) Elle paraîtra dans le Numéro suivant.

(2) Précis d'un Mémoire sur l'octogone de Montmorillon, connu sous le nom de *Temple des Druides*, adressé aux sociétés savantes et aux antiquaires de tous les pays, par E. M. Siauve, membre de l'Académie celtique de Paris, etc. A Utrecht, 1805; *in*-8°., 37 pages avec 5 planches.

A bord de l'Amitié, en rade du Helder,
le 24 Thermidor an 13. – 12 Août 1805.

MONSIEUR,

L'esprit de système avait fait de l'octogone de Montmorillon un temple de Druides. Des observations faites sur les lieux à diverses reprises, et consignées dans un mémoire que je me propose de publier incessamment, vont rendre ce monument à sa véritable origine et à sa première destination; mais avant de livrer à l'impression mon mémoire, j'ai voulu m'entourer des lumières de ceux qui font leur principale étude des antiquités du moyen âge.

C'est dans cette intention que je m'adresse à vous, Monsieur, présumant que vous vous ferez un plaisir de me communiquer les résultats de vos recherches, par rapport aux figures symboliques dont je donne les gravures à la suite de mon précis.

J'aurai soin de mentionner dans mon mémoire les communications qui me seront faites selon le degré de leur importance et le mérite de leur auteur. On pourra me faire parvenir toute espèce d'observations, de croquis ou dessins, à l'adresse du Commissaire général des relations commerciales de France à Amsterdam.

J'ai l'honneur de vous saluer avec la considération la plus distinguée,

SIAUVE.

M. Millin a également fait hommage à cette académie, dont il est membre, d'une dissertation sur l'église octogone de Montmorillon, imprimée dans le tome II de ses *Monumens antiques* inédits. Voici l'analyse de ces deux mémoires intéressans.

Analyse du mémoire de M. Siauve.

Montmorillon est une petite ville du département de la Vienne, située à 10 lieues de Poitiers, sur la rivière de la Gartempe. Le site est romantique. Au milieu de la ville s'élève une bute isolée (*) : en descendant vers la rivière, on voit des grottes changées maintenant en caves, et des sources abondantes d'une eau limpide.

L'octogone de Montmorillon n'est qu'une chapelle dédiée à Notre-Dame de Pitié, laquelle se trouvait anciennement au milieu ou à l'extrémité du cimetière des religieux de l'ordre de Malte, qui furent ensuite remplacés par des Augustins.

L'architecture gothique de cette chapelle offre une conformité si frappante avec celle de l'église du monastère, qu'elles doivent être du même tems. Il paraît que la chapelle ne remonte pas au-delà du douzième siècle. Le souterrain de la chapelle n'était qu'un caveau destiné à l'inhumation des religieux.

L'octogone de Montmorillon est à deux étages,

(*) Il serait important de savoir si cette bute est factice ou naturelle. — E. J.

étant composé d'un caveau funéraire voûté, au-dessus duquel est une salle également surmontée d'une voûte, laquelle salle sert comme de vestibule à la petite chapelle qui forme un prolongement détaché de l'octogone, au devant du pan oriental. Chaque pan de l'octogone a un arceau; au milieu de chaque arceau correspondent les fenêtres qui éclairent la partie supérieure de l'octogone. La corniche est soutenue par 72 modillons, savoir 9 par chaque face, représentant, ainsi que ceux des 8 angles, des figures bizarres, comme des mascarons, des têtes de quadrupèdes, d'oiseaux, etc.

La cape a la forme d'un cône tronqué; elle est construite, ainsi que les murs de l'octogone, en pierres de taille à carreaux et boutisses posées en liaison. Le toit a la forme d'une ombelle ou d'un chapeau chinois.

La crypte ne reçoit qu'un jour très-faible de six petites embrasures. La voûte est un arc à plein cintre. Du côté du sud existe une porte qui a fait croire à l'existence d'un souterrain conduisant à la rivière; mais M. Siauve, après avoir fait creuser la terre qui était au devant, n'a trouvé qu'une glaise qui n'avait jamais été remuée. On descend dans ce caveau par un escalier coudé et très-étr qui aboutit à un second escalier en limaç M. Siauve croit qu'on descendait les cadavres une ouverture qui a la forme d'une rose à cinq tales, pratiquée au milieu de la voûte qui sépar partie basse de l'octogone, de la partie haute.

Au dessus de la porte d'entrée de l'octogone, existe une ouverture de 7 pieds 2 pouces de large, sur 3 pieds et demi de haut, dans laquelle sont placés quatre groupes de figures.

On parvient dans l'intérieur de l'octogone par quatre marches; après un intervalle de 6 pieds, on trouve un escalier à 3 pans, conduisant, par 4 marches, sur une estrade qui règne dans les deux parties latérales de la coupole; cette estrade est surmontée par une autre, sur laquelle on parvient également par trois marches. Cette dernière estrade est au niveau du pavé de la petite chapelle qui occupe le plan de l'est, d'un pilastre à l'autre. Telle est, en abrégé, la description que donne M.r Siauve de l'octogone de Montmorillon; description que j'ai beaucoup abrégée, et à laquelle peuvent suppléer les gravures de M. Millin, et les deux planches que M. Siauve promet ici de donner pour la faire connaître dans tous ses détails, et qu'il nous a en effet envoyées depuis peu: d'ailleurs, c'est moins la forme elle-même de l'octogone qui a exercé les savans, que les figures placées au dessus de la porte d'entrée de la chapelle; figures que dom Martin n'hésite pas de regarder comme des statues représentant des druides et des druidesses. On ne connaissait, de son tems, que les huit figures de la planche III de M. Siauve; celles de l'intérieur de la planche IV du même, ayant été masquées par un mur en maçonnerie, sur la fin du dix-septième ou au commencement du dix-huitième siècle, démasquées vers le milieu du siècle

dernier, par les soins de Dreux du Radier; murées de nouveau, et démasquées une seconde fois par M. Siauve, à qui on en doit la première gravure.

Ce savant pense que ces statues ne sont pas du même tems que l'octogone, qu'elles ont été tirées d'un monument plus ancien; qu'elles ne sont ni romaines, ni gauloises: mais d'après une nouvelle observation, il revient sur son opinion dans la suite de son mémoire, et il croit les statues du même tems que la chapelle.

« Les seuls monumens, dit-il, avec lesquels on pourrait les comparer peut-être, sont les statues de la porte d'entrée de l'église de Saint-Germain-des-Prés, aujourd'hui conservées au Musée des monumens français. Saint Remi, l'une des huit statues de Saint-Germain, a comme une des femmes de Montmorillon, un monstre renversé à ses pieds. Les cheveux de la reine Clotilde sont tressés comme ceux des figures de notre petit temple. Les doubles tresses d'Ultrogothe ont un rapport frappant avec celles d'une des femmes de Montmorillon; on peut dire la même chose du voile qui couvre la tête d'Ultrogothe, comparé avec le voile d'une de nos figures, ainsi que de la ceinture de Clotilde, qui ressemble beaucoup à celle de la femme aux pieds de laquelle paraît la tête renversée d'un monstre. Clodomir a une espèce d'étole, ainsi qu'un de nos vieillards. La même particularité se fait remarquer par rapport à Clovis; mais la conformité la plus frappante est celle qui existe entre le rouleau déployé et posé en écharpe sur la

poitrine de Clodomir, et celui qui descend du col sur l'abdomen chez un des vieillards du temple de Montmorillon, et sur lequel on voit encore des

R A

traces des cinq caractères romains O L rangés sur

I

trois lignes. »

On connaît, par l'épitaphe de Morard, la date précise de la construction de l'église Saint-Germain: mais de quelle époque sont les statues? M. Siauve les croit du dixième ou onzième siècle, et non du sixième, comme quelques auteurs qu'il a consultés le prétendent. Le rouleau de l'inscription ressemble, selon lui, beaucoup à ces écharpes qui étaient en usage sous Constantin. Il pense que l'*I* de cette inscription peut être le jambage d'un *D*, et qu'il était suivi d'autres lettres qui ont disparu; que ces caractères sont le nom de *Raoul*, roi de France, au commencement du dixième siècle, nommé *Rodulfus*, dans Aimoin. « Il me semble, ajoute-t-il, que *Raoul*, nom celtique sans doute, a dû être traduit en latin par *Raoldus*; mais d'un autre côté, il n'est guères présumable qu'au centre de l'Aquitaine, on ait gravé sur un monument religieux, le nom d'un souverain qu'on y regardait comme un usurpateur.

» Mais, continue-t-il, quand on aurait acquis des notions précises sur l'époque à laquelle se rapportent ces petites statues, il restera beaucoup encore à faire pour l'explication des allégories qu'elles représentent. Que signifie d'abord cette femme

tetée par deux serpens, portant sur sa physionomie l'expression de la douleur ? Que penser aussi de celle qui lui est accolée, allaitant deux crapauds, n'ayant aucune marque de sexe, dont les mains et les pieds paraissent enveloppés d'un suaire ? La première est-elle l'image du jour, et la seconde de la nuit ? Ce qui me le ferait croire, c'est que l'une semble être agitée, tandis que l'autre est extrêmement calme.

» Le serpent recherche le soleil ; ce reptile ne sort de la terre que lorsqu'elle est échauffée par les rayons de cet astre ; et plus ils sont perpendiculaires et brûlans, plus le serpent déploie de vigueur. Le crapaud, au contraire, redoute et fuit le soleil ; celui qu'on trouve dans nos caves les plus humides, ne sort que la nuit pour chercher sa nourriture ; s'il se trouve quelquefois sous les pieds des passans pendant le jour, ce n'est que le matin, lorsqu'il a plu pendant la nuit, et alors on le voit regagner sa retraite ; ainsi, tout porte à croire que nos deux statues sont, l'une l'emblême du jour ou du soleil, l'autre celui de la nuit ou de la lune. »

M. Siauve, avant de poursuivre son explicatio des groupes, en donne la description. Ces group sont au nombre de quatre. Le premier grou offre au dehors la femme aux deux serpens, n les cheveux lisses, la bouche riante, le vis ridé, les mamelles pendantes et applaties. J rière cette statue, et au-dedans de la chap paraît la femme aux crapauds. Les figures d

que groupe se tiennent par le dos, et chaque groupe est d'une seule pierre.

Le deuxième groupe est composé de quatre figures, savoir : trois figures d'homme à longue barbe, dont une regardant en dehors de la chapelle, et les deux autres placées à droite et à gauche, et se tournant le dos de la même manière qu'est placée la quatrième figure de l'intérieur, représentant un ange, par rapport à la première statue. L'ange ou le génie a la main droite levée comme s'il voulait donner une bénédiction ; de la gauche, il paraît tenir le bout de son manteau. Le vieillard qu'on voit en face par dehors, a une espèce d'étole sur laquelle sont les caractères de l'inscription ci-dessus, et les pieds nus.

Le troisième groupe à droite offre en dehors, et vu de face, un jeune homme vêtu comme les vieillards, cachant ses mains sous son manteau, ou plutôt sous son jupon. Un paquet de tablettes repose du côté gauche sur l'avant bras. Je me suis assuré, dit M. Siauve, que ce sont réellement des tablettes, et non un livre, ce qui ferait croire que les statues sont plus anciennes que l'octogone.

Du côté de l'intérieur on voit attachés au même groupe un homme et une femme se donnant l'accolade. Ces deux figures, selon M. Siauve, peuvent servir à éclaircir tout le mystère.

Le quatrième groupe n'est composé que de deux figures adossées l'une contre l'autre. Ce sont

deux femmes dont les cheveux sont partagés en deux mèches ou tresses qui descendent jusqu'à la ceinture.

M. Siauve, après avoir décrit ces groupes essaye de les expliquer ; mais il ne présente ses conjectures qu'avec en défiance, et réclamant l'indulgence de ceux dont il invoque les lumières, pour substituer leur opinion à la sienne s'ils rencontrent mieux que lui. Il ne partage point l'opinion de dom Martin et de Montfaucon, qui regardaient les statues de Montmorillon comme des figures de druides et de druidesses, ni celle de M. Millin, qui croit qu'elles représentent des saints et des saintes. A l'exception de la statue de l'ange ou du génie, rien n'annonce, selon lui, qu'on ait voulu figurer des saints, toutes les têtes étant dépourvues de ce nimbe caractéristique de la sainteté dans tous les monumens du dixième siècle.

Selon M. Siauve, les deux figures qui se donnent l'accolade sont celles de deux époux, d'après le voile qui leur est commun et leur attitude. L'ange, c'est le prêtre qui les bénit ; il est décoré d'une espèce d'étole, et peut-être que c'est le bout de son étole qu'il tient à la main pour la reposer sur la tête des époux après la bénédiction nuptiale. La femme aux crapauds représente la nuit, et annonce que le mariage se célébrait ou se consommait pendant la nuit. Les trois vieillards sont parens des époux, ou, en ne regardant pas la barbe comme un signe de vieillesse, les trois nymphes qui accompagnaient l'époux ch

'Anglo - Saxons, de même que les trois femmes sont celles de la suite de l'épousée. Le jeune homme qui paraît en face du troisième groupe, est le *tabellion* qui porte les articles du contrat, rédigés sur des *tablettes* de bois enduites de cire, qui étaient souscrites et scellées par les témoins qui assistaient à la noce. TABULÆ *hæ vocabantur nuptiales, sive matrimoniales, sive dotales*, dit Brisson.

« Je ne donne au reste mes conjectures, dit-il, que comme des probabilités; je développe davantage mes idées dans mon Mémoire, je les appuie d'autorités respectables ; mais je le répète, j'ai voulu avant de les publier connaître l'opinion des antiquaires sur un monument aussi singulier. Si je n'avais point émis la mienne, on aurait pu me soupçonner d'avoir voulu m'emparer de celle des savans que je veux consulter..... La dissertation que j'annonce devant faire partie du deuxième volume des antiquités du Poitou, sera suivie d'autres dissertations qui fourniront d'heureux rapprochemens. J'en aurais rassemblé quelques-uns dans mon précis, mais il aurait fallu les accompagner de planches qui ne sont point encore gravées..., »

Si dans les recherches que voudront bien faire les savans à ma sollicitation, ils rencontraient des monumens analogues à celui de Montmorillon, je les prie de m'en transmettre des dessins exacts, afin que je puisse les faire graver; mais autant qu'ils le pourront, ils ne doivent pas

s'en rapporter, pour les dessins, à ces artistes qui dénaturent les objets par ignorance, ou qui corrigent les imperfections par un zèle mal entendu. Ce sont les inexactitudes des dessinateurs qui rendent la science des monumens antiques si difficile..... La France abonde en monumens antiques inédits ou mal décrits jusqu'à ce jour..... Je ne vois qu'un seul moyen qui pût nous les faire connaître : je l'ai développé dans mon projet d'*Institut ambulant*, présenté en l'an 5 au Directoire exécutif.....

» Je crois avoir rapporté dans ce précis tout ce qu'il importait de connaître pour être en état de prononcer sur l'octogone de Montmorillon et sur les figures symboliques de son frontispice. Il ne me reste plus qu'à recueillir les renseignemens que je demande. Je m'engage à publier toutes les opinions, après les avoir discutées avec l'impartialité la plus sévère. »

Analyse du mémoire (*) *de M. Millin.*

L'octogone de Montmorillon fixe depuis longtemps l'attention des antiquaires et de tous ceux qui s'occupent de l'histoire des Gaules.... Mais ils ont établi leur opinion d'après un dessin entière-

(*) Dissertation sur l'église octogone de Montmorillon, qu'on a cru être un temple de druides; par A. L. Millin, membre de l'Institut, etc. Paris, de l'Imprimerie impériale, 1806. *In*-4°., 12 pages avec 6 planches.

ment incomplet et infidelle publié par Montfaucon. Au retour du voyage que M. Millin a fait dans les départemens du midi, il fut visiter ce monument avec M. Winckler qui l'accompagnait, et M. Hivonnais, professeur de dessin au lycée de Poitiers, qui a dessiné sur les lieux et devant lui tous les détails de l'édifice. Ce sont les dessins qui sont joints à son mémoire.

L'édifice est bâti en petites pierres carrées (cubiques), ainsi que le toit qui est conique (en pyramide tronquée). La forme de ce toit est la même que celle du toit de l'église des Augustins, située à l'autre extrémité du couvent, dans l'enclos duquel l'octogone se trouve. Derrière cet octogone, et en face de la porte d'entrée, est un petit bâtiment carré, surmonté d'un clocher avec deux fenêtres, lequel servait, selon Montfaucon, de retraite aux prêtres gaulois. La corniche de l'octogone est supportée par des modillons ornés de figures grotesques. M. Millin a fait graver les plus singulières. Le côté où la porte d'entrée est pratiquée, est, comme on vient de le dire, en face de l'édifice carré qui dépasse l'octogone. On y voit une grande arcade en ogive, et dans cette arcade une porte en plein cintre où l'on monte par trois degrés, au-dessus de laquelle est une fenêtre en parallélogramme, portant treize figures adossées les unes aux autres.

En entrant dans l'intérieur de l'édifice, on se trouve au pied d'un dôme qui n'est que le toit de l'édifice souterrain. Ce dôme se termine par une ouverture hexagone. L'intérieur de l'édifice est

octogone. La clef de la voûte est percée d'une ouverture ronde qui répond à l'ouverture hexagone de la voûte du souterrain.

Au fond de l'édifice est la pièce carrée qui fait saillie à l'extérieur ; elle est en face de la porte, laquelle regarde l'occident. La salle carrée est à l'orient, et au milieu est un autel de pierre qui se trouve, selon les rits du christianisme, à l'orient et au côté opposé de la porte d'entrée. Il paraît que cette salle a toujours été destinée à la célébration de la messe, pendant que le peuple, placé sur les degrés de la coupole du souterrain, remplissait la salle octogone. A gauche de l'autel est une petite porte qui donne entrée dans un escalier en spirale ; il est si étroit, qu'il ne peut y passer qu'une seule personne à la fois : descendu au bas de cet escalier, on arrive dans le souterrain qui est sous l'église. Le jour y entre par l'ouverture hexagone de la voûte, et par quatre fenêtres longues et étroites. Il y en avait encore quelques-autres qui ont été bouchées.

En face de la porte de l'escalier est une autre porte bouchée par des terres rapportées, laquelle, dit-on, conduisait par une galerie à la rivière où les prêtres se purifiaient ; mais elle n'est pas du côté de la rivière. Ce souterrain est rempli d'ossemens qui y ont été transportés d'un cimetière placé près du couvent.

D'après cette description, M. Millin conclut que l'octogone de Montmorillon n'est point un temple de druides, et qu'il a tous les caractères

des anciennes églises du onzième siècle. Il passe ensuite aux figures qui sont au-dessus de la porte d'entrée. Montfaucon n'avait publié que huit de ces figures : en démolissant un petit mur intérieur que les moines avaient mis devant, sans doute pour dérober la vue d'images qu'ils regardaient comme profanes ou indécentes, on en a trouvé cinq autres, ce qui en porte le nombre à treize. M. Millin en donne de chacune un dessin particulier.

Les deux figures tetées par deux serpens et deux crapauds sont adossées. Celle aux deux serpens est placée à l'intérieur; elle est nue, elle a de long cheveux, une face difforme et hideuse; elle tire la langue; elle tient dans ses deux mains deux gros serpens qui s'enlacent entre ses cuisses, et sucent ses mamelles pendantes. La figure adossée est un peu moins hideuse, parce qu'elle a la bouche fermée; elle tient à la main deux crapauds qu'elle allaite aussi, pendus à ses mamelles. Isis, selon la remarque de M. Millin, a été figurée allaitant ainsi deux crocodiles.

La figure imberbe qui a deux grandes ailes étendues, qui tient de la main gauche un pan de son vêtement et élève la main droite, est un ange. M. Millin pense que celle qui tient un amas de feuilles de parchemin attachées dans leur milieu par un lien, est Saint Jean évangéliste.

Les deux femmes qui se passent une main sur l'épaule et portent l'autre sur leur cœur, sont deux saintes, d'après leur voile et leur attitude,

et représentent la Visitation, c'est-à-dire, la Sainte Vierge et Sainte Elisabeth. On voit aussi une petite colonne renversée, terminée par une tête de chat ou de diable.

» Il est aisé de voir, dit M. Millin, que ces figures n'ont rien qui puisse faire supposer qu'elles soient gauloises. Toutes ont le caractère d'images, de saints et de saintes; elles sont du tems de l'édifice, et ont été faites pour la place qu'elles occupent. Deux seules semblent se refuser à notre explication, et favoriser le système de ceux qui veulent que ces figures soient gauloises; ce sont celles qui allaitent des serpens et des crapauds; mais elles sont du même style que les autres, et par conséquent du même tems. Je ne saurais dire ce que ces figures peuvent signifier; mais on sait que dans le neuvième siècle, plusieurs fables ont été introduites dans la religion chrétienne et dans l'histoire de France. L'histoire de Dagobert entraîné par les Diables, qui était représentée sur son tombeau à Saint-Denis, celle du monstre marin à qui Mérovée devait la naissance, sont de cette époque. On a fait bien des dissertations pour savoir ce que peut être la figure de femme avec un pied d'oie, qu'on voyait au portail de plusieurs églises, et qu'on appelait *la reine Pedauque*, et aucune explication ne peut encore être regardée comme satisfaisante. Ce n'est cependant pas une raison pour mettre cette figure au nombre des monumens gaulois. Les portails des anciennes églises offrent une foule de ces images

bizarres qu'on ne peut expliquer.... Je pense donc que le prétendu temple des druides de Montmorillon, est une église chrétienne du dixième ou du onzième siècle, avec une crypte, et que les prétendues figures gauloises sont des figures du même tems, et relatives à la religion chrétienne. »

OBSERVATIONS

SUR LES FIGURES DU TEMPLE DE MONTMORILLON,

Adressées à M. SIAUVE, *commissaire des guerres, membre de l'Académie celtique;*

Par ALEX. LENOIR, administrateur du Musée des monumens français, membre de la même Académie (*).

MON CHER COLLÈGUE,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le mémoire que vous avez fait imprimer sur le temple de Montmorillon, dont vous m'avez adressé un exemplaire. Je partage votre opinion sur l'époque que vous assignez à la construction de ce temple, que certains auteurs, peu exercés dans la connaissance de notre architecture, font remonter au tems des druides. Nous avons examiné ensemble les détails de ce monument, et nous en avons fixé la date au retour des premières croisades, c'est-à-dire au commencement du *douzième* siècle, parce que

(*) La lecture en a été faite à l'Académie celtique, par M. LENOIR, dans sa séance du 19 Vendémiaire an 14. (1805).

nous y avons reconnu des formes *ogives*, et qu'il est certain que ces formes n'étaient point connues en Europe avant cet événement.

J'ai également observé, mon cher confrère, que l'architecture dite *gothique*, introduite en France à la suite des croisades, est une architecture *syrienne*, *arabesque* ou *sarrazine*. Les palais, les mosquées, ainsi que les riches habitations des Turcs, nous montrent encore cette construction élégante et hardie dans leur architecture. Les Sarrazins, originaires d'Arabie, s'étant retirés en Syrie vers le septième siècle, après avoir embrassé la religion de Mahomet, se nommèrent des rois, se rendirent puissans, et se firent redouter. Formés en colonnes errantes ou mobiles, ils parcouraient ainsi l'Afrique, l'Asie et même l'Europe. L'Egypte, la Syrie et la Perse faisaient partie de leur empire, et l'on sait d'ailleurs que c'est contre ces peuples que l'on appelait *infidelles*, que l'on imagina les *croisades*. C'est donc au retour de la Syrie, que les croisés ont dû faire imiter, dans les nouvelles constructions, celle des temples que leur valeur en Asie avait restitués au culte du dieu des Chrétiens, pour en consacrer à jamais la mémoire.

On voit encore en Syrie les tombeaux des anciens rois de Jérusalem, bâtis par les Sarrazins, dont le style et le goût de la construction sont absolument ceux de notre architecture dite *gothique;* et il est certain que les Sarrazins empruntèrent eux-mêmes le goût de leur architecture, des

Perses et des Syriens dont ils avaient fait la conquête. Les Arabes donnent encore le nom de *Sarrazins* à ceux d'entre eux qui courent avidement au butin, comme ils appellent *Maures* les gens de travail qui restent dans les villes. D'après ce que nous venons de dire, il est évident que l'architecture pratiquée en France depuis le retour des croisades, est une architecture *arabesque* ou *sarrazine*, et qu'on n'a pas dû lui donner le nom de *gothique*, puisque les Goths n'ont jamais rien construit dans nos contrées. Examinons maintenant les sculptures qui décorent le monument dont il est question, et cherchons à lever le voile mystérieux qui paraît couvrir le sujet qu'elles représentent.

Avant de rien statuer sur ces figures, avant de nous jeter nous-mêmes dans des conjectures peut être hasardées, et même avant de rien décider sur les motifs qui ont pu les faire placer sur le frontispice du temple de Montmorillon, fixons l'époque de leur exécution, comme nous avons déterminé celle de l'architecture.

Le style du dessin, l'allure qui règne dans les mouvemens et dans les attitudes de ces statues; l'ondulation des cheveux et de la barbe de quelques personnages; la fabrique de ces figures, ou l'art de la *statuaire*, pour me servir de l'expression de Montfaucon; la manière de travailler la pierre avec une *gradine* pour parfaire le travail, instrument qui forme des espèces de *hachures* ou *raies*, genre de travail qui lorsqu'il a été dégradé par le tems, a souvent été pris par les dessinateurs peu exercés,

pour des indications de plis dans les draperies, même pour des plis, et quelquefois pour des rayures de l'étoffe : ce qui embrouille les dessins de manière à éloigner la vérité des costumes, exactement observée par nos anciens statuaires. Et si j'observe particulièrement les costumes que nous montrent les figures du temple de Montmorillon, j'en fixerai la fabrication au *neuvième* siècle; c'est-à-dire que je les crois antérieurs de plusieurs siècles à l'érection de l'édifice qu'elles décorent aujourd'hui. La sculpture n'admet point les rayures dans les étoffes; elles sont de la dépendance de la peinture, puisqu'elles ne montrent de la différence dans l'étoffe que par la couleur, qu'elles ne présentent point de saillies, et que la sculpture ne peut figurer que les saillies et non pas les couleurs. Cependant, beaucoup de nos statuaires du dernier siècle se sont permis ces licences, que l'on ne voit point dans les beaux tems de l'art chez les Grecs.

Si nous examinons ensuite les sujets que représentent ces statues, nous ne serons point de l'avis de M. Millin, qui n'y voit que des saints, puisqu'aucun attribut ne les caractérise. Je pense donc que le sculpteur a eu des motifs différens dans l'exécution de ces monumens dont on a cherché souvent les explications. D'abord on ne peut nier que les deux figures nues ne soient allégoriques et isolées des autres, tandis qu'au contraire les figures drapées paraissent avoir une coïncidence entre elles. Je pense aussi que ces sculptures ont été pla-

cées originairement à la porte du temple ; qu'elles servaient à la décoration extérieure du portail, comme c'était l'usage, parce que, conformément à une loi rendue par Charlemagne, il était défendu de représenter des images de choses vivantes dans l'intérieur des temples ; et qu'en conséquence de cette loi, on plaçait les statues au dehors des églises, usage scrupuleusement suivi jusqu'au dixième siècle environ. On peut se rendre compte dans les auteurs qui ont décrit et fait graver les portails de nos anciennes églises, et même d'après le peu qui nous reste de nos anciens édifices, de la manière dont nos architectes français ajustaient alors les statues qu'ils employaient à la décoration des portails de nos églises. Il est probable que des réparations forcées faites au temple de Montmorillon, ont dérangé l'ordre primitif que tenaient ces statues, et qu'on les a placées intérieurement et extérieurement du temple ; que l'on en a formé des bas-reliefs en rapprochant les sujets seulement pour les conserver, et dont on a formé des groupes, comme on peut le voir sur la gravure ci-jointe, exécutée d'après un dessin fait sur le monument même. Je fais ici cette observation : 1.° parce que dans le nombre des figures drapées, je vois un des personnages porter un *livre* ou des *tablettes*, et que cela caractérise ordinairement le fondateur de l'édifice, comme je l'ai dit dans mon ouvrage sur le Musée des monumens français, en parlant des statues de Clovis I.^er^ et de la reine Clotilde, qui décoraient l'église de Notre-

Dame de Corbeil; 2.° que les figures de Montmorillon sont beaucoup plus anciennes que l'église où on les voit maintenant; d'où je conclus définitivement: 1.° qu'elles étaient placées isolément; 2.° qu'elles viennent d'un ancien portail que l'on a détruit; 3.° qu'elles tenaient les places que l'on accordait alors aux rois, aux reines et aux princes ou aux fondateurs des édifices publics. Je pense également, que les figures nues sont plus anciennes que celles qui sont drapées. Les allégories qu'elles me présentent motivent mon opinion; et je suis autorisé à croire que le temple de Montmorillon, tel qu'il existe aujourd'hui, et bâti bien certainement dans le douzième siècle, n'est qu'une restauration ou réédification; et qu'il aura été reconstruit à la même place ou sur les fondations de l'ancien édifice. Nous en avons des exemples dans l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, dans celle de Saint-Denis, et dans beaucoup d'autres encore: ces monumens, ravagés à des époques différentes, ont été rebâtis jusqu'à trois fois.

Il est bien certain que les personnages représentés ici, que nous supposons avoir tenu une place distinguée sur le portail d'une église ancienne, ne peuvent être que les fondateurs, les protecteurs ou les patrons de l'édifice; ce qui est parfaitement exprimé par la figure qui porte un *livre* ou des *tablettes*. Il est certain aussi que ces personnages sont vêtus à la manière française des tems reculés que je leur assigne. J'en excepte cependant les *collerettes* ou *petites fraises*, qui ne doivent point

faire partie du costume ; elles n'étaient point connues dans ce tems-là. Le dessinateur aura pris le haut de la tunique travaillé avec la *gradine* dont j'ai parlé plus haut, que le tems et la chute de la pluie aura dentelée ou ruinée, pour une petite fraise usée. Si ces figures intéressantes ne sont pas celles des *fondateurs*, des *protecteurs* ou des *patrons* de l'édifice, comme il était d'usage de les placer aux portes des églises, que représentent-elles donc? C'est ce que j'ignore.

La figure ailée est indubitablement un génie protecteur ou un ange. Le geste qu'il fait de la main droite, indique assez qu'il est envoyé du ciel pour approuver l'érection du temple. Les anciens accordaient indistinctement des ailes à leurs génies bienfaisans ou malfaisans. Quant à la statue qui porte une inscription sur la poitrine, qui pourra contester votre opinion, mon cher collègue. Son bras droit, qui a été cassé, portait sans doute l'attribut propre à faire reconnaître le personnage que elle représente ; mais l'inscription en dit assez. Les statues des femmes sont également la représentation des compagnes, des épouses des rois, des princes ou des fondateurs du temple : il était d'usage de les représenter sur les frontispices des églises auprès de leurs maris. Quelquefois on plaçait les hommes d'un côté et les femmes de l'autre ; on les séparait aussi en plaçant le patron de chacun d'eux au milieu.

La femme au long bras, qui a fixé votre attention, n'a rien de particulier ; et ce manque d'en-

semble me paraît un faute du statuaire, et non pas une allégorie.

Je n'adopte pas votre opinion sur le groupe que vous dites représenter un mariage, parce qu'il n'est pas probable que dans ce temps-là on ait représenté un sujet semblable sur le frontispice d'un temple chrétien, à moins qu'il n'y ait eu des motifs très puissans pour le faire, et même pour le permettre; et si cela était, la tradition du motif qui l'aurait fait exécuter serait parvenue jusqu'à nous, et l'on saurait encore aujourd'hui dans la ville, et même à Poitiers, pourquoi on a représenté ainsi ce mariage. Je pense que ce groupe nous fait voir simplement deux femmes, et je crois en conséquence que ce sont la mère et la fille qui se tiennent à brasse-corps et conversent ensemble. A l'une d'elles je vois un visage rond, tous les caractères de la fraîcheur, et de longues tresses de cheveux, la plus belle parure de la jeunesse. La seconde me fait voir un visage plus alongé, conservant, malgré son âge, ses formes féminines. Ce qui confirme encore plus mon opinion sur ce qu'elle représente, c'est que je vois sa tête couverte d'un *voile* comme le portaient les *femmes veuves* de ce tems là. N'allons pas chercher trop loin des explications, lorsqu'il s'en présente de simples et de naturelles sous nos yeux.

Je ne puis juger ces figures que par règle de critique; je ne les ai pas vues, je n'ai sous les yeux que des dessins médiocres que vous avez fait faire par un dessinateur peu exercé dans la connais-

sance des monumens anciens. Il serait à désirer que S. E. le comte Cretet, ministre de l'intérieur, à qui les arts ont déjà tant d'obligations, m'autorisât à faire mouler ces statues, pour compléter la belle suite du Musée des Monumens français, et les mettre sous les yeux des savans de la capitale. Comme je l'ai déjà remarqué, le monument instruit beaucoup plus qu'un dessin, et l'on ne doit pas se permettre de prononcer sur des monumens, lorsqu'on ne les a pas sous les yeux, à moins que le dessin que l'on voit ne soit articulé d'une manière irrévocable. C'est à vous que j'en appelle, mon cher collègue, ainsi qu'à M. Millin. Vous avez vu et étudié l'un et l'autre ces monumens curieux; permettez-donc que, jusqu'à ce que je puisse les examiner moi-même, je vous prie de ne point prendre à la lettre les observations que je vous fais. Par exemple, comment voulez-vous que je prononce sur le motif qui a fait mettre une tête d'animal aux pieds de l'une des figures de femme, lorsque j'ignore quel peut être l'animal que l'on a sculpté? Le dessin n'en rend pas assez compte, et ne montre pas d'autre attribut. Est-ce un démon, est-ce un emblême purement mystique? Est-ce un animal féroce de nos forêts? A-t-on voulu peindre ici *le droit de chasse* qui appartenait exclusivement à la haute noblesse? Je m'arrête à cette dernière proposition, parce que je vois des gants dans les mains de cette femme, et que c'était la manière de ce tems-là d'exprimer en peinture ou

en sculpture *le droit de chasse*. Ce serait donc une haute et puissante dame qui aurait participé à la fondation de l'église, que l'on aurait ainsi représentée à la porte de l'édifice.

Je remarque encore que la figure qui porte un *livre* ou des *tablettes*, que je considère par cela même comme le fondateur du temple, est un jeune homme *imberbe*. Cette observation est d'autant plus importante, qu'elle pourrait changer la date que j'assigne à cette statue. On sait que tous les Français, jusqu'au douzième siècle, ont indistinctement porté la barbe, et que ce ne fut qu'après la cruelle expédition que le roi de France, Louis le jeune, fit en 1141 dans l'église de Vitry en Champagne, qu'il se fit raser publiquement à son retour à Paris, par Pierre Lombard, évêque de cette ville, en expiation de son crime; que tous les Français se *rasèrent* de suite la *barbe*, à l'imitation de leur souverain; que la *barbe* ne fut reprise que sous François I.^er^, qui laissa croître la sienne pour masquer une brûlure qu'il se fit au visage en jouant avec des seigneurs de sa cour dans son château de Romorentin. La jeunesse du personnage dont je parle, ne fait rien à la fondation qu'il a pu faire du temple de Montmorillon; autrement on serait autorisé à croire que cette statue a été sculptée depuis la suppression de la *barbe* en France, par l'acte public de Louis le jeune. Où cela nous jetterait-il pour les autres figures? Vous voyez, mon cher collègue, combien les monumens anciens ont besoin d'être examinés, étu-

diés et médités avant d'en rien conclure. Passons maintenant aux figures allégoriques.

Nous ne doutons point que ces figures ne soient emblématiques, et nous nous demanderons dans cette circonstance, si cette allégorie est liée à la révolution annuelle de la nature, ou si elle est simplement le tableau d'une leçon morale que l'on a voulu mettre sous les yeux du peuple? On a voulu sans doute faire l'un et l'autre, parce que les allégories inventées par les Mages, en rappelant aux hommes les phénomènes de la nature, avaient nécessairement un but moral.

La première figure allégorique du temple de Montmorillon, que je vois sur le dessin que vous m'adressez, représente une femme dépouillée de vêtement, qui allaite deux *serpens* que l'on voit se glisser adroitement entre ses jambes, s'y accrocher et arriver en rampant jusqu'à ses mamelles, dont ils tetent les deux bouts; cette femme est nue comme on représente *la nature*. Voyons quelle peut être ici la position de la grande déesse, de la divinité par excellence, de la mère nourrice du monde physique. En admettant que c'est la nature que l'on a eu l'intention de représenter ici, nous voyons les deux serpens que les anciens lui donnait pour attribut. Suivant Apulée, la déesse *Isis* ou la *nature*, était accompagnée de deux serpens, l'un placé à sa droite, l'autre à sa gauche. Le serpent représente la dégradation de la nature, il introduit le mal dans le monde, il est considéré comme

fixant les deux hémisphères, enfin il précipite les ames dans les régions inférieures. Les Egyptiens nourrissaient des serpens, et après leur mort ils les enterraient en grande pompe, comme ils en usaient pour tous les animaux sacrés. A Rome on nourrissait des serpens que l'on faisait participer aux honneurs divins, usage qui était également pratiqué des Gaulois. Enfin, cet animal est l'image du mauvais génie qui introduit sur la terre les maux de l'hiver, parce qu'il paraît embrasser la majeure partie du ciel et qu'il s'en rend maître lorsque le soleil commence à décliner ou à perdre de sa force à l'entrée de l'automne, à la saison des pommes. Le Scorpion était censé tuer Osiris, le soleil, chez les Egyptiens. On voit dans l'Ecriture le serpent séduire la femme et l'engager à manger du fruit défendu, ou la *pomme*. Il est également question dans le livre sacré, d'un arbre de la science du bien et du mal, et cet arbre est un pommier. Dieu en plaçant l'homme dans l'Eden (*) lui a dit : *Vous pouvez manger des fruits de tous les arbres de ce jardin, excepté de celui de la science du bien et du mal.* Le *bien*, c'est le *printems* qui amène le bonheur au commencement de chaque année; le *mal*, c'est l'*hiver*

(*) EDEN veut dire, *hortus voluptatis*, jardin de volupté ou de délices, comme ΠΑΡΑΔΕΙΣΟΣ veut dire, *hortus*, *viridarium*, PARADISUS; paradis, séjour de bonheur : c'est aussi la *terre promise* des Hébreux.

qui rend l'homme malheureux, qui dépouille la nature de ses fruits, qui l'accable de frimats, et l'introduction de ce mal se fait à la saison des pommes, par l'entremise du serpent.

Le serpent, dans toutes les religions, a joué le plus grand rôle; son culte s'est répandu sur toute la surface du globe, dans l'Inde, dans l'Egypte, en Grèce, dans le Japon, à la Chine, à Rome, même jusque dans les contrées du Nord le serpent est en grande vénération : ne soyons donc pas surpris de retrouver en France l'emblême du serpent, et de le voir couvrir les murailles de nos temples, sur-tout lorsque nous nous rappellerons que les Celtes honoraient particulièrement cet animal, et que les Ophites, prêtres d'une secte chrétienne, lui rendaient des honneurs divins. D'après toutes ces considérations, je ne doute plus que la statue qui orne le temple de Montmorillon, ne soit l'image de la nature dépouillée de sa parure, dégradée et souffrante aux approches de l'hiver dont le serpent est l'emblême. On connaît aussi des figures égyptiennes, et j'en ai vu plusieurs en bronze, de la déesse Isis allaitant deux crocodiles, l'emblême de l'hiver et de l'intumescence du Nil, la prospérité de la basse Egypte. Je ne doute pas que la position d'Isis dans cette circonstance ne soit la même que celle de notre figure nourrice de deux serpens, dont le but des inventeurs de ces images sacrées aura été de montrer au peuple la bienfaisance de la nature; car toute dépouillée qu'elle est par-

rigueurs de l'hiver, son attitude nous annonce qu'elle renferme encore dans son sein les sucs nourriciers propres à substanter tous les êtres qui reçoivent leur existence de cette grande déesse que les anciens appelaient *magna mater*.

Dans l'autre statue allégorique du temple de Montmorillon, je vois encore la nature ; je la vois dans une position plus heureuse ; elle paraît nue, mais un voile léger couvre son corps et ses formes arrondies. Depuis la naissance du col jusqu'aux extrémités des mains et des pieds, elle est enveloppée d'un tissu de lin comme nous voyons certaines figures égyptiennes, et particulièrement celle de la *villa Albani*, publiée par Winckelmann, qui nous fait voir la déesse Isis en repos, voilée, couverte d'une grande robe de lin qu'on appelait *linteata*. M. Willemin a gravé cette belle figure dans son ouvrage sur les *costumes des anciens peuples*. Cette figure d'un très-beau style, mais d'un travail grec sous le règne de l'empereur Hadrien, est l'image de la Lune voilée, comme l'était pour les Germains la déesse Néhalennia, dont nous possédons la statue dans notre Musée des monumens français (*).

La figure du temple de Montmorillon que je dé-

(*) Voyez dans le premier volume des *Mémoires de l'Académie celtique*, les dissertations savantes de MM. Pougens, membre de l'Institut, et Johanneau, secrétaire perpétuel de l'Académie, sur cette déesse du nord, pag. 176 et 199.

cris ici, au lieu de deux serpens, comme celle qui l'accompagne, nourrit de chaque mamelle un *crapaud* que l'on a pu prendre aussi pour deux *crabes* ou deux *cancers*. Le crapaud, habitant des marais et des lieux humides, peut aussi avoir été mis à la place du scorpion, animal qui recherche également les lieux humides. Le crapaud serait donc, comme le scorpion, le symbole de la destruction des germes fécondans; il était considéré en Egypte, dans les environs du Nil, comme le symbole de la fécondité, parce que sa présence dans un pays où il ne pleut jamais, annonce l'eau et donne par conséquent l'espoir au peuple de voir féconder la terre desséchée par l'ardeur continuelle du soleil. Les Egyptiens adoraient donc le *crapaud* comme le *crocodile*, paisible habitant du fleuve qui arrose la basse Egypte, parce que sa présence présageait aux Egyptiens le débordement des eaux qui leur était si favorable : je pense aussi que les Egyptiens attachaient aux crapauds la même idée religieuse qu'ils avaient pour les crocodiles, puisqu'on voit cet animal figurer sur les chapiteaux du temple de *Tintira;* c'est ce que nous apprend le bel ouvrage que M. Denon a publié sur la basse et haute Egypte.

Le cancer, l'un des signes du zodiaque, sous lequel commençait l'année égyptienne, était l'emblême du feu, le siége de Mercure, le domicile de Diane, d'Isis ou de la Lune; c'est pour cette raison que les anciens l'ont représenté peint ou sculpté sur le pectoral de la Diane d'Ephèse.

serait donc l'ouverture de l'année, à la manière ancienne, qui serait allégoriquement figurée sur notre temple, et le voile de lin dont cette femme est couverte comme l'est aussi la déesse Isis, désignerait alors que la nature, à cette époque, a repris sa parure. Or je crois, d'après toutes ces observations, que les figures dont on a cherché si long-tems le sens, représentent Isis, Diane, ou plutôt la nature; que cette antique allégorie s'est, par imitation, introduite dans nos contrées, et que l'on a peint ainsi deux époques opposées de la révolution annuelle, l'*été* et l'*hiver*. C'est donc l'image du *bien* et du *mal* que l'on doit voir dans les figures allégoriques du temple de Montmorillon.

ALEXANDRE LENOIR.

NOTICE

SUR LE TEMPLE DE LANLEF,

Lue à l'Académie celtique, dans la séance du 19 Prairial an 13; par M. LEGONIDEC, membre de la même Académie.

Appelé par vous, Messieurs, à coopérer à vos travaux, j'ai long-tems balancé à accepter l'avantage de siéger au milieu d'un concours de savans aussi distingués.

Enhardi par l'indulgence que m'ont témoignée quelques-uns d'entre vous, Messieurs, j'oserai cependant vous entretenir aujourd'hui d'un monument curieux que j'ai vu, et sur lequel je me suis procuré des notes assez satisfaisantes. C'est le temple de *Lanlef* (*), dont je vais vous donner une description.

Ce temple est situé au centre d'un triangle formé par les villes de Lanvolon, Pontrieux et Paimpol. Il est élevé sur le penchant d'une colline : sa forme est circulaire, et il sert aujourd'hui de vestibule à

(*) Ce mot est composé de *lan*, lieu consacré, et *lef* ou *lev*, pleurs, gémissement : *Lanlef* signifie donc lieu du gémissement. Ce mot convient parfaitement à un temple, et la prière que l'on adresse à la divinité est rendue dans le latin par *clamor*, *vox gemitûs*, etc.

l'église. Il est formé par une double enceinte de murailles. L'épaisseur de chacune de ces murailles est à sa base de 3 pieds ; le mur de l'enceinte intérieure est, dans sa plus grande hauteur, d'environ 38 à 40 pieds, et percé de douze arcades voûtées en plein cintre, hautes de 9 pieds et demi : les ouvertures varient depuis 5 jusqu'à 5 pieds 9 pouces. Cette inégalité existe aussi dans les pilastres qui soutiennent ces arcades ; ces pilastres, sont carrés et ont de 3 pieds à 3 pieds 5 pouces de largeur. Le milieu de chaque côté des pilastres est orné d'une colonne adossée, saillante de 7 à 8 pouces. Les douze arcades qui sont adossées au mur de l'enceinte intérieure, sont de deux sortes différentes : huit d'entr'elles ont 8 pieds 2 à 4 pouces de hauteur, y compris les chapiteaux et soubassemens ; les quatre autres sont hautes de 15 pieds, nues et sans chapiteaux. Ces quatre colonnes sont placées aux quatre points cardinaux : en général, dans tout ce monument, la division symétrique n'est pas scrupuleusement observée.

Il paraît qu'il n'y avait dans ce temple qu'une seule porte d'entrée, qui est située à l'orient ; elle est toujours telle qu'elle a été dans l'origine : elle sert même de porte à l'église. Sa largeur est de 10 pieds sur 13 de hauteur. Elle est voûtée en plein cintre. Comme le terrain est élevé, et que la direction de la pente est de l'orient à l'occident, il faut descendre trois marches pour avoir le plein-pied des enceintes extérieure et intérieure.

A la hauteur d'environ 20 pieds se trouvent,

aux deux côtés de la porte, deux trous ou œils-de-bœuf : l'un est petit et carré, l'autre plus grand et se terminant en pointe. Dans l'intérieur de celui-ci l'on voit une niche dans laquelle un homme peut se placer facilement : dans le mur de la même enceinte intérieure se trouvent encore trois rangées horizontales de trous de 5 à 6 pouces carrés. La première rangée est élevée d'environ un pied au-dessus des arcades, la seconde au niveau des quatre grands pilliers, et la troisième au-dessus. Il paraît que ce bâtiment a été autrefois bien plus haut qu'il ne l'est présentement; car l'on voit dans l'endroit le plus élevé du mur qui est adossé à l'église, trois ou quatre trous dans la même direction et dimension que les autres.

Ces trous sont trop petits pour avoir été l'emplacement de poutres destinées à former un plancher sur une étendue de 32 pieds, qui est le diamètre de cette enceinte. N'auraient-ils pas servi plutôt à placer des soliveaux pour la construction des galeries qui ont régné tout au tour de l'édifice ?

L'enceinte extérieure est bâtie à 9 pieds de la première et lui est concentrique. Douze colonnes sont aussi adossées à son mur : ces colonnes sont en face des précédentes, et de la même dimension. Cette enceinte a été voûtée, et les colonnes ont servi à soutenir la voûte qui est à clef, telle qu'on en voit dans les chapelles de nos anciennes églises gothiques. Actuellement ces voûtes ont disparu, l'exception des quatre situées du côté de l'égli

Les deux arcades voûtées qui sont du côté de la porte, sont fermées par une maçonnerie : cet emplacement sert présentement de sacristie. Les deux autres servent, l'une à soutenir l'escalier qui conduit au clocher et aux ouvertures dont j'ai fait mention plus haut, et l'autre à former une chapelle. Cette dernière est fermée des deux côtés, et conserve encore un fragment de voûte.

Entre les colonnes qui soutiennent la voûte, et en face des grandes arcades, sont placées les fenêtres dans deux autres petites arcades intermédiaires qui sont encore décorées par des colonnes. Ces fenêtres vont en se rétrécissant vers le fond, et sont hautes de 3 pieds 3 pouces, sur une largeur de 4 à 5 pouces. Leur construction est semblable à celle des meurtrières des anciennes fortifications. Au-dessus de chaque couple de ces arcades, on remarque une grande ouverture cintrée par en haut. Cette enceinte a été couverte : on aperçoit contre le mur de l'enceinte intérieure, la marque de l'endroit où le toit a été adossé.

Dans le milieu de l'enceinte intérieure, il existe un if très-vieux, mais vigoureux, qui la couvre de ses branches : sa circonférence près de la terre est de 15 pieds, et à la hauteur de 4 pieds elle est de 9. L'enceinte extérieure est remplie de décombres et de broussailles : on a même abattu une partie du mur qui menaçait ruine.

L'architecture de ce bâtiment est un mélange de l'ordre toscan, mais imparfait; les fenêtres participent de la construction gothique. Avec tout cela,

elle n'a la régularité ni de l'un ni de l'autre. Les ornemens qui décorent les chapiteaux et socles des colonnes, ne sont entr'eux ni de la même forme, ni de la même grandeur.

Les chapiteaux représentent des pommes de pin sous différens dessins. Une partie de ceux de l'enceinte extérieure s'est assez bien conservée. Ils représentent en profil, quoiqu'encore sous différens dessins, des têtes de béliers. Les socles ou piédestaux sont usés, mais on aperçoit quelques ornemens épars et grossiers.

Sous l'arcade du cintre intérieur qui fait face à la porte, on remarque sur les chapiteaux des colonnes qui soutiennent le plein cintre, deux monumens qui peuvent, je pense, jeter un grand jour sur la destination de ce temple. Sur le chapiteau de la colonne, côté du midi, sont figurés en relief deux béliers montés l'un sur l'autre, et sur celui de la colonne du nord, la moitié d'un cercle rayonnant, tel qu'est représenté le soleil. Ces chapiteaux sont également surmontés d'un listel représentant, en profil, la tête d'un bélier.

A la distance de 30 pieds de l'enceinte, du côté du nord, l'on voit une fontaine qui était autrefois plus considérable, et qui a été rebâtie en 1670.

La décomposition des pierres qui sont exposées à l'air, prouve l'ancienneté du temple de Lanlef: ces pierres sont devenues friables au moindre toucher. Celles qu'on retire du milieu du mur, et qui n'ont pas éprouvé le contact de l'air, sont extrêmement dures. La friabilité des premières a fait

conjecturer que ce n'était pas autre chose qu'une matière composée de chaux et de sable auxquels on a donné la forme de pierres ; mais cette opinion est fausse, puisque l'on distingue parfaitement, entre les jointures des pierres, le ciment qui est semblable à celui qu'on fait de nos jours (*). L'on ignore de quel endroit on a pu tirer cette pierre ; il ne se trouve pas de carrière de cette espèce dans les environs de Lanlef.

Il paraît que l'intérieur de ce monument a été pavé : on trouve encore quelques fragmens de parquet entre les arcades et l'enceinte extérieure.

La maçonnerie est par assises d'égale hauteur, et va jusque par dessus les arcades. Le reste est composé de pierres différentes en grandeur. La forme des premières est carrée : leur dimension est de 7 pouces et demi de haut, 13 de long et 4 de large.

Quant à l'opinion des habitans, elle ne s'éloigne en rien du merveilleux qu'ils attachent à tout ce qui les entoure. Ce temple, disent-ils, a été bâti par les Anglais, au tems des anciens ducs de Bre-

(*) Je me suis demandé plusieurs fois, pourquoi, dans les différens monumens que j'ai eu occasion de voir en Bretagne, je ne reconnaissais jamais la pierre propre à l'endroit où ils étaient élevés. Je crois en avoir reconnu la raison. La pierre que l'on trouve sur les montagnes, étant plus exposée à l'action de l'air, est souvent sujette à la friabilité, sur-tout près les côtes de Bretagne où le vent de mer ronge tout. On a donc préféré employer celle qui, par son séjour dans les vallons, a acquis un degré de dureté beaucoup plus fort.

tagne.... C'était un château fort.... Il y a un trésor caché dans l'enceinte extérieure.... Les Anglais seuls ont la clef de ce trésor.... Ils ajoutent que, il y a environ une quarantaine d'année, le seigneur de Lanlef est venu avec quelques personnes inconnues; que ces personnes étaient des Anglais, et qu'ils ont voulu enlever le trésor; mais que les habitans du canton se sont ameutés et ont empêché l'exécution de ce projet. Cette opinion est encore aujourd'hui si fort accréditée parmi eux, que tous les étrangers qui vont visiter ce monument, passent dans leur esprit pour des Anglais prêts à enlever le prétendu trésor caché.

La forme circulaire à double enceinte, dont une a été couverte et voûtée; la porte d'entrée qui est unique et située à l'orient; les quatre piliers placés aux quatre points cardinaux; les douze arcades, les deux béliers, le cercle rayonnant et la fontaine si voisine du temple; tous ces indices me portent à croire que ce lieu a été consacré autrefois au culte du soleil.

LEGONIDEC.

SUITE DU CALENDRIER,

PAR M. LOUIS DE MUSSET.

SIXIÈME LETTRE.

MOI DE MAI.

L'Ascension, qui se célèbre quelquefois cependant à la fin d'Avril ou au commencement de Juin, sera considérée ici comme la principale fête du mois de Mai; elle est précédée, comme nous le disons plus haut, de cinq dimanches qu'on appelle *après Pâques;* et de trois jours de prières qu'on appelle *Rogations*, du mot latin *rogare*, *prier*, *demander*.

On attribue l'institution des Rogations à Saint Mamers, évêque de Vienne en Dauphiné, qui, en 474, selon quelques-uns, ou en 468, selon d'autres, exhorta les fidelles de son diocèse à faire des prières, des processions, des œuvres de pénitence pendant trois jours, afin de fléchir la justice divine; le peuple était alors affligé par des incendies, le ravage des bêtes féroces et des tremblemens de terre. Le succès qu'eurent les prières de Saint Mamers, engagea les fidelles à en faire, par la suite, chaque année, à la même époque, comme devant être un préservatif contre toutes les calamités publiques. Bientôt cette pieuse coutume de l'église de Vienne s'introduisit dans les

autres églises des Gaules, d'où elle passa en Espagne et en Italie ; elle était observée en Angleterre avant le schisme.

Les processions des Rogations furent nommées Litanies gallicanes, pour les distinguer de la Litanie romaine, qui est la procession que l'on fait le 25 Avril.

Les Grecs et les Orientaux ne connaissent point les Rogations.

Le mot Litanie vient du grec λιτομαι, *supplico, supplier, prier.*

La fête de l'Ascension arrive toujours un Jeudi, et dix jours après on célèbre le dimanche de la Pentecôte.

L'épître qu'on lit à l'église le jour de l'Ascension, est tirée des actes des Apôtres. Saint Luc, auteur de ce livre, rapporte que Jésus-Christ *s'étant fait voir à ses Disciples, et ayant conversé avec eux pendant quarante jours, fut à leur vue élevé, et qu'une nue le déroba à leurs yeux ; que le regardant allant au ciel, deux hommes vêtus de blanc leur apparurent et leur dirent : Ce Jésus qui vous est enlevé, viendra de la même sorte du ciel où vous l'avez vu aller.*

Le dimanche entre l'Ascension et la Pentecôte, est le 6 après Pâques, ou le dimanche dans l'octave de l'Ascension.

Le dimanche de la Pentecôte est très-solennel. On lit dans les actes des Apôtres le récit de ce qui se passa lorsque le Saint-Esprit descendit sur les Disciples.

Le dimanche qui suit la Pentecôte, est consacré particulièrement au mystère de la très-sainte Trinité.

Le tems qui s'écoule depuis Pâques jusqu'au dernier jour de l'octave de la Pentecôte inclusivement, est un tems d'alégresse que l'Eglise chrétienne consacre à célébrer la résurrection de Jésus-Christ; il est marqué par un office plus court, par la répétition fréquente du mot *alleluia;* on ne jeûne point pendant ce tems, et l'on ne prie point à genoux. (Bergier, Ency. méth., *Tems paschal.*)

Le jeudi après la Trinité, les catholiques romains célèbrent, depuis le treizième siècle, la fête solennelle du corps du Christ : *solemnitas corporis Christi.* Cette Eglise veut, par cette fête, rappeler d'une manière plus particulière l'institution du Saint Sacrement de l'autel, qui s'appelle aussi *Eucharistie*, *bonnes grâces* ou *actions de grâces.* Ce ne sont pas les seuls noms par lesquels on le désigne : on l'appelle encore *communion* ou *communication; sacrement de paix et de charité, viatique; la cène de Notre Seigneur, la sainte cène; le pain du ciel, le pain de vie; offrande*, *sacrifice*, *liturgie*, *messe* qui s'offre pour les péchés des hommes.

La solennité du corps du Christ, ou *Fête-Dieu*, ainsi que toutes les fêtes solennelles, a son octave, c'est-à-dire que pendant huit jours on fait des prières qui renouvellent le souvenir du mystère. Le dernier jour de l'octave du Saint Sacrement

est consacré à honorer le sacerdoce du Christ. L'Eglise regarde Jésus comme son souverain et éternel pontife.

Depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent, il y a, suivant l'occurrence de Pâques, vingt-deux ou vingt-trois dimanches, qui tous ont un office particulier, et à chaque dimanche on rappelle spécialement aux fidelles quelques actions ou quelques discours du Christ.

Le 1.er Mai arrive la fête de Saint Jacques le mineur, surnommé le juste, et celle de Saint Philippe, dont le nom signifie *amateur de chevaux, généreux, propre à la guerre.* Saint Jacques avait dans les traits, le maintien, la taille, beaucoup de ressemblance avec Jésus, dont il était frère ou plutôt cousin-germain. On lui donne pour père Cléophas ou Alphée; il est surnommé mineur à cause qu'il fut appelé à l'Apostolat après Jacques, frère de Saint Jean l'évangéliste, fils de Zébédée. Le nom de Jacques ou Jacob signifie *supplantateur.*

Saint Jacques le mineur fut le premier évêque de Jérusalem, et les chrétiens, dans quelques-unes de leurs légendes, disent qu'il avait le privilége d'entrer dans la partie du temple nommée *le saint des saints* (Siméon *Métaphraste*) (*). Saint Philippe de Galilée, ainsi que Saint Jacques

(*) Saint Jacques fut précipité du haut de ce même temple par le peuple en fureur: le grand-prêtre Ananus II l'avait fait condamner à mort.

le mineur, prêcha dans l'Asie supérieure, passa en Scythie, vint à Hieropolis en Phrygie, où le peuple adorait une vipère monstrueuse, que le saint apôtre fit mourir en invoquant Dieu. Les prêtres de la vipère ou du serpent, crucifièrent Philippe, et l'assommèrent à coups de pierres.

Le 3 Mai, Invention de la Sainte-Croix par Sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin. Les Juifs avaient caché cette croix dans une fosse profonde, avec celles des deux Larrons; ils remplirent cette fosse de terre, la couvrirent d'un monceau de pierres, et les Romains élevèrent sur cette éminence une idole de Vénus : elle était à peu de distance du sépulcre, qui fut aussi soigneusement caché; mais malgré toutes les précautions que les Juifs et les Romains avaient prises pour empêcher qu'on ne trouvât la croix et le sépulcre, Sainte Hélène découvrit l'un et l'autre, et l'Eglise fait une fête en mémoire de cette découverte.

Le 6 Mai, Saint Jean l'évangéliste est jeté dans une chaudière d'huile bouillante devant la porte Latine à Rome; il n'y éprouva aucun mal : au contraire, selon Ribadeinera, *il sortit de cette chaudière plus reluisant et plus vigoureux qu'il n'y était entré.* Il fut envoyé en exil dans l'île de Pathmos, et y resta jusqu'à la mort de Domitien. Cet empereur étant élu, Saint Jean retourna en Asie.

Le 8 Mai, apparition de Saint Michel, archange. Cette apparition eut lieu au mont Garganus, en Apulie, à présent (mon San Angelo), mont Gar-

gan, dans la Capitanate, au royaume de Naples, près la ville de Siponto (*), Sipuntum, à présent Manfredonia. Sous le pape Gélase I.er, l'an 492, un homme riche, nommé Gargan, avait de grands troupeaux : un de ses taureaux s'étant écarté de la bande, on le chercha pendant quelques jours, et après bien des perquisitions, *on l'aperçut dans une caverne. Les bouviers lui tirèrent une flèche qui rejaillit d'environ mi-chemin contre celui qui l'avait tirée, et le blessa.* Ses compagnons eurent recours à l'évêque Sipontin, qui déclara que le lieu où le taureau s'était retiré était confié à la garde de Saint Michel ; que cet archange lui avait apparu, et lui avait révélé que Dieu voulait qu'on bâtît un église dans la caverne du taureau, en l'honneur de tous les anges, dont Saint Michel (Michaël, *quis sicut Deus.*) est le chef. On se conforma aux remontrances de l'évêque Sipontin, et *Saint Michel a souvent apparu dans cette église et en d'autres lieux* (Ribadeinera). Il est particulièrement honoré dans les Gaules. On connaît l'abbaye du mont Saint-Michel, *in periculo maris*, près d'Avranches. On sait qu'avant l'établissement du christianisme, il y avait sur ce mont un collége de neuf druidesses ; la plus ancienne d'entr'elles rendait des oracles, et toutes vendaient aux marins des flèches auxquelles était attribuée la vertu de

(*) Sipuntum avait été fondé par les Grecs, et s'appelait dans leur langue, *sepions*, peut-être du mot *sepia* (poisson). On y voit les restes d'un ancien temple.

calmer les orages. L'ordre de chevalerie institué en France par Louis XI, sous le nom de Saint-Michel, a été, dans son origine, fort recherché par les grands, et a perdu son lustre pendant les guerres civiles du seizième siècle. L'ordre du Saint-Esprit l'a remplacé, sans cependant l'éteindre. Les deux ordres étaient unis pour le roi, les princes de son sang, et les chevaliers du Saint-Esprit. Celui de Saint-Michel était séparé pour des hommes que le roi voulait récompenser, mais qui n'étaient pas assez distingués par leur naissance pour obtenir rang entre les membres du premier ordre. Le mont Saint-Michel, autrefois consacré à *Belenus*, paraît avoir été dédié à Saint-Michel, dans le huitième siècle de l'ère chrétienne. Les rois de France, ceux d'Angleterre, les ducs de Bretagne et de Normandie, ont fait des dons considérables aux religieux qui y furent, et jusqu'en 1790, l'abbé du monastère a été gouverneur-né de la forteresse; en son absence, c'était au prieur que les clefs en était remises tous les soirs. Il y a en France plusieurs villes, bourgs ou villages, du nom de Saint-Michel : la plus considérable de ces villes est celle qu'on trouve dans l'ancien duché de Bar, et qui s'appelle aussi *Saint-Miel* ou *Saint-Mihel*. L'apparition de l'archange au mont Gargan était l'occasion d'une fête qui se renouvelait chaque année dans plusieurs églises de France. Il y a des foires indiquées pour ce jour-là ou pour le lendemain, en plusieurs endroits. Michaël ou Michel est désigné dans le prophète Daniel, comme

le protecteur de la nation juive ; il est appelé archange dans l'épître de Saint Jude, et l'on conclut d'un passage de l'Apocalypse, qu'il est le chef de la hiérarchie céleste.

Le 24 Mai, à Jérusalem, Sainte-Jeanne, une des disciples de Notre-Seigneur, et le même jour à Nantes, *Saint-Donatien* et Saint-Rogatien.

Le 30 Mai, Sainte-Pétronille, vierge et fille de Saint Pierre, dont la femme s'appelait Perpétue. Un chevalier romain, nommé *Flace*, voulut épouser Pétronille ; elle lui demanda trois jours pour se disposer au mariage. Le troisième jour, Nicomède, saint prêtre, lui vint dire la messe et l'administra : elle mourut aussitôt (Ribadeinera, *Vies des Saints*).

Dans le tableau de l'Ascension, les pieds du Sauveur sont marqués sur la terre qu'il a quittée. Saint Jacques porte à la main une massue, et Saint Philippe une petite croix dont les extrémités sont terminées en boule. Sainte Jeanne porte des paniers pleins de comestibles, Sainte Pétronille a une palme à la main, Saint Michel est armé d'une épée ; il a des ailes aux épaules ; il foule à ses pieds un monstre noir qui a des cornes de bouc, une queue de serpent, des ailes de chauve-souris.

On voit dans toutes les relations des voyages faits par des Français, des Italiens, des Espagnols, etc., à Jérusalem, qu'on a marqué avec soin tous les endroits où l'on croit reconnaître que Joseph et Marie, Jésus et ses Apôtres ont fait quelque séjour. On attribue à l'impératrice Hé-

lèné les restes de beaucoup d'édifices de la Palestine. Cette princesse s'était attachée particulièrement à honorer les lieux fréquentés par le Messie, et consacrés pour ainsi dire par sa naissance, sa mort et sa résurrection.

SEPTIEME LETTRE.

MOIS DE JUIN.

La Pentecôte se célèbre souvent dans ce mois, et nous avons dit que l'Ascension s'y célèbre aussi quelquefois : nous ajouterons, à l'occasion de cette fête, que selon Saint Augustin, *Epît.* 118, n.° 1, elle a été instituée par les Apôtres mêmes. La célébration en est commandée par les constitutions apostoliques, *liv.* 8, *ch.* 3; Thomassin, *Traité des Fêtes*, p. 370; Bergier, *Ency. Mét.*, etc.

Le mot Pentecôte est grec, et signifie cinquantième. L'Eglise juive observait cette fête en mémoire de ce que cinquante jours après la sortie d'Egypte, Dieu donna aux Israëlites sa loi sur le mont Sinaï, par le ministère de Moïse. Les Juifs la célèbrent encore aujourd'hui par le même motif; ils la nomment la *fête des semaines*, parce qu'elle termine la septième semaine après Pâques; et la *fête des prémices*, parce qu'on y offrait les prémices de la moisson du froment.

Dans l'Eglise chrétienne, la Pentecôte se célèbre en mémoire de la descente du Saint Esprit sur les

Apôtres, qui arriva le cinquantième jour après la résurrection de Jésus Christ, et c'est à ce moment que commença la publication de la loi nouvelle, ou la prédication de l'Evangile.

Nous ne pouvons pas douter que cette fête n'ait eu lieu du tems des Apôtres. (*Bergier*, au mot Pentecôte.)

Les fêtes principales qui tombent à jour fixe pendant le mois de Juin, sont celle de Saint Barnabé, celle de la Nativité de Saint Jean Baptiste, et celle du martyre de Saint Pierre et de Saint Paul.

Saint Barnabé était hébreu de nation, de la tribu de Lévi; il est appelé dans l'Ecriture, Jose ou Joseph le lévite. Son nom de Barnabé signifie enfant de consolation, ou *fils du prophète*. Il naquit dans l'île de Chypre, de parens riches, étudia sous Gamaliël, et eut pour condisciples Saint Etienne, premier martyr, et Saul, depuis surnommé Paul, apôtre, *vaisseau d'élection*.

Saint Barnabé fut d'abord au nombre des soixante-douze disciples; ses collègues changèrent son nom de Joseph en celui de Barnabé. Il vendit, du vivant de Jésus-Christ, tous ses biens, et distribua les deniers aux pauvres; il ne s'était servé qu'une belle maison que depuis l'Asc il vendit aussi; il en apporta le prix aux pie Apôtres. Il aimait beaucoup Saul, et l'engag se convertir : ce fut lui qui l'amena après version aux Apôtres; ceux-ci le fuyaient co un ennemi implacable.

Saint Barnabé fut envoyé à Antioche ; ensuite il parcourut les villes et les bourgades voisines ; il passa par Alexandrie d'Egypte, s'en retourna par Jérusalem à Antioche : delà il vint à Tharse chercher Saul qu'il emmena avec lui à Antioche, et ce fut en cette ville que les disciples prirent le nom de Chrétiens. Paul et Barnabé retournèrent à Jérusalem, où ils résolurent avec Saint Pierre et quelques autres Apôtres, que Saint Pierre et ces autres Apôtres prêcheraient les Juifs, mais que Saul et Barnabé enseigneraient les Gentils ; ils furent donc obligés de faire de nouvelles courses, de sorte qu'ils revinrent en l'île de Chypre, passèrent à Salamine, à Paphos, parvinrent jusqu'en Pamphilie, et de là retournèrent à Antioche, puis à Jérusalem, portant en tous les lieux des aumônes et des consolations.

Saint Barnabé avait un cousin-germain nommé Jean, surnommé Marc, fils de sa tante nommée Marie, en la maison de laquelle on dit que Jésus célébra la dernière cène. On croit qu'après sa résurrection il apparut à cette même sainte femme, que ce fut chez elle que le Saint-Esprit descendit sur les Disciples, et qu'ils y étaient encore réunis lorsque Saint Pierre, délivré de la prison par un Ange, les vint trouver.

Ce Jean, surnommé *Marc*, avait accompagné pendant quelques tems son cousin Barnabé et l'Apôtre Saint Paul ; il les abandonna, se retira en sa maison, se repentit depuis, et voulut revenir dans leur compagnie. Saint Paul n'y consentit pas d'a-

bord, prit Silas pour compagnon, et s'en alla en Syrie et en Cilicie. Barnabé fut en Chypre avec Marc, que Saint Paul rappela ensuite auprès de lui à Rome.

Saint Barnabé vint de Chypre en Italie et à Rome, il passa jusqu'en Lombardie, fonda l'Eglise de Milan, y demeura sept ans, et eut Atalon pour successeur dans cette charge épiscopale. Saint Barnabé visita les villes de Bergame et de Bresse, puis repassa en Chypre. Des Juifs venus de Syrie le lapidèrent au milieu d'une synagogue, et jetèrent son corps au feu. Ce corps, privé de vie, ne fut pas même endommagé par les flammes. Jean, surnommé Marc, l'ensevelit en une caverne, et déposa dans le même sépulcre l'évangile de Saint Mathieu : ce lieu s'appelait le lieu de santé. On croit que le martyre de Saint Barnabé arriva le 11 Juin ; quelques-uns regardent ce Saint comme étant, ainsi que Saint Paul, Apôtre des Gentils. Son tombeau, suivant l'opinion commune, fut découvert en 488.

Saint Jean, surnommé Baptiste, précurseur de Notre Seigneur Jésus-Christ, était fils du prêtre Zacharie et de Sainte Elisabeth, parente de la Sainte Vierge. (*Zacharias*, mémoire du Seigneur ; *Elisabeth*, l'esprit du jugement).

L'ange Gabriel (l'homme de Dieu), annonça à Zacharie, que sa femme, déjà vieille, aurait un fils qu'il nommerait *Jean*, c'est-à-dire celui où est la grâce, la miséricorde (gracieux, pieux) ; il lui dit que cet enfant ne boirait point de vin ni

aucune liqueur enivrante, qu'il serait rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère; qu'il serait grand devant Dieu, et que plusieurs se réjouiraient de sa naissance. Or, Zacharie était vieux et Elisabeth avait passé l'âge où les femmes ont des enfans, et elle avait jusqu'alors été stérile. Zacharie, depuis l'apparition de l'Ange, resta muet; Elisabeth conçut Saint Jean le 24 Septembre, six mois avant l'incarnation du fils de Dieu, que le même Gabriel annonça à Marie le 25 Mars. Saint Jean naquit le 24 de Juin de l'année suivante.

Ce saint précurseur échappa à la cruauté d'Hérodes, parce que sa mère s'enfuit et l'emporta au milieu des montagnes désertes; elle le laissa dans une caverne où Dieu le fit nourrir par un Ange. On croit que Zacharie fut mis à mort pour n'avoir pas voulu découvrir la retraite de son fils.

Jean est la voix du Christ; il est chargé de l'annoncer, il le précède, il le montre du doigt. Jean est plus que prophète, et Dieu même l'appelle Ange par l'organe de Malachie. Nous verrons au 29 Août la mort de cet illustre personnage, qui n'a point eu d'égal parmi les enfans des femmes. Nous avons déjà eu occasion de parler de Saint Pierre, prince des Apôtres: nous avons dit qu'il était pêcheur, qu'il continua d'exercer sa profession, qu'il était marié, et que sa femme se nommait Perpétue. Nous ajoutons que cette Perpétue était fille d'Aristobule, et que celui-ci était frère de Barnabé. On sait que Pierre, avant d'être appelé à l'apostolat, se nommait Simon, fils de Jo-

nas. (*Obediens filius colombœ.*) Jésus lui donna le nom de Céphas ou Pierre, d'où en latin *Petrus à Petra.*

Il eut de son mariage Pétronille, que le romain Flace (*Marc* ou *Lie*) voulut épouser; nous avons vu qu'elle conserva sa virginité, et mourut le 30 Mai.

Saint Pierre et son frère André étaient occuppés à pêcher, lorsque Jésus se promenant sur le bord de la mer, les appela et leur dit : *Suivez-moi, je vous ferai pêcheurs d'hommes.*

Saint Pierre a été reconnu par les Apôtres comme leur frère aîné. Les évangélistes le nomment toujours le premier des Apôtres. Il marcha sur les eaux avec le pouvoir de lier et de délier sur la terre, reçut les clefs du ciel, et c'est à lui que s'adressa l'ordre de paître les agneaux et les brebis du Christ. Il accompagna Jésus chez la fille de Jaïre, sur le Tabor, dans le jardin des Olives, chez le grand prêtre des Juifs, où pendant la nuit il renia jusqu'à trois fois son maître avant que le coq eût chanté On assure que Saint Pierre fit une si austère pénitence de ce péché, qu'il ne mangeait que du pain et des olives, ou, comme dit Saint Grégoire de Nazianze, des Mauves. Saint Pierre prêcha le premier aux Juifs le mystère de la Croix; il fut le premier des Apôtres qui fit des miracles pour prouver la doctrine de l'Evangile; l'ombre de Saint Pierre guérissait les malades; il convertit le centurion Corneille après avoir vu le ciel ouvert, et comme une grande nappe liée par

les quatre coins qui descendait en terre : il y avait sur cette nappe toutes sortes d'animaux terrestres et d'oiseaux du ciel. Il guérit en Lydie un paralytique nommé Æneas ; il ressuscita Tabite à Joppé. Il établit d'abord sa chaire à Antioche, et la transféra ensuite à Rome. Ce chef des Apôtres, emprisonné à Jérusalem, fut miraculeusement délivré de prison, comme nous le verrons au 1.er Août. Il s'opposa au magicien Simon, et vint à Rome pour le combattre. De Rome, Saint Pierre envoya dans les Gaules Martial, Materne, Valerien, Sixte, Trophime, Sabian et Julian. Saint Pierre fut chassé de Rome avec tous les Juifs par l'empereur Claude ; il rentra dans cette capitale de l'empire romain, après avoir parcouru l'Orient, l'Égypte et l'Afrique. Il fit à Rome plusieurs prodiges pour détruire le charme de ceux de Simon le magicien. Saint Paul, docteur des nations, après avoir prêché à Antioche, à Icone, à Lystra, à Thessalonique, à Berée, à Athènes, à Corinthe, à Ephèse ; après avoir parcouru les diverses parties de la Macédoine, de la Grèce et de la Troade, vint à Jérusalem, y fut persécuté, arrêté, accusé devant Felice, devant Festus, entendu dans ses défenses par Agrippa et envoyé à Rome. Il arriva dans cette ville après une navigation longue et pénible ; il y demeura deux ans prisonnier. Rendu à la liberté, il alla prêcher de nouveau en Asie et dans la Grèce ; mais étant retourné à Rome avec Saint Pierre, il fut mis en prison avec lui au lieu nommé Mamertin. Les chefs de leurs gardes,

Procasse et Martinien, se convertirent; une fontaine sortie miraculeusement d'un rocher, fournit l'eau nécessaire pour leur baptême. Saint Pierre voulut se sauver, Jésus lui apparut au lieu nommé Sainte Marie du Pas; l'Apôtre retourna en prison, et fut mis à mort avec Saint Paul. Le même jour, Saint Pierre fut crucifié la tête en bas, sur le haut du Vatican, au lieu qu'on nomme montagne d'or.

Saint Paul, comme citoyen romain, eut la tête tranchée, et de son cou il sortit, non du sang, mais du lait. Sa tête, en tombant, fit trois bonds, et à chaque endroit de la terre où elle bondit, une source abondante parut aussitôt (Fleur des Saints). Plautille, dame riche, avait donné à l'Apôtre un mouchoir pour se bander les yeux; ce mouchoir ne fut point perdu, le saint revint après sa mort le rapporter à sa bienfaitrice. (*Ibidem.*) Longin, Aceste et Mégiste, se convertirent en conduisant Saint Paul au supplice; trente-cinq autres hommes se convertirent de même. Lucine enterra son c
On a cru que c'est après avoir converti le pr
sul Sergius Paulus, qu'il changea son nom de S
et qu'il prit celui de Paul. Ses Epîtres et les Ac
des Apôtres contiennent les faits principaux
sa vie; on ne devait point y ajouter les traits
nous avons extraits des légendistes. Nous en
rons autant pour Saint Pierre, qui de plus a
faveur le témoignage des quatre Evangélistes,
place le martyre de Saint Pierre et de Saint Pa
l'an 66 de Jésus-Christ. Le lendemain de
célébrée en leur honneur le 29 Juin, on

quelques églises celle de Saint Martial, fils de Marcel et d'Elisabeth, de la tribu de Benjamin, cousin de Saint Etienne. Ce Martial fut un des soixante-dix ou soixante-douze Disciples. Il donna les cinq pains et les deux poissons qui furent multipliés; il servit à table en la dernière cène, et mit l'eau dans le bassin quand Notre-Seigneur lava les pieds à ses Apôtres. Après l'Ascension, il fut baptisé par Saint Pierre, et envoyé de Rome dans les Gaules; il prit avec lui Alpien et Austriclinien, qui l'accompagnèrent à Limoges où il établit son siége. On rapporte que la vierge Valère étant décapitée, prit sa tête, la porta au pied de l'autel où Martial disait la messe; le bourreau l'y suivit, y mourut de frayeur. Martial le ressuscita, le baptisa, et enterra ensuite la sainte. On trouve au nombre des Saints, dans l'ouvrage de Ribadeinera, publié par Beaudoin, premier volume, fol. 642, les bienheureux Roland, Olivier et leurs compagnons, morts à Roncevaux, le 16 Juin, pour la défense de la foi. On rapporte au 19 Juin le martyre de Saint Gervais et de Saint Protais, ou Prothais, frères jumeaux, nés de Saint Vidal et de Sainte Valérie. Leurs corps furent découverts par Saint Ambroise, archevêque de Milan, en 386. Ces saints martyrs avaient apparu avec Saint Paul à Saint Ambroise, qui établit leur culte dans son église, d'où ensuite il s'est répandu dans tout l'Occident, et particulièrement dans les Gaules transalpines. Les Cénomans ou Manceaux regardaient Saint Gervais et Saint Protais comme leurs protec-

tours, avant que Saint Aldric eût présenté à leur vénération un Saint Julien inconnu à toute l'antiquité, mais qu'il leur annonça comme ayant été leur premier évêque.

On représente Saint Pierre tenant en mains des clefs. Sa tête est ordinairement nue et peu garnie de cheveux; sa croix est renversée. Saint Paul a une épée. On a donné à Saint Barnabé une palme et un livre. Saint Gervais et Saint Protais sont peints en dalmatiques avec des palmes à la main : un arbre est planté entre eux deux. Saint Jean-Baptiste, enfant, a une petite croix en main et un agneau à ses côtés; il est représenté souvent jouant avec l'enfant Jésus.

La suite au Numéro prochain.

PETIT VOCABULAIRE

De Noms propres expliqués par les anciens mots recueillis par M. LACOMBE, *et par la langue celtique;*

Par M. MANGOURIT, Membre de l'Académie celtique.

NOTA. Les lettres L. C. *veulent dire :* extrait du Dictionnaire des vieux mots français, par Lacombe;
C. ———— celtique ext. du Dict. de Restrenen.

A

Abel (L. C.), Habile.
Amadour, *Amador* (L. C.), Amoureux.
Angran (L. C.), Nécessité. Nom d'un ancien lieutenant civil au Châtelet de Paris.
Ar coz, *le coz* (C.), Le vieux, l'ancien nom de M. l'Archevêque de Besançon.
Argant (L. C.), Argent, Arrogant.
Archant (C.), Personnage de la Jérusalem délivrée.
Armel (C.), Armoire.
Armelt (L. C.) St.-Armel, plusieurs villages de ce nom.
Armez (C.) Prédiction, Famille de Saint Brieuc.
Arné (L. C.), Orage. Grenadier fameux à la Bastille, le 14 Juillet 1789.
Auban.
Aubein (L. C.), Etranger.
Aubain.
Aubin, Saint-Aubin, célèbre actrice des Italiens.

B

Bacheler (L. C.) Garçon, jeune amoureux, jeune écuyer non chevalier.

Bacon (L. C.), Lard, graisse de cochon.
Le chancelier Bacon.

Bailleul (L. C.), Tuteur.
Membre de la convention.

Barras (C.), Baratte à beurre.
Famille de Provence.

Barren (C,), La Barre, le port.

Warren L'amiral Warren.

Barte (L. C.), Buisson, bouquet de bois.
L'auteur des Fausses Infidélités.

Bastard (C.), Bâtard.

Bâtard Guillaume le bâtard, duc de Normandie.

Basvalan (C.), Entremetteur d'amour et de mariage.
Basvalan, ministre du duc de Bretagne, qui lui sauva le crime d'assassiner Clisson, *Voy.* histoire de Bretagne, et la tragédie d'Adélaïde du Guesclin, ou le duc de Foix, de Voltaire.

Bechu (L. C.), A deux pointes aiguës.

Beschu, *idem.*

Bedel (L. C. — C.), Bedeau, huissier, veau.

Behague (C.), Baie du tombeau.

Behourd (L. C.), Joûte.

Béket (C.), Brochet.
Thomas Beket, archevêque de Cantorb

Berard (C.), Habile à faire.
Famille du département des Landes.

Bergier (C.), Verger.
Famille du pays de Vaud.

Berruyer (L. C.), Natif du Berry.
Le général Berruyer.

Beti (L. C.), Abréviation d'Elisabeth,

en anglais Betty.

Bezenval (C.), Val du tombeau, de *Bez* tombe, et de *Val* vallée.

Le baron de Bezenval.

Bidon (C.), Bidon.

Bizouart (L. C.), Colporteur.

Blin (C.), Faible.

Boch (L. C.), Bouche.

Famille du Hanôvre.

Boisgaran (C.), Bois des grues.

Boscgaran *idem.*

Boissel (C.), Boisseau.

Bordinave (L. C.), Navire.

Borderie (L. C.), Petite maison de campagne, petite ferme.

Bordier (L. C.), Fermier de campagne.

Acteur fameux, pendu à Rouen.

Bos (L. C.), Bois, bourg.

L'abbé Dubos.

Le poëte Constant Dubos.

Bosch (L. C.), Bois, bocage.

Du Bosq, Du Boschet, Du Bois, Mme. du Bocage.

Bossuette (L. C.), Eminence qui fait gorge.

Le grand Bossuet.

Bot (L. C.), Fin, bout.

Dubot, famille bretonne.

Boterel (L. C.), Crapaud.

Familles bretonnes.

Bouciquaut (L. C.), Mercenaire.

Le maréchal Bouciquaut.

Boulouvard (C.), Fort entouré d'eau.

Ancien chef de division au ministère des relations extérieures.

Bouloüard (C.), *idem.*

Boüillon (C.), Crotte, fange, marécage.

Duc de Boüillon.

Bouquet (L. C.), Bouquet.
Boqued (C.), *idem.*
Bourbon (C.), Pustule, ébulition. Nom des deux Bourbons, peut-être à cause de leurs eaux thermales.
Maison de Bourbon.
Bourdon (C.), Bourdon de pélerin, *membrum virile.*
Bourgeois (T.), Bourgeois, de *Burg.*
Boutin (C.), Banal, assujetti au droit de ban.
amille Boutin.
Jardin Boutin.
Bouvet (L. C.), Jeune bœuf.
Famille de l'Orient.
Contr'amiral Bouvet.
Braër (C.), Brayeur de lin.
Brayër, *idem.*
Brailheur (C.), Brailleur, braillard.
Brall (C.), Branle, tintement, danse en rond.
M. Brall, ingénieur hydraulique de la ville de Paris.
Brau (L. C.), Jeune Taureau.
Bredaille (L. C.), *Membrum virile.*
Terme du *Trictrac*, à l'avenant du Jeu.
Bret (C.), Bréton, le Bréton.
Le Bret, M. Le Bret, ancien intendant de Br
Bréton (C.), Breton, le Breton.
M. Le Breton membre de l'i de France.
Bretêche (L. C.), Fort à créneaux.
famille la Brétêche.
Breul, Prés que les vassaux étaient obli
Bruel (L. C.), faucher et d'en charroyer le au manoir du Seigneur, en
Breuil.
Bridel (L. C.), Bridon de bride.
Le docteur Bridel.

Brisegonelle (L. C.), Perce-Jupon.
Broc (L. C.), Vase, Broc, Rondin.
Le comte de Broc, ancien lieutenant-général.
Bron (L. C.), Goulier de cochon.
Brou (L. C. — C.), Lierre, arbrisseau.
De Brou, intendant de Bretagne.
Broussaye (L. C.), Bruyère.
Broussays (L. C.) *idem.*
Bruc (L. C.), Bruyère.
De Bruc, c'est-à-dire de la Bruyère, ancienne famille Bretonne.
Buc (L. C.), Ruche, ergot, chicot.
Du Buc, famille de la Martinique.
Buchet (C.), Petite bûche.
Famille de Rennes.
Buhan (C.), Vite, prompt, célère.
Le poëte Buhan.

C

Caignon (L. C.), Cul.
Cambry (C.), De Cambrie, cambrien, gallois.
Le savant et aimable M. de Cambry.
Campion (C.), Vaillant, combattant.
Champion Famille de Champion de Cicé.
Le général Championnet.
Capon (C.), Chapon.
Cendrier (L. C.), Ramasseur de cendres, qui en fait
Cendryer, commerce.
Le Passage Cendrier . à Paris.
Chalonge (L. C.), Tromperie.
Chopin (C.), Chopine , demi-pinte.
Famille de Rennes.
Clozeau (L. C.), Jardin de paysan.
Closel, Le général Clozel.
Familles des Clozeaux et du Clozeau.

Cocatrix (L. C.), Coq, crocodile.
Famille du Valais.

Coët (C.), Bois.

Coât Le coât, le bois, coâtenfau, bois de hêtre, Coët-Losquet, bois brûlé.

Coëffed (C.), Coiffé.

Cohan (C.), Nuit, hibou, d'où peut-être vient la dé-
Coan. nomination de chouans.

Combe (L. C.), Vallée, grotte.
Familles Combe, la Combe, des Combes.

Coroller (C.), Danseur.
Famille de Hennebont.

Condé (L. C.), Confluent.
Le prince Condé, ville de Condé.
Condaté, (confluent) Rennes.
Coblentz, confluent.

Coquel (C.), Coq.

Corbin (L. C.), Corbeau.
Famille Corbin, Corbinière, Corbinays.

Cornec (C.), Le diable.

Coué (L. C.), Caudataire, qui porte la queue.
Famille Bretonne.

Coulomb (L. C.), Pigeon, colombe.

Couloumb *idem.*

Courcelle (L. C.), Petite cour.

Courné (L. C.), Cor de berger.

Coz (C.), Le vieux, l'ancien.

Crassoux (C.), Souillon, sale.
Nom de deux conventionels.

Croy (L. C.), Craye.
Prince de Croy.

D

Dariole (L. C.), Gâteau.

Damville (L. C.), La maison ou la ville de la Vallée.
Le maréchal Damville.
Le célèbre géographe Damville.

Davaux (L. C.), En bas.
Chef de division à la grande chancellerie de la légion d'honneur.
Le comte Davaux.

Dean (C. — L. C.), Doyen.
Famille de Quimper

Delpech (L. C.), Du trou, du puits, de la coline.
Ancien Comm. Francais à St.-Domingue.

DesBoüillons (C.), Des grottes.

De la Houze (C.), De la botte.
Le baron de la Houze; s'il est d'origine anglaise, c'est *de la maison*.

De Trémeur (L. C.), Du tremblement.

De Thou (L. C.), Du trou, du fossé.
L'historien de Thou, l'infortuné de Thou.

Dogan (C.), Cocu.

Doüet (C. — L. C.), Ruisseau, égoût, canal.
Famille des Doüettes, des Ruisseaux ou maison du Ruisseau.
N. D. du Douët, c'est-à-dire Notre-Dame du Ruisseau, la fée de la fontaine, la nymphe de la source.

Douvre (C. — G.), Eau.
Dover en Anglais, Douvres en Français.

Droüin (C.), Chaudronnier.

Du Coüadic (C.), Du petit bois.

Du Coëdic, Illustre marin Breton.

Du Cozker (C.), De la vieille ville.

Du Dourdu (C.), De l'eau noire.
Du Gaspern (C.), De la haie d'épines.
Du Guïnis (C.), Du bled sarrazin.
Du Guïni (C,), De la vigne.
Du Hammel (C.), Du hameau.
Du Roch (C.), Du roc, du rocher.
Du Tailha (L. C.), Du tailleur.
Du Taya (L. C.), De la mare.
Du Tillet (L. C.), Du billet, de la claquette de bois.
Bienfaiteur de la bibliothèque impériale.

E

Echard (L. C.), Avare.
Estival (L. C.), Bottes, bottines, guêtres, brodequins.
Estrac (L. C.), Chemin.
Ex-conventionneel.
Essart (L. C.), Broussailles.
Des Essarts célèbre médecin, membre de l'institut de France.
Estrées, Les coins d'une maison,
Estréas (L. C.), Les êtres, les passages,
Estries, Les chemins,
Estrées, Gabrielle d'Estrées.

F

Fain (L. C.), Foin, hêtre.
Libraire de Paris.
Fare (L. C.), Filet à pêcher.
Le marquis de la Fare.
Fauchet (L. C.), Faucille, croc, faulx de guerre.
Feu l'abbé Fauchet.
Le préfet de la Gironde.
Fay (L. C.), Hêtre.
Dufay, ex-conventionel.

Ferette (L. C.), Epée.
Famille de Souabe.
Ferou (L. C.), Fer à lacer.
Fressinetto (L. C.), Pimprenelle.
Le général Fressinet.
Fryant (C.), Frais, friand.
Le général Fryant.

G

Gaff (L. C.), Croc : le gaff, le croc.
Gaillard (C.), Dispos, de nature gaie,
Gailhard *idem.*
Gal (L. C.), Bois, forêt, coq, Gaulois.
De là, peut-être, noix de Galle et aussi la Celtique nommée Gaule, comme couverte de forêts.
Famille *Le Gall.*
Galet (L. C.), Jeune coq.
Galiné (L. C.), Galois, Galais, du pays de Galles, Gaulois.
Galvez (C.), Charpentier.
Kalvez Illustre famille espagnole.
Gamache (L. C.), De *Ga gué-mache*, amas de foin.
Famille française.
Garan (C.), Grüe.
Garan de Coulon, sénateur.
Gardin (C.), Jardin.
Garel (L. C.), Bigaré.
En haute Bretagne on dit vache *gare*, bœuf *garel*, pour tachetés.
Garriguede (L. C.), Broussailles, terres.
Gast (L. C.), Seigneur, dégât, gâté, terre inculte.
Famille du Gast, du Guast, le Gast.
Gat (L. C.), Jeune garçon.
Ce mot se dit à Rennes, à Alençon, à Tours.

Gatine (C.), Terre vague et inculte, lande.
Mrs. de Gatine, des Gatines.
Gau (L. C.), Coq, plaisir.
La Gau, ancien agent diplomatique.
Gaudin (L. C.), De Gaudine, forêt, bois.
Famille Gaudin, la Gaudinays.
Gauthier.
Wautier (L. C.), Forêt.
Walter. *v. verbo, Gal.*
Gaultier.
Gazan (L. C.), Gain, profit.
Le brave commandant de la citadelle d'Ancône, tué pendant le siége, an 7.
Goadecq (C.), Ensanglanté.
Goadet, Préterit du v. Goada, ensanglanté.
Illustre député de la Gironde.
Goustel (C.), Gâteau.
Gatel.
Gatel, Le libraire Gatel.
Goasteller.
Goastellier (C.), Faiseur de gâteaux.
Gatelier.
Gobin (L. C.), Petit bossu.
Notaire à Paris.
Gouly (C.), Blessure, ulcère, fistule.
Ex-conventionnel.
Goupil (C.), Petit renard.
Goupilleau Deux législateurs de ce nom.
Gonelle (L. C.), Jupon.
Goret (L. C.), Cochon.
Goy (L. C.), Dieu.
Grenon (L. C.), Moustache.
Groing (L. C.), Museau de cochon, cap, promontoire.
Grou (L. C.), La main pleine d'or, rouleau d'or.
M. Grou, fameux négociant de Nantes.
Goüez (C.), Sauvage, farouche.

Famille bretonne.

Gouin (C.), Fourreau d'épée, d'où *Gouine*, pour femme
Gouhin. débauchée.
Guenau (C.), Bouche.
Güenan (C.), Miel.
Guengolo (C.), Paille blanche.
Guenoch (L. C.), Sorcier.
Guerle (L. C.), Louche.
Don Guerle, chartreux.
Guezen (C.), Arbre.
Législateur constituant.
Guézennec (C.), Lieu couvert d'arbres.
Famille Bretonne.
Guich (L. C.), Bourg.
Guiche (L. C. — C.), Lance de l'écu, ville et bourg.
Le duc de Guiche.
Guilherm (C. et A.), Guillaume.
Wilherm.
Guilhermed.
William.
Williaumy.
Yaumy, Miss Williams, célèbre par ses ouvrages et son amabilité.
Güis (C.), Manière d'agir.
Güis, famille chère aux Lettres.
Guiscard (C.), Bien vêtu.
Güise (C.), Ville de ce nom.
Duc de Güise.

H

Harcourt (L. C.), Qui a des Haras, escarmoucheur à la guerre.
Le duc d'Harcourt.
Haring (C.), Hareng.
Harink, *idem.*

Hay (L. C.), Ane.
Famille bretonne.
Henel (L. C.), Pieu, bûche, pique.
Hilliers (L. C.), Les flancs.
Le général Baraguay d'Hilliers.
Hoël (L. C.), Bèche,
Hoël le bon, roi de Galles, au dixième siècle.
Hoël roi de Bretagne,
Hüard (C.), Fort à crier.
Huart de la Bourbansaye, mort doyen du parlement de Bretagne.
Huchet (C.), Appelé à cris, à toute voix.
Huchet de la Bédoyere, famille bretonne, dont un Huchet célèbre par ses malheur et son éloquence.
Hüe (L. C.), Oye, cri,
Hüe de Miromesnil, garde des sceaux.
Huet (L. C.), Chapeau, sot, nigaud,
Huet évêque d'Avranches.
Hugues (L. C.), Manteau.
Hutin (L. C.), Clameur, huée, noise, mutin.
Louis Hutin, roi de France.

J

Jardin (C.), Jardin.
Jobelin (C.), Béguin.
Jolif (C.), Bûche.
Joly (C.), Jeune.
Jolivet (C.), Joli.
Joüenne (L. C.) Jeune.
Jouenes, *idem*.
Jouënne, Ex-législateur.
Judicaël (C.), Barreau, juridiction de Judic.
Nom d'un roi d'Armorique.

Juguet (L. C.), Jouet.
Famille bretonne.

K

Nota. Le K barré, en Bretagne, est l'abréviation de *ker*. Il ne faut pas confondre *ker* avec *caër* beau.

Karadec (C.), Ami.
Caradec, *idem.*
Caradeuc, *idem.*
M. Caradeuc de la Chalotais, mort procureur général au parlement de Bretagne.

Kat (L. C.), Chat.
Kate, *idem.*
Le cat Le chat.
Kanéfleck (C.), Maison du tremble.
Kcaradec (C.), Maison d'ami,
Famille bretonne.
Kelio (C.), Manoir du lièvre.
Famille bretonne.
Kgolo (C.), Ville de la Paille.
Kgroas (C.), Maison de la croix ou des graviers ou du client.
Kguezec (C.), Ville des cavales ou du haras.
Khoüar (C.), Maison des sœurs.
Klaguen (C.), Manoir du cloaque, du marais, de la lagune.
Les lagunes de Venise.
Ksauson (C.), Village ou manoir des Anglais. En Bas-Breton anglais, c'est *Sauzon*.
Kilio (C.), Manoir du lierre.
Maison du lierre.

L

La Boulaye (C.), Bois de Bouleaux.
La Celle (C.), La cellule, la petite maison.

La Celle, famille de Bretagne.
Maison-celle, petite maison.

La Forêt, (C.). La Forêt, agent diplomatique.
Forestier, le Forestier.

Landon (C.), Bâton.
Peintre distingué.

Lavoisier (L. C.), Le fin, le spirituel, d'avoisie, finesse, esprit.
Fermier-général, fameux Chimiste.

Le Tud (C.), L'homme.
M. de la Tude, célèbre par son échelle de corde qui lui procura son évasion du donjon de Vincennes.

Le Bihan (C.), Le Petit.

Le Bozed (C.), Le Bossu.

Le Boutailher (C.), L'échanson, le bouteiller.

Le Boutillier (C.). *idem.*

Le Bouteiller (C.), Plusieurs familles bretonnes de ce nom.

Le Bras (C.), Le grand.

Le Dall (C.), L'aveugle.

Le Déan (C.), Le doyen.

Le Doaren (C.), Le petit fils, le souterrain.

Le Dru (C.), L'épais, le fort.

Le Gail, (C.), Le guy.

Le Gall (C.), Le Gaulois.

Le Goareé (C.), L'arc.

Le Goaz (C.) Le clien

Le Meur (C.), Le chemin.
Mimeur, moitié chemin.

Le Minichy (C.), Le monastère, l'asile, le refuge, le recours.

Le Minihy, *idem.*

Léonard (C.), Cœur de lion.

Lesguern (C.), Lieu planté d'arbres.

Lescout (C.), Près du bois.

Lescoët.

Le Vailhant.

Le Vaillant (C.), Le brave.
Le Vaillant.
Vaillant.
Le Vavasseur (C.), L'arrière-vassal.

M

Madec (C.), Bon par nature.
Kermadec, manoir des bons, du bienfait.
Machau (C.), Meule de foin,
Machault, contrôleur-général.
Madier (L. C.), Cloison en charpente.
Maesmer (L. C.), Blâmer, désapprouver, mésestimer.
L'auteur du mesmerisme.
Magnan (L. C.), Taillandier.
Magnen.
Maignen, M. Croze-Magnan, littérateur.
Maignet (L. C.), Cadet, puîné.
Mailhe (L. C.), Pièce de monnaie, clous de la cotte-
Maille. d'armes, arme offensive.
Vinaigre de Mailhe.
Maillé (L. C.), Armé d'un maillet.
Mailly,
Maillet. Les familles Maillé et Mailly ont des Maillets dans leurs Armoiries.
Mainbourg (L. C.), Tuteur.
Le père Mainbourg, historien.
Maisoncelle (L. C.), La petite maison.
Manado (L. C.), Abondance, troupe, bande.
Manoir (C.), Manoir. De *Manor*, celtique.
Du Manoir (C.).
Mayran (L. C.), Bois de charpente.
L'académicien de Mayran.
Mejan (L. C.), Milieu, moyen, mitoyen.
Membro (C.), Pierre du pays (moenbrò).

Montagnard, né dans les rochers, l'enchanteur Membro.

Menage (L. C.), Ferme.
Le savant Ménage.

Menager (L. C.), Fermier, métayer.

Ménié (L. C.), Souche-mère du Châtaignier.

Mesnier (L. C.), Habitation, manoir.
Ce mot d'or. celtique, de *Manor*.

Menier (L. C.).

Mesnière (L. C.).

Meniere (L. C.).

Mesnil (L. C.).

Menil.

Més (L. C.), Metz, nourriture, moisson.

Mez (L. C.).

Mestivier (L. C.), Moissonneur.

Metivier (L. C.).

Mestrie (L. C.), Science, savoir.

Métrie (L. C.), Le matérialiste La Métrie.

Meurron (L. C.), Mûre de ronces.
Consul de France à Ancône.

Mignon (L. C.), Favori, confident.

Milin (C.), Moulin.
L'Archéologue Millin.

Miller (C.), Moulin.
Charmante Danseuse de l'Opéra.

Mion (L. C.), Le plus petit, jeune adolescent; encore d'usage en Bretagne.

Molard (L. C.), Hauteur, éminence.
M. du Molard, ex-législateur.

Moliner (L. C.), Meûnier.

Molinier (L. C.).

Molinari (L. C.).

Mont-joye (L. C.), Coline, élévation, montagne, parce que sans doute sur les éminences on élevait la statue de Jupiter.
M. Monjoye, rédact. d'un journal pen-

dant la révolution.

Moraër (C.), Marin, homme de mer, riverain des côtes maritimes ; *d'ar mor* la mer ; le pays des Morins, voisin de la mer, etc.

Moreau (C.).

Morard (C.), Le vice-amiral Morard de Galles.

Morin (C.).

Morland (C.), Le général Moreau.

Morgan (C.), Fier, arrogant, orgueilleux.

Mouëtte (L. C.), Poule d'eau, mouillé.
Très-célèbre sculpteur de ce nom.

Mulot (L. C.), Mulot, petit rat.
Feu M. l'abbé Mulot.

N

Nadoz (C.), Aiguille.

Norois (L. C.), Homme du Nord.

O

Oliphant (L. C.) Éléphant.
Famille de ce nom, à Charlestown, Caroline du Sud.

Ormel (L. C.), Ormeau.
Familles Delormel, Desormeaux, Desormau.

P

Paillard (C.), Paillard.

Pailhard (C.).

Paroletti (L. C.), Douce parole à voix basse.
M. Paroletti, membre de l'Ac. celt.

Parolettos (L. C.).

Pasquier (L. C.), Pâture.

Le savant Pasquier

Pan (*du*) (L. C.), Sûreté, gage, nantissement.
Mallet du Pan, écrivain de Genève, qui s'est distingué dans la révolution de France.

Pean (C.), Commencement, tête, principe, cause, sommet, queue, l'*alpha*, l'*omega*.

Pen (C.).

Penn (C.), William Pen, fondateur de la Pensylvanie.

Penanru (C.), Bout de la rue ou du ruisseau.
Poète bas-Breton, spirituel.

Penarum (C.).

Penléch (C.), Tête de lieu, chef-lieu.

Penilis (C), Grande église, église supérieure, première église.

Pepin (L. C.) Jardinier de pépinières.
Pepin, Roi de France.
Pepin, famille Bretonne.

Pérée (L. C.), Poids, mesure de froment.
Le contr'amiral Pérée.

Peyre (L. C.), Vagabond, errant.

Peyron (L. C.), Chaudron.

Piennes (L. C.), Bouts de laine ou de fil attachés aux liéges des filets à pêcher.

Pignatello (L. C), Petit peigne, flegme, humeurs.
Famille Pignatelli en Italie et en Espag.

Pinot (L. C.), Espèce de raisin.
M. Duclos-Pinot, écrivain célèbre, moraliste profond, écrivain judicieux, observateur habile, né à Dinan en Bretagne; le chanoine Pinot, célèbre prédicateur à Rennes.

Plassix (*du*) (C.), Haie de branches entrelacées, terre entourée, maison parquée, plessée.

Plasses (C.).

Plessix (C.).
Plesle (*la*) (C.).
Pol (L. C.), Port.
Poul (C.).
Ponceau (L. C.), Petit pont.
Poncel (L. C.).
Ponsel (L. C.).
Poncelet (L. C.).
Poncelin (L. C.).
Ponceau (L. C.).
Ponsin (C.), Poulet.
Poquet (L. C.), Petit cheval, bidet.
Potin (C.), Pied.
Pourpry (L. C.), Jardin d'une maison de campagne, qui par certaines coutumes, appartenait à l'aîné.
Poulprix (L. C.), *idem.*
Porpriis (L. C.), *idem.*
Pourpris (L. C.), *idem.*
Precour (L. C.), Arbitre, médiateur.
Poëstel (L. C.), Maître.
Postel (L. C).
Puech (*del*) (L. C.), Puits.
Puch (*du*) (L. C.).

Q

Quesne (L. C.), Vase.
Du Quesne, illustre marin.
Queux (L. C.), Cuisinier.
Quinaud (L. C.), Sot, camus.
Le poète Quinaut.

R

Ramon (L. C.), Balai.
M. Ramon, le De Sausures des Pyrénées.

Rastell, (L. C.), Râteau, crèche.
Rastel (L. C.).
René (L. C.), Du verbe renaître, *Renascere*.
Riau, *Riu*, *Ruit*, *Ru*, *Rion*, (L. C.), Ruisseau.
Rith, *Rieu*, *Rieux*, *Rixel*, *Rixiel*, *Riou*,
Maison bretonne, de Rieux.
M. Riou, préfet.

Beaucoup de noms terminés en *Ru*, *Riau*, *Rion*, *Rith*, *Rieu*, *Rixel*, *Risel* et *Riou*.

Ribas, (L. C.), Rivage, rive.
Rivas (L. C.).
Famille Valaisanne.
Ribaud (C.), Concubinaire, ribaud.
Riolet (L. C.), Marqué de plusieurs couleurs.
Famille Bretonne.
Roberie (L. C.), Vol, larcin; en anglais *Robbery*.
Roc, *Roch*, (C.), Roc.
Rocherie (C.),
Roche (C.).
Rocher (C.).
Familles Du Roc, le Roc, Roch, de la Rocherie, du Rocher, Roquepine (cime du Rocher), Rochefoucaud, Rochechouard, etc.
Rochan (C.), Rocher pénible, à pic.
Rohan (C.).
Maison de Rohan.
Duché de Rohan.
Romier (L. C.), Pélerin qui a été à Rome ou qui y va.
Romiau.
Romieu (L. C.).
L'infortuné adjudant général Romieu.
Roncerez (C.), Pays de chevaux, cavalerie.
Roncerays (C.).
Ronceraye (C.).
Ronceray (C.).

Roserays (L. C.), Bosquet de roses.
Rosais ((L. C.).
Royerie (L. C.), Justice foncière.
Roierie (L. C.).
Royeriere) L. C.).
Le marquis de la Royerie, Breton.
Royou (C.), Les chemins.
M. Royou, auteur d'une bonne histoire du Bas-Empire, estimable littérateur.
Roys (*des*) (L. C.), Filet, trébuchet.
Rusca (L. C.), Tanné, corroyé.
Le général Rusca.
Rydde (L. C.), Course à cheval.
Aller à cheval (en Anglais) *to ride.*

S

Salle (L. C.), Maison d'un noble en Basse-Navarre.
En France, c'est manoir, châtel, château.
Familles des Salles, la Salle.
Le général la Salle.
Sané (L. C.), Sain, guéri, du latin *Sanus.*
M. Sané, célèbre Ingénieur-constructeur de la Marine.
Saus (C.), Anglais.
Sauz (C.).
Le *Sauz*, l'Anglais.
Frappe Sauz, frappe Anglais.
Kersauzou, ville des Anglais.
Schuyn (C.), Echevin, tuteur, gardien.
Ce mot Celtique apprend que les Echevins étaient les gardiens, les tuteurs de la Cité.
Solier (C.), Soulier.
Solyer (C.), Galetas.
Secretan (L. C.), Sacristain.

Secretan.
Famille du Pays de Vaud.
Segur (L. C.), Certain.
Un poète et un historien de ce nom.
Le maréchal de Ségur.
Sergeant (L. C.), Sergent, sergent-d'armes, sergent de fief, prisonnier de guerre.
Sergent (L. C.).
Seven (C.), Galant.
Famille bretonne.
Suire (L. C.), Poursuivant.
Le général le Suire.
Swan (C.), Cygne.
Famille de New-Yorck.

T.

Tacon (C.), *Taquin* (L. C.), jeu de mail, pièce mise au soulier.
Tacqom.
Tanguy (C.), Guy de chêne.
Tanneguy (C.).
Tannequi du Châtel.
Tanhouarn (C.), Fer chaud.
Target (L. C.), Petit bouclier, de *Targe* Bouclier.
M. Target, célèbre jurisc., de l'Ac. fr.
Tatin (C. L.), Lâche et sot.
Thirion (C.), Laboureur.
Tirion.
L'un des vainqueurs de la Bastille.
Nom d'un législateur.
Thoron (L. C.), Colline, hauteur, éminence.
Touffet (C.), Etouffé, bouché.
Tréhu (L. C.), Impôt, taxe, corvée.
Tremen (C.), Couler.
Tremeur (L. C.), Tremblement.

Trenjoliff (C.), Bûche.
Tronjoly.
Treuttell (C), Tréteau.
Treusteüil.
M. Treuttel, libraire à Paris.
Trial (L. C.), Epreuve, preuve par témoins.
M. et Madame Trial, de l'Opéra comique.
Le mot *Trial*, conservé par les Anglais.
Typhaine (L. C.), Epiphane.
Tiphaine.

V.

Valado (L. C.), Vallée.
Madame Valade, imprimeur à Paris.
Vallois (L. C.), Instrument de pêche.
Valois.
Les Valois.
Varenne (C), Terre stérile, lande, pays de chasse,
Varennes. Terrier de lapins.
Garenne.
Varin (C.), *comme Varenne.*
Warrin (C), Peut-être de *Warrior*, guerrier, et du
Warring. participe *warring*, guerroyant.
Warlouque (L. C.), Louche.
Warlock. Fameux inoculateur.
Vas (L. C.), Vase, chapelle, temple, église, cloître.
Was.
Vaucel (L. C.), Vallon.
Vavasseur (L. C.), Seigneur inférieur.
Famille bretonne.
Vayer (L. C.), Vicomte.
Famille bretonne.
Vayer (*le*),
Ventadour (C.), Maison isolée près de l'eau.
Venta en espagnol, maison isolée.

Venturi (L. C.), Aventure, victoire.
Famille toscane.

Vergier (L. C.), De *Verg* celtique, maire.
Verger, Magistrat.
De *Verg*, huissier à verge, bedeau, 1400.
De *Verger*, champ d'arbres fruitiers.

Vergobrét, magistrat gaulois dont parle Cæsar, magistrat de la ville.

Verg chef, *Berg* de la cité : ou Bret latinisé pour *Breyz*, des Celtes.

Breyzonnec, langue des Celtes.

Vial (L. C.), Vieux, caduc.
Vials.

Vignole (L. C.), Vignoble.
L'architecte Vignole.

Viot (L. C.), Envie.
Madame Viot, poète français.
M. Viotti, célèbre violon.

Voisier (L. C.), Parler.

Voidel (L. C.), Vide, qui vide.
Woidel.
M. Voidel, de l'Assemblée constituante.

Volant (L. C.), Gros et court bâton.

Y

Yauette (L. C.), Petit ruisseau.

Yrois (L. C.), Irandais.
M. Des Yrois.

Petit Vocabulaire des noms propres Saxons et Teutons tirés d'un poket-book *anglais.*

T. — *indique que le mot est* Teuton.
S. — — — Saxon.

A

Albert, T. toujours prêt.
Alfred, S. haute paix.
Alix, S. noblesse.
Alice, S. *idem.*
Alicia, S. *idem.*
Adélaïde, S. *idem.*
Arnold, S. fidelle à son honneur.
Arnould. S. *idem.*
Arnaud, S. *idem.*
Artus, S. homme fort.
Arthur, S. *Idem.*

B

Baldwin, S. brave conquérant.
Derrick, S. peuple.
Doric, S. *idem.*
Théric, S. *idem.*
Dunstan, S.
Donstan, Colline pierreuse.

E

Edmond, S. paix heureuse.
Edmund, S. *idem.*
Edward, S. nature heureuse.
Edouard, S. *idem.*
Edwin, S. heureux conquérant.
Eduin, S. *idem.*

Edouin S. *idem.*
Egbert, S. toujours florissant.
Eldred, S. *idem.*
Edith, S. inondation de prospérité.
Edithe, S. *idem.*
Ethelbald, S. généreux et brave.
Ethelbert, S. très-éclatant.
Ethelstan et *Adelstan*, S. pierre précieuse.
Eleanor, S. très fertile.
Eléonor, S. *idem.*
Ethelwolf, S. secours illustre.
Elhelwolf, S. *idem.*
Etelufe, S. *idem.*
Elhelred, S. illustre au conseil,
Everard, S. toujours très-honoré.
Evrard, S. *idem.*
Francez, S. franche.
Gilbert, S. laboureur.
Godard. S. bon naturel.
Guinfred, S. procurer la paix.
Genifred, S. *idem.*
Wrinefred, S. *idem.*
Herbert, S. gloire d'une armée.
Hubert, S. belle couleur.
Lambert, S. bel agneau.
Léonard, S. nature de lion.
Léopold, S. prise du peuple.
Philibert, S. fort éclatant.
Raymond, T, bouche chaste.
Richard, S. cœur généreux.
Robert, S. conseil célèbre.
Roger, S. désireux de repos.
Théodoric, S. peuple riche.

MANGOURIT

ALPHABET CELTIBÉRIEN. — *Suite.*

La ville de Lumbier était située, selon le père Moret, sur une éminence entre deux ruisseaux, qui se réunissant au pied de la ville, la renfermaient au milieu. *Il-im-belz* signifie en basque, *peuple situé sur une éminence obscure;* et en effet, de continuels brouillards couvrent et obscurcissent fréquemment la ville; mais de plus, dans les tems anciens, on l'appelait *belza*, la ville noire et obscure.

Cette ville, comme l'indiquent quelques-unes de ses médailles en deux langues, sur lesquelles on voit, du côté du type, en lettres romaines, outre son nom, tantôt celui de la ville de *Ursona*, *Ursone* ou *Urso*, aujourd'hui *Osuna;* tantôt celui d'*Asido*, où *Jevez de la Frontera* entretint une alliance et une étroite amitié avec ces deux villes de la Bétique. Cette alliance peut provenir de ce que ces deux villes étaient originaires ou colonies d'*Ilimbelz.*

N.° 19. *Tête à droite, diadémée; devant le caractère* 89, *c'est-à-dire*, IL, *lettres initiales du nom de la ville; au revers, un taureau; au haut, la lune dans son croissant; dans l'exergue*, ILIMBeLZA, *en caractères celtibériens.*

N.° 20. *Tête comme celle des médailles précédentes; au revers, un porc; au-dessus, une*

étoile dans les nues; dans les autres, la lettre I, *initiale d'Ilimbelz; au-dessous, pour exergue*, ILIMBeLZA, *en caractères celtibériens.*

Ces deux médailles nous offrent, avec la précédente, les différentes manières dont nos ancêtres écrivaient *Ilimbelz.* Quant au symbole du porc qui est sur celle-ci, beaucoup de villes anciennes de l'Hispanie le gravèrent sur leurs monnaies, et même le portaient figuré dans leurs enseignes militaires, comme on le voit sur une médaille de l'Hispanie, en lettres celtibériennes, pl. 58, N.° 5 de Florez, de laquelle je parlerai au N.° 42. Elle prouve que c'était la coutume des Hispaniens ainsi que des Romains, selon Pline, lib. X, cap. 4, de porter le sanglier, le loup, le cheval, sur les enseignes de la république.

N.° 21. *Cavalier casqué, tenant un javelot et une rondache, courant; au dessous*, ILIGOR *ou* ILIGORA, *en caractères celtibériens; au revers, deux épis.*

Nous ignorons la situation d'*Iligora;* mais l'étymologie de ce nom, qui signifie *peuple situé sur un haut*, pourra aider un jour à la retrouver, ou à la confirmer si on la retrouve.

N.° 22. *Tête virile à droite dans une couronne de laurier; au revers, deux poissons entre lesquels est l'inscription* ILIGORA, *en caractères celtibériens, en suppléant l'i initial d'après la ligature de l'L.*

Florez donne une autre médaille de la même ville, parmi les incertaines, pag. 58, N.° 2, en caractères qui inclinent déjà vers ceux des Romains; le type représente une tête bien gravée; le revers, un bœuf agenouillé devant un autel.

D'après le peu de connaissance que les auteurs romains avaient des caractères celtibériens, je suis fondé à croire que la ville d'*Iligora* est la même que celle appelée *Ilipora* dans l'itinéraire d'Antonin, laquelle est aujourd'hui la petite ville de Montoro dans le diocèse de Cordoue. Il est certain que les Romains ont défiguré entièrement dans leurs écrits les noms des villes de l'Hispanie, comme on le voit dans ceux de Castulo, de Clunia, d'Obulco, d'Ilerda et de beaucoup d'autres(*). Il ne doit donc pas paraître extraordinaire que le nom de cette ville soit un de ceux qui ont souffert de l'altération. Ce qui me fait pencher encore pour cette opinion, c'est que *Montoro* est sur une éminence près du Guadalquivir : ce qui convient aux poissons de cette médaille et à l'étymologie d'*Iligora*, peuple situé sur une éminence. La cause de cette altération vient de ce que les Romains ont pris le caractère 21, qui est le G celtibérien, pour un P; et aussi de ce que d'*Iligora* ils ont fait *Ilipora* ou *Epora*, qui est le nom sous lequel cette ville est connue dans leurs écrits.

(*) Pline, lib. 3, cap. 1, *ex his digna memoratu aut latiali sermone dictu facilia.* Mela, lib. 3, cap. 1 et 3. Strabon, lib. 3. Martial, lib. 4, ep. 55, etc.

N.° 23. *Tête nue à droite; derrière*, IM *en caractères celtibériens; au revers, cavalier courant avec la lance; au bas, aussi en caractères celtibériens*, IVRZuM.

Les deux premiers caractères de l'inscription du revers ayant également la valeur de I ou U dans l'alphabet celtibérien, on ne sait si on doit lire *iirzum* ou *iurzum*. Des deux manières, les deux noms sont basques; le premier signifie peuple situé dans une vallée ou dans un fond abondant en joncs; le second, peuple situé dans une vallée abondante en jonc et en eau.

L'I et l'M du type sont l'initiale et la finale du nom de cette ville, aujourd'hui inconnue.

N.° 24. *Tête nue à droite; derrière* Λ, *c'est-à-dire* LE; *au revers, un cavalier courant avec une palme à la main; au-dessous*, LEZE *en cinq caractères celtibériens comme ici, ou en trois, savoir, le* 75.°, *le* 38.° *rétrograde ou retourné, et le dernier des cinq caractères précédens.*

Tout Basque sait que *lece*, ou avec la caractéristique de l'appellatif *lecea*, signifie grande profondeur, abyme, enfer. Il y a encore aujourd'hui dans la Navarre des noms de lieux semblables, *leiza*, *lezaeta*.

L'L du type est l'initiale unie par la ligature à la voyelle E qui suit l'L dans le nom de *lezea*; c'est la même lettre que la première de la seconde inscription.

CHAP. XXV. *Médailles d'Obulco, ville des Turdules.*

Obulco est une des villes les plus mémorables de l'Hispanie par la multitude de types différens qui se voyent sur ses médailles, dont les plus anciennes ont été le nœud gordien jusqu'ici de tous les antiquaires. Tous on fait, à leur sujet, une multitude de conjectures en l'air qui, loin de rien éclaircir, ont confondu leur intelligence.

Je vais expliquer toutes les médailles primitives de cette ville, qui sont parvenues entières à ma connaissance. Cette ville est aujourd'hui le bourg de *Porcuna*, appartenant à l'ordre de Calatrava, dans l'évêché de Jaen en Andalousie, entre Cordoue à l'occident et Jaen à l'orient. Les médailles et les inscriptions qu'on y a trouvées, ainsi que les témoignages des anciens géographes le prouvent. Strabon, liv. 3, dit: qu'elle était éloignée de Cordoue de 300 stades, qui reviennent à 9 lieues; et Pline, lib. 3, cap. 1, qu'elle était éloignée du Guadalquivir de 14,000 pas (2 lieues), lesquelles distances conviennent parfaitement avec la situation actuelle de *Porcuna*.

On a cru jusqu'ici que le nom de cette ville était *Obulco*, tandis que celui que lui donnaient les Hispaniens était *Neila*, nom très-convenable à sa situation, et par excellence *Uzurgo*. Les Romains, qui ne surent pas faire cette distinction, prirent l'adjectif *uzurgo* pour le substantif *neila*, et en le

défigurant d'après le génie de leur langue, ils en firent *Oburco*, ensuite *Obulco*. Les médailles que je vais expliquer mettront, cette vérité dans toute son évidence.

N.° 25. *Tête nue avec un collier dans une couronne de laurier, à droite; au bas, le croissant de la lune; devant, de haut en bas,* OBULCO; *au revers, un bel épi de blé horizontal entre une charrue et un joug passés aussi transversalement; au-dessous est écrit* NEILA *de droite à gauche, en caractères celtibériens.*

Le nom de *ne-ila* ou de *ne-ilia* qui est le même, comme nous le verrons dans une autre médaille, signifie en basque, lieu situé sur une pente ou sur une montée. Cette étymologie convient très-bien avec la situation de Porcuna, et avec celle de *Neila* qui est sur la Sierra (chaîne de montagnes) de Cameros.

N.° 26. *Tête nue avec un collier à deux ran de perles, à droite; devant,* obulco; *au revei entre deux lignes horizontales, une charr au dessus, deux épis; au-dessous, est é en caractères celtibériens* NEILA, *et dans qu ques autres* NEILAN, *avec les caractères* 73, 64, 33 et 88 *qui ne diffèrent des prem que par le premier et le quatrième.*

La seconde inscription *neilan*, par l'addit

la finale *n*, signifie *en neila*, c'est-à-dire monnaie frappée dans la ville de *Neila* (*).

N.° 27. *Méme type que celui du* N.° 25; *téte nue avec collier, à droite; devant*, obulco; *dessous, au revers, une charrue et un épi; au-dessous, entre trois lignes horizontales, cette inscription en caracteres celtibériens sur deux lignes:*

MuNIZELAIAN
uZURGONEiLa

toujours en lisant de droite à gauche.

Cette médaille montre le grand usage que les Turdetains fesaient des ligatures, ce qui a fait croire à beaucoup d'antiquaires, que l'alphabet de la Bétique était absolument distinct de celui qui était usité dans la Celtibérie. L'inscription, malgré les difficultés qu'elle présente à la première vue, est très-claire. La première lettre est M, la seconde est N avec la ligature ou la note de la voyelle; mais comme la voyelle *i* suit cette consonne, la ligature nous avertit alors quelle est la voyelle qu'il faut suppléer après l'M. Cette règle,

(*) *Note du Traducteur.* En effet, l'addition de cette finale a le sens que lui donne M. de Erro. En voici des exemples : *barrena* profond, le dedans; *barrenean*, en dedans; *aitèrena*, celui du père; *aiterenean*, dans celui du père; *aitena*, celui des pères; *aitenean*, dans celui des pères; *erroma*, Rome; *erromean*, dans Rome.

sujette à quelques exceptions dans quelques circonstances, n'en souffre pas dans le cas présent, où la voyelle suppléée à la place forme un mot basque, sans laisser aucun doute. Mais, dira quelqu'un, pourquoi faut-il suppléer précisément la voyelle *u*, et non pas une des quatre autres? A cela je réponds, que c'est parce qu'on ne peut former aucun sens avec les autres.

Le quatrième caractère est le Z avec ligature, le cinquième l'L, le sixième l'A avec ligature, le septième l'N, également avec ligature, avec lesquels caractères je forme le mot *zelaian*, sans qu'il y ait d'arbitraire pour une autre interprétation, ayant suppléé les voyelles que les caractères indiquent par leurs ligatures. Quelqu'un pourrait lire, par exemple, *zuloan* au lieu de *zelaian*, en suppléant l'*u* en place de l'*e* que je mets avec le *z*, et l'*o* en place de l'*i* que j'ajoute à l'*a* à cause de sa ligature; mais il résulterait de cette manière de lire, que le dernier caractère N resterait sans le supplément que sa ligature indique, et que je supplée en ma leçon par la voyelle *a*, parce qu'on ne peut former de mot avec aucune autre voyelle. L'inscription *muni zelaian* veut dire en la plaine de la colline, ou plutôt dans la place de la colline. *Uzurgo neila* signifie peuple situé sur une pente ou une montée qui a un puits abondant en eau. A l'article de la médaille N.° 25, j'ai donné l'étymologie de *neila;* voici celle d'*uzurgo : uz-ur-go*, signifie de puits eau haute, c'est-à-dire puits plein d'eau.

Dans la petite ville de *Porcuna*, où j'ai fait voir qu'était placée la ville d'*Obulco*, subsiste, et on voit encore aujourd'hui, ce puits d'eau douce si renommé dans les médailles de cette ville, *à une portée de fusil de la ville, d'où sort toute l'eau nécessaire à la population, même dans les années de sécheresse* (*).

Cette médaille prouve que, même long-tems après la domination des Romains, la langue celtibérienne était la langue générale de la ville d'Obulco.

CHAP. XXVI. *Des autres médailles de la même ville d'Obulco.*

N.° 28. *Tête nue avec collier, à droite; devant*, obulco; *au revers, une charrue et un épi; entre l'un et l'autre cette inscription en caractères celtibériens sur deux lignes renfermées entre trois raies:*

GAINE GAINA-UZURBELZ
GOI AIZAN.

L'inscription, ainsi que les autres de la même ville, se réduit à célébrer son fameux puits. *Gaine gaina uzurbelz*, signifie puits plein d'eau noire jusqu'à la superficie, étant composée de *gaine gaina*, ce qui est le plus en haut, ou ce qui est le plus superficiel, et d'*uz-ur-belz* puits d'eau noire ou puits très-profond, parce que la profondeur fait

(*) Géographie moderne de Lacroix, traduite et augmentée par don Joseph y Frago, tom. 3, p. 294.

que les eaux paraissent noires. Dans l'inscription de la seconde ligne, *goiaizan* signifie dans le plus haut, et le tout ensemble ville ou peuple qui a dans le plus haut un puits très-profond qui montre ses eaux à la surface.

Sur une autre médaille de cette ville, l'inscription de la seconde ligne diffère un peu de celle ci-dessus. Au lieu de *goi-ai-zan*, il y a dans les caractères celtibériens 94, avec une seule jucle à droite, 56, A et 26, GAIN AIZNEAN qui, à la lettre, signifie dans le dernier de la hauteur, ou dans le plus haut. Cette différence provient de l'addition des ligatures qui se voient dans cette inscription, puisque le caractère 24, *ga* ou *gai*, etc., avec la ligature de l'*n* qui est au-dessus, caractères 25 ou 26 retournés, a le son de *gan*, *gain*, etc. Le même caractère qui est le dernier de l'inscription en lisant de droite à gauche, avec l'addition de la ligature (le caractère 94 avec une seule jucle à droite), qui exige le supplément de la consonne *n*, a le son de *nan* ou *nean*.

N.° 29. *La même tête que dans la précédente.* (*Tête nue avec collier, à droite; devant*, obulco); *au revers, entre la charrue et l'épi, cette inscription en caractères celtibériens sur deux lignes renfermée entre trois raies;*

URGONEILI
GOIBeLZBeLZZUMa.

au-dessous, d'un côté, le croissant de la lune, de l'autre X, *caractère de l'as.*

Cette inscription veut dire ville de Neila ou de *Neilia*, ou, ce qui est la même chose, peuple situé sur une montée qui a dans le haut un puits très-profond plein d'eau.

N.° 30. *Même type et même revers que la précédente; pour inscription*

IZBELZ

IZBeLZuMa,

en caractères celtibériens, qui signifie ville qui a un puits très-profond.

N.° 31. *Même type que dans les précédentes.* (*Tête nue avec collier, à droite, devant*, Obulco); *au revers, un épi transversal; au dessous, une charrue, et ensuite une inscription en caractères celtibériens sur deux lignes renfermées entre trois raies :*

GAN GaNeAN

IZBeZUM.

Cette médaille, la même que celle que Velasquez a publiée, pl. 19, N.° 2, avec quelque altération dans la ligne inférieure, nous offre des caractères nouveaux et différens de ceux que nous avons vus jusqu'ici. Cette différence consiste en ce que les ligatures qui sont liées avec les caractères dans les inscriptions antérieures, en sont séparées dans celle-ci; ainsi, l'N représenté par le caractère ⅄, est figuré dans cette médaille par celui N.° 87, et l'*n* avec voyelle que nous avons vu

jusqu'ici sous les formes 92 ou 93, nous la voyons dans cette inscription avec les ligatures de la forme 90; mais la valeur que j'assigne à ces nouveaux caractères dans cette médaille, ne peut être douteuse, puisqu'elle est prouvée par une autre médaille (N.° 28), dans laquelle on voit les mêmes caractères liés avec leurs ligatures dans la forme ordinaire. L'inscription signifie : peuple qui a dans le plus haut un puits très-profond.

La médaille de Florez, pl. 33, N.° 10, et celle de Velasquez, pl. 19, N.° 6, présentent quelque différence dans l'inscription de la seconde ligne (composée des caractères M, 93 et des deux derniers, excepté que la verticale descend plus bas), laquelle diffère pour les caractères, mais ne diffère pas pour le sens; car, mise en caractères vulgaires, elle se lit IZBeNUM ou *izbenuma* avec l'article, ce qui signifie la même chose que *izbezuma*, puits très-profond.

Dans la *Sierra de los Cameros*, partie des monts *Pelendon* de Numance, nous trouvons un peuple très-ancien appelé *neila*, et en même tems un lac (*Laguna*) appelé *Zumbelz*, le même que celui de Porcuna, plus connu cependant sous le nom de *puits noir*, lequel est dans un haut, à peu de distance de la population, et il y source de l'eau très-utile à tout le voisinage, qui sans elle souffrirait beaucoup tous étés.

Les deux noms de *Zumbelz* en basque, de *pozo negro* en castillan, indistinctement usités jusqu

ce jour, prouve que la langue castillane a succédé à la langue basque dans cette partie de la Celtibérie.

CHAP. XXVII. *Médailles de Sagonte.*

Les Grecs, sans doute d'après la ressemblance du nom de *Saguntum* avec celui de l'île de *Zacynthe*, se sont attribué la fondation de Sagonte, au rapport de Tite-Live, de Pline, de Strabon et d'Appien. La première médaille que je vais expliquer nous offre le vrai nom de cette ville qui est celui de *Zagunz*, qui corrompu ensuite est devenu *Saguntum*. Ce nom signifie en basque, ville située dans un haut où il y a beaucoup de rats; de *zagu*, *zaguba*, que nous prononçons aussi *chaguba*, rat; de *unza* ou *oncia*, site abondant, et de la note d'élévation *o*, littéralement, de rats abondante hauteur.

N.° 32. *Sur le type, une conque marine; au revers, un dauphin; au-dessous en caractères celtibériens,* ZaGUNZ.

CHAP. XXVIII. *Des autres Médailles de la même ville de Sagonte.*

N.° 33. *Coquille comme dans la précédente; au revers, un vaisseau; dessous, en caractères celtibériens,* eRZEERZEeR, *en lisant de droite à gauche.*

L'inscription *erce erce er*, ou *erce, erce, erri*,

veut dire ville située sur le bord bord, ou, ce qui est la même chose, sur le même bord de la mer.

N.° 34. *Tête casquée et ailée de Mercure; devant, cette inscription circulaire en caractères celtibériens,* IaVN ZORLEMa....; *au revers, un vaisseau; devant, caducée; au-dessous, dans les mêmes caractères,* uReRZE.

L'inscription du type est, comme on voit, incomplète, et je la copie comme elle se trouve pl. 40 des Médailles d'Espagne de Florez. *Jaun Zorlema* veut dire *seigneur ou dieu du commerce.* J'ai déjà dit, dans les médailles d'*Emporiæ*, que *zorlem* signifie commerce; d'un autre côté, tout basque sait que *jaun*, *jauna*, signifie dieu ou seigneur; par conséquent, personne ne peut douter de la leçon et de l'interprétation de cette médaille, justifiées encore par la tête et le caducée de Mercure, ainsi que par le vaisseau. Le nom de Mercure est basque aussi, et signifie peuple de commerce, de *mercabarato*, foire ou marché, et d'*uria*, peuple ou ville!

L'inscription *ur-erce* veut dire ville maritime. Dans les médailles de *Carteia*, pl. 15, N.° 1, 2, 5, de Florez, où l'on voit les caractères DD, quelques-uns les ont interprêté *decurionum decreto*, les prenant pour deux DD romains, tandis qu'il faut les lire uReR, ou *ur erri*, ville de mer. Il en est de même, N.° 6 de la même planche, où on lit EXDD, que j'interprète uR eRZE, en procédant de droite à gauche, et non pas *ex decreto*

decurionum, comme on l'interprète communément. Ma leçon est justifiée par une médaille de la même ville de Sagonte, dans le revers de laquelle on lit cette inscription avec toutes ses lettres (les N.os 28, 101, 38 et 28) ERZE. Cette médaille se trouve dans le Musée de Lastanosa, pl. 224, N.° 16, auquel je renvoie le lecteur.

Il y a peu de villes maritimes de l'Hispanie qui n'ait pas pour inscription ces mots, *ur err*, ou *ur erri*, tantôt en caractères primitifs tels que dans les médailles que nous venons d'expliquer, tantôt en lettres qui paraissent romaines, de cette manière, EXDD, ou de celle-ci, DD.

N.° 35. *Tête nue à droite; derrière, un caducée; au revers, un cavalier casqué courant avec la lance en avant; derrière lui une étoile; à ses pieds l'inscription* N.° 35', *en caractères celtibériens, que je lis* uReRZE.

N.os 36, 37 et 38. *Conque marine d'un côté; de l'autre, un dauphin; devant,* 3 *points (globules), notes d'une médaille de troisième forme; au-dessous, l'inscription celtibérienne* uReRZEAN, *et au-dessus,* AN : *ce qui tout ensemble fait* uReRZEAN.

La coquille et le dauphin ont rapport à la situation de Sagonte, et l'inscription le confirme, puisqu'elle signifie ville située *sur le bord de la mer.*

Dans d'autres médailles on voit au revers, au-dessus du dauphin, le croissant de la lune, et au-dessous le caractère 101, c'est-à-dire uR, qui veut dire *eau* pour dénoter la mer; telle est la médaille du N.° 37. Dans d'autres, au-dessus du dauphin on voit le croissant; au-dessus le caractère 101, uR; et au-dessous, les caractères 101 et 92, eRIAN : ce qui fait, le tout ensemble, uReRiAN, c'est-à-dire monnaie frappée dans une *ville maritime;* telle est celle du N.° 38.

N.° 39. *D'un côté une conque marine; de l'autre, un dauphin, et au-dessous en caractères celtibériens* IZeRZE, *qui, avec la caractéristique de l'appellatif, est* Izercea, *et signifie peuple situé sur le bord de la mer.*

Chap. XXIX. *Médailles de Sarasibar, Loyanalinzum, Itzobriga et Otzerri.*

N.° 40. *Tête couverte d'une coiffure à l'usage de ces tems reculés; au revers, un taureau cornupète; devant, croissant de lune; au-dessus, en caractères celtibériens,* eRZEERR, *en lisant de droite à gauche, ou, ce qui est la même chose,* erzeerri.

Cette médaille et la suivante appartiennent à une ville nommée *Sarasibar,* dont nous ignorons la situation, mais dont le nom s'est conservé dans la médaille suivante. L'inscription *ere erri* signi-

fie ville de la côte ou ville maritime, comme tout basque peut le dire.

N.° 41. *Même tête que dans la médaille précédente ; au revers, un taureau également; au-dessus, en caractères celtibériens* e,RZEERRI ; *et devant, dans le cercle de la médaille,* uReR-ZECOSaRa SiBaR.

Cette médaille et la précédente ont donné beaucoup de peine aux antiquaires, qui après bien des tentatives ont été obligés de renoncer à les interpréter. Ses caractères sont déjà expliqués, il ne reste plus que l'inscription. Ceux qui de prime abord voyent les voyelles suppléées dans le mot *sarasibar*, croiront peut-être qu'elles sont arbitraires, et que de même que par leur moyen je lis ce nom, ils pourraient aussi, avec d'autres voyelles, en former un autre très-différent ; mais ceux qui penseraient ainsi se tromperaient, parce que les Celtibériens étaient très-exacts dans leur écriture : quand il pouvait y avoir quelque doute dans la lecture, ils avaient soin de mettre entre les consonnes ces voyelles qui donnaient au lecteur la connaissance de ce qu'ils voulaient exprimer, les omettant toutes le fois que le son même des consonnes conduisait, sans le secours des voyelles, à la lecture exacte, comme dans le cas présent.

Les consonnes de cette inscription sont SRSBR, qui ne peuvent se nommer sans suppléer quelque voyelle ; la première à essayer est l'*a*, qui fait le mot *sarsbas*. Alors, sitôt qu'un basque réfléchi

et qui sait la langue l'entend prononcer, aussitôt il reconnaît qu'il est basque, et suppléant une autre voyelle, il en forme le mot *sarasbar*. Il y a peu de Basques alors qui ne parviennent à en connaître le sens. Mais supposons qu'il ne le reconnaisse pas, et qu'on me demande une règle fixe pour former le mot complet. Dans ce cas, toutes les consonnes, à l'exception de l'*s*, ayant leur voyelle déterminée, il faut que celui qui lit, supplée par ordre successivement toutes les voyelles. Suppléant d'abord l'*a* à l'*s*, il verra qu'elle ne forme pas de sens; il suppléera ensuite l'*e*, qui n'en forme pas non plus, jusqu'à ce qu'arrivant à l'*i*, il voit que cette voyelle forme le mot *sarasibar* qu'il reconnaît aussitôt pour un mot usuel et courant. Pour s'assurer de plus en plus, il essaye successivement les deux autres voyelles qui manquent, l'*o* et l'*u*, et il se confirme dans sa leçon, en voyant qu'aucune des cinq voyelles, à l'exception de l'*i*, ne forme un mot basque; preuve qu'il ne peut douter de la vérité de sa leçon.

L'incription *ur-erzeco sarasibar*, veut dire : ou peuple situé dans une vallée de saules, sur bord de la mer; étant composée des mots *ur e* qui, comme j'ai dit, signifient bord de la mer, la terminaison *co* qui équivaut à la particule *a* signe du génitif; de *saras*, *sarasa*, arbuste pelé *sarga* en castillan, de la famille des saules de *ibar*, *ibarra*, vallée. De manière que la appelée *sarasibar*, où fut frappée cette médai était située, d'après son inscription, sur le l

de la mer, dans une vallée où il y avait beaucoup de *saras*. Aujourd'hui encore nous avons dans le pays basque le surnom et la maison de *sarasibar*, dont la situation peut servir de confirmation à cette étymologie.

N.° 42. *Tête nue à droite; revers, cavalier courant avec la lance; dessous, cette inscription en caractères celtibériens:* LOIANALINZuM.

Cette médaille est une de celles que Bayer a cherché à expliquer; il l'a attribuée à Calahorra: il assure qu'on lit avec la plus grande facilité *Go-ligirs* dans cette inscription; mais s'il avait un peu examiné l'alphabet particulier qu'il suivait, ici il aurait trouvé dans l'explication des autres médailles tant de contrariétés qu'il aurait vu combien était fausse la valeur qu'il donnait aux caractères celtibériens de celle-ci. Quant à celle que je leur assigne, c'est la même que celle que j'ai assignée dans les autres médailles, et que j'ai vérifiée par des épreuves répétées de mon alphabet; j'ai tenu compte de la valeur des ligatures que ni Bayer ni aucun autre antiquaire n'ont connues jusqu'ici, et qui sont bien évidentes dans les troisième, quatrième et cinquième caractères de cette inscription celtibérienne, et dans la plupart des inscriptions et médailles de (l'*Hispanie*) l'Espagne primitive.

Strabon et Ptolémée placent Calahorra (*Calagurris*) chez les *Vascones*, ce qui nous prouve

que l'idiome de ses habitans a dû être le basque, puisque même les antagonistes de notre langue en accordent à la Vasconie, depuis un tems immémorial, l'usage et la possession, et qu'ils nient seulement son usage général en Espagne.

Dans cette supposition, si Calahorra a frappé quelquefois des médailles dans sa langue, ou nous a fait connaître le nom d'une ville fondée par les Basques, il s'en suit que ce nom doit être Basque et non pas d'une autre langue ou nation, comme celui de *Goligirs* de Bayer, lequel ne signifie rien en basque. Or, quoique je n'aie pas connaissance que Calahorra ait frappé monnaie avant l'entrée des Romains, nous trouvons dans les médailles de cette ville sous leur domination, et dans les auteurs anciens, le nom propre de cette ville, qui non-seulement est basque, mais qui s'accorde parfaitement avec sa situation. *Calagorris* ou *Calagoris*, les deux noms primitifs de cette ville, ont deux étymologies très-convenables. Selon le premier, *cala-goor-iz* signifie ville qui a des rues rouges ou couleur d'incarnat, de *cale*, *calia*, rue (*calle*) et de *gorri*, *gorria* rouge, couleur d'incarnat, et de la note d'abondance *iz;* en effet, cette ville est située dans un terrain argilleux de cette couleur. Selon le second nom, qui est je crois e meilleur, *cala-gor-iz* veut dire peuple qui a des rues très-élevées, et certainement telles sont celles de *Calahorra*, sur-tout celles qui vont aujourd'hui de l'église au centre de la ville. *Coligirs* ne peut donc avoir été le nom de *Calahorra*, et on

ne peut attribuer à cette ville la médaille de *Loya-nalinzum*. La ville de ce dernier nom, dont j'ignore la situation, nous donne dans son nom une idée du lieu où elle existait. *Loy-analinzum* signifie à la lettre, boue, plaine bourbeuse, ou ce qui est la même chose, ville située dans une plaine très-bourbeuse.

N.° 43. *Tête nue à droite; derrière, les caractères* Ω *et* 114; *devant, ceux* N.os 38 *et* 101. *Ces deux légendes réunies font* otzer; *au revers, cavalier portant pour enseigne un porc ou un sanglier sur un plateau, disque ou pavois, au haut d'une perche; dans l'exergue, cette inscription en caractères celtibériens,*

ITZ-O
uRIG-a.

L'inscription *otzer* ou *otzer-i* signifie peuple ou ville froide, ou dans laquelle il fait très-froid. Ce nom est fréquent parmi plusieurs peuples de la Celtibérie, en particulier parmi les *Arebaci* et les *Pelendones*, chez lesquels subsiste encore aujourd'hui un lieu nommé *Castil frio*, château froid.

Quant au porc ou sanglier porté pour enseigne, les Romains avaient aussi coutume de porter dans les enseignes militaires la figure d'un sanglier, selon Pline, qui dit, lib. 10, cap. 4: *Lupi, minotauri, equi aprique singulos ordines anteibat.*

Le nom d'*itz-o-uriga* de l'inscription du revers, en deux lignes, signifie peuple situé sur une

grande éminence; de *itz*, note d'abondance, de *o*, note d'élévation, et de *uriga*, qui, par le changement de l'*u* en *v*, s'est prononcé *briga*, peuple ou ville; ainsi la ville d'*Itzobriga* était située sur une éminence.

N.° 44. *Tête nue à droite; derrière, le caractère* 114, *c'est-à-dire* O; *au revers, cavalier courant avec la lance en avant; au dessous,* OTZERI *en caractères celtibériens.*

Cette médaille fait voir que le peuple d'*Otzeri* était allié au peuple d'*Itzouriga*. J'ai deux médailles de ce même coin, qui manifestent une grande antiquité par leur rudesse et leur grossièreté.

CHAP. XXX. *Médailles d'Osseta, de Garanez, et de Saint-Philippe de Xativa.*

N.° 45. *Tête nue imberbe, à gauche; devant,* Osset *ou* Osseta *en caracteres celtibériens; au revers, un homme nu debout, tenant une grappe de raisin de la main droite.*

Les antiquaires placent la ville d'*Osset* à Saint-Jean d'Alfarache ou aux environs, ce que Pline donne à entendre quand il dit qu'elle était sur le Guadalquivir, du côté opposé à la ville de Séville.

Osset ou *otset* signifie peuple de bruit ou de

renom, étant composé d'*ots*, *otsa* ou *ossa*, bruit, et de la finale de lieu *éta*.

N.° 46. *Tête nue à droite; derrière, le caractère* 20, *c'est à dire* G ; *au revers, cavalier courant avec la lance en avant; au-dessous,* GARANEZ *en caracteres celtibériens.*

Cette ville conserve encore aujourd'hui, avec très peu de différence, le même nom que ses fondateurs lui donnèrent dans celui de *Garez*, nom que les Basques donnent de tems immémorial à *Puente la Reyna*, bourg célèbre du royaume de Navarre. *Garanez* signifie à la lettre peuple qui n'est pas sur la chaîne de montagnes, ce que signifie aussi *gar-ez*. En effet, la petite ville de Puente la Reyna est située dans une belle plaine sur la rivière *Arga*, à peu de distance de la montagne. Cette ville et les lieux de sa dépendance faisaient partie des peuples *Carenses*, que Pline, l. 3, cap. 2., place dans la Tarragonaise, dont le nom est le même que celui de *Garanez*.

N.° 47. *Tête nue à droite; revers, cavalier courant avec la lance en avant; au bas, en caracteres celtibériens*, IMARNAI.

Cette médaille que je possède nous aidera à expliquer les suivantes, que les antiquaires ont attribuées à la ville de *Saetabis*, faute d'avoir pu lire l'inscription. *Im-ar-nai-a* veut dire ville qui est située à mi-côte d'une hauteur ; de *im ima*,

hauteur, d'où le surnom basque *imaz* très-haut, et de *arnai, arnaya;* à la lettre, ce qui veut être plaine !

N.° 48. *Tête nue à droite ; devant, dans le cercle de la médaille*, saetabia (*saetabi*); *au revers, un cavalier courant avec une palme à la main; au bas*, MARNAI *ou* Marnaia, *en caracteres celtibériens.*

Les antiquaires qui ont eu connaissance de ces médailles, les ont attribuées à *Setabia*, aujourd'hui Saint-Philippe de *Xativa*, dans le royaume de Valence, sans autre motif que celui du nom de *Saetabia* gravé sur le type. Quelques-uns, comme Bayer, s'opiniâtrèrent à lire dans l'inscription du revers, un mot ressemblant à celui de *saetabia*, persuadés que l'inscription inconnue pour eux, contenait le nom qui était sur le type; mais ce qui a pu se trouver vrai dans quelque autre médaille, très-rarement, était une erreur pour la médaille présente. Dans les médailles *bilingues*, comme celle-ci, on voit d'un côté, pour l'ordinaire, le nom de la ville à laquelle la médaille appartient, et de l'autre celui de quelque ville alliée; d'autres fois l'initiale du nom de la ville qui est sur le type. Quoique dans les médailles d'Obulco et d'Ilerda on trouve aussi le véritable nom de la cité sur le type, l'inscription du revers est si différente et si distincte de l'inscription latine du type, que si on ne possède pas la langue ancienne à laquelle cette inscription appartient, il

est impossible de la lire, en voulant suivre les alphabets publiés jusqu'à ce jour.

Pour appliquer les observations précédentes à notre médaille, le nom *Marnaia* du revers, est très-distinct de celui de *Saetabia;* mais je n'assurerai pas pour cela que ces noms soient ceux de deux peuples alliés, comme nous en avons d'autres exemples, vu la situation de la ville de *Xativa*, que nous avons dit être l'ancienne ville de *Saetabia.*

L'inscription *Marnaia* veut dire *presque dans la plaine*, à mi-côte d'une montagne. L'intégrité et la bonne conservation de l'inscription de la médaille N.° 46, ne me laissent aucun doute sur sa leçon, et quoique d'un coin différent que celle N.° 48, je suis persuadé qu'elle appartient au même peuple; d'où je conclus que j'ai dû suppléer l'*i* initial dans toutes les médailles qui ne l'ont pas, et lire *imarnaia:* inscription qui signifie, comme je l'ai déjà dit, *ville à mi côte d'une montagne*, situation qui convient exactement à *Saetabia*, qui est encore aujourd'hui *située à mi-côte d'une montagne très-élevée, sur une surface un peu inégale*, dit la Géographie de Lacroix, traduite en castillan, pag. 33, tom. 4.

C'est la seule raison que j'ai de croire que les Sætabitains, du tems de la domination romaine, aient gravé d'un côté de leurs médailles le nom de leur cité, et de l'autre la description de la situation, ou peut-être le nom primitif de la ville de *Saetabia.* Ce nom, qui est le même que celui de *Zétabia* ou *Zéda-bia*, par l'affinité du *t* et du *d*

dans la prononciation basque, signifie ville qui a une plaine en bas ; et en effet, *Xativa* est situé dans une belle plaine très-fertile et arrosée par les eaux de la rivière *Xativa*, qui la fertilise extraordinairement. Ce nom est composé de la note d'abondance *z*, de *eda*, chose étendue, et de *be*, *bia*, chose basse ou inférieure. Le changement du *z* initial en *s*, quoique très commun, est sans doute une altération des Romains, parce que les anciens Espagnols écrivaient toujours le nom de cette ville avec *z*, comme il paraît par la médaille suivante.

N.° 49. *Tête diadémée à droite; derrière, le caractère* 43, *c'est-à-dire* Z, *lettre initiale du nom de Zédabia; au revers, cheval courant; au haut, croissant de lune; au bas, en caracteres celtibériens,*

iMaRNAIa.

N.° 50. *Tête nue à droite; derrière, une lance; devant, les caractères* 28 *et* 61, *c'est-à-dire* EI; *au revers, un cavalier courant avec une palme à la main; au bas,* IMaRNAI *en caracteres celtibériens.*

J'imagine que la lance peut être la note de l'initial du nom d'*imarnaia*, parce que les Celtibériens, comme je l'ai dit dans l'alphabet, se servirent, pour représenter cette lettre, d'un pieu pointu, d'une flèche ou d'une lance.

Les caractères 28 et 61, ou EI, sont l'initiale

la finale du nom de quelque ville confédérée, qui, je crois, est celle d'*Empori*, ou *Emporiæ*, parce qu'on voit les mêmes caractères sur les médailles de cette ville.

CHAP. XXXI. *Médailles de Zentei, d'Erni, de Lérida, et conclusion de l'ouvrage.*

N.° 51. *Tête nue, barbue, à droite; derrière, en caracteres celtibériens,* ZAZNAR, *ou* ZuAZNaR, *en lisant de droite à gauche. Au revers, un cavalier courant avec une épée en main; au bas,* ZENTEI *dans les mêmes caracteres.*

Cette médaille peut appartenir à l'ancienne ville de *Sentica*, que Ptolémée (tab. 2 *de Europâ*, cap .6) place dans les *Vacci*, et que quelques savans prétendent être la fameuse ville de *Zamora*, quoique je n'aie, pour fixer cette position, d'autre fondement que la ressemblance du nom de *Zentei* ou de *Zenteia*, avec la caractéristique de l'appellatif. *Zenteia* est le même mot que *Zenteguia*, en supprimant le *g* pour adoucir la prononciation, comme *Ariztia* pour *Arizteguia*, lieu planté de ronces, et des deux manières signifie abondant en plaines agréables.

L'inscription du type est sans doute le nom de quelque ville alliée, située dans un fond ou dans une vallée très-plane, d'après l'étymologie de son nom de *Zuaz-nar*. La maison et le surnom de *Zuaznabar* en *Guipuzcoa*, pourraient servir de confirmation à cette étymologie.

N.° 52. *Tête nue, barbue, à droite (la même que celle du* N.° 51); *derrière, comme en la précédente,* ZuAZNaR *en caracteres celtibériens; au revers, cavalier courant l'épée à la main; au bas dans les mêmes caracteres,* eRNIRiAN.

Je ne sais à quel lieu on peut rapporter la ville qui frappa cette monnaie; mais nous ne pouvons douter qu'elle n'était en Celtibérie et alliée de *Zuaznar,* et qu'elle ne fût basque, comme l'indique son nom *erri*, qui signifie *montée rude*, de *er*, *erra*, chose âpre, rude, et de *ni*, montée en pointe. Pour la confirmation, il y a en Guipuzcoa, au-dessus de Tolosa, un mont très rude appelé *Ernio.* L'inscription *ernirian* signifie médaille frappée *dans la ville d'Erni.*

Je termine ce traité par les médailles de la fameuse ville d'Ilerda, qui, parmi les médailles celtibériennes, ne sont pas celles qui ont embarrassé le moins les antiquaires. Cette ville est aujourdhui celle de Lérida en Catalogne.

N.° 53. *Tête nue à droite; derrière, un dauphin; au revers, un cavalier courant, une palme sur l'épaule et à la main; au bas,* NILIETZA *en caracteres celtibériens.*

J'ai mis cette médaille la première, parce que c'est celle qui nous donne l'idée la plus précise de sa leçon. Comme jusqu'ici personne ne savait que

les ligatures (ou points voyelles) fussent propres à l'écriture celtibérienne, on a cru que la ligature du quatrième caractère était un caprice arbitraire du graveur, et non pas une partie essentielle, ce qui est une erreur. Si cette ligature n'était pas dans l'inscription de cette médaille, on lirait peut-être mal les inscriptions suivantes des autres médailles de la même ville, puisque ce caractère 49, qui peut être O ou T, pourrait nous induire à croire, d'après la figure du loup des deux autres médailles de la même inscription, que ces deux derniers caractères, 49 et 41, sont le commencement du mot *ozo* ou *ozoa*, qui signifie loup, et faire perdre le véritable sens de l'inscription. Cette médaille nous lève tous ces doutes, et nous fait voir clairement le nom primitif d'*Ilerda* et son étymologie, ainsi que la nécessité de suppléer une voyelle avant le caractère 52 ou 57, à cause de la jucle.

Le poëte espagnol, Lucain, né à Cordoue, fait ainsi la description d'Ilerda :

Colle tumet modico lenique excrebit in altum
Pingue solum tumulo; super hunc fundata vetustâ
Surgit Ilerda manu.....

La situation de cette ville est encore aujourd'hui comme du tems de ce poëte, au pied ou à mi-côte d'une colline, ce qui est aussi indiqué par son nom primitif *nilietza*, conservé sur ses médailles celtibériennes. Ce mot, qu'en différens dialectes nous prononçons encore *nilietzua* ou *nilletzua*, signifie ville abondante en laines, située

sur une montée, étant composé de *n* qui, comme je l'ai dit dans l'alphabet, désigne une montée, de *ile*, *ilea* laine, et de la finale explétive *tza*. Les Romains préférèrent le nom d'*Ilerda*, soit que réellement cette ville portât encore ce second nom, soit qu'il ne soit qu'une altération du premier, ce que je crois le plus probable. Ce qui est certain, c'est que les *Ilerdenses* perpétuèrent le nom de *nilietza* en caractères celtibériens sur le revers de toutes les médailles, soit en langue et caractères celtibériens, soit en deux langues et en deux sortes de caractères, du tems de la domination des Romains.

La tête du type de cette médaille représente celle du chef du peuple; le poisson qui est derrière, indique la situation de la ville sur la rivière de *Sicoris*, que nous appelons aujourd'hui la *Segre*; ce que nous apprend encore le même poëte, dans la description de cette ville.

..... *Placidis prælabitur undis,*
Hesperios inter Sicoris non ultimus amnes.

N.° 54. *Tête nue à droite; au revers,* I
avec cette inscription au-dessus, NII
en caracteres celtibériens.

Cette médaille, outre la différence de l'
graphe de son inscription, nous offre
vers la figure d'un loup. Les antiq
donné différentes interprétations : les u
tendu que c'était la louve qui allaita R

Rémus, et que l'on voyait sur les enseignes des Romains, ne faisant pas attention qu'il existe beaucoup de médailles avec cette figure sur le revers, frappées long-tems avant l'arrivée des Romains : les autres, qu'on a voulu, par cette figure du loup, désigner quelque grand personnage appelé Loup ; ce qui n'eût pas été très-flatteur pour ce personnage.

Il n'y a pas loin de *Lérida* au lieu que les Catalans appellent encore *valde llout*, c'est-à-dire vallée des loups.

N.° 55. *Un cheval libre ; au revers, le croissant de la lune au haut, une tête de loup ou louve au bas, et entre les deux*, NILIeTZA *en caracteres celtibériens.*

L'inscription est la même que celles des médailles précédentes de cette ville.

CONCLUSION.

Comme mon but n'est pas de donner une collection de toutes les médailles les plus anciennes de l'Espagne, inconnues jusqu'ici ; mais de faire voir par différens exemples qu'elles sont toutes en langue basque, et que par conséquent cette langue était en usage dans toute l'Espagne avant l'arrivée des nations étrangères, je ne m'arrêterai pas davantage, comme je le pourrais, à faire connaître avec la même exactitude toutes celles qui sont en

caractères celtibériens. Pour le dessein que je m'étais proposé, j'ai préféré expliquer les médailles qui ont excité davantage l'attention et la curiosité des savans, soit par les figures qui y étaient gravées, soit par un plus grand nombre de caractères, soit par les formes différentes et extraordinaires de ces caractères ; parce qu'ayant une fois expliqué les inscriptions les plus difficiles, on ne peut pas douter de la vérité des explications de celles qui ne nous présentent pas d'aussi grandes difficultés.

Ce qui m'engage encore à ne pas alonger davantage cet ouvrage, c'est la crainte de fatiguer les lecteurs, vu que l'explication de ces médailles se réduisant le plus souvent, comme nous l'avons vu, à nous faire connaître le nom primitif des villes dont l'existence nous était pour la plupart inconnue, il n'est pas facile d'en rendre l'explication agréable et intéressante, comme on pourrait le faire pour des monumens de villes connues, sur lesquelles on peut trouver à faire des observations curieuses, ou quelques réflexions utiles.

Malgré ces considérations qui m'ont retenu, quelqu'un qui aurait envie d'expliquer la collection complète des médailles celtibériennes, pourrait le faire avec peu de peine, aidé de l'alphabet et des règles que j'ai données, lesquelles m'ont conduit moi-même à l'intelligence de l'écriture celtibérienne, après des observations et des épreuves répétées.

Ceux qui ont fait jusqu'ici aux anciens habitans

de l'Hispanie, l'injure de les regarder comme des sauvages sans instruction, sans culture des arts, reviendront sans doute de leur erreur à la vue de leurs monumens.

Fin de la Traduction de l'Alphabet celtibérien de M. de Erro.

LETTRE

DE M. ELOI JOHANNEAU,

A M. LE CHEVALIER DE BOSSI,

Sur l'inscription prétendue runique du LION DE VENISE.

Paris, ce 14 Mai 1808.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie celtique,

A M. le Chevalier Bossi, Membre de la même Académie.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

J'ai reçu dans son tems vos deux in
mémoires concernant les inscriptions du lion
Venise et le *sacro catino* de Gênes, que
avez eu l'honnêteté de m'adresser pour l'
démie celtique; je lui en ai fait un rap t
bal, et hommage en votre nom. Elle m c
de vous en témoigner toute sa reconn
et de vous engager à vouloir bien contin
correspondre avec elle pour toutes les r
ches dont elle s'occupe.

Je ne peux pas, dans une lettre, vous faire part de toutes les observations que j'ai faites en les lisant, et je suis forcé, vu la multiplicité de mes occupations, de me borner, pour aujourd'hui, à celui qui traite de l'inscription du lion de Venise. J'aurai l'honneur de vous communiquer, dans une autre lettre, quelques idées au sujet des vases murrhins dont vous parlez dans votre ouvrage sur le *sacro catino*.

Je commence par votre dissertation sur les deux inscriptions prétendues runiques du lion de Venise. Je vous avoue qu'à la seule inspection des gravures, je regardai, avec M. Akerblad, ces inscriptions comme runiques; c'était mon opinion depuis trois ou quatre ans que je les avais vues pour la première fois, et ce l'était encore tout récemment avant de vous avoir lu : mais je me suis convaincu de nouveau qu'il ne faut pas juger avant d'examiner, et je me suis rendu entièrement à votre avis. Ce qui m'a fait revenir de la prévention où j'étais, que ce ne pouvait être que des inscriptions runiques, d'après la figure des caractères et leur disposition en forme de serpent, c'est de voir dans votre gravure l'analogie ou plutôt l'identité et la correspondance parfaite qui existent entre les caractères étrusques de M. Lanzi, et ceux des inscriptions du lion de Venise. Je n'ai plus alors été arrêté par la disposition de ces derniers caractères, tout à fait semblable à celle des runes. Je savais comme vous, Monsieur, que cette disposition en spirale de l'écriture n'était

pas particulière aux runes, et j'avais en outre des raisons de la croire autrefois plus commune et plus répandue qu'on ne le pense. Il y avait long-tems que j'avais remarqué que l'écriture primitive des Grecs, en *boustrophedon*, avait un même principe, un même prototype que celle des caractères runiques et de toutes les autres inscriptions antiques sur un bandeau en forme de serpent; il y avait long-tems que j'étais persuadé que le prototype de cette écriture mystérieuse et allégorique était dans le ciel, dans le culte astronomique; que cette écriture en forme de serpent qui se replie sur lui même, était l'emblême du soleil qui semble suivre sa marche oblique en parcourant l'écliptique; et que c'était pour cela que le serpent figurait dans nombre de mythes ou de fables allégoriques réputées historiques dès la plus haute antiquité.

Une fois l'analogie des caractères runiques avec les caractères étrusques reconnue, je ne pouvais donc pas être embarrassé d'expliquer pourquoi et comment il se fait que notre inscription étrusque affecte la même forme de serpent que les inscriptions runiques. D'après mes idées sur les mythes des religions astronomiques de l'antiquité, j'ai dû être bien plus étonné, il a dû me paraître bien plus extraordinaire de voir les mêmes caractères chez les Etrusques et les Scandinaves, que de retrouver chez ces deux peuples ces caractères disposés de la même manière, et selon la même figure allégorique; le prototype de cette der-

nière étant universel et universellement connu, tandis que celui des caractères ne l'est pas, et que la distance qui existe entre l'Etrurie et la Scandinavie, a dû être encore augmentée dans les tems reculés, par le défaut de commerce et de communication, et être un obstacle à l'adoption d'un alphabet commun aux deux peuples.

Mais ce qui m'a paru étonnant et extraordinaire ne m'en paraît pas moins vrai et moins certain maintenant que je vous ai lu, Monsieur; je suis convaincu, plus que jamais, que le nord et l'occident de l'Europe moderne doivent leur alphabet aux Romains, et ceux-ci aux Grecs; que le nord et l'occident de l'Europe ancienne doivent le leur aux anciens habitans de l'Italie, les Etrusques et les Latins, comme ceux-ci le devaient aux Pelasges qui devaient eux-mêmes le leur aux Orientaux : on ne peut en douter quand on remarque la conformité des noms et des figures des caractères samaritains, hébreux, syriaques, etc. avec les noms et les figures des caractères de l'alphabet grec. Ce dernier alphabet est donc le prototype de tous les alphabets anciens et modernes de l'Europe ou de l'occident.

D'après cela, je ne suis plus étonné de voir dans les Commentaires de César, les helvétiens et les Gaulois se servir des caractères grecs, et je conçois qu'ils ont dû être d'un usage universel dans les Gaules; mais je pense qu'il ne faut pas entendre par caractères grecs ceux d'aujourd'hui, mais ces anciens caractères pelasgiques, proto-

types des caractères étrusques et scandinaves, et des anciens caractères latins eux-mêmes, parce que je suis persuadé que les Gaulois les avaient reçus bien long-tems avant l'invasion des Romains dans les Gaules, qu'ils les tenaient des Grecs par les Etrusques, et que c'était par eux que les Scandinaves les avaient reçus de ces derniers, d'où je conclus que l'écriture celtique ou gauloise a dû être la même dans l'origine que l'écriture étrusque et scandinave. Voilà au moins, Monsieur, mon opinion sur une matière fort obscure et très-incertaine, et je vous la soumets; d'où il s'ensuivrait que les caractères gaulois ou celtiques que l'on croit perdus, existent encore en partie dans les caractères étrusques et même runiques, comme la religion et la langue celtiques existent encore dans les contrées les plus reculées vers le nord-ouest de l'ancienne Celtique, je veux dire dans l'Ecosse, l'Irlande, le pays de Galles, la Cornouaille et l'Armorique, et même dans toutes les petites îles Britanniques. Il en est des muses, des connaissances, des langues et des religions, comme de la liberté; elles fuient les conquérans qui veulent tout assujettir; elles se retirent et se maintiennent en paix contre leurs invasions et leurs innovations dans quelque coin de terre ignoré et méprisé, pendant que le continent leur est soumis et suit la loi du vainqueur.

Revenons à nos inscriptions du lion de Venise. En avouant avec vous que c'est à tort que M. Akerblad a prétendu qu'elles étaient runiques, et qu'il

supposé que ce sont des Suédois qui, dans une expédition à Athènes, les ont gravées, je ne suis pas cependant de votre avis, comme vous le voyez par tout ce que je viens de dire, quand vous prétendez que les bandes sur lesquelles elles sont, n'ont pas la forme de serpent. Je vous ai déjà dit que cette forme d'écriture n'était pas particulière aux inscriptions runiques; vous en êtes vous même persuadé, car vous citez plusieurs exemples de bandes chargées de caractères dans les monumens antiques. Je ne crois pas que vous puissiez maintenant, d'après l'explication que je vous en ai donnée, vous refuser à regarder ces bandes finissant en queue comme étant la figure du serpent. Pourquoi ne la serait-ce pas, puisqu'elles y ressemblent, qu'il est certain que nombre d'inscriptions runiques ont cette forme, et que cette figure tient au culte primitif, au culte astronomique; culte jadis universel, qui est la clef de toute l'antiquité, de tous ses mystères ingénieux, de toutes ses fables, de toutes ses allégories? Oui, il n'y a pas de doute, Monsieur, au moins pour moi, que cette forme de serpent n'ait été adoptée chez les peuples anciens qui rapportait tout au culte du soleil, pour imiter la disposition des étoiles qui sont comme autant de caractères de l'écriture du ciel qui marquent la route du soleil dans l'écliptique, et non pas pour représenter, comme vous le pensez, la marche de la charrue. Je sais que votre opinion est l'opinion générale des savans. Mais le tems n'est pas éloigné où une plus grande con-

naissance du génie allégorique de l'antiquité les détrompera.

Ce qui me fortifie de plus en plus dans la mienne, au sujet de la forme de serpent qu'affectent les inscriptions du lion de Venise, c'est qu'il est dit dans la notice de M. Akerblad, sur ces inscriptions, que le port où existait ce lion s'appelait *Port Dragon*. Or, ce nom ne vient pas, comme vous le présumez, de ce qu'anciennement ce monument avait la forme d'un dragon qu'on a depuis, dites-vous, changé en lion; mais sans doute de ce langage allégorique des anciens, qui fait encore appeler aujourd'hui, dans la langue astronomique, les deux intersections équinoxiales de l'écliptique avec l'équateur, les *nœuds du dragon*, la *tête et la queue du dragon;* et en effet, comme vous la remarquez vous-même, les bandes où sont gravées les inscriptions du lion de Venise, sont assujetties et liées par deux autres bandelettes qui forment comme deux nœuds aux deux extrémités. Ces rapprochemens me paraissent frappans de vérité; je me flatte donc, Monsieur, que vous vous rangerez à mon avis, et qu'en vous y rangeant, vous lui donnerez un nouveau poids, une nouvelle autorité.

Après avoir prouvé, comme vous l'avez fait, contre M. Akerblad, qui cependant a fait preuve d'une grande sagacité dans l'explication des inscriptions de Rosette, que les deux inscriptions du lion de Venise ne sont pas runiques, mais étrusques, en caractères et sans doute en langue étrus-

que, la même que l'ancien grec et que l'ancien latin, il ne reste plus maintenant qu'à les expliquer par la langue étrusque. Je ne connais que vous, Monsieur, ou M. Lanzi, qui puissiez y réussir; je vous engage, l'un et l'autre, à le tenter, et je ne désespère pas du succès. Croyez au moins que je serai le premier à applaudir à vos efforts, et que l'Académie celtique ne sera pas la dernière non plus à les avouer, comme ceux d'un de ses membres les plus distingués.

J'ai l'honneur d'être, etc.

ELOI JOHANNEAU.

NOTICE

Sur des Médailles celtiques récemment découvertes dans le département de Vaucluse;

Extraite d'un ouvrage de M. DE FORTIA, sur les antiquités du même département; par M. ELOI JOHANNEAU.

En faisant planter un arbre dans un marais inculte, sur les bords de l'Ouvèze, M. de Biliotti a découvert 191 petites médailles d'argent, dans une terre qu'il possède sous le nom de Beauregard, près Junquières, à peu près à une égale distance d'Orange et de Sorgue, sur la route d'Orange à Carpentras. L'endroit où s'est fait cette découverte est peu éloigné du champ de bataille où *Domitius Ahenobarbus* vainquit les Allobroges et les Arvernes, l'an 121 avant l'ère chrétienne.

Ces médailles sont de trois espèces, 111 portent des inscriptions en anciens caractères grecs; 78 sont sans inscription, et portent l'empreinte d'un bison; 2 ont une inscription qui prouve qu'elles sont Marseillaises. Toutes les médailles de la première espèce portent d'un côté l'empreinte d'une tête d'homme qui n'est pas toujours la même. Les cheveux de quelques-unes de ces médailles sont très-bien tressés, et semblent former un bandeau

royal ; la tête est plus jeune. Sur le revers on voit une tête de cheval. L'inscription placée au-dessus est constamment directe, c'est-à-dire écrite de gauche à droite dans celles dont la tête est tournée dans le même sens, et par conséquent inverse, ou de droite à gauche, dans celles dont la tête regarde la gauche.

L'inscription des têtes à bandeau royal varie ; on y lit tantôt KESIOS, tantôt EILOS, et tantôt IELIKOVESI. Celles dont l'incription est plus longue sont au nombre de 35. La tête y semble encore plus grossièrement dessinée qu'aux autres ; il n'y en a que 6 dont l'inscription soit entière : dans l'une on lit, selon M. de Fortia, IEILKOVESI ; dans les 5 autres, FILOS. J'ai vu ces médailles, et j'y ai lu IELIKOVESI et EILOS comme dans les autres. Dans les 29 autres, on ne voit sur les unes que le commencement de la légende, et sur les autres que la fin. Il y en a 5 dans lesquelles l'inscription se trouve entièrement effacée.

Les terminaisons des trois mots qui s'y trouvent étant grecques, et les caractères les mêmes que ceux de l'écriture grecque dans les anciennes inscriptions, selon l'alphabet tiré de l'inscription de Sigée, il n'y a pas de doute que les caractères ne soient grecs ; et certainement M. de Fortia se trompe, quand il dit que si dans les planches de l'ouvrage de M. Mionnet, on examine attentivement les inscriptions qu'il donne sous le nom de celtibériennes, de phéniciennes, d'osques ou de samnites, ainsi que celles en grec ancien, on ne

pourra guere se dispenser de ranger les 111 médailles dont il est ici question, dans la classe des celtibériennes.

Quant aux médailles de la seconde espèce, au nombre de 78, dont 74 grandes et 4 petites, elles portent d'un côté, comme les précédentes, une tête d'homme assez bien dessinée et d'un bon style. La coiffure en est un peu bouclée et traversée par le bandeau royal. De l'autre côté est un quadrupède à deux longues cornes, au-dessous duquel se trouve une petite roue sans aucune inscription. Quatre de celles-ci n'ont que la moitié de la grandeur des autres. Ces petites médailles paraissent encore mieux frappées, et la roue se trouve au-dessus du quadrupède qui est ici plus jeune et sans cornes. Au-dessous de ce petit animal, dans les 4 médailles, il y a de plus une espèce de croix à branches parfaitement égales, mais sans cercle autour.

Il est sur-tout remarquable, dit M. de Fortia, que l'on voie sur ces médailles, non pas un cheval comme sur les précédentes, ainsi que sur la plupart des médailles celtiques connues jusqu'ici, mais un quadrupède que j'avais pris d'abord pour un cerf, et que l'habile antiquaire dont j'ai déjà parlé a cru être une chèvre. Il est certain que ce n'est pas un cheval. L'animal des 74 médailles a les jambes et les cornes fort longues; sa queue est courte; il est donc impossible de le prendre pour un cheval. A la vérité, les cornes, dans les 4 premières médailles, sont plus courtes et toutes droites, ensorte

qu'elles pourraient absolument être prises pour les oreilles d'un cheval, d'autant que la queue y est aussi plus longue. Mais l'animal qu'elles représentent, semble plutôt de la même espèce que celui des autres, et est seulement plus jeune. Je dois cependant convenir que l'animal n'est pas non plus un cerf. Les cornes sont à la vérité fort longues ; mais elles ne sont pas nouées par d'autres petites cornes latérales. D'un autre côté, le corps est plus épais que ne l'est celui d'une chèvre; il paraît plus élancé et plus fort : je crois donc y reconnaître un bison, espèce de bœuf sauvage auquel on dit que les Celtes rendaient un culte religieux.

Aucune de ces deux espèces de médailles ayant pour type le bison, n'a d'inscription. Deux médailles marseillaises ont été trouvées avec les précédentes ; elles portent d'un côté une tête de femme. Sur le revers est un lion, avec les lettres grecques ΜΑΣΣΑ, initiales de ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ.

Dans toutes celles de ces médailles qui ont des inscriptions, les caractères ne sont pas romains comme on les donne ici. Ce sont d'anciens caractères grecs : on sait, dit M. de Fortia, que les Gaulois se servaient de ces caractères, *Græcis litteris utuntur*, dit Cesar. Tacite parle de plusieurs inscriptions gauloises trouvées sur les frontières de la Germanie et de la Rhétie, et observe qu'elles étaient écrites en caractères grecs. Après la défaite des Helvétiens, les Romains trouvèrent dans leur camp des rôles écrits en lettres

grecques, qui contenaient le dénombrement de leur armée. Mais quoiqu'en écrivant, les Gaulois se servissent des mêmes caractères que les Grecs, il ne s'ensuit pas qu'ils parlassent la même langue; car, la preuve qu'ils avaient une langue particulière et différente, c'est que César, qui entendait parfaitement le grec, fut obligé de se servir d'un interprète dans la conférence qu'il eut avec le perfide Divitiac, druide et tétrarque des Eduens de la Gaule celtique; et que dans une autre occasion, voulant faire parvenir à Quintus Cicéron, resserré dans son camp par les Gaulois, une lettre dont l'ennemi ne pût comprendre le sens s'il venait à s'en saisir, il prit le parti de l'écrire en langue grecque, précaution qui eût été inutile si le grec avait été une langue familière aux Gaulois. Il est donc incontestable que les Gaulois avaient une langue particulière, quoiqu'ils se servissent des caractères grecs. Il l'est donc également, que les inscriptions de nos médailles sont en anciens caractères grecs, et doivent être en langue celtique.

Si l'on observe, continue M. de Fortia, que les Grecs eux-mêmes tenaient leur alphabet des Phéniciens, on ne sera nullement surpris de voir leurs anciennes lettres employées par les Celtibériens et les Celtes qui les ont pu tirer comme eux directement des Phéniciens. On le reconnaîtra mieux encore, en comparant l'inscription de nos médailles aux plus anciennes inscriptions grecques. Je ne pense pas tout à fait ici comme M. de Fortia, car je suis persuadé que les Celtes et les Celtibériens, ainsi que tous les peuples anciens de l'Europe, ont

reçu leur alphabet immédiatement des Romains ou des Grecs. M. de Fortia ajoute, que puisque le mot *hesios* s'y trouve écrit de droite à gauche et de gauche à droite, on faisait usage dans le pays où elles ont été frappées, de l'écriture appelée *boustrophedon*. Cela ne me paraît pas certain, à moi, mais prouve seulement que les Celtes, ainsi que les Celtibériens, ont écrit tantôt de gauche à droite et tantôt de droite à gauche, ce qui est bien différent que d'écrire en boustrophedon; si même il ne faut pas attribuer cette manière d'écrire à la mal-adresse du monétaire.

Il existe, dit M. de Fortia, des médailles d'Avignon, capitale des Cavares, rares à la vérité, dans le même genre que celles de Marseille. On y trouve une tête d'Apollon tournée à gauche, et pour revers un sanglier avec les lettres AYOE ou AYE en caractères grecs modernes. Au contraire, celles de Nismes, qui sont en grand nombre et très-communes, sont toutes en caractères latins, et conséquemment modernes. Nos médailles, conclut-il, sont donc d'un peuple antérieur à la bataille de Domitius, et de la forme d'écriture usitée à cette époque. Or, les Cavares n'étant pas connus alors, et les Tectosages l'étant presque seuls, c'est à eux plutôt qu'aux Cavares que les médailles doivent être rapportées. Plus voisins des Celtibériens, il est naturel qu'ils aient employé leurs caractères. On voit ici que M. de Fortia n'est pas bien sûr de son opinion, et qu'il attribue nos médailles tantôt aux Celtibériens, tantôt aux Tectosages; ce qui

est bien différent. S'il fallait choisir entre ces deux opinions, j'adopterais plutôt celle qui les donne aux Tectosages ; mais il est bien plus naturel de les attribuer aux Cavares, dans le territoire desquels elles ont été trouvées, d'autant plus que, comme le remarque M. de Fortia lui-même, la plupart des médailles que l'on a trouvées sur la rive gauche du Rhône, sont en caractères grecs comme celles dont nous parlons, tandis que le plus grand nombre de celles trouvées sur la rive droite est en caractères latins; que d'ailleurs le cheval, symbole des Cavares et de Cavaillon, une de leurs villes, se trouve sur la plupart de ces médailles, et que je suis persuadé que l'animal que M. de Fortia prend pour un bison est un cheval.

Ces caractères, continue-t-il, ont la plus grande analogie avec ceux de l'alphabet étrusque. Il suffit pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les inscriptions qu'a publiées M. l'abbé Lanzi, dont l'alphabet est à peu près le même que celui qu'avait donné avant lui Dempster. Ces caractères sont à la fois les anciens caractères grecs et latins. C'est en consultant l'alphabet de Dempster, ou plutôt celui de l'inscription de Sigée qui en diffère peu, que j'ai donné en caractères latins les trois inscriptions dont je viens de parler ; et ce qui achève de prouver que l'alphabet connu sous le nom d'étrusque, et donné pour tel par les deux auteurs que j'ai nommés, est celui qu'il fallait adopter pour cet objet, c'est que l'on voit les deux signes Z et S, employés pour peindre la consonne S dans l'alphabet de Dempster, ainsi que dans

celui de la troisième inscription CEZIOS que l'on trouve écrite aussi en sens opposé, CESIOS; mais il n'en est pas moins vrai qu'aucune de nos médailles n'est étrusque. Pourquoi irions-nous, continue-t-il, chercher bien loin du département de Vaucluse, ce que nous trouvons dans le pays où elles ont eté enfouies ? Une grande bataille s'est donnée au lieu même où s'est faite cette découverte. Les Volces tectosages devaient se trouver dans l'armée qui combattit contre les Romains, puisqu'ils dominaient alors les deux rives du Rhône, selon Tite-Live. Cette nation était puissante et avait eu autrefois pour chef *Sigovese*, dont le nom se retrouve sur nos médailles. On doit donc reconnaître que ces médailles sont celtibériennes, et que l'alphabet prétendu étrusque, celtibérien, ou ancien grec, est véritablement l'alphabet celtique.

Pour moi, qui depuis long-tems suis persuadé de cette dernière opinion, je ne peux pas admettre cependant, comme je l'ai déjà dit plus haut, que les médailles de M. de Fortia soient celtibériennes, ni qu'on y lise le nom de *Sigovese*. Il y a aussi loin du nom de *Sigovese* à l'inscription *Ielikovesi*, que des caractères celtibériens aux caractères grecs de nos médailles. Ainsi, je pense qu'elles sont en caractères et en langue celtiques; que ces caractères sont les mêmes que les anciens caractères grecs, romains et étrusques; et qu'elles appartiennent aux peuples dans le territoire desquels elles ont été trouvées, c'est-à-dire aux Cavares. Je pense, de plus, qu'il faut lire par-tout KESIOS, EILOS et IELIKOVESI, et non pas KESIOS, OU SOISEK, OU KESIOS, FILOS, IELIKOVESI OU IFLIKOVESI.

ELOI JOHANNEAU.

NOTICE

Sur l'origine étymologique, mythologique et historique de quelques noms de lieux et de peuples d'un canton de l'ancien évêché de Léon, et par suite, sur la situation du Paradis des Gaulois; par M. ELOI JOHANNEAU.

M. BAUDOUIN m'ayant fait l'honneur de me consulter et de m'inviter à faire des observations critiques sur un ouvrage intitulé : *Recherches sur l'Armorique et les Armoricains anciens et modernes*, qu'il se propose de publier incessamment, je n'ai pas cru pouvoir me refuser à ses désirs. Parmi les observations que j'ai faites sur cet ouvrage intéressant, celles qui font l'objet de cette notice m'ont paru les plus importantes. Il s'agit d'un canton de l'ancien évêché de Léon, appelé aujourd'hui le pays d'*Ak*, dans le moyen âge *agnensis pagus*, et plus anciennement les *Agnotes*, et par suite de la situation du paradis des Gaulois.

M. Baudouin ne parle que du premier objet, dans un article de dix lignes, et reconnaît avec d'Anville le nom des *Agnotes*, peuple de Celtique, qu'Etienne de Byzance place sur rivages de l'Océan, dans le nom de *P agnensis* donné dans la vie de Saint Pol, canton le plus occidental de l'ancien évêché

Léon, dans celui d'*Ack*, que portait un des archidiaconnés de cet évêché, avant la nouvelle circonscription des diocèses, ainsi que dans celui de *Tremenak*, lieu du même canton, dont le nom signifie en Breton, passage du pays d'*Ack*. L'identité de ces noms de lieux et de peuples est incontestable. Il se trompe seulement avec d'Anville, quand il croit retrouver le même nom dans *Abervrac'h*, nom d'un port et d'un bras de mer, qui signifie *Hâvre du bras de mer*, et non pas *Hâvre d'Ack*, comme il le dit.

Guidé par la seule analogie des noms, M. Baudouin va plus loin que d'Anville, et n'hésite pas à reconnaître encore le nom des *Agnotes* dans celui des *Anagnutes* de Pline; quoique, selon d'Anville, la position des premiers dans la Gaule lyonnaise, ne permette pas de les confondre avec les seconds, que Pline place dans l'Aquitaine. Mais je suis persuadé que cet auteur s'est trompé, comme le soupçonne d'Anville; car il est certain que le nom des *Anagnutes*, ainsi que le remarque M. Baudouin, et comme je l'ai remarqué moi-même il y a long-tems dans mon Dictionnaire géographique, étymologique, manuscrit, est le même que celui des *Agnotes*, auquel l'article celtique *an* a été ajouté, et avec lequel il est resté contracté.

Je ne me suis pas borné, à l'article *Agnotes*, de cet ouvrage, à reconnaître l'identité de ces différens noms de lieux et de peuples; j'y donne de plus l'origine étymologique, mythologique et historique

de ces même noms. Voici le résultat de mes recherches particulières sur ce sujet : Je me suis convaincu, 1.° que le nom actuel d'*Ak* est le mot celtique *hak*, hoquet, dernier soupir des agonisans ; 2.° que le nom d'*Aknensis* ou d'*Agnensis* (*Pagus*), latinisé dans le moyen âge, est le celtique *haken*, singulier défini du même mot précédent, contracté en *akn*, et terminé par la finale latine *ensis* des noms de lieux ; 3.° que le nom des *Agnotes* est la contraction de *hak-an-aot*, le rivage du hoquet, en retranchant la finale latine *es* du pluriel ; qu'il est par conséquent inutile d'ajouter, comme le fait M. Baudouin, la finale bretonne *is* des noms d'habitans, pour rendre compte de cette finale ; 4.° enfin, que ce nom de *hoquet* donné à ce canton et aux peuples qui l'habitaient, vient de ce que cette plage, qui forme une péninsule à l'extrémité de laquelle est le cap de *Pen ar-bed* en breton, de *Finis terræ* en latin, du bout du monde ou de Finisterre en français, est la partie la plu occidentale de l'ancien évêché de Léon et de tou la Bretagne ; et de ce que c'était là que se faisait passage des morts, le *Tremenak*, le passage d hoquet, et que s'embarquaient les ames po passer de la Bretagne continentale dans la tagne insulaire, appelée l'île des bienheureux ; les anciens. Tzetzès, Procope, Plutarque et S bon, confirment ma conjecture sur l'origine de nom, en même tems qu'ils font connaître un points les plus intéressans de la mythologie dique.

« Hésiode, dit Tzetzès, Homère, Euripide, Plutarque, Dion, Procope, Philostrate et plusieurs autres, s'accordent à placer ces îles (des bien heureux) dans l'Océan, et que c'est là effectivement que l'on trouve l'île de la Grande-Bretagne, à l'occident de la province de Bretagne.»

Le passage de Procope est en effet formel.

« On prétend, dit-il, que les ames des morts sont portées dans la Grande-Bretagne. Je vais rapporter la chose de la manière que les gens du pays me l'ont racontée fort souvent et fort sérieusement, quoique j'aie beaucoup de penchant à croire que la chose ne se passe qu'en rêve. Le long de la côte opposée à cette île, il y a plusieurs villages occupés par des pêcheurs, par des laboureurs, par des marchands qui vont trafiquer dans la Grande-Bretagne. Sujets aux Francs, ils ne leur paient aucun tribut, et on ne leur en a jamais imposé; ils prétendent en avoir été déchargés, parce qu'ils sont obligés de conduire tour à tour les ames. Ceux qui doivent faire l'office de la nuit suivante, se retirent dans leur maison et se couchent tranquillement en attendant les ordres de celui qui a la direction du trajet. Vers le minuit, ils entendent quelqu'un qui frappe à la porte et les appelle tout bas; sur le champ ils se jettent hors du lit, et courent à la côte sans savoir quelle est la cause secrète qui les y entraîne. Là ils trouvent des barques vides, et cependant si chargées qu'elles s'élèvent à peine au-dessus de l'eau d'un travers de doigt; en moins d'une heure, ils conduisent ces barques dans la Grande-Bretagne

gne, au lieu que le trajet est ordinairement de vingt-quatre heures pour un vaisseau qui avance à force de rames. Arrivés à l'île, ils se retirent aussitôt que les ames sont descendues de la barque, qui devient alors si légère qu'elle effleure à peine l'eau ; ils ne voyent personne ni pendant le trajet ni dans le débarquement, mais ils entendent, à ce qu'ils disent, une voix qui articule à ceux qui reçoivent les ames, le nom des personnes qui étaient dans la barque, avec le nom de leurs pères, et des charges dont ces personnes étaient revêtues. S'il y avait des femmes dans la barque, la voix déclarait le nom des maris qu'elles avaient eus. »

Strabon est d'accord avec Procope sur la distance de cette côte à la côte opposée de la Grande-Bretagne; car les *yadeti* de Strabon sont évidemment le même nom que celui de *yaudet* ou *cos-yaudet* (le vieux yadet), donné encore aujourd'hui aux ruines d'une ville située sur le bord de la mer près de Lannion, et appelée *vetus civitas*, vieille cité, dans les chartres anciennes, comme le remarque M. Bautoum dans un autre endroit : « Il y a moins d'un jour de traversée, dit Strabon, des yadets à la Grande-Bretagne : *Descendunt in oceanum et lexovios et yadetos, unde in Britanniam diurno brevior est cursus.* »

Enfin, Plutarque nous apprend que les Bretons tenaient pour sacrés les habitans de cette côte près de laquelle étaient des îles désertes, appelées les îles des Génies; que dans l'une de ces îles, consacrée au sommeil, un génie gardait un dieu qu'il tenait

enchaîné et endormi; que ce dieu était entouré de plusieurs génies pour le servir. « Demetrius, dit-il, raconte qu'entre les îles voisines de la Grande-Bretagne, il y en a quelques-unes désertes, que l'on appelle les îles des Génies et des Héros. Il suivit un jour, par curiosité, un roi qui s'embarquait pour la plus voisine de ces îles. Ils n'y trouvèrent qu'un petit nombre d'habitans qui vivaient dans une pleine sécurité, parce que les Bretons les tenaient pour sacrés. Aussitôt qu'ils eurent débarqué dans l'île, il s'éleva une violente tempête accompagnée de différens prodiges, de coups de vent et de tourbillons de feu. Après que la tempête fut appaisée, les habitans de l'île leur dirent qu'il venait de mourir quelque grand personnage; car, disaient-ils, de même qu'une chandelle allumée n'incommode personne aussi longtems qu'elle éclaire, tandis qu'elle répand une odeur désagréable quand elle vient à s'éteindre, de même aussi les grandes ames brillent d'une clarté agréable et bienfaisante; mais quand elles viennent à s'éteindre et à périr, elles excitent souvent, comme cela vient d'arriver, des vents et de la grêle; d'autres fois, elles infectent l'air de vapeurs pestilentielles. On leur raconta encore qu'il y avait dans ces contrées une île où le géant Briarée gardait Saturne qu'il tenait enchaîné et endormi. Ce sommeil était un nouveau charme que l'on avait inventé pour le lier, et il avait autour de lui plusieurs génies pour le servir. »

De tous ces passages, je conclus qu'il est évi-

dent que cette côte, sujette aux Francs, opposée à la Grande-Bretagne à l'orient, et éloignée de cette île de vingt-quatre heures de chemin de mer selon Procope, ou, ce qui revient au même, de moins d'un jour selon Strabon, est celle des *Agnotes* d'Etienne de Byzance, du *Pagus tagnensis* du moyen âge, et du pays d'*Ack* de nos jours; que *Tremenak* est un des villages de cette côte, dont les habitans étaient chargés de passer les ames dans l'île des bienheureux; que c'est parce que les Gaulois croyaient que les ames y rendaient le dernier hoquet, et plaçaient le séjour des ombres à l'occident, ainsi que tous les peuples anciens, et même plusieurs peuples actuels, tels que les Otaïtiens, que tous ces noms de lieux et de peuples sont dérivés ou composés du celtique *hak*, hoquet, *haken*, le hoquet, *hâk-an-aot*, le rivage du hoquet; enfin, que cette île des bienheureux est la Grand-Bretagne.

Cette voix qui parlait aux bateliers, est sans doute celle qui a fait donner le nom de *Lanleff*, le temple de la voix ou des gémissemens, à un très-ancien temple situé entre Saint-Brieuc et Treguier, près de la côte. Quant à ces îles désertes que l'on appelait les îles des Génies, ce sont sans doute celles qui sont vis-à-vis la rade d'*Abervrac'h*, près de laquelle est un lieu nommé *les anges*, qui semble en avoir conservé le nom. Celle d'entre ces îles qui était comme consacrée au sommeil, puisqu'un géant y avait endormi un dieu entouré de plusieurs anges ou génies, doit être celle des *Saints*, appelée en breton *seizun*,

dont le nom composé de *seiz* sept, *hun* sommeil, qui sommeille, qui dort, signifie l'*île des sept dormans.*

Dans la rivière de Treguier, il y a un petit bras de mer qu'on appelle encore le *passage de l'enfer;* les Bretons toujours fidelles aux anciens rits ou aux anciennes croyances de leurs ancêtres, y embarquent encore, dans un bateau, les corps morts de la commune de Plouguel, au lieu de les transporter au cimetière, par terre, dans un chariot, quoiqu'il en résulte un plus long chemin.

Le peuple est encore persuadé, dans toute l'Armorique, que les ames des trépassés se rendent, aussitôt qu'elles ont rendu le dernier soupir, chez le curé de Braspar, pour que son chien les conduise delà dans la Grande-Bretagne; il croit encore entendre dans les airs les roues criardes de la voiture surchargée des ames des morts, qu'il s'imagine être couverte d'un drap blanc. Cette voiture s'appelle en breton, *carr an ancou* ou *carrikel an ancou*, le chariot des ames. Je sais que ce chariot n'est pas tout à fait la barque des ames dont parle Procope; mais ces deux croyances reviennent à la même. Peu importe qu'on donne à la chose le nom de bateau ou de chariot des ames. Ce qui le confirme, c'est que les anciens Bretons, comme on vient de le voir, prétendaient que la barque qui transportaient les ames de la Bretagne continentale dans la Bretagne insulaire, en était surchargée comme le *carr an ancou* des Bretons modernes.

Je trouve encore des vestiges de la même croyance

dans les noms de *baie des trépassés* et d'*enfer de Plougoff*, donnés à des lieux voisins du pays d'*Ak* ou des *Agnotes*, et de la fameuse île de Sein. On croit encore y entendre, ainsi qu'au bras de mer dit le *passage de l'enfer*, les cris des morts, des ombres des naufragés qui demandent la sépulture, désespérés d'être balotés par les vagues et les vents depuis leur mort. Les noms même de *trépassés* ou de *an aounn tremenet*, les ames trépassées, que l'on donne encore aux morts en français et en breton, semblent être une conséquence de l'opinion religieuse où étaient nos pères, que les ames après leur mort étaient trépassées, c'est-à-dire transportées, soit dans une barque, soit dans un chariot, d'un monde dans un autre, de l'orient à l'occident, à l'exemple du soleil et des astres qui semblent naître à l'orient, mourir, *occidere*, à l'occident, et transportés de l'un à l'autre dans la nef céleste. Le nom d'*ombres* que l'on donnait aux morts, celui d'*occident* lui-même, prouvent que les anciens y plaçaient les ténèbres et le chaos, le séjour des ombres, le Tartare et l'Elysée, le Paradis et l'Enfer; et en effet, les Isles fortunées et le jardin des Hespérides étaient à l'occident, comme l'indique même le nom d'Hespérides ou d'occidentales. Enfin la confrérie des trépassés qui existe encore dans plusieurs lieux de la Bretagne et du reste de la France, semble être formée à l'instar de cette ancienne confrérie des habitans de la côte d'Ak, chargés de passer dans la barque les ames des trépassés, et qui étaient réputés sacrés et tenir à la religion druidique, comme les membres

de cette confrérie tiennent aujourd'hui à la religion chrétienne.

Cette croyance du passage des ames dans une barque, n'est pas, comme l'on sait, particulière aux Gaulois. Chez les Egyptiens, les Grecs et les Romains, on croyait aussi que Caron passait au-delà du Styx et de l'Achéron les ombres des morts dans une barque étroite et de couleur funèbre; que les ombres de ceux qui avaient été privés de la sépulture, erraient cent ans sur leurs bords.

C'était pour lui payer ce passage, que ces peuples mettaient dans la bouche du mort une pièce de monnaie. Les *Hermoniens* seuls prétendaient en être exempts, parce que leur pays confinait aux enfers; et peut-être aussi parce qu'ils étaient chargés, comme *hermès* ou Mercure dont ils tiraient leur nom, et auquel ils rendaient par conséquent un culte particulier, de conduire les ames aux enfers. On sait que Hermès chez les Grecs, Mercure chez les Romains, avaient aussi cette fonction; c'est sans doute pour la même raison que les *Agnotes*, dont le pays confinait aussi à l'enfer de Plougoff, à la baie des trépassés, au cap de *Pen-ar-bed* ou du bout du monde, où était une très-ancienne abbaye de Saint-Mathieu, dite du bout du monde, *in finibus terræ*, à cause de sa situation, prétendaient de même être exempts de payer des tributs.

Enfin, en Egypte, les prêtres avaient la même fonction que les Agnotes dans les Gaules; les seconds croyaient passer les ames au-delà de l'Océan; les premiers passaient réellement les corps des morts dans une barque au-delà du lac Mœris.

Les prêtres chrétiens donnent encore le Viatique aux agonisans, pour faire leur voyage de l'autre monde, et reçoivent encore quelques pièces de monnaie à l'offrande, ainsi que le pain et le vin qu'on offrait jadis aux morts. Ces rapports frappans de croyance et de pratiques chez des peuples si différens de lieux, de tems et de mœurs, tiennent évidemment à un même culte, à un culte universel, dont le prototype est dans le ciel, et dont la connaissance est la clef de toutes les allégories, de tous les symboles, de toutes les origines du monde ancien et moderne.

Je crois donc avoir prouvé et démontré, avec M. Baudouin et d'Anville, que les *anagnutes* de Pline étaient les mêmes peuples que les *agnotes* d'Etienne de Byzance, et ces derniers les peuples du *Pagus agnensis* du moyen âge, du pays d'*Ak* d'aujourd'hui; en outre, et cette opinion m'est propre, que ces différens noms de peuples et de lieux signifiaient le rivage du hoquet ou des agonisans; que les noms de ces peuples, et les opinions qu'ils avaient d'être chargés du passage des ames, viennent de leur situation à l'occident; enfin, que les passages que j'ai cités se rattachent à cette étymologie et à cette opinion; que la côte de Bretagne, désignée par Procope, est celle du pays d'*Ak* ou des *Agnotes*, et la Grande-Bretagne l'île des bienheureux, l'île fortunée, les Hespérides ou le paradis des Gaulois.

Il serait intéressant de rechercher s'il n'y aurait pas encore dans les lieux, la tradition et les croyances du pays d'Ack, d'autres vestiges que ceux que j'ai cités de cette croyance du passage des ames de cette côte dans la Grande-Bretagne; j'y invite particulièrement M. Baudouin, qui est sur les lieux.

ELOI JOHANNEAU.

ORIGINE

Du rapport singulier du nom de l'année, avec celui du soleil et du loup, en celtique et en grec.

« Je laisse aux savans, dit M. Baudouin dans ses *Recherches sur l'Armorique*, à nous expliquer l'origine de l'analogie du nom de *bloaz*, année, avec celui de *bleiz*, loup, en celtique; et pourquoi il y a en grec la même analogie entre *lycabas*, nom de l'année, et *lycos*, nom du loup. »

Il ne m'est pas difficile de satisfaire M. Baudouin, qui m'a fait l'honneur de me consulter particulièrement sur son ouvrage, avant de le publier. Dans la langue celtique, *bloaz*, année, qui se dit aussi *bloez*, *blez*, et au singulier défini *blizen*, offre en effet un rapport frappant de son et de sens, que j'ai remarqué depuis long-tems, avec *bleiz*, loup, dans la même langue. Ce rapport est d'autant plus digne d'être examiné qu'il existe aussi en grec, dans *lykos*, loup ou soleil, *lyké*, lumière, et *lykabas*, année, qui est évidemment composé de *lykos*, loup ou soleil, et de *bas*, participe de *bainô*, marcher, aller, et qui signifie à la lettre, *marche du loup* ou *cours du soleil*.

M. Baudouin demande qu'on lui explique l'origine de l'analogie singulière de ces mots; la voici : le loup était un symbole du soleil chez les anciens, mais du soleil des signes descendans,

brillant dans ces signes de ténèbres, comme les yeux du loup dans la nuit, malfaisant et dévorateur comme le loup, par opposition au soleil des signes ascendans, dans lesquels se trouve l'agneau, la brebis ou le bélier céleste.

La preuve de ce que j'avance est dans le mot grec *lykos* que je viens de citer, et qui signifie à la fois *loup* et *soleil*, comme je l'ai dit; dans le mot *lycogenes*, race de loup, surnom d'Apollon, que la fable fait naître d'une mère changée en louve, par une allégorie semblable à celle de *Romulus* allaité par une louve; et dont le nom d'*Apollon* signifie l'exterminateur, par opposition à son nom de *Phœbus*, qui signifie le lumineux, le dieu de la lumière. La preuve en est dans les mots *Lycœus* et *Lycius*, autres surnoms d'Apollon, de Pan et de Jupiter; dans le mot *lycée*, nom d'un temple et d'un gymnase consacrés à Apollon; dans *Lycopolis*, ou la ville du loup, nom d'une ville d'Egypte consacrée au culte du loup; dans *Lycaon* changé en loup.

Cette preuve existe dans le nom et la fable de notre *loup-garou*, qui était notre dieu Pan, et dont le nom signifie loup farouche et sauvage, du celtique *garou*, rude, âpre, étrange; en effet, le peuple croit encore qu'il court toutes les nuits dans des lieux sauvages et déserts; comme notre *guilledou* ou *guildrou*, dont le nom vient du celtique *kildro*, errant, vagabond, composé de *kil*, dos, et de *tro*, qui tourne; qui tourne le dos, qui fuit; comme notre *juif-errant*, autre fable moins ancienne, mais toute semblable et qui a

la même origine; comme notre *gille*, qu'on a écrit et prononcé, selon Trevoux, *ghille* ou *guille*, duquel nous est resté l'expression *faire gille* ou *giller*, pour dire s'enfuir, s'en aller vîte d'un lieu, se retirer promptement, expression dérivée du celtique *kil*, dos, fuite, retraite; *kilio*, fuir, se retirer, tourner le dos; comme *Saint Gilles*, prince de Languedoc, qui s'enfuit secrètement de peur d'être fait roi; comme notre *Gillotin*, qui fait des tours appelés, de son nom, tours de *gillotin;* et enfin comme notre reine *Gillette*, dont le nom se donne encore par dérision, à une femme de basse condition, qui se pare pour faire la grande dame, et qui porte habituellement une espèce de camisole ou de corset léger, svelte et sans manches, appelé de là *gillet*, mot dérivé aussi de *kil* dos, comme *brassière* de *bras*, *cuissart* de *cuisse*, etc.

Cette preuve existe enfin dans notre proverbe, *quand on parle du loup, on en voit la queue;* et dans le jeu des enfans, appelé *la queue au loup;* proverbe et jeu anciens qui tiennent sans doute à l'ancien culte du loup, symbole du soleil, qui en fuyant et rétrogradant dans les signes descendans, ne montre que la queue ou le dos, comme le loup. « Nous faisons ressembler, dit Pasquier, » les enfans bâtards aux loups, disant que tout » ainsi que les loups, aussi ne voyent-ils jamais » leurs pères. » La raison en est que le loup fuit, comme le soleil descendant, dans les ténèbres; aussi, *avoir vu le loup*, chez les anciens comme chez les modernes, c'est avoir vu le diable.

Le loup est même encore le symbole de la nuit, témoin ce proverbe : *entre chien et loup*, pour dire à la nuit tombante. On lui compare les enfans bâtards, parce qu'il est lui-même le symbole d'un faux soleil, enfant bâtard des tenèbres et de la nuit, c'est-à-dire du soleil descendant, comme Anubis à tête de loup ou à tête de chien.

Pour en revenir à la question de M. Baudouin, on a donc pu dire pour une année, *un loup* ou *un soleil;* appeler l'année *lycabas*, le cours du loup ou du soleil ; puisque l'année n'est que la révolution, la marche du soleil dans le zodiaque, comme l'exprime le mot *lykabas*, année, d'autant plus que l'année grecque, l'année égyptienne, et peut-être l'année celtique, commençaient au solstice supérieur, au premier des signes descendans, signes de ténèbres et de destruction, dans lesquels les jours, la force, la chaleur et la lumière du soleil vont toujours en décroissant et en diminuant.

Voilà donc tout le mystère découvert de cette singulière analogie de mots dans deux langues anciennes différentes ; c'est une nouvelle preuve que les origines des mots nous font connaître les origines des croyances et des usages des peuples ; mais la difficulté est de ne pas se tromper dans les premières. Une bonne étymologie d'un mot altéré et d'une origine obscure et difficile, vaut une médaille mal conservée et bien expliquée. C'est sous ce rapport que la science des mots a de l'analogie avec celle des antiquités, et ne doit pas être étrangère à ceux qui s'en occupent.

ELOI JOHANNEAU.

LETTRE

DE M. ELOI JOHANNEAU,

Sur l'origine astronomique et étymologique du nom de BELENUS, *dieu des Gaules, de la Norique et de l'Illyrie.*

Adressée à M. SIAUVE, Membre de l'Académie celtique.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Vous désirez que je vous donne l'étymologie du nom de *Belenus*, dont vous avez trouvé plusieurs inscriptions à Aquilée et en d'autres lieux du Frioul. J'avais d'abord cru que le nom de ce dieu, qu'on trouve écrit *Belenus* ou *Belinus*, comme vous savez, dans les inscriptions et dans les auteurs anciens, venait du breton *pelen*, en construction *belen*, peloton, boule, globe, et signifiait le dieu-boule. J'étais confirmé dans cette opinion par le culte qu'on lui rendait dans les Gaules, et par une médaille britannique de Camden, sur laquelle on voit un dieu ou un roi dont la tête est couverte de douze globes, avec la légende *cuno belino* ou *belino-cuno*, latinisée du celtique *belen-cun*, qui signifie en breton et en gallois, deux dialectes de cette langue, *à Belinus le bienfaisant*, *le clément*, *le débonnaire*. Mais ayant fait réflexion depuis, que le culte de ce dieu honoré à Aquilée, dans la Norique et l'Illyrie, n'était pas originaire des Gaules, mais appartenait primitivement à des peuples qui parlaient l'ancien grec ou une langue très-analogue, et qui avaient de fréquentes communications avec les grecs; trouvant de plus dans le grec une étymologie naturelle et satisfaisante

de ce nom, j'ai abandonné celle que me fournissait la langue celtique, d'après le principe que je me suis fait, qu'il faut chercher les origines des mots dans les langues auxquelles ces mots appartiennent.

Belenus est en effet le même mot que le grec *Belenos*, nom d'un poisson en forme de flèche; et *Belenos* est évidemment dérivé de *Belos*, flèche, trait, javelot. Ce nom n'est donc qu'un surnom d'Apollon; ce qui est confirmé par les témoignages de Jules Capitolin et d'Ausone, et sur-tout par les inscriptions *Apollini Beleno* que vous avez trouvées à Aquilée, et qui sont depuis long-tems connues des savans. Apollon, comme vous savez, était célèbre par ses flèches; on le représentait l'arc en main et le carquois plein de flèches sur l'épaule. Les Grecs, dans l'Iliade, périssent sous ses traits; il tue à coups de flèches les enfans de Niobé, le serpent Python et les cyclopes. Il portait, chez les Romains, le surnom d'*Arcitenens* ou de Sagittaire, et chez les Grecs ceux de *Belessicharos*, qui se plaît à lancer des flèches, et d'*Hekatébeletes*, qui lance des flèches de loin. On trouve des inscriptions *Apollini longè jaculanti*, *Apollini peritè sagittanti;* à Apollon, qui lance des flèches de loin, à Apollon, qui tire bien de l'arc. Abaris, devin et grand-prêtre ce dieu, reçut de lui une flèche d'or sur laq il traversait les airs. La divination par les flèch s'appelait la *Belomantie*. Enfin, les Grecs do naient encore à Apollon le surnom d'*Abelio* qui est évidemment composé d'*a*, augmentatif privatif, et de *belos*, flèche; lequel par conséq signifie *toute flèche*, ou *sans flèches*. Je pr ce dernier sens, le contraire de celui de *Bele* parce qu'il me paraît relatif à ce même dieu pouillé de ses flèches, de son arc et de son

quois, par Mercure qui les lui avait dérobés, comme nous l'apprend Horace. Dans ce cas, *Apollo abelios*, ou sans flèches, serait le soleil sans rayons, le soleil vieux des signes descendans, sous lesquels ses rayons s'affaiblissent et les jours décroissent; tandis qu'*Apollo Belenos* ou *Belenus* serait le soleil jeune, armé de flèches, éclatant de rayons, c'est à-dire le soleil des signes ascendans, dont les rayons vont toujours en augmentant de force et de chaleur, et les jours en croissant. *Apollo Belenus* était en effet honoré à Aquilée sous la figure d'un jeune homme sans barbe, avec des rayons autour de la tête, et avec une grande bouche ouverte pour rendre des oracles, comme l'Apollon de Polignac.

Il me paraît donc certain que *Belenus* ou *Belinus* est un nom grec; que ce nom signifie, qui lance des flèches; que c'est un surnom d'Apollon, et qu'il répond à ceux de *Belessichares* et d'*Hekatébeletes* que les Grecs donnaient à ce même dieu, et à ceux d'*Arcitenens*, de *longè jaculans*, de *peritè sagittans* que lui donnaient les Romains. De plus, comme les cheveux sont le même symbole que les rayons et les flèches dans les fables et les monumens de la Mythologie; comme ce dieu était représenté avec une longue chevelure, la tête environnée de rayons, il me paraît également certain que le surnom de *Belenus*, le dieu-flèche, répond à celui d'*Intonsus* que les Latins donnaient à Apollon, et à ceux de *Komaios*, chevelu, surnom de nos rois de la première race, d'*Akersekomes* et d'*Akeirokomes*, le dieu aux cheveux longs et non coupés, que lui donnaient les Grecs; enfin, que le dieu *Belenus*, ainsi qu'Apollon, est le soleil, mais le soleil jeune des signes ascendans.

J'ai l'honneur d'être, etc.

ELOI JOHANNEAU.

ORIGINE

Du nom de MAGADA, *déesse des Saxons, de celui de* MAGDEBOURG, *ville de Saxe, et de plusieurs autres noms de lieux qui proviennent du nom et du culte de cette déesse.*

RIEN de plus intéressant pour nous que la mythologie des Celtes, des Germains et des Sarmates, et en général de tous les anciens peuples du nord et de l'occident de l'Europe ; mais ces peuples ne nous ont laissé presque aucun autre monument de cette mythologie, que des usages, des croyances, des traditions et des noms de divinités qu'on néglige et qu'on méprise faute de les comprendre. Le peu que nous en savons, nous le devons aux auteurs grecs et romains, très-peu instruits sur tout ce qui concernait des peuples qu'ils appelaient barbares, ou aux légendaires et aux chroniqueurs du moyen âge, qui ne l'étaient guères davantage sur la religion et l'histoire de leur patrie ; qui avaient moins de critique et des préjugés de plus, et qui d'ailleurs écrivaient sous l'influence d'un nouveau culte, et à une époque déjà trop éloignée de celle où l'ancien culte proscrit était en vigueur.

La déesse *Magada*, révérée des anciens Saxons, est du nombre de ces anciennes divinités trop connues et qui mériteraient de l'être. Cette déesse dont nous ne connaissons guères que le nom et la statue, avait à *Magdebourg*, dans la basse Saxe, un temple fameux qui fut détruit par Charlemagne. Selon Schedius, elle était représentée

debout sur un char, la tête ceinte d'une couronne de myrte, portant sur sa poitrine une torche ardente, tenant la figure du monde dans la main droite, et trois pommes d'or dans la main gauche. Derrière elle, trois jeunes filles, nues également, les mains entrelacées, se tournant le dos, tenaient des pommes qu'elles présentaient à la déesse : il y avait de plus des chars attelés de quatre chevaux, deux cygnes et deux colombes.

Voilà tout ce que nous savons du culte et des attributs de cette divinité. Les trois jeunes filles qui l'accompagnent, les trois pommes d'or qu'elles lui présentent et qu'elle tient déjà dans la main, la couronne de myrte, les cygnes, les colombes, tous ces attributs prouvent qu'elle était chez les Germains, ce que Vénus était chez les Grecs et les Romains. Les trois jeunes filles sont évidemment les mêmes que les trois Grâces; les trois pommes d'or rappellent les déesses, et la pomme que Pâris décerna à l'une d'elles; le myrte, les cygnes, les colombes, rappellent aussi le culte de Vénus à laquelle ils étaient consacrés.

Voyons maintenant si le nom de *Magada* que porte cette déesse, nous en apprendra davantage et nous la fera mieux connaître. M. Baudouin, dans ses *Recherches sur l'Armorique*, dérive ce nom du celtique *magad*, qui signifie nourrisson. Mais ce radical qui convient parfaitement pour le son, ne convient pas pour le sens; de plus, on ne doit pas chercher dans le celtique l'origine d'un mot qui doit appartenir à la langue teutonique et à ses dialectes, puisque le culte de cette déesse appartient originairement à la Germanie.

Je trouve en effet, dans les langues germaniques, une étymologie bien plus satisfaisante du nom de *Magada*, tant pour le son que pour le

sens; puisque *magad* signifie vierge, pucelle, fille, servante ou suivante, en teuton, en mœsogothique, en allemand, en hollandais, en suédois, en danois, en islandais, en anglo-saxon et en anglais. Ce mot, il est vrai, en conservant le même sens dans toutes ces langues, a pris différentes formes plus ou moins altérées selon les dialectes; mais il est encore facile de le reconnaître, et de rappeler toutes les variations qu'il a subies à la forme primitive, d'après des principes étymologiques certains et fondés sur l'expérience. Voici les différentes révolutions que ce nom a éprouvées : en franco-théotisque, *magad*, puella, virgo, ancilla; en mœso-gothique, *magath;* en teuton, *magatin*, avec la finale du singulier défini; en hollandais ou flamand, *maget*, *maagd*, *maeght*, *maeghd*, *maecht;* en allemand, *magd;* en islandais, *megda*, par la contraction de deux syllabes en une seule; en anglo-saxon, *mœden;* en anglais, *maeden* dans Somner, *maiden* ou *maid* aujourd'hui, par le changement très-ordinaire du *g* en *j*, puis en *i;* enfin, en danois, *me;* en suédois *moe*, et en islandais, *mey*, par la perte du *d* final. Or, qui ne voit clairement que le nom de *Magada* existe sous toutes ces formes plus ou moins altérées, mais qui reviennent toutes à la primitive, par une suite graduée et chronologique de révolutions onomatiques? Qui ne voit aussi que *meddü* qui signifie *sterilis fœmina*, en hongrois, et *Maeddon* qui signifie *stuprare*, en lapon et en finnois, en sont dérivés?

Il est donc incontestable que le nom de *Magada* appartient aux langues germaniques et n à la langue celtique, et qu'il signifie *la vie* Il ne l'est pas moins que le nom de la ville de *debourg*, où la déesse *Magada* était honor

qui était jadis métropolitaine, dont le prélat prenait le titre de primat de la Germanie, sans doute parce qu'elle avait été le siége de son culte, et qu'on trouve écrit *Magdeburgum*, *Mœguedeburg*, *Magdaburg*, *Magadoburg*, *Magadaburg*, dans le recueil de dom Bouquet, est composé du nom de cette déesse, et signifie le *bourg de Magada*, ou la ville de la vierge; ce qui est confirmé par le nom grec de *Parthenopolis*, que des auteurs du moyen âge ont donné à cette ville, lequel signifie aussi, comme on sait, la *ville de la vierge*. Mais quelle est cette vierge par excellence, dira-t-on? Cette vierge ne peut être que la lune que sa blancheur éclatante et sans tache faisait regarder par les anciens comme toujours vierge, quoique considérée comme la fille, la sœur et l'épouse à la fois du dieu-soleil.

La preuve, c'est que les Athéniens donnaient aussi le nom de *Parthenos*, la vierge, à *Athéné* ou *Minerve*, la déesse protectrice de leur ville, et qu'ils la révéraient sous ce nom dans un temple superbe appelé *Parthenon*, qu'ils lui avaient érigé dans l'Acropole, c'est-à-dire dans la citadelle et le lieu le plus élevé de leur ville; que par suite du même culte et des mêmes idées de la lune vierge, on trouve encore dans la géographie toute mythologique des Grecs, le nom de *Parthenopolis*, ville de la Macédoine; celui de *Parthenia*, surnom de la ville de Samos, de Minerve et de Diane; celui de *Parthenius*, nom de plusieurs montagnes et rivières; celui de *Parthenion*, nom de deux villes de l'Eubée et de la Thrace; ceux de *Parthenouhieron* et de *Parthenacra*, noms de deux lieux près du Bosphore, dont l'un signifie temple de la Vierge, et l'autre citadelle de la Vierge sur un haut lieu. Il me serait facile de citer d'autres noms de lieux semblables, et qui tiennent à la même déno-

mination et au même culte dans tous les pays, et en particulier en France, dont tant de lieux portent les différens noms de la Vierge; mais il est inutile d'en énumérer ici un plus grand nombre pour prouver une chose connue de tout le monde.

Pour en revenir à la vierge *Magada*, le nom de la ville de *Magdebourg* n'est pas le seul monument de son culte chez les Germains et les Celtes; car il me paraît également certain que le nom de *Magdeln* ou *Magdala*, petite ville de la haute Saxe, en est aussi dérivé, et que ce nom subsiste encore dans plusieurs noms de lieux de l'Angleterre.

Je le retrouve en effet, 1.° dans *Maidstone*, nom d'une ville, du comté de Kent, qui signifie en anglais la *pierre de Magada* ou de la Vierge; 2.° dans *Madus*, nom latin de la même ville, latinisé de *mad*, qui se sera dit par contraction pour *magd* pour *magad*, au lieu de *maid*, vierge, usité aujourd'hui; 3.° dans *Medway*, nom de la rivière sur laquelle la ville de *Maidstone* est située, lequel est évidemment pour *Maidway*, le chemin de la vierge; 4.° dans *Maiden-way*, nom d'une ancienne voie militaire, qui signifie aussi le chemin de la vierge; 5.° dans *Maiden-bradley* (1), nom d'une ville du Wiltshire, qui signifie *champ de la vierge lépreuse*, parce que, dit la légende, une vierge noble ayant été attaquée de la lèpre,

(1) *Maiden-bradley*. J'ai dit que ce nom signifiait *champ de la vierge lépreuse*; comme le mot *bradley* est un mot qui n'est plus de la langue anglaise usuelle, et qu'il est même d'une origine assez obscure, je dois prouver ce que j'ai avancé. Je trouve dans BAILEY: *leigh*, anglo-saxon *ley*, pré, prairie, pâturage; *to braid*, se flétrir, se faner, se ternir, se passer, perdre sa couleur, son éclat; *brait*, diamant brut; et dans le vocabulaire anglo-saxon de Somner, *bræd*, brûlé, rôti par le soleil, *brædde* brûlure, rôtissure, *brand*, brandon, tison allumé. J'ai

y fonda un hospice pour ceux qui en seraient atteints par la suite; 6.° Dans *Maiden-hith* et *Maiden-head*, noms d'une ville du Berkshire, dont le premier signifie port de la Vierge, et le second tête ou chef de la Vierge, parce que l'on y révère en effet la tête d'une vierge que l'on dit être celle d'une des onze mille compagnes de Sainte Ursule; 7.° enfin dans les noms de *maiden-hair*, cheveux de la vierge, et de *maiden-lips*, lèvres de la vierge, que l'on donne à deux espèces de plantes, dont la première s'appelle en français cheveux de *Vénus* ou capillaire.

---

donc été fondé à croire que *maiden bradley* signifiait *champ de la vierge lépreuse*, qui semble brûlée de la lèpre, avoir perdu son éclat comme un diamant brut, ou sa couleur comme les fleurs fanées des prés. Cette vierge, en effet, me paraît la même que *Notre-Dame de carbon blanc*, *Notre Dame des Ardens*, et Marie, sœur de Moïse, qui parut aussi toute blanche de lèpre comme la neige, laquelle lui avait déjà mangé ou brûlé la moitié du corps, et dont la face était ternie comme si on lui eût craché au visage, dit l'écriture; quand le Seigneur ordonna à Moïse de la chasser hors du *camp* pendant sept jours, et après ce tems de la faire revenir *dans le camp*. Cette vierge me paraît encore la même que cette *petite fille* du pays d'Israël, captive et servante de la femme du lépreux Naaman, général du roi de Syrie. On sait que par le conseil de cette jeune vierge, ce général fut guéri de la lèpre par le prophète Élisée, qui lui fit dire, quand il fut arrivé *à la porte de sa maison*, d'aller se laver sept fois dans le Jourdain; et que *Giezi*, serviteur d'Elisée, ayant reçu de ce général des présens que le prophète avait refusés, *fut chassé* par son maître, et qu'une lèpre blanche comme de la neige s'attacha pour punition, à ce serviteur et à toute sa race. Ce qui confirme ce rapprochement singulier et frappant de ressemblance, c'est qu'il existe encore à Damas, hors des murs de la ville, un hôpital pour les lépreux, très-bien renté, que la tradition prétend avoir été fondé par Naaman en faveur de Giezi, serviteur d'Elisée, *et de tous ceux qui comme lui seraient atteints de la lèpre.*

Ces noms de *cheveux de la Vierge* et de *cheveux de Vénus*, donnés à la même plante, confirment qu'en effet la déesse *Magada* était à la fois la Vierge par excellence, la *Minerve Parthenos* et la Vénus des Germains. Ce même nom de *cheveux de la Vierge*, revient à celui de *fil de la vierge* ou de *la bonne vierge*, que le peuple donne encore à des fils d'araignée que l'on voit voler dans les champs en automne, et que l'on regarde comme un signe de beau tems. Ce sont ces fils mystérieux qui semblent descendre du ciel, qui ont sans doute fait donner le nom d'*Arachné*, ou d'araignée, à une déesse rivale de Minerve dans l'art de filer, et qui ont fait regarder Minerve elle-même sous le nom de *Parthenos*, la vierge, comme la plus habile fileuse. Ces fils d'*araignée*, que nous nommons *fils de la vierge*, sont donc les mêmes que les Grecs attribuaient aussi à la *vierge*, sous les noms d'Arachné et de Minerve *Parthenos* ou la vierge. Il n'est donc plus étonnant que l'araignée, regardée comme la plus habile fileuse, ait été le symbole de la vierge ou de la lune, par conséquent l'objet d'un culte, et qu'il y ait eu une confrérie de l'araignée, au Mans. Ces cheveux ou ces fils mystérieux sont le même symbole que ce cheveu fatal, d'or ou de pourpre, auquel était attachée la destinée de Nisus, roi de Mégare, ainsi que celle de son empire; et qui fut coupé, pendant *son sommeil*, par sa fille appelée aussi la Vierge, *Niseia Virgo*. Le fil ou la laine que l'une des Parques file et que l'autre coupe, est encore le même symbole ingénieux.

Le nom de *Magada* existe également dans *Mathilde*, nom propre de femme, et en particulier de plusieurs reines. Ce nom qui se dit *machtilt, machtildis, mathildis, mechtildis*, en latin barbare;

matilda en anglais, et *maud* par contraction, d'où *maudlin*, au diminutif, est évidemment composé du flamand *maecht*, vierge, et *helde* ou *hilde*, héroïne, femme courageuse qui fait des actions héroïques, et signifie *vierge héroïne*. *Maud*, cependant, au lieu d'être la contraction de *machtild*, et d'être composé de *maecht* et de *helde*, pourrait n'être qu'une contraction du premier de ces deux radicaux; et par conséquent son diminutif *maudlin*, ainsi que le diminutif allemand *maegdlein*, jeune fille, jeune vierge, jeune servante, n'être aussi que le diminutif de *maeght* ou *magd*, fille, vierge ou servante.

Je soupçonne encore que l'analogie du mot allemand *maegdlein*, jeune vierge, avec le nom de Sainte *Magdeleine* a pu faire confondre, dans les tems d'ignorance, le nom et le culte de la déesse *magada*, dont *maegdlein* est le diminutif, avec le nom et le culte de Sainte *Magdeleine*, qui était noble, riche, jeune, belle et pécheresse, et dame du château de *Magdala*, en Galatie, comme *Magada* l'était du château de *Magdebourg*, en Saxe. Ce qui confirme mon soupçon, c'est 1.° que les noms propres français de *madelon*, *madelonette*, sont plutôt les diminutifs de *magad*, la vierge, contracté en *magd*, que non pas de *magdelena* ou *madeleine;* c'est 2.° que le nom de la *belle Maguelone* de Provence, si célèbre dans nos anciens romanciers, est très-certainement, en provençal, le même que celui de *madelon* en français, et à plus forte raison que celui de la ville de *maguelone*, en latin *magdalona* ou *magalona*, nom d'une ancienne ville ruinée par les Sarrazins, dont le siége épiscopal a été transféré à Montpellier. Or, la signification primordiale que je donne au nom de *maguelone*, est confirmée par celle du nom de la ville

de Montpellier, qui l'a remplacée, et qui a conservé, avec son siége épiscopal, presque son même nom, en le traduisant seulement du teuton ou du celtique en latin; car il est évident que le nom de *montpellier* vient de *montpuellier*, qui vient lui-même du latin *mons puellaris*, *mons puellœ*, montagne de la Pucelle ou de la Vierge, même signification que celle de *maguelone*, dont le nom, en sous-entendant ville, signifie la ville de *magada* ou de la vierge, comme je viens de le prouver. Ce qui ne laisse aucun doute sur l'étymologie que je donne du nom de *montpellier*; que je n'ignore pas avoir été latinisé aussi par *monspessulus* et *pessulanus*, c'est le nom tout semblable de *Saint-Pierre-le-puellier*, *Sanctus Petrus puellaris*, donné à plusieurs églises de France, et celui du *mas-saintes-*PUELLES, *mansum S. Puellarum*, d'un lieu près Saint-Papoul.

Ces *puelles* ou pucelles, sont sans doute les trois Maries dont *Sainte Magdeleine* fait partie, et qui sont honorées dans un lieu de la camargue appelé de leur nom les *trois Maries*, parce qu'on croit qu'elles y débarquèrent; c'est sans doute aussi en leur honneur qu'ont été érigées les trois églises paroissiales de Montpellier, dont la principale était consacrée à Notre-Dame; et ces trois pucelles ont peut-être remplacé les trois jeunes filles suivantes de *magada*. Cette puelle ou vierge par excellence, en l'honneur de laquelle une fontaine de la même ville porte le nom de *font-putanelle*, est peut-être Sainte *Marie-Magdeleine* la pécheresse, et plus anciennement la vierge *magada*. Ces pucelles sont peut-être celles dont parle la légende qui rapporte que la ville de Montpellier, *mons-puellaris* ou *puellarum*, était jadis composée de deux bourgs qui appartenaient aux deux sœurs d'un évêque de Lodève; non compris, sans doute,

la ville elle-même, et la ville principale à laquelle elle était consacrée; notez, d'ailleurs, qu'il y a des auteurs qui de notre Madeleine en font deux, et d'autres trois.

Tout s'accorde donc avec mon opinion, que les noms de la ville de Montpellier, de celle de *maguelonne*, et de la belle *maguelonne*, sont des vestiges du culte et du nom de *magada* dans les Gaules; que le culte et le nom de cette déesse ont été communs aux Celtes, aux Bretons et aux Germains de tems immémorial; que ce culte, après l'introduction du christianisme, s'est confondu avec celui de Sainte Magdeleine évidemment fondé dans les Gaules sur des fables qui lui sont antérieures, telles que celles de son arrivée en Provence, dans un navire sans voile, sans gouvernail, et sans pilote, comme la *santa casa* de Notre-Dame de Lorette; telles que celles de sa pénitence de trente ans, et de sa mort dans la grotte de la Sainte-Baume ou de la sainte caverne. Si je n'ai pas réussi à convaincre tous les lecteurs de la vérité de ces dernières opinions, je me flatte au moins de leur avoir démontré que le nom de la déesse *magada* signifie la vierge, et que *magdebourg* en tire le sien, ainsi que tous les autres lieux de la Germanie et de la Grande-Bretagne que j'ai cités; c'est particulièrement ce que je m'étais proposé de prouver dans cette notice.

ELOI JOHANNEAU.

NOTICE

Sur une idole des anciens Saxons, nommée IRMENSUL, *et sur l'étymologie de son nom.*

Rien de plus célèbre dans la mythologie germanique qu'une colonne d'un Dieu des anciens Saxons, nommée *Irmensul;* révérée, selon *Cranzius*, en Westphalie, sur la montagne d'*Heresburg*, en latin *Heresburgum*, aujourd'hui *Stadtberg* sur la Dimel, ou, selon Ditmare, à *Mersburg* sur la Sala, où l'on voyait cette idole avec cette inscription : *Dux ego gentis Saxonum, victoriam certam polliceor me venerantibus* : « moi chef de la nation des Saxons, je promets » une victoire certaine à ceux qui m'adorent. »

Selon Schedius, cette colonne surmontée d'une statue, était placée dans un champ émaillé de fleurs; le dieu était armé de toutes pièces, il tenait d'une main un étendard sur lequel était une rose, et de l'autre une balance. La figure d'un ours était représentée sur sa poitrine nue, et celle d'un lion sur son bouclier; il avait ses prêtres et ses prêtresses. Dans les fêtes qu'on célébrait tous les ans en son honneur, des hommes armés de pied en cap, comme le dieu lui-même, et ceints d'un glaive, faisaient un certain nombre de fois le tour de la statue, l'adoraient en faisant des génuflexions, et lui offraient des présens. Selon Latour-d'Auvergne, qui cite comme étant d'Eginhart, une description qui appartient à Verstegan, cette statue, élevée sur une colonne, était celle du Soleil, mais il a confondu ici, non seulement les anteurs, mais encore la description du simulacre du Soleil, par Verstegan, avec celle de l'idole d'*Irmensul*, par le même. Charlemagne,

vainqueur des Saxons, renversa cette idole, et consacra son temple qui était magnifique, selon quelques auteurs modernes, au Dieu des chrétiens. Comme si on pouvait entendre par *fanum*, chez les Germains et les Celtes, autre chose qu'un champ ou un bois sacré, avec un simulacre élevé en plein air.

« Charlemagne, dit Eginhart dans ses Annales des faits et gestes de cet empereur, ayant envahi le pays des Saxons, prit le château d'*Eresburg* (*Eresburgum castrum*), et détruisit l'idole que ces peuples appellaient *Irminsul.* » La chronique d'*Hermann* ajoute que l'armée de ce prince, fatiguée de la soif, mérita, sans doute pour cette action, de se désaltérer dans les eaux d'un torrent à sec auparavant, par une faveur céleste que je compare à celle de la légion thébaine.

Des annales en vers des gestes du même prince, qu'on trouve dans dom Bouquet, nous apprennent que ce simulacre et la colonne qui le portait, n'était pas d'un petit travail et de peu d'ornement :

Gens eadem coluit simulacrum, quod vocitabant.

Irminsul, *cujus factura simulque columna*
Non operis parvi fuerat, pariterque decoris.

D'autres chroniques du même recueil, au lieu d'une idole, d'un simulacre ou d'une colonne, parlent d'un temple, *fanum*, et appellent l'un et l'autre *Irmensul*, *Hyrminsuul*, et *Hermensul.* Le château d'*Heresburg* ou d'*Eresburg* est aussi nommé *Erespurgh*, dans une de ces chroniques. Dans un ancien glossaire cité dans le glossaire teutonique de Schilter, on trouve Irmansuli, *pyramides*, et sul, *columna.*

Les auteurs ne sont pas d'accord, comme on vient de le voir, sur le lieu où la colonne d'Ir-

mensul était adorée; les uns prétendent que c'était à *Heresburgum*, les autres à *Mersburgum;* parmi ces derniers, il y en a qui, comme Meibomius, veulent que *Mersburgum* soit la même ville que *Heresburgum*, tandis que d'autres, comme Cranzius, veulent que ce soit *Mersbourg*, sur la Sala, en Thuringe; mais tous conviennent qu'*Heresburgum* est *Stadberg*, en Westphalie, sur la Dimel. Ce qu'il y a de certain, c'est que les chroniques de dom Bouquet, de Meibomius et de Leibnitz, ne parlent que d'un *idolum* ou d'un *fanum* nommé *Irmensul*, et qu'elles le placent toutes à *Heresburgum.*

On n'est pas d'accord davantage sur l'étymologie d'*Irmensul*, ni sur le dieu ou le héros auquel ce symbole religieux a été érigé. Les uns, comme La Tour-d'Auvergne et M. Baudouin, dans ses Recherches manuscrites sur l'Armorique, dérivent le nom d'*Irmensul* du celtique *Hir min sul*, longue pierre du soleil; d'autres d'*Hermès*, nom de Mercure en grec, et de l'allemand *seule*, colonne; colonne d'*Hermès;* ou de l'allemand *jederman* chacun, tout le monde, et de *seule* colonne; colonne de tout le monde. Cette dernière étymologie ne mérite pas même d'être refutée. Quant à la première, elle est en apparence si heureuse, si facile et si naturelle, que j'avoue que je l'ai adoptée moi-même autrefois, mais je ne songeais pas alors qu'il ne faut chercher dans le celtique l'origine d'un mot teutonique, que lorsqu'on ne la trouve pas dans les dialectes de cette dernière langue; que d'ailleurs *sul*, soleil, un des prétendus radicaux du nom d'*Irmensul*, n'est pas celtique, mais un mot latin introduit dans la langue des Bretons, depuis le christianisme, dans le mot *disul*, dimanche, pour *dies solis.* La seconde étymologie qui dérive *Irmensul* d'*Hermès*, est encore

moins admissible, vu que dans *Hermès seul* il manque le son radical de la voyelle nasale *en*, et que d'ailleurs *Hermès* n'a jamais été révéré, ni même connu sous ce nom parmi le peuple de la Germanie. Je dis *sous ce nom*, car je n'ignore pas que les historiens romains ont souvent donné les noms de leurs dieux, et entr'autres ceux de Mercure et de Mars, aux dieux des Barbares qui leur paraissaient avoir le plus de rapports avec ces mêmes dieux.

Elias Schedius, dans son traité *De diis Germanis*, prétend que la colonne d'*Irmensul* était appelée anciennement *Irmenseul* pour *Hermans seul*, d'où on a fait par corruption *Irmans seul*, et ensuite *Irmenseul;* et que ce nom signifie *la colonne d'Herman* ou d'*Harminius*. Je le pense comme lui, car *seule*, en allemand, signifie en effet colonne ou pilier; mais je ne crois pas que cet *Hermen, Hirmin, Irmin* ou *Harminius*, et non pas *Hermann* qui est un nom bien différent, soit ce fameux chef des Chérusques, qui défit trois légions de Varus, sous le règne d'Auguste, et que cette colonne fût élevée en son honneur. Jamais les peuples anciens, qui étaient tous barbares, n'ont élevé de colonnes ni de statues à un homme vivant ou mort; ils n'en érigeaient qu'aux dieux. Dans l'origine même, ils n'élevaient pas des statues à ces derniers, telle que celle d'Irmensul que je viens de décrire, mais des simulacres grossiers, des colonnes brutes, tels que l'indique le nom d'*Irmensul*, qui signifie colonne ou pilier d'*Hermen* ou d'*Hirmen*. En effet, les auteurs les plus anciens disent qu'*Irminsul* n'était qu'un tronc d'arbre élevé en plein air. Ce simulacre informe, avec les progrès de la civilisation et de l'art, est devenu une statue; la chose a changé, mais ici, comme dans bien d'autres cas, le nom est resté le même,

et suffit seul pour attester que ce monument et ce culte datent d'une époque bien antérieure à celle assignée par Schedius.

Je suis donc persuadé que l'*Harminius* auquel les Germains ont rendu un culte et élevé une colonne appelée de son nom *Irmensul*, n'est pas l'*Arminius* qui défit Varus, mais seulement que ce chef des Chérusques portait le nom d'un dieu révéré bien avant lui dans sa patrie, à l'exemple de tous les anciens qui portaient le nom d'un dieu-soleil dont ils se disaient descendus. L'étymologie même du nom qu'il porte, confirme ce que j'avance, car le nom de la colonne qu'on lui attribue se trouvant écrit dans les anciennes chroniques, comme on l'a vu plus haut, *Irmensul* et *Hermensul*, il est évident qu'*hermen*, et non *hermann*, est le radical de ce nom; qu'il est composé, par conséquent, d'*herr*, seigneur, et de *men*, hommes, comme le prouve ce pluriel en anglais, langue dérivée de l'anglo-saxon, et non pas de *herr*, armée, troupes, et de *man*, homme, au singulier; *herr men* en teutonique, signifie donc le seigneur des hommes, et *herr men seule* la colonne du seigneur des hommes. Ce qui le confirme, c'est 1.° que, comme le remarque Pelloutier, le titre de *herr*, seigneur, *die herren*, les seigneurs, était réservé aux dieux et aux héros, objet d'un culte; car lorsque l'Edda ou la Mythologie scandinave, parle des héros qui sont avec Odin dans le Valhalla, elle les appelle toujours *einherren*, mot que l'interprète latin a rendu par celui de *mono heroes;* c'est 2.° que les Hermiones et les Hermunduri, qui en faisaient partie, tirent évidemment leurs noms de ce dieu *hermen*, et peut-être les Cherusci eux-mêmes, qui faisaient également partie des *Hermiones*, par le changement du *ch* radical, en *h;* comme les *Teutones* tirent leur nom de leur dieu *Tuisto*.

Mais, quel est ce seigneur des hommes, dira-t-on? c'est le dieu-soleil, qui porte ce nom dans toutes les langues. En effet, le nom du château d'*Heresburgum* ou d'*Heroburgum*, devant lequel, dit-on, cette colonne était érigée et révérée, est une nouvelle confirmation de l'étymologie et de l'origine que je donne au nom d'*Irmensul;* car le premier radical de ce nom étant évidemment le même que celui d'*Hermensul*, le mot allemet *heer*, armée, ne peut donc pas être non plus le premier radical d'*Heresburgum*, et encore moins le grec *arès*, Mars, comme quelques auteurs l'on cru ; mais l'allemand *herr*, seigneur. *Heresburgum* doit donc signifier la ville du seigneur. Or, le nom grec de la ville de *Balbeck*, tout semblable pour le sens, va nous apprendre quel est ce seigneur. *Balbeck*, en syriaque, signifie, comme *Héresburgum*, la ville du seigneur; et ce nom a été rendu en grec par *Heliopolis*, la ville du soleil. Ce seigneur des hommes est donc le soleil. Il est donc incontestable que l'*hermen* auquel la colonne d'*Irmensul* a été érigée, n'est pas l'*Arminius* qui défit les légions romaines sous Auguste; mais un ancien dieu-soleil des Germains, et que son idole nommée *Hermenseul*, était dans l'origine une simple colonne élevée en l'honneur du soleil, comme les pyramides et les obélisques de l'Egypte.

On dispute aussi pour savoir si ce dieu *herrmen*, ce seigneur des hommes, était le Mars ou l'Hermès des Germains. Cette seconde opinion n'étant fondée que sur une mauvaise étymologie, elle tombe avec elle. D'ailleurs, pour ne laisser aucun doute, il n'y a qu'à faire attention à la manière dont ce dieu était représenté, et au culte qu'on lui rendait. Les attributs d'un dieu armé de pied en cap, qui tient un étendard mi-

litaire dans une main, dans l'autre une balance, symbole de la victoire qu'il fait pencher à son gré, prouvent bien que c'était le dieu de la guerre, comme l'a cru Witikind, auteur du dixième siècle, et non celui de l'éloquence ; peut-être même que le nom de la ville de *mersburg* ou *mersberg* où il était honoré, signifie la ville ou la montagne de Mars, et aura été donné à cette ville à l'époque où les Germains instruits, ont reconnu que ce dieu des Romains était le même que celui dont ils honoraient l'idole sous le nom d'*Irmensul*. Ce qui autorise ma conjecture, c'est que je vois, dans Tacite, que les Hermundures, dont les Cherusques faisaient partie, dévouèrent l'armée ennemie des Cattes à Mars et à Mercure. Je crois plutôt cependant que *Mersburgum* tire son nom, ainsi que les *Marsi*, qui étaient un peuple de ce canton, de l'anglo-saxon, *mers*, marais. Ce qu'il y a de certain, c'est que le dieu dont les Saxons révéraient l'idole sous le nom d'*Irmensul*, était le soleil, ainsi que tous les autres dieux des anciens peuples, sous quelques noms, sous quelque attribut qu'on les ait honorés.

Je crois donc avoir prouvé que le nom d'*Irmensul* signifie la *colonne d'Hermen;* qu'*Herr-men* signifie le seigneur des hommes; que sous ce nom les Germains adoraient le soleil sous les attributs du dieu de la guerre, et non un guerrier mortel ; que sa colonne a été chez eux de tems immémorial un objet de culte, comme le *saint pilon* ou le saint pilier élevé au-dessus de la grotte de la Sainte Baume, comme tous les piliers bruts des Celtes ; comme les colonnes de Seth, de Thaut, d'Hercule, de Thésée; commes les colonnes, les pyramides et les obélisques des autres peuples anciens.

ELOI JOHANNEAU.

NOTICE

SUR BELATUCADRUS, DIVINITÉ DES ANCIENS BRETONS,

Par M. PONS, *de Toulon.*

On a trouvé dans la Grande-Bretagne plusieurs inscriptions en l'honneur d'un dieu nommé *Belatucadrus.*

Voici trois de ces inscriptions :

I.re
DEO
SANCTO BELA
TUCADRO AURELIUS
DIATOVA ARAM
EX VOTO POSUIT
LL. MM.

II.me
DEO BELATUCAD
RO LIB. VOTU
M FECIT
IOLUS.

III.me
BELATUCADRO
IUL. CIVILIS. OPT
V. S. L. M.

Selden (1) pensait que cette divinité était la même que le soleil appelé aussi par les Ganlois *Abellion* et *Belenus* : *Belin vocant indigenæ*, dit Hérodote, liv. 8, ch. 3, *magnáque eum*

(1) *De diis Syriis*, synt. 2, ch. 1.

religione colunt, Apollinem interpretantes. Belenus est aussi nommé Apollon dans les inscriptions trouvées à Aquilée : APOLLINI. BELENO. AUG. IN. HONOREM, etc. ; APOLLINI. BELENO. C. AQUILEIENS, etc. Vossius assure, *De idol.*, liv. 11, ch. 17, qu'Abellion est le soleil. Il a, selon lui, pris son nom de *Belus*, donné au soleil par les Pamphyliens et les Crétois, comme on l'apprend d'Hesychius. Un autre écrivain célèbre partageait son opinion (1). Cependant Muratori (2) a rapporté une inscription trouvée, comme les précédentes, dans le comté de Cumberland, où ce dieu est confondu avec Mars :

DEO MARTI
BELATUCADRO.

L'auteur du Dictionnaire d'antiquités de l'Encyclopédie méthodique, conclut de cette inscription que *Belatucadrus* est le Mars des Bretons. Cette conclusion paraît fondée ; cependant je crois qu'avant de condamner les assertions des deux célèbres érudits que j'ai cités plus haut, l'on aurait dû consulter et la mythologie celtique, et l'étymologie de ce nom. C'est ce que je me propose de faire, et mes recherches suffiront, j'espère, pour prouver que le dieu Mars, chez les Celtes, était souvent confondu avec le soleil, et que la divinité nommée *Belatucadrus*, était en même tems l'astre du jour et le dieu des combats.

On sait que le dieu Horus était regardé, chez les Egyptiens, comme le soleil. Hérodote (3) ne nous permet pas d'en douter. Diodore de Sicile (4),

(1) Vossius, de orig. et prog. idolol. Liv. II, ch. 17.
(2) Inscript. thes. 43. — 1.
(3) Herod., lib. 2.
(4) Lib. 1.

Plutarque (1), AElien (2), Macrobe (3), et une foule d'autres témoignages ne nous laissent aucune incertitude là-dessus. Cependant le dieu Horus était quelquefois pris pour Mars; on le représentait alors armé d'un casque et d'un bouclier, et on lui donnait le nom d'*harits* ou *hasis*, qui signifie *le fort*, *le redoutable*. Un passage d'Hérodote confirme cette analogie : « Quand le soleil, dit-il, commence à s'abaisser, on voit peu de prêtres à l'entour du simulacre de Mars. » Cet historien ne fait-il pas connaître par-là, que les Egyptiens confondaient ces deux divinités, et faut-il s'étonner que les Celtes ayent fait la même chose?

Les Accitains, observe M. Dupuis, dans son ouvrage sur l'origine des cultes, avaient élevé une statue au dieu soleil, sous le nom de Mars. Nouvel exemple qui vient à l'appui de mon assertion.

Voyons actuellement si l'analyse du mot *Belatucadrus* confirmera ou détruira ce que je viens d'avancer. La racine *bel* semble annoncer le soleil; c'était le nom que plusieurs nations donnaient à cet astre. Mallet (4) pense qu'il est le même que le mot phrygien *bal* ou *ballen* qui signifie *roi*. Bacon Tacon (5) le fait venir du mot breton *bell* qui signifie *de loin*, *eminùs*. Ce mot *bell* vient lui-même du mot celtique primitif *pell*. « Les anciens, dit-il, donnèrent au soleil le surnom d'*apell* ou *abell*, parce qu'il dardait ses rayons sur la terre d'une distance incalculable, *quòd eminùs radios suos ad nos mittat* (Vid. Steph.). » J'adopte volontiers cette dernière interprétation, et je rends le mot *bel* par *qui lance de loin ses rayons*, *rayonnant*.

(1) De Isid. et Osirid.
(2) De animal., lib. 10, ch. 4.
(3) Saturn., I, ch. 21.
(4) Introd. à l'Hist. du Danem., tom. 2, pag. 127.
(5) Orig. celtiq., tom. 2, pag. 162.

Si du mot *cadrus* qui suit on retranche la terminaison latine, reste l'élément *cadr*, qui, suivant la signification puisée dans la langue anglaise que lui donne Thomas Gale, se rend par *combat*, *camp*, *fort*. Belatucadrus n'est donc autre chose que *le dieu qui lance de loin des flèches dans le combat*, ou *le dieu fort qui lance de loin des fleches*, ce qui identifie Mars avec le Soleil.

Si l'on compare ce que je viens de dire du dieu Belatucadrus avec ce que divers auteurs rapportent du dieu *Irmensul*, on sera frappé des rapports qu'ont entr'elles ces deux divinités. Ce dieu Irmensul avait son principal temple dans une place forte nommée Heresburg ou Heresberg, dans la contrée habitée par les Saxons westphaliens. Quelques savans prennent cette divinité pour le soleil, d'autres pour le dieu Mars, etc. Voici la description qu'en fait Kranzius, et que l'on trouve dans un mémoire sur cette divinité, par l'abbé Vertot (1). « La statue du dieu était placée sur une colonne d'un travail exquis..... Il tenait d'une main un étendard où était peinte une rose dont l'éclat et la courte durée apprenaient combien est peu durable la gloire qu'on acquiert dans les combats, et de l'autre une balance, pour montrer l'incertitude de la victoire. La figure d'un ours qu'il portait sur sa poitrine, et celle d'un lion sur son bouclier, annonçaient qu'il fallait de la force et du courage dans les grandes entreprises..... »

Je suis loin de vouloir garantir la vérité de cette description; mais elle prouve que la divinité qui en est le sujet, a pu être confondue avec le dieu Mars, et assurément ces détails devaient avoir quelque fondement. D'autres écrivains assurent aussi qu'Irmensul est le même que Mars, et ils

(1) Mémoire de l'Acad des inscript., tom. 3, pag. 175.

s'appuyent sur ce que la ville d'*Heresburg* était aussi nommée *marsburg*, ce qui s'interprète par le *fort de mars*. Une preuve bien plus forte encore, c'est le culte qu'on lui rendait. Aventin dit que dans les fêtes qu'on célébrait en l'honneur de ce dieu, la noblesse du pays s'y trouvait à cheval, armée de toutes pièces, et qu'après quelques cavalcades autour de l'idole, chacun se jetait à genoux et faisait des présens aux prêtres..... Ceux-ci frappaient à coups de verges ceux qui étaient convaincus de n'avoir pas bien fait leur devoir dans les combats; ils poussaient même la rigueur jusqu'à condamner à la mort ceux qui avaient perdu la bataille par leur faute. (Mém. de l'Acad. des inscript., *loc. cit.*) On ne peut pas douter non plus que cette divinité ne fût le soleil; son nom le prouve assez, puisque *hir* signifie long, *men*, pierre, *sul*, soleil, dans la langue celtique. Les descriptions les plus exactes que l'on en a données le représentent ayant la tête entourée de rayons. Voilà donc encore Mars et le Soleil confondus. Wernerus Rosevincius a bien senti cette identité, car il a prétendu que le dieu Irmensul représentait Mars, Mercure, Apollon et Hercule; ces quatre divinités n'en font proprement que deux, Mars et le Soleil.

Ne peut-il pas se faire aussi que *Belatucadrus* et *Irmensul* ne fussent qu'une seule et même divinité adorée sous des noms différens chez les habitans de la Grande Bretagne ?

Mon dessein, en écrivant cette notice, a été de prouver que les Celtes ont identifié Mars et le Soleil, et que le dieu Belatucadrus était une de ces divinités mixtes dont on trouve de fréquens exemples dans la mythologie celtique.

PONS.

LETTRE

A M. ELOI JOHANNEAU,

SUR UN USAGE ANTIQUE DES VOSGES, RELATIF AU MARIAGE.

Bienne, 14 Décembre 1807.

PERMETTEZ, Monsieur, qu'avant d'avoir l'honneur de vous envoyer quelques réponses aux questions que l'Académie celtique a proposées dans le premier cahier de ses Mémoires, je vous fasse part d'un usage qui, par sa singularité et peut-être aussi par son originalité, mériterait d'être inséré dans ces mêmes Mémoires, avec invitation aux personnes qui s'occupent de nos antiquités nationales, de faire des recherches sur cette coutume; la voici :

Dans l'arrondissement de Remiremont, département des Vosges, lorsqu'on mariait une jeune fille, les jeunes gens des deux sexes invités à la noce, se réunissaient quelques jours avant la célébration du mariage, et délibéraient si l'on porterait, en tête du cortége, une poule blanche (*ein geline bienche*). La jeune fille qui n'avait pas su conserver cette pudeur, l'ornement des vierges, et qui est la plus belle dot qu'une épouse

puisse apporter à son époux, ne pouvait pas jouir des honneurs de la poule blanche; cet honneur auquel on attachait un grand prix, lui était inexorablement refusé : la richesse, la beauté, un instant de faiblesse racheté par un repentir sincère, nulle considération en un mot n'aurait pu faire oublier sa faute; le cortége de son hymen ne devait pas être embelli par le témoignage le plus éclatant de la sagesse. Au contraire, si la jeune mariée avait toujours su préserver son innocence des atteintes du vice, on s'empressait de chercher, pour le jour de la noce, une poule parfaitement blanche, que l'on attachait à l'extrémité d'une perche de chaque côté de laquelle on avait soin de placer deux quenouilles garnies de lin et fixées par des rubans de diverses couleurs. Le jour de la célébration du mariage, la perche était portée par un jeune garçon ami de l'époux; il marchait en tête du cortége, et n'oubliait jamais, en passant devant la maison de quelques amies de la mariée, de faire crier la poule au moyen d'une ficelle qu'il lui avait attachée à une aile; c'était dire : celle que nous conduisons à l'église, afin d'y recevoir la bénédiction nuptiale, est une fille sage et vertueuse; les deux quenouilles garnies de lin signifiaient qu'elle était une habile ouvrière. Il me semble qu'on ne pouvait faire un plus bel éloge de la jeune épouse. En revenant à la maison où devait se faire le repas de la noce, on tuait la poule blanche, emblême d'une bonne mère de famille, et on la servait aux jeunes époux.

Je crois devoir ajouter que la jeune fille ignorait toujours si elle jouirait des honneurs de la poule blanche ; cet hommage public que l'on rendait à sa vertu, était une surprise agréable pour son époux, c'était un doux présage de son bonheur futur.

Ici se présente naturellement la question de savoir si cet usage est bien ancien ; des vieillards que j'ai interrogés m'ont assuré que cette coutume était déjà connue de leurs ancêtres : tous sont persuadés qu'elle leur vient des Païens ; et je suis d'autant plus tenté de croire que les Païens sont les Celtes, que je ne crois pas qu'il est aucun auteur qui fasse mention de semblable coutume chez les Romains ou chez les Grecs mêmes, et qu'il n'est pas probable qu'elle ait été apportée par des voyageurs étrangers, dans les montagnes des Vosges. Le nom celtique de la poule, *Giar* (1), qui a quelque rapport avec *Geline*, *Geraine*, nom de la poule en patois du département des Vosges, ne pourrait-il pas donner des indices ?

Je désirerais encore, Monsieur, vous faire part d'autres usages aussi singuliers, tel que celui du présent de l'anneau nuptial dans la commune de la Bresse, arrondissement de Remiremont, et la manière de demander une jeune fille en mariage

---

(*) *Giar* est évidemment le même mot que le breton et le gallois *iar*, poule ; le *g* initial du premier me prouve que *giar* est le radical. Du reste, pas de doute que le mot et l'usage ne soient d'origine celtique. (*Eloi Johanneau.*)

dans le même arrondissement, mais je crains d'abuser de la complaisance que vous voulez bien avoir de me lire. Je ne terminerai cependant pas ma lettre sans vous offrir mes services, et sans vous prier de disposer de tous les mémoires que j'ai recueillis sur les mœurs, les usages et le patois des habitans des montagnes des Vosges, et en général sur toutes les antiquités celtiques de ce département; heureux si avec un goût très-décidé pour cette étude, qui fait depuis cinq ans le plus doux charme de ma vie, et le désir de mieux faire pour avoir un titre à la bienveillance de l'Académie, je puis mériter l'honneur d'être un de ses associés correspondans.

N. L. A. RICHARD.

NOTICE

Sur la manière dont les Monumens doivent être dessinés; par M. LEBARBIER *l'aîné.*

L'ACADÉMIE celtique, dans ses savantes recherches, a senti combien il lui était utile, pour arriver à son but, de rassembler non-seulement toutes les traditions, de consulter les Historiens de tous les tems et de tous les pays; mais encore de réunir tous les monumens qu'il lui sera possible de découvrir, comme statues, bas-reliefs, médailles, architecture, inscriptions, armes, armures, vases, meubles, mosaïques, etc., car tous ces objets font aussi partie de ses recherches. Comme l'Académie doit avoir recours pour cela au zèle de ses correspondans, et sur-tout à celui de MM. les Préfets des départemens, il est de la plus grande importance que les personnes qui dessineront ou feront dessiner ces monumens, y apportent la plus scrupuleuse exactitude. Il ne s'agit point ici de perfection de l'art; ce n'est pas dans les monumens gaulois qu'on doit s'attendre de la trouver, il faut s'en tenir à la vérité : c'est une image fidelle qu'il faut à l'Académie; car si, par exemple, un dessinateur habile, voyant une statue gauloise, découvrait à travers de sa grossière exécution le sentiment d'une figure plus parfaite et qu'il la corrigeât

commettrait la même faute que l'écrivain qui, pour nous donner l'idée du style de *Marot*, parlerait la langue élégante et pure de *Racine*, d'où il s'ensuivrait nécessairement des erreurs de tems et de fausses applications.

Il y a deux sortes d'imperfections dans les monumens anciens : celles de la naissance de l'art et celles de sa décadence, mais elles portent des caractères bien différens. L'art à sa naissance, avec toute sa difformité, se ressent du sentiment et du génie qui l'ont inspiré ; c'est ce qui faisait dire à *Pausanias*, en parlant des statues informes de *Dédale* de Sicyone, qu'en les contemplant avec attention on y découvrait un certain caractère de grandeur qui en imposait. C'est l'enfance d'Hercule.

Tandis que dans sa décadence, l'art se présente minutieux dans ses détails, affecté dans ses mouvemens, poli, mais froid dans son exécution ; c'est un vieillard qui fut beau, et qui ne peut cacher sa décrépitude. Voilà les deux termes de l'art bien prononcés : sa naissance et sa chûte ; il n'en est qu'un pour sa perfection.

Il est donc désirable en invitant les personnes qui contribueront aux travaux de l'Académie, de leur recommander l'exactitude dans le dessin des monumens, de les mesurer avec précision, d'en coter toutes les parties sur une échelle donnée, d'en imiter non seulement les défauts et les perfections, mais encore les fractures, *ouvrage de l'homme*, et la vétusté, ouvrage du *tems;* au-

trement on enverrait à l'Académie des mensonges, et l'histoire doit les rejeter.

Je n'ai pas besoin de faire observer qu'il en sera des inscriptions comme des autres monumens, dont la précision doit être religieusement rendue; car il ne suffit pas de lire et d'interpréter le sens d'une inscription, il faut encore faire attention à la forme des caractères, qui a varié dans presque toutes les langues; ces changemens indiquent le siècle où ils furent employés.

Je désire que cette note puisse être utile à ceux qui dessineront des monumens, en les avertissant de l'exactitude scrupuleuse avec laquelle ils doivent les copier; car ce n'est qu'ainsi qu'ils pourront aider l'Académie celtique dans ses recherches.

LEBARBIER l'aîné.

HISTOIRE

DE L'ACADEMIE CELTIQUE.

NOTICE *sur* M. TOUDIC, *membre non-résident de l'Académie celtique, inspecteur des Contributions directes à Saint-Brieuc, mort à Guingamp, le* 31 *Décembre* 1806; *lue à l'Académie celtique, le* 20 *Juillet* 1807, *par* M. DE NOUAL DE LA HOUSSAYE.

MESSIEURS,

L'Académie celtique compte à peine deux années d'existence, et déjà elle a éprouvé des pertes aussi nombreuses que profondément senties.

L'amiral BRUIX qui conduisit nos flottes avec gloire; GROUVELLE, qui dans ses missions comme dans ses ouvrages, se montra constamment l'ami de son pays et de la vérité; le laborieux et savant LALANDE, ne partageront plus nos travaux. Quelques autres de nos collègues, distingués par des qualités aussi recommandables, ont également

payé à la nature le tribut qu'elle exige de tous les hommes (1).

Une voix éloquente nous a rappelé les droits que le doyen des astronomes avait acquis à nos suffrages, ceux qu'il avait à nos regrets : j'essayerai de remplir le même devoir à l'égard de l'un de nos confrères qu'une mort prématurée vient d'enlever à ses amis, à sa famille, à son pays qu'il servait avec zèle, aux sciences qu'il cultivait avec succès.

Pierre Toudic naquit à Guingamp, ville du dé-

---

(1) M. Hennin, dans le mois de Juillet 1807, membre de l'Académie des inscriptions, auteur d'un Mémoire sur les Runes et de plusieurs autres mémoires manuscrits. MM. Cambry et Petit-Radel ont été nommés pour faire son éloge, et faire les complimens de condoléance de l'Académie à madame sa veuve. — M. Droz, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon. — M. Abeille, à qui l'on doit la rédaction du prospectus de M. Lebrigant, sur la langue celtique, imprimé en un vol. *in*-4.° M. Moreau-de-St-Merry a été chargé de son éloge. — M. Cambry, voyez son éloge, pag. 389 — M. Legrand, architecte des Monumens publics. M. Lebarbier a été chargé, par l'Académie, de faire son éloge. Voy. t. II, p. 294. — M. Oberlin, éditeur de la Grammaire celtique de Lebrigant, et auteur d'un ouvrage sur le patois de la Lorraine; voyez son éloge dans le Magasin encyclopédique, Mars 1807, pag. 72. — M. Masson, de l'Institut, secrétaire général de Préfecture à Coblentz. — M. Mallet, traducteur de l'Edda, et auteur de l'Histoire du Danemarck et de celle de la Suisse; voyez son éloge, Archives littéraires, 1807, N.° 38, pag. 62. — M. Queru, ex-constituant. (*Note de M. Eloi Johanneau.*)

partement des Côtes du Nord, en 1766. Doué d'une imagination vive et d'une grande facilité, il termina promptement ses premières études. Les dispositions q u'il tenait de la nature ne demandaient qu'un bon maître pour se développer. Il le trouva dans un homme célèbre, dont le nom rappelle les malheurs. Le Chapélier, déjà l'ornement du barreau de Rennes, accueillit le jeune Toudic, l'admit à travailler auprès de lui, encouragea ses premiers essais; et à cette époque de la vie où l'on ne s'occupe guères encore du choix d'un état, M. Toudic avait paru dans une carrière que les d'Argentré, les Poulain-Duparc, les Gerbier, ses illustres compatriotes, ont parcourue avec tant de gloire.

La culture de l'esprit ennoblit le cœur ! Notre jeune avocat remplit son ministère avec talent et délicatesse. Il se concilia l'estime publique, et il en obtint les témoignages les plus honorables.

Les décrets de l'assemblée constituante avaient confié au peuple le choix de ses juges et de ses administrateurs; M. Toudic fut successivement élu officier municipal, procureur syndic, député suppléant à la convention nationale, et membre de l'administration centrale des Côtes du Nord. Proscrit au 31 Mai, avec ses collègues, il trouva facilement une retraite chez un peuple hospitalier et loyal. Les événemens du 9 Thermidor lui permirent de reparaître, et peu de mois après il fut appelé à la convention. Réélu au corps-législatif, il

fit partie du conseil des cinq-cents, jusqu'en Prairial de l'an 6.

A cette époque, notre confrère déposa, sans regrets, un pouvoir qu'il n'avait point ambitionné. Eloigné momentanément de ses concitoyens pour leur intérêt et par leur volonté, il alla les retrouver avec joie. Mais la justice du gouvernement ne lui permettait point d'oublier les services d'un homme qui, depuis dix ans, avait sacrifié son existence et sa fortune à la chose publique. M. Toudic fut nommé inspecteur des contributions directes. Cette place acquit un nouveau prix à ses yeux, puisqu'elle lui fut donnée à Saint-Brieuc, dans son département.

Rendu à la vie privée, M. Toudic partagea ses momens entre les devoirs de son état, les plaisirs de l'étude et les affections du cœur. Satisfait de son modique traitement, il se trouvait encore assez riche pour faire du bien. Il n'eût désiré une plus grande aisance, que pour donner davantage, que pour enrichir sa bibliothèque de quelques bons ouvrages. Il était loin de prévoir que cette bibliothèque qui lui procurait des jouissances si douces, qu'il se plaisait tant à augmenter, deviendrait dans peu d'années, pour sa veuve, une précieuse, mais trop faible ressource.

Né dans cette partie de la France où l'on parle encore l'ancien langage des Celtes, dans cette contrée *finistérienne* que les Romains parcoururent plutôt qu'ils ne l'asservirent, M. Toudic conçut le projet de faire des recherches sur l'histoire

de son pays, dans les tems les plus reculés. Versé lui-même dans la langue celto bretonne, il y puisait et des secours, et de nouveaux encouragemens.

Plusieurs de nos confrères m'avaient parlé de M. Toudic : je le connus, il y a deux ans, à mon dernier voyage en Bretagne, et j'eus l'honneur, à mon retour, de le faire agréer à l'Académie, comme membre non résidant.

Cette faveur excita sa vive gratitude. « Autant que mes faibles connaissances pourront me le permettre, m'écrivit-il, je m'efforcerai de justifier l'opinion favorable que vous avez eu l'indulgence de donner de moi à vos collègues. Ce que je puis leur offrir de réel, c'est un zèle inaltérable et un vif désir de profiter des lumières qu'ils vont répandre sur la partie la plus essentielle, la plus curieuse, mais en même tems la plus difficicile de notre histoire. »

Ainsi notre confrère ne se dissimulait pas combien, après tant de siècles, il est difficile d'acquérir des notions précises sur l'origine des langues et sur le berceau des nations ; mais loin que les obstacles le décourageassent, il voulait prouver à l'Académie qu'elle avait trouvé en lui un actif collaborateur.

Sans connaître dans ses détails le plan auquel il s'était arrêté, je suis fondé à croire que son dessein était de réunir tout ce qu'ont écrit nos historiens sur les monumens de l'ancienne Bretagne ; de soumettre leurs systèmes à une saine critique,

de compléter leurs recherches. Et si l'on réfléchit que la Bretagne est peut-être de toutes les provinces du vaste empire des Gaules, celle qui renferme en plus grand nombre des monumens de la haute antiquité, on verra aussitôt tout ce que cette entreprise avait de grand et d'utile.

M. Toudic entretenait une correspondance suivie avec votre secrétaire perpétuel (1). Sur le désir que lui avait témoigné notre savant confrère de visiter un pays que ses travaux ont pour but d'illustrer, il s'empressa de lui offrir l'*hospitalité antique* (2).

Plus d'une fois je m'étais réuni à M. Eloi Johanneau, pour engager M. Toudic à rassembler ses manuscrits et à les communiquer à l'Académie. Une santé délicate et des occupations considérables ne lui avaient pas permis de céder à nos instances. Bientôt une maladie douloureuse, occasionnée par les travaux relatifs au cadastre, détruisit jusqu'à l'espoir de le conserver.

Les soins de son intéressante épouse (3) n'ont pu que retarder de quelques jours une séparation cruelle; il est mort à Guingamp, sa ville natale, le 31 Décembre 1806.

Les consolations de l'amitié qui versent un baume dans l'ame des mourans, notre confrère les a re-

---

(1) *Voyez* la lettre de M. Toudic à M. Eloi Johanneau, pag. 191.

(2) *Voyez* une lettre du même au même, pag. 194.

(3) Madame Toudic n'a survécu qu'un an à son mari.

çues jusqu'à sa dernière heure ! Et parmi ces hommes généreux dont la bienveillance ne s'est jamais démentie, parmi ces hommes qui ont pensé que la mort de leur ami ne les rendait point étrangers à sa famille, j'ai du plaisir à retrouver le directeur de M. Toudic, son collègue à l'Académie.

J'ai dit que le vœu de ses concitoyens avait porté M. Toudic dans les administrations et à la législature. Tous les emplois qui lui ont été confiés, il les a remplis avec honneur ; mais sa conduite politique est étrangère à l'Académie, ses travaux littéraires sont les seuls que je doive retracer.

Notre confrère avait rassemblé plusieurs faits curieux sur le commerce des îles Britanniques, avant la conquête de César.

Il avait également extrait des mémoires de l'Académie des inscriptions, quelques détails sur la reine Pédauque, que Mabillon a pris pour Sainte Clotilde, et que l'abbé Le Beuf croit être la reine de Saba : on sait que la reine *Pédauque*, ainsi nommée parce que l'un de ses pieds se termine en forme de pied d'oie, se voyait au portail des Eglises de Saint Benigne à Dijon, de Saint Pierre à Nevers, et de plusieurs autres anciennes basiliques de France.

Mais les recherches de cet excellent citoyen ont eu principalement la Bretagne pour objet. Des géographes ont prétendu que la ville de *Lexobie* ne devait point être distinguée de la cité des *Lexovii*. Cette opinion est encore celle de beaucoup de savans. Il paraît cependant que si le territoire

de la cité des *Lexovii* répondait, ainsi qu'on l'a observé, au diocèse de Lisieux, dans la seconde Lyonnaise, il a aussi existé dans l'ancienne Bretagne, à quelques lieues de Tréguier, une ville de Lexobie. M. Toudic avait désiré éclaircir ce point historique. Son Mémoire n'est point achevé; je me propose de le continuer.

Dans une lettre écrite au curé de Perros, et à laquelle était jointe une série de questions, notre confrère annonce qu'il a réuni un certain nombre de faits qui le portent à croire que le *Manatias* des Romains, dont parle la notice de l'Empire d'occident, était situé à l'extrémité nord-ouest de Perros, sur les côtes de la Manche, au lieu où l'on voit actuellement le village de *Poulmanach* (1). Tandis qu'une foule de savans ont exercé leur sagacité à déterminer la place où nos ancêtres virent fleurir *Brivates*, *Vorganium*, *Vindana* et les autres villes de l'Armorique, il est sans doute extraordinaire qu'aucun écrivain n'ait discuté, jusqu'à ce jour, la position de *Manatias* (2), désigné comme le poste d'un des

(1) M. Baudoin-Maison-Blanche, de Lannion, est du même sentiment; et il m'a écrit qu'il traitait de la position de cette ville, dans un ouvrage qu'il va bientôt publier sur les antiquités de la Bretagne.

(2) Quelques auteurs placent cette ancienne ville à Nantes, mais cette opinion est loin d'avoir acquis les caractères de l'évidence, puisqu'elle est uniquement fondée sur une prétendue erreur de copiste, qui aurait fait écrire *Manatias* au lieu de *Namnetas*.

lieutenans du général qui commandait la légion maritime appelée *tractus Armoricanus et nervicanus.*

La notice de l'Empire nomme *Manatias* après la ville des *Ossismiens* et avant celle d'*Alet.* Cette position convient à Perros. Quelques-uns annoncent que ce lieu a été considérable; d'autres placent à Poulmanach un collége de druides; mais tous ces renseignemens sont fort vagues, et il est affligeant que la réponse du curé de Perros, ainsi que les matériaux déjà réunis sur Poulmanach, ne se soient point trouvés.

Cette perte n'est pas la seule qu'on ait à regretter; j'ai en ma possession, des recherches sur les antiquités de la Bretagne armorique. Ces recherches, extraites pour la plupart d'Ogée, sont disposées par ordre alphabétique. Le cahier qui les contient porte le N.° 2, et en effet il ne commence qu'à la lettre L.

Sans doute les dépositaires de ces différens manuscrits, se feront un devoir de les remettre à la famille de M. Toudic; espérons sur-tout que ceux de ses collègues auxquels il avait communiqué ses projets, se chargeront de les exécuter.

DE NOUAL DE LA HOUSSAYE.

A Saint-Brieuc, le 20 Janvier 1806.

LETTRE

De M. Toudic, *Inspecteur des Contributions directes du département des côtes du Nord,*

A M. Eloi Johanneau, *secrétaire perpétuel de l'Académie celtique.*

Monsieur,

En m'annonçant, par votre lettre du 29 Messidor dernier, mon admission au rang des membres non résidans de l'Académie celtique, vous ajoutiez que cette société était dans l'intention de donner de la publicité à ses travaux, et de consigner ses recherches et ses découvertes dans un ouvrage périodique.

Depuis cette première annonce, je n'ai point entendu parler de ce projet, j'ignore s'il a eu son exécution; dans mon particulier je regretterais beaucoup qu'on y eut renoncé.

En effet, ce moyen me semblait propre à exciter l'émulation des membres de l'Académie, à les rapprocher les uns des autres par la voie de la

correspondance, à les faire profiter réciproquement de leurs travaux et à conserver, à ceux qui les remplaceront un jour, la mémoire d'une institution basée sur l'utilité générale.

D'après ces motifs, je ne puis me persuader qu'on ait renoncé au plan qu'on avait d'abord sagement adopté; mais comme j'ignore l'époque fixée pour la publication des mémoires de l'Académie, je vous prie, Monsieur, de me rendre le service de m'en informer, afin que je puisse souscrire.

J'ai rassemblé, Monsieur, quelques matériaux sur les antiquités des côtes du nord; ce département en fournit en grand nombre, et qui sont de nature à intéresser les curieux; plus j'avance dans mes recherches, plus je trouve de satisfaction à voir qu'elles ne seront peut-être pas infructueuses; nos richesses en ce genre, ne consistent pas dans des restes d'architecture romaine, tels que des cirques, des amphithéâtres, des portiques, des aqueducs; ces sortes de monumens sont clair-semés sur le territoire que j'habite, mais en revanche nous possédons une collection nombreuse de monumens druidiques en tous les genres, et qui (les pierres de Carnac exceptées) me paraissent susceptibles d'aller de pair avec ceux que M. Cambry et vous avez si bien décrits dans votre dernier ouvrage.

Quant à notre dialecte breton, il sera toujours d'un prix inestimable aux yeux de l'antiquaire qui se sera donné la peine de l'approfondir. D'après les étymologies que j'ai vues de vous, j'ai jugé,

Monsieur, que vous le possédiez parfaitement, et que vous l'aviez étudié dans sa véritable source.

Si par la suite mes fonctions me laissent quelque loisir, j'en profiterai pour vous transmettre quelques idées sur nos antiquités, sur la langue, les mœurs et les usages de nos Bretons armoricains; mais en cas que je réalise ce projet, je vous prie d'accueillir mes productions avec indulgence, de n'envisager mes recherches que comme le fruit de mes délassemens, et non comme le résultat d'une étude à laquelle les obligations que m'impose ma place, ne me permettent pas de me livrer sérieusement.

Agréez, Monsieur, etc.

TOUDIC.

A Saint-Brieuc, le 20 Avril 1806.

LETTRE

DU MÊME AU MÊME.

MONSIEUR,

J'ai appris indirectement, que le premier cahier des Mémoires de l'Académie doit paraître dans peu ; j'insiste à croire que cet ouvrage périodique peut seul donner de la force, de la vigueur à notre institution, et en perpétuer l'existence et les avantages. Dès qu'il y aura quelque chose de résolu sur ce point, veuillez m'en informer et j'enverrai de suite mon abonnement.

Le cadastre de la France, conception grande et utile sans doute, mais peu propre à récréer l'esprit et à flatter l'immagination, m'occupe en ce moment, et exigera tout mon tems durant la belle saison ; si l'hiver prochain j'ai quelques loisirs, j'en profiterai, Monsieur, pour répondre au désir que vous avez la complaisance de me témoigner ; je mettrai en ordre les notes et les recherches qui sont éparses çà et là dans mes cartons, je vous enverrai ces bagatelles pour ce qu'elles

valent, comptant beaucoup sur votre indulgence, et renonçant à toutes prétentions, car je n'en veux avoir aucune.

Vous me faites concevoir, Monsieur, une espérance bien flatteuse, en m'annonçant votre projet de voyager dans ce département, vous ne le réaliserez jamais assez tôt au gré de mon impatience; arrivez donc, et je ferai mes efforts pour vous convaincre qu'il existe encore parmi les Bretons des restes de l'hospitalité franche et loyale que pratiquaient leurs ancêtres.

Les ouvrages bretons que vous mentionnez dans votre lettre, deviennent de jour en jour plus rares parmis nous; si j'en trouve quelques-uns dignes de vous être offerts, croyez que je ne laisserai point échapper l'occasion de vous les procurer.

Agréez, Monsieur, etc.

TOUDIC.

remarquez l'énorme pierre plate sur laquelle portait l'extrémité inférieure de la colonne.

» Appréciez maintenant le système de ces naturalistes qui voudraient attribuer aux volcans et aux tremblemens de terre la formation de ces roches étonnantes ; reconnaissez qu'elles ne furent point ici placées par un effet des convulsions de la nature, et qu'elles ont été élevées par la main des hommes. »

— J'examine attentivement la colonne renversée ; et l'écaillant à coups de marteau, il m'est démontré que le granit du pays en est la matière, et non une composition factice comme quelques-uns l'ont pensé.

— « Vous me paraissez prendre intérêt à ces monumens, me dit ce particulier ; venez coucher à l'ex-abbaye de Bégar, je continue de sanctifier, par des travaux agricoles, cet ancien séjour de la piété monacale ; nous y pourrons disserter à l'aise sur l'origine et le but de ces antiquités ; car c'est ce qu'il importe de savoir, et là tendaient les fouilles dont le hasard vous a rendu témoin. Sans cette connaissance, ces objets de notre vaine admiration sont absolument muets, ils sont perdus pour l'histoire. »

Il m'entraîne aussitôt vers Bégar, en remettant au lendemain la démolition de la maçonnerie qui portait la colonne abattue.

—Ne serait-ce pas autant de tombeaux romains, que ces pierres désigneraient ? lui demandai-je dans la route.

— « Non, cette opinion est une erreur manifeste. Le faire des Romains se distingue facilement de la manière Gauloise. »

» Les Romains soignaient leurs ouvrages qui portaient l'empreinte de l'art; ils y gravaient leurs noms. Dénuées au contraire de toute inscription, les masses énormes dont il s'agit, n'offrent dans leur rudesse que le prodige de la difficulté vaincue. La force était tout aux yeux du Celte, l'adresse compatible avec la faiblesse n'excitait que son mépris. »

— Dans cette hypothèse, observai-je avec bien du regret, le tems de leur érection ne saurait être déterminé, car les Celtes n'écrivaient point d'histoire.

— « Il faut remonter à des époques immémoriales, antérieures à la conquête des Gaules. Jules César, en effet, les représente parsemées de grands simulacres, suivant lui, consacrés à Mercure (1) : ainsi, ces obélisques datent du culte druidique, auquel ils ne sont pas étrangers.

« Un concile tenu à Nantes en 658, tonne contre la vénération idolâtrique de certains chênes et de certaines pierres placées au fond des forêts et dans des lieux couverts de ruines. Le peuple y allumait des chandelles et y portait des offrandes. Les évêques armoricains ordonnent d'arracher ces arbres et de les brûler, de déterrer les pierres, et

(1) Comm., liv. 6. *Hujus sunt plurima simulacra.*

de les jeter en des endroits si cachés, que leurs adorateurs ne puissent les retrouver. »

— Comment donc sont-elles encore si nombreuses ?

— « La raison en est fort simple. La hache et le feu secondèrent les prédications du clergé breton contre les chênes, que la vétusté seule eût enfin anéantis : mais la chose était plus difficile à l'égard des colonnes antiques qu'on ne pouvait transporter. Aussi, nous voyons qu'elles subsistent en grand nombre ; et pour en détruire le culte superstitieux, le clergé fut réduit à placer sur leur sommet des croix qu'on y voyait encore au commencement de la révolution. »

Nous entrons à Bégar, où, après un souper gai, nous ajournons au lendemain la continuation de nos recherches.

Durant le déjeûné du jour suivant, arrive en courant un des voisins tout effrayé. — « La pierre » plate, nous apprend-il, qui se découvrait au » fond de vos cavations, a été levée cette nuit » par des chercheurs de trésors, et l'on y voit plu» sieurs têtes de morts. »

— « Médailles incontestables, s'écria mon h sensible, du sacrifice barbare qui précéda la p tation du monument ! L'inauguration de c gnes sacrés était sans doute célébrée avec un pareil imposant, pour en inculquer plus pro dément le souvenir. Sous un de ces piliers, a environ en 1710, dans la paroisse de Castres,

Quimper, on découvrit onze têtes (1) humaines dans un grand bassin.

» Mais ces particularités décousues ne nous donnent que des lueurs fugitives ; il faut en saisir l'ensemble et généraliser nos idées. Je veux vous communiquer les miennes dans la course récréative à laquelle nous invite la beauté du jour. »

Nous sortons avec ses enfans, et tandis qu'ils cueillent des fleurs ou poursuivent des papillons, leur père me fait asseoir sur un rocher uni qui couronne un petit tertre ombragé par un bosquet de chênes.

—« C'est ici, commença-t-il, que je vais vous fatiguer peut-être de mon érudition celtique. Classons d'abord les monumens de notre Basse-Bretagne : ils se divisent en pierres purement religieuses, en pierres funéraires, itinéraires et historiques. Je reprends, et dussiez vous me traiter de docteur en *us*, je donne son paragraphe particulier à chacune de ces espèces de pierres.

§. I.er

Des Pierres purement religieuses.

Elles se présentent sous trois à quatre formes différentes. Ici, ce sont des obélisques ; là, des trépieds recouverts d'une pierre plate ; ailleurs, on rencontre des cabinets formés par la réunion

(1) *Voyez* Dict. du P. Grégoire de Rostrenen, au mot *pilier*.

de plusieurs pierres placées de champ, dont le toit est formé de tables d'une surface et d'une épaisseur considérables : on trouve aussi en quelques endroits des pierres branlantes.

Les colonnes vraiment religieuses s'appellent en breton MIN-HIR, pierre *longue*, ou PEUL-VEN, *pilier de pierre*, jadis MIN-SAO, *pierre levée*, nom du fameux monument de Poitiers.

Pour s'assurer de leur destination au culte druidique, on est obligé de recourir à quelques particularités caractéristiques.

Un de ces principaux caractères est la position sur des lieux élevés, où l'on sait que les druides tenaient leurs assemblées religieuses. Ainsi, par exemple, nul doute que la pierre implantée sur la crête des *Runiau de Kerhamon*, entre Quintin, Saint-Brieuc et Chatelaudren, ne fût un monument religieux. En effet, RYN ou RUN signifie *mystère* en langue celtique, et YAU (1) est une *hauteur*. Ainsi le mont Saint-Michel s'appelait le mont YAU par excellence, à cause de ses druidesses : ainsi les pierres singulièrement curieuses d'HUEL-GOAT, désignent leur origine et leur but, par leur situation dans une *haute forêt*. Ainsi l'obélisque [illegible] l'île aux Moines, dans le Morbihan, pr [illegible] d autel druidique, était nécessairement un [illegible] soire de cet autel.

Au défaut de cette position marquante, l [illegible] ditions du pays peuvent fournir des éclairc [illegible] mens. En général, les *minhir* appartenaient [illegible] religion, et je présume même que les *m* [illegible]

(asiles) en dérivent originairement; parce que les lieux ainsi consacrés étaient autant d'asiles inviolables. Aussi, sur la colonne qu'on remarque au cimetière de Plouegat-Chatelaudren, a-t on inscrit, mais long-tems sans doute après son érection, ces mots : GUER MINHI, *lieu de sûreté.*

Il faut également reconnaître pour appropriées au culte, celles de ces pierres longues qui sont forées et ont un trou latéral par lequel s'écoulaient les libations, le sang et la graisse des victimes. On en voit dont l'intérieur porte les marques aussi sensibles de l'action du feu, qu'elles le seraient dans une ancienne cheminée.

Dans une matière aussi absolument neuve, il ne faut pas dédaigner d'interroger jusqu'aux préjugés populaires. Si les bonnes gens du canton vous disent qu'auprès de telle pierre longue, des nains et des fées s'assemblent la nuit, qu'on y entend des instrumens de musique et des sabats; fixez sans crainte votre opinion par cette réminiscence des cérémonies payennes auxquelles le monument fut primitivement affecté.

C'est aux chênes qu'il faut accorder l'honneur de la priorité dans l'ordre chronologique des colonnes religieuses : aujourd'hui même, dans nos forêts, les boisiers appellent le plus beau chêne l'*arbre du seigneur;* autrefois, il eût été l'arbre du seigneur-Dieu.

Comme les végétaux les plus durables périssent après un certain cercle d'années, on leur substitua des obélisques de granit inaltérable. Pour les faire

vénérer plus sûrement, on subjugua l'esprit crédule du vulgaire, en offrant à ses yeux ignorans des colosses énormes dont l'extraction et le transport faisaient croire à la magie des druides, à l'intervention toute puissante de la divinité dont ils se vantaient d'être les organes.

Il est vraisemblable qu'eux seuls y travaillaient avec leurs initiés pour en avoir l'honneur exclusif. Instruits dans les sciences et spécialement dans la mécanique, ils transportaient ces grandes masses sans le secours des mains profanes. Après ces préparatifs, dont on ne conçoit la possibilité que par le nombre des druides et par leur réunion à des époques périodiques, la pose et la consécration étaient publiques, puisqu'on les accompagnait de sacrifices solennels.

Ces pierres sont généralement carrées, ou peu s'en faut, et s'amoindrissent vers le sommet; les angles en sont rarement rabattus comme ils le sont dans les monumens funéraires. On en rencontre néanmoins de rondes et même de cannelées, ainsi qu'à Sainte-Triphine près de Rostrenen. La plupart sont d'une forme très-brute, toutes d'un seul bloc.

La partie cachée en terre, qu'on peut pour l'ordinaire évaluer au quart de la longueur totale, est presque toujours plus épaisse et moins dégrossie, pour mieux conserver le centre de gravité.

Leur hauteur varie sans doute en raison des difficultés qu'on éprouve par la qualité des carrières et des forces mouvantes dont on pouvait disposer.

Leur plus grande élévation est de 20 à 24 pieds, la moindre de 12 à 15, et les exceptions en plus ou en moins sont très-rares. La grosseur en est considérable et sans aucune proportion d'architecture; il en est dont chaque face a 4 pieds et plus de largeur.

Au lieu de se terminer en pointe solide, plusieurs ont le sommet concave; on y brûlait des matières inflammables pour illuminer le sanctuaire de l'assemblée. J'ai vérifié les traces apparentes de feu dans ces cavités.

Leur position était tellement combinée, que les illuminations vues d'un haut lieu à un autre, formaient dans l'obscurité de la nuit le spectacle sublime d'une contrée, disons mieux, des Gaules entières adressant à l'Eternel un concert d'adorations. Idée magnifique, qui porte encore nos Bas-Bretons à placer sur des hauteurs leurs feux de la Saint-Jean, afin de les rendre visibles aux villages des environs.

Le culte de ces idoles singulières fut universellement répandu dans l'occident de l'Europe peuplée de Celtes, et jusques dans l'Asie. Le dieu des Saxons, *Irminsul*, au sujet duquel on a tant disserté, n'était peut-être qu'une *pierre longue sacrée*, HIRMIN-SUL (2). C'était également une simple pierre que cette *mère des dieux* envoyée de Pessinunte à Rome.

Ne confondons pas avec nos colonnes druidiques, celle qu'on voit sur le rivage de Perros, vis-à-vis de Pontguennec. Haute de huit pieds, d'une

grosseur par-tout égale, parfaitement ronde et polie, elle a son sommet creusé en forme de bassin, sans communication avec le petit trou, qui marque peu profondément le milieu du fût. Ces indices de consécration caractérisent un monument votif d'origine romaine. Aussi les habitans du pays le qualifient-ils simplement de MIN-SONN, *pierre debout.*

Passons à la seconde espèce de ces monumens, dont il est impossible de méconnaître l'usage purement religieux.

Elle consiste en trois ou quatre pierres courtes et fort brutes, qui soutiennent un recouvrement large et plat, dont le tour est ordinairement arrondi. On les désigne sous différens noms, tous significatifs.

Strutt, auteur anglais, les appelle CROM-LEC'H, *lieu courbe*, par opposition aux colonnes qui sont droites. Dans la principauté de Galles, et en plusieurs cantons de la Basse-Bretagne, on les nomme DOL-MIN, *table de pierre*, parce qu'alors on les définit par leur superficie seulement, et indépendamment de leurs supports. L'expression la plus commune est celle de LEC'H ou LIAC'H, lieu par excellence; de LIAC'HOU-VEN, *lieux sacrés de pierre.* Delà vient la dénomination de PLOU-LEC'H, *peuplade du lieu saint*, parce que cette commt renferme le *Yaudet* décoré d'un monument c genre.

Ces tables sacrées servaient évidemment x crifices : on a déterré des charbons et des

mens sous un pareil trépied, près de Keramanac'h, maison de campagne de l'ancien avocat général Dubourgblanc, non loin de Guingamp. Camden, dans sa *Bretagne*, parle d'un de ces *Dolmin* qui s'appelait LEC'H-GOURÈS(3), le *lieu saint de la dame;* peut-être parce qu'il était desservi par une druidesse : celui sur lequel nous prenons le frais, ne me paraît que de la classe commune.

— Quoi, serions-nous ici sur un de ces LEC'H sacrés ?

— « Certes, Monsieur l'antiquaire, cette pierre est une table druidique. »

A ces mots, je saute sur la terre ; je jette un regard curieux sur toutes les faces du monument, et pour en examiner la partie inférieure, je me traîne péniblement à genoux sous la pierre du recouvrement.

— « Vous voilà, m'observe mon hôte, dans l'attitude des Germains approchant avec frayeur du sanctuaire de leurs forêts (*a*). Ainsi s'agenouillent et se traînent nos Bas-Bretons sous les brancards ou les tables de pierre (*b*) qui portent les

(*a*) Tacite, *De moribus Germanorum.*

(*b*) Au mois d'Août 1807, au *Pardon* de Saint-Laurent, à Plouegat-Moisan, commune du Finistère, un gros allemand établi dans le pays, ayant voulu, comme les autres pélerins, traverser à genoux le creux de l'autel, son embonpoint ne lui permit ni d'avancer ni de reculer dans cette ouverture qu'il remplissait entièrement. Pour l'en retirer, les dévots qui voulaient profiter des grâces de ce passage, pensèrent le disloquer.

reliques des saints aux assemblées patronales. »

Mon hôte jouissait de mon enthousiasme ; à ma prière, il reprit le fil de ses observations :

« La troisième espèce de pierres religieuses est beaucoup moins nombreuse que les précédentes. Figurez-vous un long cabinet dont les murs latéraux sont composés de pierres énormes placées de champ, et recouverts d'autres pierres également plates qui portent horizontalement d'une côtière à l'autre. Posées bout à bout, sans mortier ni ciment, elles forment un appartement haut de 5 à 6 pieds, quelquefois divisé en deux pièces, l'une principale, l'autre moindre, fermée par une pierre qui leur sert de mur de refend.

» On voit de ces caches extraordinaires à Plurien et à Plevenon, près d'Erqui, à l'île Miliau et à l'île Grand, près de Pleumeur-Bodou, etc. Mais la plus considérable est celle de la commune d'Essé, que je croirais Eis-sé (4), la *demeure des huit*, parce que l'arrière-cabinet admettait une personne additionnelle au collége des sept. Quarante-deux pierres le composent ; la plus grande des deux chambres a soixante-cinq pieds de longueur, et le cabinet au bout sept pieds carrés.

Les gens du pays l'appellent *la roche aux fées*, et prétendent que c'était un de leurs anciens temples: les philosophes rejettent ces êtres fantastiqu et des savans ne voient dans ces édifices que d tribunaux gaulois ou des tombeaux de génér romains. Le peuple néanmoins s'obstine, de des siècles, à les peupler de femmes extraordi

res (*a*). L'abri de Felletin s'appelle aussi *cabano de las Fadas* (*b*).

» Pour moi, mon cher compatriote, sans adopter les préjugés populaires, je tiens beaucoup à la tradition de nos paysans ; il ne s'agit que de la rectifier.

» D'où vient, en effet, le nom de fée ? — De celui de *fada*, usité dans la basse latinité. — Très-bien, mais le mot de *fada* (5) n'est lui-même que celui de MAD, FAD OU FAT en celtique, *bonne* en français ; comme le *vates* (6) latin n'est que le VAT breton, le *bon*, désignation superbe de ceux qui pratiquaient les vertus religieuses et parlaient au nom du Très-Haut.

» Aussi donna-t-on toujours aux fées la qualification de *bonnes* dans les contes, lorsque la parole leur est adressée.

» Ces petites remarques nous conduisent à des résultats historiques de plus grande importance.

» Il y avait des colléges de druides ; il en existait aussi de druidesses, qui vivaient éloignées du monde. Les premiers habitaient des lieux élevés et des forêts écartées (*c*) : les druidesses durent, par décence, s'établir dans des retraites bâties et couvertes. Il fallait néanmoins qu'elles se rapprochassent de l'austérité druidique par la grossièreté de leurs demeures, et fissent croire à leur pouvoir

(*a*) *Voyez* Dict. du P. Grégoire, au mot *fée*.

(*b*) Recherches de M. Baraillon, pag. 277.

(*c*) *Nemora alta remotis incolitis lucis.* Lucain.

magique par l'énormité des pierres. Celles qui forment la *roche aux fées* d'Essé, ne se trouvent que dans des carrières à une lieue de distance. »

Le respect que les Celtes témoignèrent toujours aux femmes, la vénération dont jouissaient celles consacrées aux dieux et réputées prophétesses, soutenaient ces étranges congrégations. Le cabinet à part était probablement réservé pour la supérieure, pour la sainte privilégiée qui rendait les oracles.

La druidesse batave qui servit l'insurrection de Civilis, Velleda, habitait un endroit isolé qui n'était accessible qu'à ses proches : c'était une de ces FAD devenue plus parfaite que les autres, WELLET (7) en breton, c'est-à-dire *éminente en bonté.* Le territoire de Felletin a certainement reçu sa dénomination de la demeure de cénobites ainsi accréditées ; car VELLET-TIN (8) est celtiquement la *cabane des bonifiées :* justification de l'expression populaire de *cabano de las Fadas.*

Terminons ce qui concerne les monumens purement religieux, par un coup-d'œil sur les pierres branlantes.

Strutt avoue qu'elles sont rares en Angleterre, et qu'on en ignore l'objet. Plus riches en ce genre, nous en possédons plusieurs ; mais nous ne connaissons guères mieux leur destination.

Leur forme, extrêmement variée, ne saurait la faire découvrir : l'unique ressemblance de ces monumens entr'eux, consiste en ce que sur plusieurs roches très-grandes, le faîte est si artistement posé

en équilibre, qu'un homme peut le remuer du doigt sans le renverser.

On est réduit à de pures conjectures sur leur objet.

J'ai d'abord vu que la plupart sont voisines des tables sacrées, des DOLMIN, et j'en infère qu'il faut les ranger parmi les accessoires du culte celtique.

Consultant ensuite le génie superstitieux de nos pères, et la tradition qui suppose ces pierres destinées à faire connaître les maris dont les femmes ont trahi la foi conjugale, et les filles qui ont manqué à l'honneur, j'ai présumé que dans ses doutes sur la fidélité de son épouse, un Gaulois s'adressait aux druides qui conduisaient les époux ou les amans à la pierre d'épreuve. Aussi la pierre branlante du Yaudet, s'appelle-t-elle encore ROC'H WERC'HET, *la roche aux vierges*. Le charlatanisme du ministre la rendait probablement à son gré remuable ou immobile, et le résultat avantageux au sacerdoce druidique, était de tenir dans sa dépendance un sexe dont l'influence est si grande dans la société.

Ce qu'il y a de constant, c'est que presque tous ces chefs-d'œuvre d'équilibre s'appellent *la pierre aux cocus*. Monumens terribles, parce que, suivant César, les maris gaulois avaient sur leurs femmes le droit de vie et de mort. Elle le savait bien, cette Gauloise citée par Valère Maxime dans ses exemples de chasteté, lorsque, pour prévenir les soupçons de son époux, elle lui présenta la tête sanglante du centurion romain qui en avait abusé.

Je ne veux pas, dit-elle, qu'il y ait sur la terre deux hommes vivans qui m'aient connue..... De cette idée sort l'injure de DAOU-GAN (9) (*deux engendrent*) : la plus piquante pour un Celte, dont elle attaque la paternité.

Je pourrais encore vous citer *lapidem offensionis* et *petram scandali* dont parle l'écriture; vous rappeler cette vestale romaine qui, pour ayérer sa virginité, traîna avec sa ceinture le navire arrêté dans le Tibre et chargé de la pierre sacrée, symbole de la mère des dieux; vous.....

En cet instant accoururent vers nous les enfans qui nous accompagnaient, criant la faim. — « Vous êtes trop bon, me dit leur père, pour laisser souffrir ces faibles estomacs; retournons au logis, et après un dîné frugal, nous examinerons les tombeaux de nos aïeux.

§. II.

Des Pierres funéraires et des Tombeaux armoricains.

Le repas achevé, nous allons nous pr dans les vastes jardins de l'abbaye. — « entretiendrai, reprit mon hôte, que de t pèces d'inhumations celtiques, car je pr pas épuiser la matière : *des pierres fu des tombeaux en tertres factices, et des sépulcrales.*

Quelqu'une des colonnes connues sous de *Peulven*, marque peut-être le tombeau d'u

sonnage important ; mais pour admettre cette présomption trop répandue, je ne me déterminerais nullement par les têtes humaines trouvées sous ces obélisques. Les Gaulois, en effet, coupaient la tête de leurs ennemis vaincus ou sacrifiés, et tous les monumens publics étaient solennellement inaugurés par des sacrifices, qui tous avaient une teinte religieuse.

J'exigerais donc des signes plus clairement indicatifs de sépulture. Par exemple, je ne doute point que la galerie du *Port Fessan*, sur la rivière du Tenu, à Saint-Mars de Coutais, vers Machecou, ne soit un ancien tombeau. Elle est formée de trois pierres, dont deux placées de champ, soutiennent une troisième adossée à un ravin très-escarpé. Bez-son est en celtique une *tombe élevée debout.*

Par cette analyse des localités, j'ai découvert un tombeau d'un genre unique, en la commune de *Brélévenez*, près Lannion. Vers la hauteur de *Runskec* (*Runsker?*), dans le courtil de la tenue *Poularden*, est implantée une pierre aussi large que haute, d'environ quatre pieds et demi, raboteuse, d'une forme et d'un grain irréguliers et désagréables, ne ressemblant en rien aux autres pierres antiques du pays.

En décomposant le mot de Poul-ar-den (10), j'ai vu qu'il signifie la *fosse*, la *mare de l'homme* sans doute distingué. La section de la commune portait autrefois le nom de Run-skezr, *tertre de l'exemple, du supplice exemplaire;* au lieu

que l'autre partie de la paroisse est TRÉ-LEVENEZ, la *tribu de la joie.*

Ces notions une fois acquises, je me suis persuadé que la pierre de *Poularden* est le monument infamant d'un supplicié de marque. Dans cette opinion, j'ai interrogé les habitans du lieu, qui m'ont assuré qu'on a déterré plusieurs pierres tombales dans les champs voisins, et que dans la grande pierre on entendait la nuit un bruit semblable à celui de noix ou d'ossemens remués. Souvenir confus d'un mort, dont nos paysans ont une frayeur insurmontable. Aussi le courtil de Poularden m'a paru n'être jamais cultivé, mais rester sous herbage.

A une lieue de Pont-Château, dans la Loire inférieure, près du bourg de Cressac, est aussi une pierre prodigieuse placée sur quatre autres pierres perpendiculaires, et nommée *la pierre de la Barbière.* Je la range encore parmi les tombeaux; car BAR-BEZ (11) est une *tombe exhaussée.* Le mot BÉ est au pluriel, sans doute parce que le monument couvre plusieurs cadavres.

Les sépultures en terre amoncelée sont infiniment plus reconnaissables et plus communes. En Angleterre et dans le nord de l'Europe, on les appelle des *Barou :* expression purement celtique, puisque BAR est ce qui est élevé, le comble d'une mesure ou d'une maison (*a*).

Ces *Barou* sont en effet des éminences coni-

(*a*) *Barou* est proprement le pluriel.

ques faites de terres entassées. L'étendue de leur base circulaire et leur élévation, en général fort petite en raison de la base, ne sont pas uniformes; tous sont environnés d'un fossé. Je tiens de M. Mathieu le Mée, qu'en ayant fait applanir un dans sa terre de la Motte, il y trouva des ossemens humains, un mors de bride et un morceau de fer que ses ouvriers prirent mal à propos pour un reste d'étrier.

A Lannion, près de la chapelle de S.-Patrice, est une pareille éminence qu'on nomme Cuz-yar (12), au lieu de Cuz-yarl, *la cache du comte.* Là, au moins, le mort est clairement qualifié; d'ailleurs, deux autres particularités la rendent remarquable. Vis-à-vis, et à peu de distance, sur le grand chemin, est une pierre longue que je crois historique, et un peu plus loin sont deux champs appelés Parcou-teus, où l'on remarque en chacun deux pierres plates peu élevées, distantes de quatre à cinq pieds l'une de l'autre. Personne n'ignore qu'un Teus, en Basse-Bretagne, est un de ces *génies*, *quos dusios Galli nuncupant*, atteste Saint Augustin, *de civitate dei*, liv. 15: mais je ne prétends pas vous expliquer si ce *Teus*, qui, suivant la tradition populaire, passait chaque nuit entre ces pierres, dirigeait sa marche vers le Barrou plutôt que vers le Peulven.

A Plouaret, dans la tenue Coat-roué, *bois du roi*, un tertre semblable désigne également un prince.

Dans les environs d'Audierne et dans d'autres

cantons de la Bretagne, les fouilles découvrent quelquefois des sépulcres d'un autre genre : de grandes auges de pierre, recouvertes les unes d'une tablette plate, les autres d'une seconde auge renversée. Telle était la bière de la momie si bien conservée, que des paysans d'Auvergne trouvèrent en 1756, dans le canton appelé le terroir de Jarlot : ce qui signifie en celtique le *lot*, le *territoire du comte*, JARL-LOT (13).

Les Bretons insulaires les appellent *Kist-ven ;* et chez nous KEST-VEN est une *ruche*, un *vaisseau de pierre*, *Kisté*, en grec, un coffre, et *Kist* était une mesure de capacité de l'Egypte et de l'Asie.

Mais ces longues dissertations vous fatiguent sans doute ; je vous en épargne la suite. Le devoir, d'ailleurs, m'appelle à ma municipalité : je désirerais vous tenir compagnie ; ma famille y suppléera.

Je proteste à mon hôte que je ne le quitterai pas. — « Eh bien, nous irons par la route la plus longue, comme le bon La Fontaine ; et tout en cheminant, nous parlerons des pierres itinéraires. »

§. III.

Des Pierres itinéraires.

Nous partons, et il reprend :

— « Vous n'ignorez pas que les Gaulois comptaient les distances par lieues et non par milles. D'Anville a fait sur ce point d'excellentes observations dans sa *Notice de l'ancienne Gaule.*

Delà les monumens répandus sur nos chemins; on y lit quelquefois LEU ou plutôt LEW, qu'on prononce LEO, rarement LEUG, dont les Latins ont fait *leuga* et nous *lieue*. La plupart n'offrent aucune inscription, et ce sont les plus anciens, parce que les druides n'écrivaient pas, parce que d'ailleurs la forme et la direction de ces signes indiquaient suffisamment la route aux voyageurs.

Les monumens publics étaient universellement sacrés chez nos pères, chez toutes les nations civilisées. Elevés avec des cérémonies religieuses, ils obtenaient un certain culte. L'Encyclopédie méthodique, Dictionnaire d'antiquités, rapporte des inscriptions, *Leheren deo*, *Leherenno deo*; elles sont évidemment romaines; mais cette divinité fut certainement empruntée des Gaulois; car LEC'H ER-EN (14) n'est que le lieu de la conduite, la pierre conductrice. C'est le dieu que César a pris pour Mercure, protecteur des voyageurs et du commerce (*a*).

Simon Pelloutier, Deric, tous les modernes instruits, sont justement surpris de ce qu'il suppose nos ancêtres particulièrement voués au culte de Mercure. — Voulez-vous me passer un petit conte, et je vais vous expliquer l'erreur du général romain?

« Il composait ses Commentaires dans ses courses rapides, accompagné de quelque Gaulois

(*a*) Comm., liv. 6. *Hujus sunt plurima simulacra: hunc viarum atque itinerum ducem arbitrantur.*

affidé peu versé dans la langue latine (*a*). A la vue d'énormes pierres, César demande ce qu'elles signifient, et le Gaulois répond... MERK... c'est une marque, un monument. »

—Quoi, *mercourious*(15), ainsi prononçaient les Romains? — Oui, MERK-GOUR, le monument d'un homme *distingué*, GOUR.

— Mais ces hautes colonnes plantées sur des tertres, qu'expriment-elles? MERK-TUTTAT, *monumens* dédiés *au père des humains*.... — Ah, je conçois, c'est votre Mercure *Teuttates*.

Et ces pierres placées par intervalles le long des chemins? — Encore des MERK qui guident les voyageurs et facilitent le commerce. — Ainsi votre Mercure préside aussi aux routes et au négoce.

Ce que nous apercevons dans le lointain, au milieu d'un bosquet, est-il du même genre? Comment le définissez-vous? MINHIR-VAT(16), la *bonne pierre longue*. — Vous adorez donc également *Minerva*?

« Et le Gaulois de sourire avec assentiment, parce qu'il s'imagine que le héros appelait ces grands piliers des MIN-HIR-VAS, de long bâtons de pierre, comme en plaisantant on les nomme aujourd'hui des *quenouilles à la bonne femme*, peut-être par un souvenir confus des anciennes

(*a*) Il n'avait pas un institut comme le héros Français en Egypte : nouveau trait de supériorité de notre Empereur sur l'empereur romain.

druidesses qui passaient pour magiciennes. »

« Au reste je n'ai pas ici l'honneur de l'invention, qui appartient au savant d'Anville. Dans sa notice de l'ancienne Gaule, au mot *marci*, cet auteur dit.... « dans l'histoire de Guines... » *mark* est appelé MERCHA, autrement *mercuri-* » *tium;* mais quant à cette dernière dénomination, » elle me paraît une glose forgée d'après le mot » de MERK ou de *mark.* » — Voilà précisément la transformation des MERK de mon Gaulois interrogé par César. »

« L'erreur sur Mercure m'est d'autant mieux démontrée, que depuis l'adoption des dieux celtiques par les Romains, je ne connais aucune inscription à l'honneur de Mercure protecteur des routes; elles s'adressent uniquement à *Leheren*, ou à *Læva* qui n'en diffère point. »

» Au reste, les Armoricains paraissent avoir adopté pour ces mesures itinéraires une forme particulière, qui cependant n'est point sans exceptions, sur-tout depuis l'arrivée des Romains. Celles que j'ai vues sont généralement de grandes pierres applaties, larges par le bas de sept à huit pieds, hautes de neuf à dix, s'élargissant paraboliquement de haut en bas. Celle qui se voit à Kervenren, près de Lannion, n'offre que ces dimensions simples, et l'on ne saurait douter de sa destination, puisque KER-VEN-REN est la *tenue à la pierre-guide.* »

« Une autre de la même espèce, plantée à Plounevez-Moédec, près de St.-Loha, est beau-

coup plus grande : sa hauteur est de 24 pieds, sa largeur de 22 à la base. Le sommet est surmonté d'une petite pointe certainement significative pour des Celtes, maintenant inexplicable. Observez seulement qu'en breton SANT-LOUA est la *sainte lieue*, et que le St.-*Loha* de Plounevez, le St.-*Lega* de Langueux, près de St. Brieuc, sont de la même famille. Je craindrais qu'ils ne fussent à retrancher du calendrier, si quelque saint personnage n'avait habité ces lieux. Au moins n'était-il pas chrétien ce *Lœvæ fanum*, ce temple dédié à la déesse *Lieue*, dont la table théodosienne fait mention près de Leyde. »

« CREC'H-ER-REN, LEZ-ER-REN, KER-LEAU, etc., noms très-communs de fiefs et de manoirs dans nos contrées, caractérisent autant de positions signalées par des monumens itinéraires. Plusieurs ont disparu, détruits par des chercheurs de trésors qu'on s'imagine enfouis sous ces pierres. »

Nous parvenions à l'hôtel municipal, et la séance finie, mon hôte obligeant me ramène, en me promettant de me montrer des pierres historiques.

§. IV.

Des Pierres historiques.

Nous nous replions sur la gauche du g chemin de Guingamp, et sur une éminence, p du bourg de Guénézan, nous approchons d colonne très-haute.

— « Vous voyez, reprit mon conducteur, une pierre qu'on appelle MIN-CAM, à cause de sa courbure vers le haut. C'est un monument historique, et l'on n'en saurait douter par sa position dans la terre de KER-MERC'HOU, c'est-à-dire la *ville aux* MERK, pour m'exprimer comme le Gaulois de César. J'oserais presque ajouter que c'est un monument ignominieux, par deux considérations.

En général les PEULVEN qui ne sont pas droits, rappellent un tort, un crime ou un événement peu glorieux. Le mot seul de CAM, *tort*, le fait assez sentir. Les localités viennent d'ailleurs appuyer ici mon opinion; car les du RECHOU (les *afflictions*), sortent de Kermerc'hou, lieu de la pierre que nous examinons, et une branche de cette famille extrêmement ancienne, porte le surnom de du Rechou POEN-AR ZEN (17), *supplice de l'homme, du chef.* Leur figure seule annonce la plus haute antiquité, et fait honneur à la vertu de leurs mères.

A Plouaret, on devine aussi aisément la nature du monument monolithe placé sur le haut de la lande de Brenantec, car il n'est pas exactement droit, son élévation d'environ sept pieds ne désigne rien d'héroïque, BREN-AN-TEC'H (18) est la *fuite*, la *déroute du prince*, BREN ou BRENNIN (*a*).

Avec quelque attention vous vous convaincrez

(*a*) BRENN-US, général des Gaulois, n'est désigné dans l'histoire que par sa seule qualité de *chef* ou *prince*.

que la plupart des PEULVEN et des MIN-SAO appartiennent à la classe purement historique. La dénomination des villages et des domaines voisins sert à découvrir leur destination.

Mais la difficulté sera toujours de savoir quel événement tel monument rappelle. Son fondateur crut y attacher son nom et celui de ses exploits ou de ses malheurs. Il se flatta d'en perpétuer le souvenir par l'emploi de la matière la moins accessible aux ravages du tems; vain espoir : sa vanité déçue, comme celle des princes qui construisirent les pyramides égyptiennes, n'a pu transmettre sa mémoire à la postérité.

Tout ce que la perte des poëmes où les Bardes célébraient les événemens, objets de ces colonnes antiques, nous permet de deviner, c'est que telle fut érigée à l'occasion d'une bataille, si elle est située près d'un lieu nommé KERBREZEL, *la ville au combat;* pour une victoire, près d'un KER-AN-TREC'H, la *ville à la victoire.* Telle autre désigne un événement joyeux, parce qu'elle avoisine une tenue KER-LAOUENAN, la *ville joyeuse*, ou quelque accident funeste, si elle est plantée dans les terres d'un KER-AN-LAZ, la *tenue au tué,* etc., etc.

Au surplus, l'inexistence d'annales celtiques, et l'oubli des vers druidiques, ôtent tout espoir de rattacher ces monumens à l'histoire des Gaules.

Je viens, mon cher compatriote, de vous communiquer mes faibles connaissances sur un sujet aussi aride que peu approfondi. Au moins mes principes sont simples et féconds : appliquez-les

dans vos recherches, et vous jugerez de leur justesse par les résultats.

N'allez pas, vous rebuter par le mélange que vous rencontrerez fréquemment de paganisme et de légendes chrétiennes sur le même monument. Souvenez-vous que le Panthéon a été changé en Ste.-Marie rotonde ou de tous les saints, et que les domaines jadis occupés par les druides, sont, en grande partie, l'apanage du clergé chrétien.

La ténacité bretonne a long-tems retenu, sinon la doctrine du polythéisme, au moins des superstitions payennes. Afin de les déraciner, des zélateurs du christianisme s'établirent dans les lieux mêmes où elles régnaient. Ainsi, des hermites d'abord, ensuite des moines qui ont formé l'abbaye du Relec, se cantonnèrent à *Gerbert*, où se trouvait une pierre branlante près de tombeaux révérés. Ainsi, une communauté de filles fut placée à Ste. TREFF-PHINE (19), la *tribu* sainte *de la pierre cannelée*, que, dans des tems postérieurs à son érection, l'on surmonta d'une croix avec l'inscription bretonne.... CRUG MIN-HIR... (20) *croix lieu d'asile.*

Ainsi, enfin, pour resserrer la nomenclature de ces nombreux exemples, Saint Efflam se logea près du rocher qui domine la grève de St-Michel, sur le chemin de Lannion à Morlaix, *rocher de l'immolation*, ROC'HEL-LAZ, sur lequel était un de ces DOLMIN dont nous avons parlé. Sur la croupe de l'éminence est le château du LES LEC'H, *près du lieu* saint; et le serpent allégorique pré-

cipité dans la mer par Saint Efflam, n'est évidemment que l'autel impur, cette table ronde dans laquelle est plantée la croix si fameuse de la lieue de grève (*a*).

Sans doute il est des monumens encore plus importans, tels que Carnac; mais je n'ai point, à cet égard, de données suffisantes, et je me tais.

Alors la conversation changea d'objets, et nous ne nous occupâmes, jusqu'à mon départ, que d'agriculture ou de nouvelles publiques.

(*a*) Cette croix sert de guide aux voyageurs.

BAUDOUIN MAISON-BLANCHE.

OBSERVATIONS CRITIQUES

Sur les étymologies de la lettre précédente.

M. Baudouin ayant désiré que je lui fisse mes observations sur la partie étymologique de son ouvrage, je joins ici celles qui concernent la seizième lettre.

(1) *Runiau de Kerhamon* signifie les collines de *Kerhamon; Runiau* n'est que le pluriel de *run*, colline, les collines : ainsi l'étymologie de M. Baudouin, de *ryn yau*, hauteur des mystères, n'est point exacte.

(2) *Irminsul.* Ce mot n'est pas celtique; il vient de l'allemand *irmin saüle*, colonne ou pilier d'*Irmin.* (*Voyez* ma Dissertation sur ce dieu, dans le N.° VII.)

(3) *Lec'h gwrès* en gallois, *lec'h groez* en breton, signifient la pierre de la chaleur; nous avons en France plusieurs pierres appelées *pierres de midi.* Il paraît que M. Baudouin a confondu *gwrès* ou *groez*, chaleur, avec le gallois *guraigh*, femme, épouse, *grec*, anciennement *gwrec*, en breton; ou avec le gallois *gwrâch*, en breton *grac'h*, vieille femme.

(4) Essé ne peut signifier la demeure des huit; *eis*, huit, n'est pas ancien celtique, et *ti*, demeure, maison, se change en *zi* et non en *sé*. Je crois que ce nom vient d'*essouez*, pour *souez*,

merveille, le bourg de la merveille. On appelle un monument semblable, à Hérisson, la *merveille* d'Hérisson.

(5) *Fée, fada*, que M. Baudouin dérive et que j'ai dérivé moi-même autrefois du celtique *mad*, bonne, me paraît venir plutôt du breton *fata*, s'évanouir, tomber en défaillance, en pamoison, s'éclipser, disparaître; alors une *fada* ou *fée* serait la nouvelle lune qui semble disparaître. C'est ainsi que *teuz*, ou *dusii* dans Saint Augustin, spectre, fantôme, lutin, follet, vient du breton *teusi*, se fondre, s'évanouir, disparaître.

(6) *Vates.* Ce mot, que M. Baudouin dérive aussi de *mat*, bon, vient évidemment du grec *phatés*, qui parle beaucoup, *disert*, *facond*; radical et synonyme autrefois de pro*phète.*

(7) *Velleda* étant une vierge bructère, on ne doit pas chercher l'étymologie de son nom dans le breton; et si je l'y cherchais, ce ne serait pas de *gwallaet*, participe passé de *gwellan*, rendre ou devenir meilleur, que je le dériverais, comme le fait M. Baudouin, mais du mot *gwelled*, la vue, le regard; d'où l'étoile du matin a tiré son nom de *gwelled-laoen*, la vue joyeuse.

(8) *Felletin.* L'étymologie de ce mot, que M. Baudouin croit composé de *wellet-tin*, et qu'il explique par la *cabane des bonifiées*, ne convient ni pour le premier radical, ni pour le deuxième, qui n'est pas celtique. D'ailleurs, en ôtant la finale *in* française, il ne reste pour radi-

cal que *fellet*. Ce mot me paraît donc plutôt le participe passé *fellet*, de *fella*, aujourd'hui *fellél*, defaillir; ce qui revient parfaitement au sens de l'étymologie que j'ai donnée de *fée*.

(9) *Daougan*. Ce mot signifie *deux chants*, ou qui chante pour deux. (*Voyez* ma Dissertation sur ce mot, dans ce N.° VIII.)

(10) *Poulardén*. Je pense que la décomposition de ce nom n'apprend pas ce que M. Baudouin croit y voir, parce que *poul*, fosse, n'a pas de rapport avec une pierre funéraire, et il avoue lui-même que cette pierre qui s'y trouve, ne ressemble en rien aux autres pierres antiques du pays. De plus, l'article *ar* ne se mettant pas devant le *d*, me fait connaître que *en* est la finale du singulier défini, et non pas une partie intégrante du mot *den*, homme; qu'il ne reste pour deuxième radical que *ard*, sans doute pour *garz*, jardin, qui a dû se dire *gard* autrefois, et au singulier défini *garden*. Ce mot signifie donc la fosse du jardin, ou le jardin de la fosse. Ce jardin, c'est le courtil de la tenue de *Poularden*, dont parle M. Baudouin. Je ne nie point, au reste, que ce courtil ne fût jadis un lieu de sépulture, un ancien cimetière; la tradition et son état inculte le prouvent, ainsi que le mot *poul*, fosse.

(11) *Pierre de la Barbière*. *Barbière* est certainement un nom français, féminin de *barbier*; et jamais *bier* n'a été le plurier de *bez*, tombeau. D'ailleurs ce monument aurait beau couvrir plu-

sieurs cadavres, comme le suppose M. Baudouin, il ne fait cependant qu'un tombeau, et son nom ne peut par conséquent être au pluriel. Ainsi l'étymologie de *tombe exhaussée* n'est pas fondée. Ce sens convient, en outre, d'autant moins, que tous ces monumens ont une tombe exhaussée. Ce n'est donc point ici une forme particulière et distinctive. Que M. Baudouin consulte la tradition sur ce nom tout français, et il le verra sans doute justifié par quelques contes populaires. Si *Barbière*, au reste, était pour *Bar-bez*, il signifierait la tombe du sommet, du comblé, ou du *tumulus*.

(12) *Cuz-yar*, en ne supposant pas d'altération, signifie la *cache de la poule*. L'altération que suppose cependant M. Baudouin, dans ce mot, est possible.

(13) *Jarlot* (le terroir du), puisqu'on y a trouvé une auge sépulcrale de pierre, au lieu de dériver ce mot, comme le fait M. Baudouin, de *jarl lot*, le lot du comte, je le fais venir de *jarl of*, l'auge sépulcrale du comte.

(14) *Leheren* ne peut pas être composé de *lec'h er ren*, lieu ou pierre de conduite, parce que ce nom ne convient pas à un dieu.

(15) *Mercurius* de *merk gour*, la marque d'un homme, et *Minerva* de *minhirvat*, la bonne pierre longue, sont des étymologies inadmissibles; 1.° parce qu'il ne faut pas chercher dans le celtique l'étymologie des noms des dieux des Romains; 2.° parce qu'il est impossible que l'ingénieuse antiquité ait pu leur donner des noms

semblables; 3.° enfin, pour me borner à *Minerva*, parce que le radical de ce nom étant *minerv*, ne peut pas être composé de *minervat*, qui a deux lettres radicales de plus. *Mercurius*, dieu des marchands, vient du latin *merx*, *mercis*, marchandise, commerce, et de la finale de désir, *urius*, *urio*, qui aime le commerce, comme l'indique la bourse qu'il a à la main, les ailes qu'il a aux talons et à son pétase, et son attribut de dieu des voleurs et des marchands. Quant à *Minerva*, dont l'étymologie est plus obscure, je me propose de la donner dans une dissertation particulière; mais ce que je puis assurer d'avance, c'est que ce nom est latin et non pas celtique.

(16) *Poenarzen*, que M. Baudouin regarde comme composé de *poen ar den*, supplice de l'homme, me paraît, à moi, composé de *poen garzen*, jardin de la peine, pour les même raisons que celles que j'ai données à l'article *poularden*, dont l'étymologie confirme celle-ci, comme elle en est confirmée.

(17) *Brenantec* n'a aucun rapport à la fuite du prince ni de Brennus. Le premier radical doit être *bron* mamelle, mamelon; le deuxième *an*, l'article *le;* le troisième *tec* beau, dont le c final suffit pour le distinguer de *tec'h* fuite; c'est donc le beau mamelon; et en effet, ce lieu est sur une hauteur. Cependant, je ne dois pas dissimuler qu'il n'y ait encore quelqu'autres étymologies possibles et vraisemblables de ce mot. En général,

ce n'est que sur les lieux qu'on peut donner une étymologie géographique certaine ; mais sans avoir vu le lieu de *brenantec*, ce serait flatter M. Baudouin aux dépens de la vérité, que d'admettre celle qu'il en donne; et je sens que si je connaissais mieux les localités, je répondrais mieux à l'honneur qu'il m'a fait de me consulter sur leurs origines. Celle-ci n'a pour elle aucune vraisemblance, et il ne m'est pas nécessaire de connaître ce lieu, pour en être sûr.

(18) *Leslec'h* ne signifie pas *près du lieu saint*, mais *près* ou *cour du dolmen ;* de *les* auprès ou cour de justice, et *lec'h* pierre ou table sacrée d'autel druidique. Je crois aussi que la *lieue* de grève tire son nom de ce *lec'h* ou dolmen.

(19) *Tréphine.* Ce nom étant dans l'origine un nom de sainte et non un nom de lieu, ne peut pas avoir signifié la *tribu de la pierre*, et venir de *tref men*, comme le suppose M. Baudouin. Le nom de cette sainte comtesse de Vannes, est certainement composé du celtique *tri*, trois, et de *phen*, forme construite de *pen*, tête, trois têtes, *triceps.* C'est ainsi que *Diane* ou *Hécate* était représentée avec trois têtes, *tria virginis ora Dianæ*, et surnommée *triceps*, *triformis*, *tergermina.* Ce qui confirme mon étymologie, c'est que le nom de son fils, appelé Saint *Tremor*, *Tremeur*, ou *Trever*, par le changement, ordinaire en celtique, de *m* en *v*, est composé de *tré* pour *tri*, trois, et de *mawr*, *mor*, ou *meur*,

grand, trois fois grand, *ter maximus*, nom de Mercure *Trismégiste* en Egypte.

(20) *Crug minhir.* Je suis surpris que M. Baudouin traduise *minhir*, qui signifie *pierre longue*, par *lieu d'asile;* cette traduction me fait croire qu'au lieu de *minhir*, il pourrait y avoir, pour inscription, *minihi*, qui signifie en effet lieu d'*asile.*

ELOI JOHANNEAU.

NOTICE HISTORIQUE

Sur l'ancienne Peinture sur verre, sur les moyens pratiqués dans cet art, depuis l'époque de son invention jusqu'à nos jours, et par suite sur JEAN COUSIN, *qui a excellé dans le même art; par* ALEXANDRE LENOIR, *administrateur du Musée des Monumens Français, et membre de l'Académie celtique.*

LA fabrication des verres de couleur est fort ancienne, les ustensiles propres aux usages domestiques (1) et au culte, ainsi que les pâtes de verre imitant les pierres gravées que nous avons des Egyptiens, des Grecs et des Romains, prouvent que les anciens connaissaient l'art de colorer le verre. Il est certain que lorsque l'on substitua des verres plats en forme de carreaux, à la place de l'albâtre et du talc coupés en tranches avec lesquelles on bouchait les ouvertures des croisées des temples, des palais et des demeures particulières, le goût, cet aliment du plaisir, enfant né de l'aisance, fit naître l'envie

(1) En faisant des fouilles, l'an passé, sur le terrein des Filles-Saint-Thomas, près la rue Vivienne, on a découvert deux poids antiques en verre que je possède. Cette découverte appuie l'opinion de notre collègue, M. Saint-Morys, sur le tombeau en marbre découvert dans sa maison, rue Vivienne, N.° 8, dont il a donné la description dans quatrième Numéro de nos Mémoires.

de décorer ces mêmes vîtres et d'y représenter des sujets agréables ou des faits historiques.

La peinture sur verre, dont l'époque de l'invention remonte au tems de Cimabué, n'était donc dans son origine qu'une peinture de décoration, et c'est sous ce seul rapport qu'il faut considérer nos anciens vîtraux, puisqu'ils se fabriquaient ordinairement par de grandes teintes plates très-peu ombrées, mais tellement variées par les couleurs les plus vives, qu'il présentent encore l'image d'un parterre émaillé de fleurs.

Je pense aussi que l'heureux emploi de la mosaïque dans les décorations intérieures, a pu provoquer l'invention de la peinture sur verre. La mosaïque, comme on sait, comporte dans sa fabrication de petits morceaux de verre colorés et émaillés; de même les premières vîtres peintes ne sont que de petites portions de verre de couleur, soudées l'une avec l'autre par des rainures de plomb, moulées, qui leur donnent de la consistance, en les retenant dans des châssis de fer ou d'autre matière, et qui en font une espèce de tableau, comme les pierres de rapport et de verroteries retenues dans un mastic ou par un ciment, produisent la peinture que l'on nomme mosaïque. Je serais tenté encore de croire que dans la naissance de la peinture sur verre, on a commencé à tracer des figures à la détrempe, ou avec des couleurs délayées à l'eau d'œuf ou au vernis, sur du verre blanc, comme on fait aujourd'hui les verres de lanternes magiques, avant d'arriver à l'idée de

colorer du verre au feu pour exécuter des tableaux plus parfaits et pour les rendre plus durables.

On peut diviser l'art de peindre sur verre en deux genres, c'est-à-dire en art simple et en art composé. J'appellerai peinture simple, celle dont les couleurs étendues à plat sont tellement fondues avec le verre, qu'elles le pénètrent au point qu'il est impossible de la détruire, même en refondant le verre. Il conviendrait mieux, sans doute, d'appeler ce procédé, celui par lequel on commence pour peindre sur verre, l'art de teindre le verre ou de colorer le verre, que de lui donner le nom de peinture qui, selon moi, convient mieux à l'art que j'appelle composé, puisqu'il réunit à la fois tous les procédés.

La peinture composée est celle qui est simplement fixée sur le verre à l'aide du feu, comme le sont généralement les carnations, les ombres, et comme le sont aussi les camaïeux ou les grisailles. Je l'appelle composée, parce qu'elle a besoin du secours du premier procédé, et quelquefois de celui de l'émail, pour produire l'effet que l'on désire dans un tableau. Les verres émaillés peuvent se comprendre dans cette classe de vîtraux.

Les premiers peintres verriers ont souvent employé les trois procédés à la fois, c'est-à-dire la *teinture* du verre, la peinture en *apprêt* ou fixée sur la superficie, et l'*émail*; et nous avons dans le Musée des Monumens Français, des vîtraux du 12.e et du 16.e siècles, qui sont rehaussés d'émail dans beaucoup de parties, comme nous en avo

aussi dans lesquels il n'entre point d'émail, et qui ne produisent pas moins d'effet; ce qui prouve que l'émail n'est pas nécessaire pour l'exécution des belles peintures sur verre. Cependant l'emploi de l'émail est indispensable, lorsque l'on veut rendre un sujet quelconque sur une seule pièce de verre; car on ne le pourrait pas autrement sans le secours de plusieurs pièces, et par conséquent sans l'emploi du plomb pour les rapprocher et les contenir; ce qui est un grand inconvénient pour de petits objets; comme on le voit par certains petits tableaux du 16.e siècle, que nous possédons.

J'ai remarqué que l'émail a l'inconvénient de s'écailler par un choc quelconque, et qu'on peut enlever de dessus la superficie du verre la peinture en *apprêt* ou celle que l'on a seulement fixée dessus, comme les ombres et les carnations, avec un acide violent; c'est une expérience que j'ai faite moi-même, pour m'en assurer. Il n'y a donc que les couleurs amalgamées dans le verre qui soient indestructibles. La peinture sur verre prit un grand accroissement en France, non seulement par l'usage fréquent que l'on en fit, mais encore par l'étude et la pratique des artistes qui s'y adonnèrent. Les plus anciens vîtraux que nous possédons au Musée des Monumens Français, remontent au 12.e siècle; je suis loin d'en louer le dessin, mais je dirai que leur ensemble porte un grand caractère; que les couleurs en sont aussi belles que celles des vîtraux de Jean Cousin, dont

le dessin est admirable, et que j'ai comparé avec raison aux plus beaux *cartons* des grands maîtres italiens. Je dis *cartons*, parce qu'il est vrai que les anciens vîtraux, en général, ressemblent plus à un dessin colorié qu'à un tableau peint à l'huile ; mais ils n'en sont pas moins précieux pour cela. Les cartons de Jules Romain, que l'on a vus long-tems au Musée Napoléon, sont aussi beaux et aussi intéressans pour les connaisseurs que les tableaux qu'il a peints à l'huile. Le génie de Raphaël est aussi grand dans ses fresques, dont la couleur n'est point agréable, que dans ses peintures à l'huile. L'invention, l'expression et la pureté du dessin constituent seules le grand peintre; la manutention des couleurs n'est qu'un secours secondaire qui cependant embellit l'ouvrage ; elle répand des fleurs agréables autour des formes, adoucit le style et séduit le spectateur.

La fabrication des premiers vîtraux est fort simple; elle est plate et sans effet; le trait est formé sur un fond uni, accompagné seulement de quelques hachures pour donner du relief au sujet : mais bientôt elle prit un grand essor; le génie s'empara d'une découverte peu importante dans son origine, et les dessins colorés sur verre, de Jean Cousin et d'Albert Durer, que l'on voit au Musée des Monumens Français, attirent également l'admiration des artistes. Quand je vo dans la célèbre Ecole d'Athènes de Raphaël, sage Solon donner des lois à la sublime Grè quand j'admire dans les superbes voûtes du V

tican, un Dieu créateur de l'homme et de la femme, par Michel-Ange, mon esprit occupé de la grande conception des chefs-d'œuvre des arts qui le décorent, et mon ame vivement ébranlée par la contemplation des ouvrages que j'ai devant les yeux, je m'occupe peu des moyens par lesquels le grand homme est arrivé au point de fixer là toute mon attention, et comment il suspend, pour tout autre que pour lui, mes affections morales. C'est alors qu'il m'importe peu que les chefs-d'œuvre qui m'occupent tout entier, soient peints à l'huile ou à fresque; qu'ils soient fabriqués en émail ou en mosaïque; peints sur verre, ou qu'ils ne soient que des dessins coloriés.

On a fait valoir avec raison, dans quelques journaux, l'avantage que la peinture moderne sur verre a sur l'ancienne, en ce que les peintres qui s'en occupent se servent de grands morceaux de glace sur lesquels ils peuvent librement exercer leur talent, sans le secours des rainures de plomb dont j'ai parlé plus haut, et sur lesquels, à l'aide d'une manutention habile, ils parviennent à produire des effets aussi moelleux et aussi vigoureux que le serait une peinture à l'huile. Cet avantage est grand sans doute; mais il ne peut avoir lieu que dans le cas où l'artiste emploie une peinture qui doit seulement être fixée sur le verre, car il lui serait impossible de l'y incorporer au feu, à cause des divers tons qu'il est obligé de placer à côté les uns des autres, qui né-

cessairement se confondraient en refondant le tout ensemble au feu : ce qui ne produirait alors qu'un amalgame de couleur rebutant à voir. L'avantage dont on parle appartient exclusivement à nos découvertes modernes dans l'art de la verrerie, et non pas dans celui de la peinture sur verre. Nos anciens maîtres se sont servis de plomb pour rapprocher leurs pièces, par deux raisons : 1.° parce que de leur tems on ne connaissait pas l'art de couler de grandes plaques de verre ; 2.° parce qu'en faisant incorporer la couleur dans le verre par l'action d'un feu violent, ils n'auraient pu obtenir deux teintes sur le même morceau, qui devaient passer deux fois au feu, comme je viens de le démontrer.

Il est certain que l'ancienne peinture sur verre mérite d'être admirée, quand on connaît toutes les difficultés qu'il a fallu vaincre pour parvenir à l'exécution des effets qu'elle produit. Qu'il me soit donc permis de m'étendre un peu sur la manutention de cet art, pour excuser l'espèce d'enthousiasme que l'on a eu l'intention de me reprocher.

Avant de peindre sur le verre, selon la manière ancienne, on fait un carton ; c'est-à-dire, que l'on dessine et que l'on colore le sujet que l'on veut traiter, sur du papier tel qu'on veut l'exécuter. Ensuite l'on choisit des morceaux de verre qu'on l'on taille sur des patrons exactement pris sur le dessin, pour y peindre les figures par parties, de sorte que les pièces puissent se joindre dans les contours des parties du corps et dans les plis

draperies; de manière que le plomb avec lequel on les assemble, ne gâte point les contours du nu ni ceux des vêtemens. Lorsque toutes les pièces sont taillées suivant le dessin et selon la grandeur de l'ouvrage, on les marque par des chiffres ou par des lettres pour les reconnaître; ensuite l'on travaille chaque morceau avec des couleurs, suivant le dessin que l'on a devant soi.

Les grisailles sont moins difficiles à exécuter, parce qu'elles ne comportent que deux tons. Lorsqu'on veut donner des traits légers dans la barbe ou dans les cheveux des personnages, ainsi que des coups de lumière délicats dans les parties qui en sont privées, soit dans les carnations, soit dans les draperies, on se sert d'une pointe de bois, du manche du pinceau ou d'une plume taillée, pour enlever de dessus le verre la couleur que l'on a mise dans les endroits où l'on ne veut pas qu'elle paraisse; on laisse ainsi le verre à nu; il reprend sa transparence, et donne une lumière vive et fine.

Les peintres verriers furent long-tems gênés pour l'exécution des ornemens aux broderies des draperies, qu'ils ne pouvaient obtenir sur une seule pièce de verre. Lorsque Jean de Bruges, aussi bon chimiste qu'il était habile peintre, procura à la peinture sur verre ce nouvel avantage, cet artiste auquel nous sommes redevables de l'invention de la peinture à l'huile, trouva le moyen de fixer à une certaine épaisseur du verre, la couleur teignante pour les morceaux de draperies qu'il voulait orner d'une broderie. Je veux dire qu'il avait

l'art, par un coup de feu dirigé à propos, d'arrêter à un quart environ de l'épaisseur du verre la couleur, au lieu de la laisser pénétrer d'outre en outre; de manière qu'il n'y avait que la superficie de colorée, et que le fond du verre restait pur et intact. Après avoir dessiné sur ses pièces les ornemens dont il voulait enrichir ses vêtemens, il les creusait à l'aide de l'émeri et de l'eau, en façon d'intaille, jusqu'à ce qu'il eût atteint le verre blanc et enlevé la partie colorée: c'est alors qu'il formait sa broderie, soit en introduisant dans les creux qu'il avait obtenus par ce genre de gravure, une nouvelle couverte d'or ou d'argent, ou un émail quelconque qu'il passait au feu pour obtenir l'effet qu'il désirait. Ce beau procédé imité par les autres peintres de son tems, fut généralement adopté; nous avons, dans le Musée des Monumens Français, plusieurs pièces importantes sur lesquelles on peut facilement examiner l'emploi de la découverte de Jean de Bruges, dont les talens, comme peintre, ont également contribué aux progrès de la peinture sur verre.

L'Italie nous avait devancés c
dans les arts dépendans du dessin, l
Français, sous les règnes de Charles VIII
Louis XII, occupèrent cette belle et
trée. La vue des chefs-d'œuvre de l'
celle des sublimes peintures que Ro
rence et Venise, renfermaient da le
inspira nécessairement le goût des ts
çais voyageurs; ce sentiment l

dans des bornes étroites n'en devint que plus vif, et le désir de produire des tableaux et des statues se fortifia naturellement par les fréquentes communications qui s'établirent entre les deux nations. Ce n'était rien encore, il fallait de l'étude, de la pratique, et par conséquent du tems pour retirer les arts de l'état de barbarie dans lequel ils étaient alors en France.

Il n'est que trop vrai que les savantes productions de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël étonnaient l'Univers, lorsque nous étions réduits à ne posséder que de simples tableaux en miniature, dont quelques religieux enrichissaient les manuscrits. Tout était encore à faire pour la gloire de la nation française, lorsque François I.er, profitant des dispositions nationales, à la vérité préparées d'avance par ses deux prédécesseurs, mit la dernière main à l'enseignement des beaux-arts, en appelant auprès de sa personne le plus grand maître de toute l'Italie. L'honneur d'enseigner le premier à Paris les arts du dessin, était réservé à Léonard de Vinci. Le roi le traitait avec une distinction toute particulière, lui rendait publiquement des honneurs, et le combla de ses bontés jusqu'au lit de mort (1). C'est à cette épo-

(1) François I.er informé que Léonard de Vinci touchait au dernier terme de sa vie, se rendit chez lui; le roi s'approcha de son lit, et le grand homme expira en tournant ses regards vers son maître qui le tenait dans ses bras. Cette scène touchante, honorable pour le souverain et pour

que mémorable pour nos arts, que parut le célèbre Jean Cousin, dont le génie brillant sut balancer celui de Jules Romain dans ses compositions, et rivaliser la grâce du Corrège par le moelleux de son pinceau.

Jean Cousin, surnommé le Michel-Ange français, était né à Souci, près Sens; il florissait en 1540; on ignore l'époque de sa naissance; on sait seulement qu'il est mort fort avancé en âge, et qu'il vivait encore en 1589.

Jean Cousin possédait éminemment tous les arts dépendans du dessin; célèbre sculpteur comme célèbre peintre, savant anatomiste et habile graveur en médailles, il a produit des monumens parfaits dans les différens genres qu'il a exercés, et il nous a laissé un Traité avec figures, sur les proportions du corps humain, que nos maîtres de l'art mettent encore aujourd'hui dans les mains des élèves qui suivent cette noble carrière. Jean Cousin, dans l'art de la sculpture, fut le rival de Jean Goujon, dont il se fit un ami, et pour lequel il avait les égards qu'un sentiment aussi pur lui dictait. Jean Cousin, considéré comme sculpteur, avait moins d'élégance dans le style et moins de finesse dans

---

l'artiste, a été parfaitement rendue par M. Ménageot, membre de la Légion d'honneur, ancien directeur de l'Académie de France à Rome. Ce beau tableau, exposé au salon de 1781, a été parfaitement exécuté en tapisserie par nos célèbres artistes des Gobelins.

l'exécution que le savant auteur de la fontaine des Innocens. Il voyait sans jalousie la supériorité de son contemporain dans un art qu'il aimait passionnément; modeste autant que juste à cet égard, il entreprit très-peu de sculpture; s'adonna particulièrement à la peinture sur verre, et rendit plus rare par cette raison les sculptures que nous avons de sa main. La statue de l'amiral Chabot, que l'on voit au Musée des Monumens Français, porte un grand caractère; posée majestueusement et bien exécutée, elle représente parfaitement la structure physique et la force morale d'un guerrier qui eut le courage de supporter les malheurs et les revers qu'il éprouva à la suite d'une fausse accusation.

François I.er ne pouvait oublier les services de Philippe Chabot, son compagnon d'infortune à Pavie; à la sollicitation de la duchesse d'Etampes, il lui permit de venir à la cour : *Hé bien!* lui dit le roi en le voyant, *vanterez-vous encore votre innocence? Sire*, répondit l'amiral, *j'ai trop appris que nul n'est innocent devant son Dieu et son roi; mais j'ai du moins cette consolation, que toute la malice de mes ennemis n'a pu me trouver coupable d'aucune infidélité envers votre majesté.*

Jean Cousin excellait aussi dans l'art de composer des figures fantastiques, des mascarons et des chimères. Le génie sait faire valoir tout ce qu'il produit, et nous admirons encore dans les masques d'*Arlequin* et de *Polichinel* la touche

savante de Michel-Ange qui les composa pour le théâtre Italien.

L'ouvrage le plus remarquable en peinture que nous possédons de ce grand maître, est son *Jugement dernier*, qu'il fit pour la sacristie des Minimes de Vincennes. Il est reçonnu que ce tableau de chevalet, l'ornement du Musée Napoléon, est le premier tableau peint à l'huile de la main d'un Français. Lorsqu'il parut il excita généralement l'enthousiasme, et la réputation de son auteur balança un moment celle des maîtres italiens. Cette belle production que nous allons décrire, fut en effet le résultat d'une étude approfondie, d'un travail raisonné, et il ne fallait pas moins que le travail de Jean Cousin, pour renfermer dans un cadre aussi resserré un sujet aussi vaste. Je diviserai la composition de ce tableau en deux parties, telles qu'elles se présentent à l'œil, c'est-à-dire en partie *supérieure* et en partie *inférieure*.

La partie supérieure représente le *Paradis* ou le trône de Dieu. L'artiste voulant rendre d'une manière sensible à tous les yeux le séjour de délices dans lequel les ames heureuses goûtent des plaisirs ineffables, l'a supposé placé dans le vide immense de l'espace, et l'a posé sur des nuages soutenus dans les airs, au bas desquels se groupent huit anges dont sept sonnent la fatale trompette du jugement, tandis que celui du mil montre la croix de Jésus Christ comme le sig autour duquel tout doit se rallier : on voit de chaque côté la foule des saints et des fem

bienheureuses, l'image des étoiles qui roulent sur nos têtes et qui brillent dans les cieux. Les angles supérieurs du tableau sont fermés par la représentation des quatre prophètes Joël, Jérémie, Isaïe et Daniel. Au milieu du cortége céleste, on voit Jésus-Christ assis sur un cercle d'or, symbole de son immortalité, et l'image du zodiaque sur lequel roule sans cesse le soleil, ayant la Sainte Vierge à sa droite et Saint Jean à sa gauche; il touche de ses pieds divins le globe immense de ce vaste Univers; et comme Saturne, une faucille ou *harpe* à la main, il est environné de toute sa gloire. C'est dans cette position surhumaine que le fils de l'homme, animé d'une justice toute divine, va prononcer sur le sort des hommes et des femmes qui ont peuplé la Terre depuis l'origine des siècles: les Chérubins, les Séraphins et une multitude d'Anges placés autour de lui entonnent des chants religieux et forment un mélodieux concert.

La partie inférieure du tableau représente la Terre que l'auteur a divisée en plusieurs plans, pour donner de la clarté aux diverses scènes qu'il a voulu peindre. Sur le devant, on voit un ange assis sur des ruines d'architecture: il semble appeler les morts du fond de leurs sépulcres, et les animer de nouveau pour les présenter au tribunal de Dieu. Chargé du pouvoir suprême et premier organe de la divinité, d'un œil pénétrant il distingue les *bons* des *méchans;* il les sépare et met entr'eux un intervalle immense. Là c'est un squelette qui se couvre de chair et s'anime peu-à-

peu : plus loin, c'est une mère qui soulève son linceul et implore la miséricorde divine en faveur de sa famille. Son œil est humide de pleurs, mais l'espérance est sur ses lèvres. De l'autre côté, on voit une barque conduite par des monstres affreux qui entassent, dans son intérieur, des maris pervers, des mères dénaturées, des enfans ingrats, des rois fainéans et insoucians, des pontifes criminels et des prélats lubriques ; ce qui est très-bien exprimé par un épisode ingénieux que l'on avait reproché au grand peintre Michel-Ange, et que Jean Cousin n'a pas craint de renouveler ici. Des démons actifs et rugissans de rage, retirent ces personnages d'une caverne, pour leur faire passer le grand fleuve et les conduire aux enfers.

C'est-là ce fleuve remarquable, au nombre des constellations, sous le nom de *fleuve d'Orion*, que nous voyons paraître dans toutes les mythologies, comme on le voit effectivement sur la sphère à l'occident de l'horizon, près de l'abyme du Tartare, de l'Enfer ou du séjour inférieur privé de la lumière céleste. L'arche de Noé, le navire Argo ou le vaisseau d'Osiris, ainsi que le grand chien Sirius, appelé aussi Cerbère, accompagnent l'un et l'autre le grand fleuve d'Orion, lorsque le soleil pâle et défiguré fixe irrévorablement les tems d malheurs pour toute la nature, et la dégrade prenant son domicile dans le signe du Scorpi et que Pluton, Ahriman, le Démon ou le Serp taire, armé du fameux serpent d'Eve, introdu

teur du mal dans ce Monde, se lève à l'orient de l'horizon, et fait son entrée triomphante dans l'Univers.

Sur le second plan du tableau, on remarque un ange debout, occupé à retirer des catacombes les ames bienheureuses, tandis que de l'autre côté, on aperçoit comme à travers une vapeur, l'appareil effrayant de plusieurs supplices. D'abord on voit la roue d'Ixion sur laquelle tournent des corps animés, tandis que monté sur une tour, un démon, armé d'une massue, frappe à coups redoublés les hommes et les femmes que l'on fait passer devant lui, pour les précipiter du haut de la tour et les plonger dans un gouffre de feu. Il serait trop long de décrire la variété des supplices représentés sur cette partie du tableau de Jean Cousin. La foule d'idées que me font naître ces images, arrête une description qui nous entraînerait nécessairement dans des longueurs de détails; nous nous contenterons donc de rendre hommage au génie de l'artiste, et nous inviterons nos lecteurs à examiner plus particulièrement son ouvrage.

Au côté opposé des scènes effrayantes que nous venons de décrire, on remarque un temple magnifique, orné de colonnes d'émeraudes et de rubis. Saint Pierre ouvre la porte de ce temple, et l'on voit à ses pieds un cortége considérable de bienheureux se précipiter en foule pour en obtenir l'entrée. Enfin ce magnifique tableau, la première production de l'Ecole française, comporte quinze

plans différens, enrichis d'un nombre incalculable de figures posées sans confusion et dans des attitudes variées. Le fond du tableau représente une ville assiégée par la chûte des planètes et celle des étoiles : cette ville symbolique s'abyme et s'embrase sous le feu qui la dévore : *c'est alors que le fils de l'homme paraîtra tout resplendissant de lumière :* ces paroles sacrées font assez connaître le sens mystérieux qu'elles renferment. Le dessin du tableau est beau et d'un grand caractère, la couleur est douce, harmonieuse et bien fondue; un siècle après sa confection, il a été buriné dans le même format par Pierre de Jode, qui en fit hommage à Louis XIII.

Jean Cousin a peint sur verre avec beaucoup de succès : on voit au Musée des Monumens Français, dans la salle du 16.e siècle, un portrait en pied de François I.er, en habit de cour, de la plus grande beauté, et deux vîtraux immenses représentant des sujets tirés de l'Apocalypse, dans lesquels il a réuni toutes les ressources de ce bel art. Sa manière est belle, grande et large; elle est remarquable en ce qu'elle ressemble parfaitement aux dessins de nos grands maîtres, que l'on appelle *cartons;* c'est-à-dire, que les chairs, faites avec des oxides defer, sont formées de grandes hachures aussi simples que celles dont on pourrait se servir pour l'exécution d'un dessin sur le papier; le trait et l'expression des figures sont admirables, et ces peintures savantes ont plutôt l'air d'être peintes sur toile que sur verre. Jean Cousin donnait à ses

draperies les couleurs les plus vives et les plus éclatantes, il les formait avec des chaux métalliques, d'or, d'argent, de cuivre, qu'il rendait très-transparentes en les faisant pénétrer dans le verre par l'action du feu ; il revenait une seconde fois sur son travail pour les ombres qu'il composait avec des oxides de fer, et fondait le tout ensemble au fourneau.

Nous saisirons cette occasion pour détruire, s'il nous est possible, l'espèce de préjugé qui existe parmi les gens du monde, qui considèrent encore le moyen de peindre sur verre comme un secret; ils disent communément, en parlant de cet art : *ce secret est perdu.* L'art de peindre sur verre, dont la découverte se fit en France, si l'on en croit les chroniques de l'abbé Suger sur l'abbaye de Saint-Denis, n'a jamais été un secret. On peint sur le verre comme on peint sur l'émail, et du moment où l'on a peint sur verre en France, on a peint sur l'émail, puisque nous avons des productions de l'un et de l'autre art qui datent du 10.e siècle. La manutention était, à peu de chose près, la même pour les deux arts, et je possède des émaux du 14.e, du 15.e et du 16.e siècles, dans lesquels certaines draperies sont formées avec un morceau de clinquant, vert, violet, rouge ou couleur d'or, recouvert d'une espèce de verre fondu, qui donne une belle transparence à l'étoffe, et produit un effet singulier.

Ce que l'on a pris pour un *secret* dans la peinture sur verre, n'était autre chose que l'art de

chauffer suffisamment le verre pour ne pas détruire les couleurs que l'on avait appliquées dessus, et pour les maintenir au ton que l'on voulait donner à son tableau. C'est le degré de chaleur, si difficile à conduire au point convenable, qui fait que les mêmes couleurs dans les mains d'artistes différens, produisent des effets qui ne sont pas les mêmes. Cette différence dans les tons a également lieu dans l'usage de la peinture à l'huile, car tout individu, sans être connaisseur, a pu remarquer que deux peintres qui employent les mêmes couleurs, produisent chacun un tableau d'une harmonie tout à fait différente, en supposant même que les deux artistes devant un modèle vivant copierait le même individu. Cette différence tient donc à l'organisation morale et physique des artistes; c'est aussi cette considération qui a nécessairement produit des nuances singulières et des variétés à l'infini dans les peintures sur verre, sans oublier celles qui appartiennent exclusivement au coup de feu.

La peinture sur verre est si susceptible d'éprouver des altérations dans son exécution, qu'on lit dans les Mémoires de Bernard Palissy (1), que Jean de Connet, peintre verrier fort habile de son tems,

(1) Bernard Palissy, savant physicien, habile hydraulicien et célèbre peintre sur verre, florissait en 1542, et même jusqu'en 1584, suivant Lacroix du Maine, son contemporain; il a peint d'après les dessins de Raphaël, les beaux vitraux représentant la fable de Psyché, que l'on voit au Musée des Monumens Français.

ne parvint jamais à amener à bien aucun de ses tableaux, parce qu'il avait reçu de la nature une odeur tellement forte, qu'elle diminuait la qualité des couleurs à fur et mesure qu'il les employait. Ce malheureux artiste fut obligé d'abandonner la peinture coloriée, et il ne fit plus que des camaïeux, genre de peinture que les anciens appelaient *monochromate.*

L'usage des vîtres peintes s'est singulièrement propagé dans les tems où la force des croyances religieuses, en intimidant les esprits, maintenait les hommes dans un état de mélancolie telle, qu'elle les affaiblissait au point de ne pouvoir supporter la lumière du soleil, et de préférer la demi-teinte d'un jour affaibli par un corps étranger. Les vîtraux de couleur dont on ornait alors les temples, étaient nécessaires, 1.° pour retracer à l'imagination des ames pieuses, les mystères du culte auquel elles étaient vouées; 2.° pour donner au local où elles devaient se réunir, une teinte propre à exciter la mysticité et le recueillement, comme on voit les religieuses, dans les couvens, parfumer leurs cellules des odeurs les plus suaves, pour provoquer l'imagination et se procurer des extases; 3.° pour préserver des ardeurs du soleil, un local où les fidelles devaient se rassembler. Il est reconnu que la présence du soleil inspire la gaieté; qu'elle échauffe l'imagination et qu'elle fait naître les sentimens les plus élevés, même dans l'ame la plus froide; c'est ce que l'on vou-

lait prévenir. D'après ces considérations, l'emploi de la peinture sur verre dans noséglises, était donc nécessaire ? Voilà comment elle a été longtems le seul genre de peinture pratiqué en France, si l'on en excepte les miniatures sur vélin, qui se fabriquaient dans le silence des cloîtres.

Cet art, à la suite des progrès de la civilisation, prit un nouvel essor par l'usage fréquent que l'on en fit. De ce moment l'on vit dans les palais des souverains, et même dans les châteaux des princes, des peintures sur verre représenter des scènes agréables, des arabesques gracieuses et des sujets tirés de l'ancienne mythologie : c'est ainsi que Bernard Palissy fit exécuter en 1542, pour Anne de Montmorency, la fable de Psyché et de Cupidon, d'après les cartons de Raphaël, réduits à une moyenne proportion par le Rosso, qui vint alors en France. Le même artiste fit aussi pour le connétable, des arabesques d'une composition très-riche et d'une belle exécution. Ces peintures réunies et placées au Musée des Monumens Français, servent encore à l'étude des jeunes artistes.

Aujourd'hui la peinture sur verre vient de recevoir un nouvel éclat, par un procédé dont on doit la découverte au zèle infatigable d'un artiste qui consacre ses veilles au perfectionnement des couleurs à l'usage des peintres. Il sera donc facile maintenant d'orner les vîtres des palais, d'une manière à la fois agréable pour le maître, et instructive pour la jeunesse, en y faisant

représenter les faits héroïques de nos annales modernes.

Par une suite du mauvais goût qui dominait le siècle dernier, sous des prétextes différens, on a fait supprimer de nos églises les belles vîtres peintes qui les ornaient. Pour y parvenir, on a dit qu'elles donnaient trop d'obscurité; on a même avancé que la plupart des sujets qui y étaient représentés, montraient des nudités et même des obscénités. On sait cependant que la plupart des sujets libres qu'on y voyait, représentaient des vices personnifiés; que ces images ne s'exposaient ainsi aux yeux de la multitude que pour frapper l'imagination du peuple et pour lui inspirer de l'aversion pour le péché : c'est ainsi que les Lacédémoniens faisaient enivrer des esclaves pour détourner leurs enfans d'un vice qui dégrade l'homme et le rend l'égal de la brute. Voilà comment avec des idées fausses et des scrupules mal entendus, on est parvenu à anéantir la pratique de la peinture sur verre; c'est ainsi que nous avons perdu le beau vîtrail de Sainte Marie Egyptienne, où l'on voyait la sainte livrer son beau corps à un batelier, pour payer le passage dans une barque, du fleuve qui la séparait de celui dans lequel était toute son espérance. Elle était représentée sur le pont du bateau, troussée jusqu'aux genoux devant le batelier, et on lisait au-dessous ces mots : *Comment la Sainte offrit son beau corps au batelier pour son passage.*

On a également perdu le beau portrait en pied de

la Pucelle d'Orléans, que Henri Mellein avait peint sur les vîtres de l'église Saint-Paul de Paris, en 1436. Ce tableau fit une si grande sensation lorsqu'il parut, que le roi Charles VII accorda à Mellein des exemptions de taxes et autres priviléges.

L'art de colorer le verre et de rendre sur cette matière des dessins parfaits, tomba tout à coup dans la plus grande désuétude. Tout passe, tout change, et la vue continuelle des belles choses fatigue souvent celui qui en jouit. Malgré l'abandon presque total que l'on fit dans le dix-septième siècle de la peinture sur verre, et la négligence des décorateurs à l'employer dans les édifices publics, les peintres verriers produisirent néanmoins quelques chefs-d'œuvre, tant l'impulsion qui pousse un art vers sa perfection, est forte lorsqu'elle est donnée par la puissance d'une étude suivie et longtems méditée.

Les peintres verriers du dix-septième siècle, en cherchant à perfectionner l'art, abandonnèrent l'ancienne manière de colorer le verre, et ils s'adonnèrent à l'usage de la peinture en *apprêt*, qui consiste seulement à fixer les couleurs sur le verre par un fondant, en le passant au feu ; tels sont les vîtraux des Feuillans, que l'on voit au Musée des Monumens Français, datés de 1700. Robert Pinaigrier, qui vivait encore en 1620, employa dans ses tableaux les trois procédés différens dont j'ai parlé plus haut. On voit dans notre Muséum un tableau de ce maître, représentant la *Résurrection des morts;* les couleurs en sont très écla-

tantes, et l'on remarque sur-tout la robe de pourpre de Jésus-Christ.

Les peintures de Perrin, d'après Eustache Le Sueur, conservées dans la salle du dix-septième siècle, au même Musée, sont très-belles; celles de Benoît Michu, d'après Elye (le belge), sont d'un effet piquant; mais les unes ne sont que l'imitation exacte d'un dessin au bistre, et je ne vois dans les autres que la copie sans goût d'une gouache flamande. Il n'y avait plus qu'un pas à faire pour atteindre la perfection de l'art dans cette manière de peindre sur verre, et M. Dihl l'a fait. Je veux parler de la galerie des tableaux sur glaces, ouverte au public depuis quelque tems.

Il ne faut point confondre la manière de peindre de M. Dihl, avec l'ancienne peinture sur verre: il n'y a aucun rapport entr'elles. Dans l'une, les couleurs pénètrent le verre d'outre en outre, ce qui a nécessité l'emploi de plusieurs pièces de verre que l'on a réunies par du plomb; autrement les couleurs se seraient mélangées et amalgamées au feu. Dans l'autre, elles couvrent seulement la superficie qu'elles pénètrent légérement. Nous dirons en faveur de M. Dihl, que le procédé nouveau offre deux avantages remarquables: 1.° celui d'être peint sur une seule glace ou sur une seule pièce de verre; 2.° qu'il présente une grande perfection dans la fonte des couleurs et dans leur harmonie, ce que les anciens n'ont jamais fait, puisqu'ils ne pouvaient obtenir par leur procédé que des tons tranchés à côté les uns des autres, unis

par un corps étranger comme de la mosaïque, qu'ils adoucissaient cependant par des ombres faites d'oxide de fer, seulement fixées dessus le verre.

Si l'on examine les anciennes peintures sur verre, on verra que les morceaux qui les composent sont multipliés à l'infini, et qu'ils sont d'une très-petite étendue ; mais qu'ils augmentent de volume à mesure que l'art s'est perfectionné et qu'il se rapproche des derniers siècles. Cette différence appartient toute entière au perfectionnement de l'art de la verrerie ; car à l'époque des premiers vîtraux, on ne savait pas encore fabriquer de grands morceaux de verre. C'est une justice que l'on doit rendre à M. Dihl; il est le premier qui ait osé entreprendre des tableaux sur un seul morceau de glace d'une aussi grande dimension. On lui doit d'autant plus d'éloges, qu'il a fallu vaincre de grandes difficultés pour parvenir à la fonte parfaite de ses couleurs sur une surface aussi considérable, lorsqu'il a dû, pour la perfection de son travail, passer plusieurs fois son morceau de glace au feu et l'en retirer sans accident.

Il ne convient donc pas d'appeler *vîtraux* les peintures sur glace de M. Dihl, puisque ce sont de véritables tableaux qui ont l'éclat et qui produisent autant d'effet que ceux que l'on traite à l'huile. Les couleurs qu'il emploie sont suffisamment fixées sur la superficie du verre, pour recevoir la transparence convenable et laisser pénétrer la lumière du jour dans tous les points.

Cette nouvelle manutention est douce à l'œil, sans altérer cependant la vigueur des tons et l'effet magique qu'elle doit produire.

En admirant ces tableaux, j'ai eu le désir de m'en approcher pour examiner de près le procédé de l'auteur, mais j'en ai été empêché par une barrière placée à la distance de huit pieds environ, ce qui a nui beaucoup aux renseignemens que je voulais prendre. Cependant je crois avoir reconnu que la première préparation du travail consistait à se procurer une glace dépolie, sur laquelle on peint avec des couleurs amalgamées à un fondant, que l'on applique les unes à côté des autres, tantôt en pointillant, et tantôt en forme de lavis, suivant le besoin que l'on en a, comme on le fait quelquefois à l'huile, en commençant cependant par les premiers plans et les teintes les plus fortes pour arriver successivement aux plus faibles, et toujours en dégradant. Ensuite on chauffe doucement cette peinture qui naturellement, à l'aide du fondant avec lequel elle est mêlée, a une tendance à s'incorporer sur la superficie du verre que le feu amollit d'autant plus facilement qu'il est dépoli. J'ai encore reconnu que cette peinture est la même que celle que l'on emploie pour la porcelaine; elle en a toute la teinte. J'ai dans les mains un tableau sur verre, signé Seguin, et daté de 1786, représentant un hermite faisant une lecture dans sa retraite, dont l'effet est imité de Rembrant, qui me paraît avoir été traité par les mêmes moyens; il est sur un seul morceau de verre, ainsi que les

essais de M. Brongniart que j'ai vus à Sèvres; mais qu'importent les moyens employés par M. Dihl, puisque ses résultats sont des chefs-d'œuvre!

Honneur soit rendu aussi aux talens de MM. Demarne et Legay, qui ont bien voulu allier leurs talens aux moyens de M. Dihl. Les paysages de M. Demarne, au nombre de neuf, sont d'une composition agréable, d'une touche savante et d'un effet délicieux. La vue de Saint-Cloud, prise de l'extrémité du pont, est d'un effet tellement doux et si harmonieux, que l'on oublie l'art au point que l'on se suppose placé dans une chambre noire à travers laquelle on voit la nature. Le tableau suivant contraste parfaitement avec celui-ci; il représente un lac glacé, à travers un paysage couvert de neige et de frimats: on y voit des patineurs élégamment dessinés, s'exercer sur la glace, et des femmes avec leurs enfans qui le traver nt. J'admire sur-tout, dans ce tableau, la pur l'éclat du blanc que l'on a employé pour la neige; cette couleur et le moyen de l' sur le verre n'étaient point connus des an peintres. Le clair de lune placé à la suite est m parfait; le ciel est bien, mais généraleme da ce tableau la touche est lourde, princi dans les eaux; ce qui m'autorise à croire le couleurs ont un peu fusé au feu, par con elles ont élargi le trait et la touche. La lu du feu placé dans un coin du tableau, et aut duquel plusieurs personnages sont assem parfaite.

Le tableau précédent, agréablement peint par M. Legay, nous a paru être un portrait de famille. On voit une jeune femme de grandeur naturelle, appuyée sur une espèce de balcon, badinant avec ses enfans; il y a ici une grande difficulté vaincue, en ce que des figures de haute stature, offrant moins de touches et moins de détails qu'un paysage, il a fallu beaucoup plus de soin et de précision pour passer, sans dureté et sans effort, du clair à la demi-teinte et de la demi-teinte à l'ombre, pour faire tourner les chairs et arriver à l'illusion de la nature, c'est ce que M. Legay a parfaitement rendu; ses draperies sont belles et bien jetées, la manche de velours est parfaite ainsi que le schâle pourpre qui se groupe avec le bras du personnage principal.

La galerie de M. Dihl, mérite à juste titre les éloges des artistes et des hommes de goût; pour s'en convaincre, il suffit de voir les peintures qu'il vient de soumettre au public, et nous avouerons avec franchise, que nous n'avons rien vu d'aussi agréable depuis que l'on s'occupe de la peinture sur verre.

On a toujours pratiqué plus ou moins la peinture sur verre, soit en France, soit en Angleterre, en Allemagne ou en Hollande, et c'est avec regret que je vois annoncer dans les gazettes, que l'ancienne peinture sur verre vient d'être renouvelée par des artistes allemands (1). Le Musée des

(1) Voici ce qu'on lit dans dans le Magasin encyclopédique (Janvier 1809, pag 134), art. *Art de peindre sur verre.*

« Buhler, citoyen d'Urah, en Suisse, a découvert il y a

Monumens Français possède des vîtraux faits à Paris, comme je l'ai dit plus haut, qui sont datés de 1730 et de 1786; depuis cette époque, M. Brongniard, directeur de la manufacture impériale de Sèvres, en a fait exécuter plusieurs que j'ai vus, qui ont parfaitement réussi. M. Leviel, petit fils du célèbre Pierre Leviel qui nous a donné un Traité de la peinture sur verre, a également produit des essais dans ce genre, dont il m'a donné un échantillon. Un amateur distingué, M. Le Blanc, a fait exécuter, à ses frais, des tableaux sur glace qui excitent l'admiration. Enfin M. Dihl, aidé de MM. Demarne et Legay, peintres habiles, a mis la dernière main à cet art. Soyons donc fiers de ce que nous possédons nous-mêmes, et sachons priser à leur juste valeur les charlatans étrangers qui ont l'impudeur de nous annoncer comme une découverte nouvelle, un art que nous avons inventé, et que nous n'avons cessé de pratiquer pendant plus de huit siècles.

ALEXANDRE LENOIR.

» dix ans l'art des anciens de peindre sur verre, et de d
» à ses peintures, par le moyen du feu, une solidité à
» épreuve. Il en a déjà livré beaucoup d'épreuves mê d
» l'étranger, et il est occupé, dans ce moment, à exé
» des ouvrages très-considérables dont il a été chargé
» roi de Wirtemberg et le grand-duc de Bade. »

NOTICE

DU PATOIS VENDÉEN,

Adressée à l'Académie celtique, et extraite d'un Essai sur le département de la Vendée; lue à la Classe des Sciences morales et politiques de l'Institut national, en l'an onze, par LOUIS-MARIE REVELLIÈRE-LÉPEAUX.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

LA notice suivante, extraite d'un travail général que j'ai composé sur la Vendée, il y a quelques années, n'est pas, je crois, étrangère à ce qui fait l'objet des recherches de l'Académie celtique. Il n'est pas douteux que les divers patois qui se parlent dans toute l'étendue de l'ancienne Gaule, ne conservent tous des fragmens du celtique plus ou moins nombreux et plus ou moins distincts. Recueillir ces patois qui ne subsistent guères que dans la langue orale, c'est donc produire un nouveau moyen d'acquérir une connaissance plus intime et plus étendue de cette langue antique, qui paraît avoir beaucoup prêté aux langues les plus riches et les plus polies des tems anciens, comme

à celles des tems modernes : c'est en même tems nous remettre sur la trace de beaucoup de pratiques, d'habitudes, de préjugés et de faits, qui, sans cela, plongés dans un éternel oubli, seront totalement perdus pour l'histoire de l'esprit humain, et particulièrement pour celle de nos aïeux : c'est donc enfin répondre au but marqué par l'épigraphe de l'Académie : *Sermonem patrium mores que requirit.*

Mais si l'Académie trouve ces idées justes, je me permettrai de lui représenter que pour obtenir une abondante moisson, il est pressant de la recueillir, et cela pour diverses causes, dont les unes communes à toute l'Europe, et même, jusqu'à un certain point, à presque toutes les parties du globe, et les autres dues à l'état particulier de la France, depuis quinze ou vingt ans concourent journellement, et avec une progression assez rapide, à effacer les traits qui distinguent les individus et les peuples sous le rapport du langage, ainsi que sous tous les autres rapports.

J'ai déjà vu le Vendéen s'altérer singulièrement, sur-tout depuis quelques années. Bientôt, peut-être, on ne retrouvera plus que chez les paysans, et dans les cantons fort retirés, les vestiges d'un patois, lequel, il y a trente ou quarante ans, se mêlait encore, en assez grande proportion, avec le français pur dans la bouche des habitans les plus aisés et les mieux élevés, et sur-tout dans celle des femmes. J'ai vu disparaître en même tems beaucoup de pratiques et d'habitudes plus ou moins

singulières, fort usitées dans ma jeunesse, et dont il ne reste qu'un souvenir qui ne tardera pas à s'effacer.

D'après ces considérations, ne serait-il pas convenable de publier par le moyen des journaux, ou par toute autre voie, un programme propre à attirer l'attention sur ces objets, et à diriger, au besoin, ceux qui voudraient occuper leurs loisirs à faire des recherches sur la langue, les habitudes, les coutumes, les pratiques, etc. particulières à chaque canton de la France?

Telles sont les observations que j'ai cru devoir soumettre à l'Académie celtique, avec la notice qui suit. Quelque soit le jugement qu'elle portera sur ces deux objets, j'espère qu'elle y verra toujours un témoignage de l'intérêt que je prends à ses progrès, et une preuve du désir que j'ai de seconder ses vues, autant que peuvent le permettre l'isolement et de faibles connaissances.

Nota. Ces observations et la notice qu'elles précèdent étaient rédigées il y a plus de deux ans. J'avais toujours différé de les envoyer à l'Académie celtique, dans l'espérance de faire, dans ma patrie, un voyage qui me mît à même de perfectionner ce travail, et surtout d'étendre le vocabulaire. Mais ne prévoyant plus quand les circonstances me permettront de revoir la Vendée un peu à mon loisir, j'ai pris le parti d'adresser à l'Académie le tout tel qu'il était. Peut-être ce que je propose dans ces observations préliminaires est exécuté maintenant en tout ou en partie. N'ayant pas été à même de suivre les travaux de l'Académie celtique, je n'ai pu être informé exactement de ce qui a été fait, et, dans ce cas, on voudrait bien me pardonner une demande faite après coup.

DU PATOIS VENDÉEN.

On parle dans toute l'étendue de l'ancien Poitou un patois qui lui est particulier. Je vais rechercher son origine et sa formation. Quoique par-tout le même quant au fond, il offre, dans la Vendée, des différences assez remarquables. On le distinguait autrefois par la dénomination de *Bas-Poitevin.* J'essayerai de donner quelque idée de la partie grammaticale de ce dernier; je dirai un mot des objets imprimés dans cet idiome, qui sont parvenus à ma connaissance; je citerai trois chansons avec les airs notés, lesquelles, je crois, n'ont jamais été imprimées et ne se transmettent que par tradition; j'y joindrai deux airs de danse, et je terminerai par l'ébauche d'un vocabulaire vendéen.

§. I.er

Origine du Poitevin.

Dans le Journal de Verdun, de Février 1758, tom. 93, pag. 123, on trouve une lettre de Dreux-du-Radier, dont l'objet est de démontrer que l'i lien et l'espagnol doivent leur origine au poite et que le poitevin ne leur doit rien. Voici co il argumente :

« Le poitevin fait indubitablement partie

langue aquitanique, laquelle ne fait qu'une seule et même langue avec la langue provençale. Or, c'est par les langues aquitanique et provençale qu'ont été créés l'espagnol et l'italien; donc l'espagnol et l'italien doivent leur origine au poitevin, et le poitevin ne leur doit rien. »

En admettant l'opinion de ceux qui veulent que les Pictes soient venus de la Grande-Bretagne; en supposant qu'ils débarquèrent sur les côtes de la Vendée, et que celle-ci, peuplée la première, fût le berceau du Poitou, je pourrais me saisir du raisonnement de Dreux-du-Radier, et dire :

« Le vendéen fait inconstetablement partie du poitevin; le poitevin fait indubitablement partie de la langue aquitanique, laquelle, etc. etc. Donc l'espagnol et l'italien doivent leur origine au vendéen, et le vendéen ne leur doit rien.

Quelque disposé que je sois à montrer mon pays natal sous un jour favorable, je me crois forcé de renoncer à l'avantage que semble promettre une aussi belle occasion.

Examinons d'abord cette assertion de Dreux-du-Radier, que l'espagnol et l'italien doivent leur origine aux langues aquitanique et provençale. Voyons les preuves qu'il en donne.

Selon lui, les hordes septentrionales qui inondèrent l'Italie et l'Espagne, professaient pour le nom Romain un mépris, ou, pour mieux dire, une sorte d'horreur que fortifiait encore en eux la diversité des sectes, les vainqueurs étant payens

ou ariens, et les vaincus catholiques. Il résulta de ce fait;

1.° Que les conquérans n'adoptèrent aucun des usages du pays conquis, et qu'ils évitèrent particulièrement d'en parler la langue, qui était alors, comme on sait, la romaine, ou autrement la latine;

2.° Que ces conquérans forcèrent les nations soumises, à se servir des langues dont eux-mêmes avaient apporté l'usage;

3.° Qu'après un assez court intervalle de tems, il ne resta presque plus d'anciens habitans dans ces contrées, la majeure partie ayant été exterminée, et le reste forcé de se réfugier en France ou à Constantinople;

4.° Enfin, que le concours de toutes ces circonstances obligea les Italiens et les Espagnols, qui restèrent dans leur pays, à oublier radicalement la langue romaine, pour s'en composer une formée exclusivement du mélange de tous les idiomes barbares introduits par leurs farouches vainqueurs.

Ainsi, conclut-il, la langue romaine, ou
ment la latine, fut totalement effacée en I
et en Espagne, sans qu'il y en restât la m
trace.

Mais, ajoute Dreux-du-Radier, ce fut p
ment le contraire dans la France, conn
sous le nom de Gaule. Les peuples du N
l'envahirent, usèrent de la plus grande dou

envers les habitans, se conformèrent avec une sorte d'empressement à tous leurs usages, et spécialement à celui de la langue romaine qu'ils parlaient. Les idiomes septentrionaux continuèrent cependant de subsister, et quelques siècles après, leurs débris, mélangés avec la langue latine, concoururent à former le *romain rustique*, que depuis on appela *langue romance*, et qui a été la première origine du français d'aujourd'hui.

Cette langue romance se sous-divisa en deux branches; l'une composée des langues aquitanique et provençale, entre lesquelles il y a identité presque parfaite, fut la langue romance du midi, ou la langue d'*oc*, parce que *oui* s'y exprimait par *oc;* elle régna jusqu'à la rive méridionale de la Loire : l'autre, qui s'étendit depuis le bord septentrional de ce fleuve jusqu'aux extrémités du nord de la France, se distingua sous le nom de langue romance du nord, ou de langue d'*oïl*, parce que *oïl* y est l'expression par laquelle on affirme.

Cette langue d'*oïl* s'éloigna du latin pur, bien plus que ne le fit la langue romance du midi. Il y en eut une double cause : 1.° le voisinage du nord de l'Europe avait fourni dans le principe, à cette partie de la France où l'on parlait la première, plus de mots et plus de règles grammaticales qu'à celle où l'on fit usage de la seconde; 2.° cette transmission de mots et de tournures grammaticales s'y opérait encore journellement par le moyen du grand nombre des courtisans, la plupart allemands ou saxons, qui fréquentaient Paris ou les envi-

rons, depuis que les rois de France, successeurs de Charlemagne, y avaient tranféré leur séjour, après avoir abandonné celui d'Aix-la-Chapelle.

Par des raisons tout à fait opposées, la langue romance du midi fut bien moins altérée par les idiomes septentrionaux, et resta plus rapprochée de la source commune, c'est-à-dire de la langue latine. Or, d'après cette plus grande conformité avec leur ancienne langue, et la facilité qui résultait d'un voisinage immédiat, ce fut nécessairement dans le midi de la France, que, délivrés du joug des Barbares, les Italiens et les Espagnols vinrent à la recherche des traces du latin. C'est là qu'ils firent l'apprentissage du langage nouveau qui s'en rapprochait le plus, et qui, en se modifiant par diverses causes, forma l'italien et l'espagnol. Donc ces deux langues dérivent de la langue provençale et de la langue aquitanique, qui sont identiques; donc elles doivent leur origine au poitevin, qui fait partie de la langue aquitanique, et le poitevin ne leur doit rien.

Telle est, au juste, la substance du raisonnement et des preuves de Dreux-du-Radier.

Il trouvera plus de contradicteurs, sans doute, dans ce qu'il dit du mépris des Barbares pour les Romains et leurs alliés ou sujets qu'ils avaient également vaincus. On en peut dire autant des causes qu'il assigne aux différences qu'on remarque entre la langue romance du nord et celle du midi. Mais tout le surplus est une allégation dénuée de preuves, démentie par le témoignage de l'histoire, par

toutes les idées reçues, et par la distribution géographique des diverses langues dont il s'agit ici.

En effet, il paraît certain qu'en Italie et en Espagne, aussi bien que dans les Gaules, les Barbares finirent par adopter la langue latine en plus ou moins grande partie; que les langues italienne et espagnole, et les deux langues romances, commencèrent à se former à peu près simultanément; et qu'enfin, elles se composaient d'élémens presque identiques, mais combinés diversement et en différentes proportions. Ces élémens furent le latin, le celtique et les idiomes septentrionaux, auxquels il faut joindre le grec en Italie, et l'arabe en Espagne, et même, jusqu'à un certain point, dans le midi de la France. Mais le latin fut la base de toutes ces combinaisons. Les faits prouvent qu'il obtint, dans chacune d'elles, le degré d'influence que ferait supposer le simple raisonnement.

En Italie, berceau et centre du latin, cette langue devait être enracinée plus que par-tout ailleurs, ou, pour mieux dire, universellement répandue, et presque exclusivement usitée; elle y avait en même tems conservé une plus grande pureté. Aussi est ce dans l'italien, considéré soit dans son principe, soit dans ses progrès, que le latin domine éminemment. L'Espagne, conquise et habitée par les Romains long-tems avant les Gaules, dut être le point intermédiaire entr'elles et l'Italie sous le rapport qui nous occupe; et c'est ce qui a lieu. Si l'espagnol s'éloigne du latin plus que l'italien, il

en est, d'un autre côté, plus rapproché que le français. Enfin, par une suite des mêmes conséquences, on remarque, dans la langue romance du midi de la France, des traces du latin plus frappantes et plus multipliées que dans la langue romance du nord. Si quelques localités paraissent offrir des exceptions, elles sont dues à des circonstances particulières, qui ne détruisent pas, à ce qu'il me semble, le système général que je viens d'établir.

Quant aux divers dialectes ou langages particuliers qui se parlent dans ces trois grandes contrées du midi de l'Europe, ôtons-en le petit nombre de ceux qu'on regarde comme celtiques, phœniciens, grecs, arabes, etc.; ils sont tous ou purement et simplement l'une des quatre langues principales qui s'est fixée, telle qu'elle était, à telle ou telle époque, dans des cantons plus ou moins circonscrits, et où elle a subi plus ou moins d'altération; ou bien ils se sont formés simultanément avec ces langues, et toujours des mêmes élémens. Le poitevin doit donc, comme les autres, son origine à la fusion du celtique et des idiomes septentrionaux avec le latin, mais sans avoir communiqué à ces langues et à ces patois, rien qui lui fût exclusivement propre.

Passons à la seconde assertion de Dreux-du-Radier, savoir: que le poitevin faisait indubitablement partie du langage aquitanique. Sans la nier positivement, je crois pouvoir assurer qu'elle n'est pas d'une exactitude rigoureuse.

On a toujours dit, il est vrai, que la langue romance d'Oïl ou du Nord, s'étendait jusqu'à la rive droite de la Loire, et que, immédiatement à sa rive gauche, commençait le domaine de la langue romance d'Oc ou du Midi; mais n'est-ce pas une erreur relativement à la langue d'Oc, du moins quant à la partie occidentale de la France? Il me paraît plus juste d'en fixer les limites à la Charente; c'est-à-dire, à plusieurs myriamètres au-delà de l'extrémité la plus méridionale de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne, qui composent l'ancien Poitou. En effet, le langage du Poitou, pays situé entre les deux fleuves, paraît n'appartenir, en entier, ni à l'une ni à l'autre des deux langues; il en est, en quelque sorte, l'intermédiaire, mais il semble participer bien plus de celle du Nord que de celle du Midi. Le mot aquitanique *oc* est inconnu dans la Vendée, et je ne crois pas qu'on l'emploie dans aucune autre partie du Poitou, tandis que *oïl* y est l'expression la plus usitée pour affirmer; il est vrai qu'on se sert, pour le même usage, de *sia*, qui est le *si* des Italiens, avec la désinence vendéenne; mais on retrouve ce mot dans le *si-fait* de l'ancienne langue romance du Nord. Il en est ainsi de plusieurs autres mots et de quelques manières de prononcer le vendéen, qui sont absolument les mêmes que dans l'italien actuel; mais si l'on ne peut s'empêcher d'y reconnaître l'influence du Midi, cette influence disparaît sensiblement dans la prononciation lourde, traînante et mo-

notone du Poitevin et du Vendéen en particulier, qui contraste, d'une manière frappante, avec la prononciation vive, légère et accentuée des patois méridionaux. Plus accentuée aux Sables et à l'île d'Yeux, elle est toute aussi traînante que dans le reste du département. Quelques cantons, comme Boin, Noirmoutier et quelques communes au nord-est, limitrophes de Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres, présentent des différences trop peu importantes pour mériter d'être marquées.

Je passe à quelques remarques grammaticales, que je terminerai par le vocabulaire d'un certain nombre d'expressions vendéennes. En place de longues et de brèves, j'ai mis l'accent circonflexe sur toutes les voyelles longues; celles qui n'ont pas d'accent sont brèves.

§. II.

ESSAI DE GRAMMAIRE DU PATOIS VENDÉEN.

De la Prononciation.

La prononciation du Vendéen, sous le point de vue de la mesure et des inflexions de la voix, est, comme je l'ai déjà dit, lourde, traînante et monotone; considérée comme articulation, elle s'écarte, d'une manière sensible, de la prononciation française d'aujourd'hui. Deux de ces articulations, entr'autres, sont tout à fait identiques avec la prononciation italienne, 1.° dans le *ce* et le *ci*; 2.° dans le *gli*; ainsi kiâre (chercher) kiau, kielle (celui-ci, celle-là), kieu (ceci, cela) kieureu, kiéréâ (carrefour) etc., se prononcent

tchireâ, tchiau, tchielle, tchieu, tchieureu, tchiéréâ, etc.; glie (il et ils), gli (à lui), glian (un gland) etc., se prononcent sans faire sentir le g, mais en mouillant *l* fortement, comme dans le *gli* des Italiens.

Gu rend presque le même son que *diu* en faisant entendre le *g* très-légérement, et sans presque faire sentir l'*i*. A la fin desmots, *a* se prononce extrêmement ouvert; il prend, dans quelques-uns et dans certains cantons, le son de la diphtongue oculaire *ai*. C'est peut-être un reste de la prononciation des Anglais qui ont résidé si long-tems dans le Poitou. On croit également la reconnaître dans quelques autres articulations.

Les mots qui finissent par un *e* muet, prennent, pour la plûpart, dans la bouche des Vendéens, une désinence sourde, nasale et prolongée, très-désagréable; elle se fait sur-tout sentir à la fin d'une phrase ou d'un membre de phrase, dans lequel on appelle ou interroge. Je ne connais aucune combinaison de nos caractères qui puisse la rendre.

Les différentes personnes des verbes se prononcent toutes, ou à peu près, comme autrefois en français; on dit *eil* ou *glie*, avouêt et non il avait, *eil* ou *glie augurâant*, ou *ogiràant*, ils eurent et non pas ils *augurent*.

Les mots susceptibles de la terminaison en *a* l'obtiennent généralement. *Si* (oui) se prononce *siáa* : on ne dit pas un chapeau, un couteau, mais un *chapéáa* un *coutéáa*, etc. Les infinitifs des ver-

bes en *er*, prennent eux-mêmes un *a* avant l'*e;* trecher (chercher), buffer (souffler), hucher (crier), aharser (regarder), se prononcent trechâer, buffâer, huchâer, aharsâer.

T à la fin d'un mot, lorsqu'il est précédé d'une voyelle, se fait toujours entendre, légérement il est vrai, mais distinctement, ce qui ne se pratique ni à Paris ni dans les départemens situés au nord de cette grande cité. Cette prononciation vendéenne que partagent tous les départemens environnans, paraît avoir deux avantages ; l'un, d'empêcher la confusion des noms en *eau*, *ais* et *t* avec les noms en *ot*, *et*, *it;* l'autre, de mettre une distinction entre le singulier et le pluriel, soit dans les noms, soit dans les verbes ; parce qu'alors le singulier se prononce fermé, et le pluriel se prononce ouvert.

O se prononce souvent *ou :* kiel houme (cet homme) ; il prend le son de *a* suivi de *o* quand il précède un *n* à la fin d'un mot, comme *naôn* (non) j'vlaôns (nous voulons).

De quelques terminaisons, affirmations, négations, etc.

Les noms propres en *eau*, comme Quanqueteau, Cailleau, Thibaudeau, Maillocheau, Perreau, Perraudeau, Francheteau, Menanteau, Benêteau, Boiteau, sont très-multipliés dans la Vendée.

Les noms de lieu se terminent, pour la plûpart,

en *iere*, qu'on doit, je crois, interpréter par territoire, propriété, habitation ; ainsi la Chauviniere, c'est le territoire, la propriété, l'habitation de Chauvin; la Bretonnière, le territoire, la propriété, l'habitation de Breton, etc. Le *Puy* et le *Peu*, venant, l'un et l'autre, de *podium* (*colline*); le Breuïl, de *brolium* (bois-taillis), sont aussi des noms de lieu fort répandus, ainsi que Marchais (*marais*) : c'est le marsh des Anglais.

Oui s'exprime de quatre manières : *ouail* ou *oïl* ou *oueil*, composé de oui et de *eil*, *oui-lui*, ou *oui-eux*, ou *elle*, ou *elles*, ou *oui cela*, est la manière la plus commune d'affirmer; *siâa*, *vâau*, sont aussi très-usités; *vére* est moins en usage.

La négation se rend par *non*, *na* ou *ne*, auxquels on ajoute *jâa*, quand on la double. Ainsi, pour répondre négativement, on dit *non jâa*, ou *na-jâa;* je ne veux pas, *j'ne vu jâa;* le mot *point* ou *pas* n'appartient pas au patois vendéen, et ne s'y emploie pas.

On reconnaît au surplus dans ce langage quelques mots anglais, tels que Bran (son, résidu de la farine) (1); pichâé, anglais pitcher (aiguière, pot à l'eau, cruche); marchais, anglais marsh (marais), aunt (tante); *op*, mot qu'on dit aux petits enfans pour leur faire monter un degré ou tout autre objet élevé, ou pour les exciter à se relever. C'est le *up* anglais qui exprime

(1) Il est aussi celtique.

l'action de monter ou d'élever en haut. D'autres expressions, en plus grand nombre, appartiennent au français des 13.e, 14.e, 15.e siècles, tels sont : ardâer, cheminâer, cholaire, pour arder, cheminer, chaloir. Dans plusieurs parties de la Vendée, ce dernier verbe est seul en usage pour exprimer une action indifférente. On dit alors : *o ne put já cholaire* (cela ne peut pas soucier, importer, cela est égal). Enfin, ce patois a des expressions dont l'origine m'est inconnue, et qui, sans doute, proviennent les unes du celtique, les autres des idiomes barbares des hordes septentrionales.

Des Noms de nombre.

Les trois premiers sont *in* ou *ien*, *du*, *tráa*; les autres ne diffèrent du français que par la prononciation.

Des Pronoms personnels.

Les pronoms personnels actifs sont : masculin, *j'* *te*, *eil* ou *glie*, féminin, *a*, et *âle* devant une voyelle; de même pour le pluriel, *j'*, *ve*, *eil* ou *glie*; exemple, *j'vâé*, *te vâé*, *eil* ou *glie vâèt*, *j'venâóns*, *ve venez*, *eil* ou *glie venâant* (je viens, tu viens, il vient, etc.).

Le pronom neutre s'exprime par *o* quand il est nominatif; on y ajoute un *l* lorsque le mot qui le suit commence par une voyelle, *o vâèt* (cela vient), *ol âest prou* (cela est assez); on le rend communément par *ou* quand il est régime du verbe, *j'ou âée fait* (j'ai fait cela) et par *âao*,

dans le cas contraire, *j'âao dirâé* (je le dirai).

Les pronoms personnels indicatifs sont *mâé*, *tâé*, *gli* au masculin, *lâé* au féminin: nesaotres, vesaotres, entr'eux, entr'elles, (moi, toi, lui, elle, nous, vous, eux, elles).

Les pronoms personnels absolus ou en régime sont les mêmes qu'en français, à l'exception de lui et eux en régime composé (à lui, à eux) qui, dans ce cas, se rendent par *gli* et *leu*. Nous et vous s'expriment par *nès* et *vès*, lorqu'ils sont suivis d'un mot commencé par une voyelle.

Lorsque me, te, je, nes, ves sont en régime composé et accompagnés du pronom le, ils se composent avec lui de la manière suivante: mel, tel, sel, nel, vel; exemple: *eil* ou *glie mel baillit* (il me le donna) j'tel barâé, glie sel baillit, glie nel baillit, j'vel barâe. (je te le donnerai, il se le donna, il nous le donna, je vous le donnerai).

Quand on interroge, les pronoms qui se joignent au verbe, se rendent par ji, tu, eil, (en mouillant fortement l'*l*) *ji*, *vu*, *eil*. Vu-jî? vu-tu? vut-eil? velâons-ji? (veux-je? veux-tu? veut-il? voulons-nous?) vle-ve? vlânt-eil? vut-ao? (voulez-vous? veulent-ils? cela veut-il?).

Des Pronoms démonstratifs.

Les pronoms démonstratifs sont: kiao (celui, celui-ci, celui-là); avant une voyelle, kiel se met à la place de kiao. Kiao châgne (ce chêne), kiel

uméâ (cet ormeau), kielâé (ceux-ci ou ceux-la) kiélêé (celles-ci, celles-la), kiele (celle-ci, celle-la), kieu (ceci, cela).

Des Pronoms possessifs.

Les pronoms possessifs sont, au singulier : mon, ton, son, qui font : men, ten, sen devant une voyelle. Au pluriel, netre, vetre, leu ; quand l'objet possédé est pluriel, il s'exprime par mâé, tâé, nâao, vâao, lus.

Des Articles.

Ils sont les mêmes que ceux du français d'aujourd'hui, à l'exception de *du* et *des* qui se disent *dao* et *daos*.

Des Verbes.

J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer que, dans les divers tems des verbes, les six personnes affectent, presque toujours. une prononciation toute autre que celle du français actuel, et souvent une terminaison très-différente.

Dans le parfait défini et dans l'imparfait du subjonctif des verbes en *er*, la terminaison de chaque personne roule sur l'*i* au lieu de rouler sur l'*a*. On dit ainsi : j'aimis, t'aimis, glie aimit, j'aimirâôns, ves aimirez, glie aimirâant, au lieu de j'aimai, tu aimas, il aima, etc. ; et qu'jaimisse, que t'aimisse, qu'eil ou qu'glie aimit, que j'aimissions, que ves aimissiez, qu'glie aimissiâant, pour : que j'aimasse, que tu aimasses, etc.

Dans les autres conjugaisons, la première personne du pluriel diffère presque toujours, même quant à la terminaison, de celle du français. Il n'y a au surplus de différence entre cette première personne et la dernière du même nombre, que celle du *t*, que cette dernière prend à la fin, tandis que la première se termine par un *s*.

Dans toutes les conjugaisons, généralement parlant, le présent du subjonctif termine ainsi ses six personnes : *ge, ge, ge, giâôns, gez, giâant;* exemple : que j'vâege, que te vâege, qu'eil ou qu'glie vâege, que j'vingiâôns, que ve vingez, qu'eil ou qu'glie vingiâant, (que je vienne, que tu viennes, etc.)

Que j'aimge, que t'aimge, qu'eil ou qu'glie aimge, que j'aimgiâôns, que ves aimgez, qu'eil ou qu'glie aimgiâant, (que j'aime, que tu aimes, etc.) Il y a néanmoins plusieurs exceptions.

Je n'entrerai dans aucun détail sur les verbes irréguliers; je me contenterai d'observer que par leur nombre et celui de leurs irrégularités, ils surpassent les verbes français de même nature. Leurs irrégularités s'éloignent beaucoup, pour la plupart, de celles qui sont usitées aujourd'hui en français dans les mêmes verbes et dans les mêmes tems. Exemple : le verbe avâer (*avoir*) fait au participe passé, ogu; au passé défini, j'ogu, j'ogui, t'ogu ou t'oguis, glie ogut ou glie oguit, j'ogurâôns, ves ogutes ou ves oguites, glie augurâant ou glie auguirâant; à l'imparfait du subjonctif, que j'ogus ou que j'oguisse, que t'ogusses ou que

t'oguisses, qu'eil ogut ou qu'eil oguit, que j'ogussiames ou que j'oguissiâôons, que ves ogussiez ou que ves oguissiez, qu'glie ogussiâant ou que glie auguissiâant.

Les autres tems, le subjonctif excepté, ne diffèrent de ceux du verbe *avoir* que par la prononciation.

Le verbe *bailler, donner,* fait au futur : j'barâé te baras, glie ou eil barat, j'barâôns, ves barez, glie barâant. A l'imparfait du subjonctif, on dit : que j'baillisse ou barisse, que tu baillisse ou barisse, etc.

Le verbe *aller* fait au parfait défini, j'augis, t'augis, eil augit, j'augimes, ou j'augirâôns, ves augites, glie augirâant; au substantif présent, il fait : que j'auge, que t'auge, qu'glie auge, que j'augiâôns, que ves augiez, qu'eil augiâant; et à l'imparfait du subjonctif, que j'augisse, que t'augisse, qu'glie augit, que j'augissiâôns, que ves augissiez, que glie augissiâant.

L'imparfait du subjonctif du verbe *venir*, se conjugue ainsi : que j'vinge, ou vingisse; que tu vinge, ou vingisse; qu'glie vinge, ou vingit; que j'vingiâôns, ou vingissiâôns; que ves vingez, ou vingissiez; que glie vingissiâant. Le parfait défini : j'vindis, te vindis, etc.

Les autres tems du verbe *avoir* ne diffèrent du français que par la prononciation.

Du Pronom indéfini on.

On ne s'emploie que très-rarement dans le ven-

déen. Lorsqu'on en fait usage, il se rend par *non*, qu'on prononce nâôon. Au surplus, on lui substitue presque toujours, comme en anglais et en italien, la troisième personne du pluriel, ou le verbe impersonnel réfléchi. Exemple : o se fait, o se treche, o vâet (on fait, on cherche, on vient) ou bien on dit : glie faisâant, glie trechâant, glie venâant ; littéralement : ils font, ils cherchent, ils viennent.

Je borne ici mes remarques sur le patois vendéen ; je ne connais, dans cet idiome, aucun ancien monument ni aucun écrit qui mérite quelqu'attention. Une étude plus approfondie pourrait cependant n'être pas sans utilité pour ceux qui font des recherches générales sur les langues, sur leurs origines et sur leurs rapports ; elles auront néanmoins peine à se procurer des notions plus étendues et plus justes, jusqu'à ce que quelque habitant instruit, ou quelque association littéraire des départemens qui composent l'ancien Poitou, et sur-tout celui de la Vendée, qui est l'ancien Bas Poitou, ait étendu ses recherches sur cet objet plus que je n'ai été à même de le faire, et en ait publié les résultats. Je n'ai risqué cette ébauche que pour exciter la curiosité et le zèle de mes compatriotes plus instruits que moi, et plus à portée de recueillir tous les traits qui peuvent distinguer notre pays, et mettre sur la trace de ses origines.

Les seuls ouvrages imprimés en poitevin que

j'aie pu découvrir, sont à la Bibliothèque de la rue de la Loi. Ils se réduisent à quelques mauvaises comédies, à des satires contre les Huguenots, également ineptes et grossières, lesquelles, suivant toute apparence, auront eu leurs réponses que le catholicisme dominant n'aura pas laissé répandre; car le plus fort veut toujours avoir raison tout seul : enfin, des chansons, dont quelques-unes sont fort ordurières. Presque toutes ces pièces sont en vers; la mesure et la rime y sont aussi peu respectées que le goût et la raison. Il est facile de s'apercevoir que les auteurs, totalement dénués de génie et de verve, n'avaient, en outre, qu'une connaissance très-superficielle et uniquement routinière d'un langage dont ils n'ont saisi ni le mécanisme, ni l'esprit.

Indépendamment des recueils imprimés, il existe un assez bon nombre de chansons qui se transmettent par tradition. C'est parmi elles, suivant moi, que se trouvent les meilleures pièces. Deux entr'autres me paraissent avoir un mérite réel; l'une est la fameuse chanson du paysan qui vient de voir la ville de Poitiers pour la première fois; sujet également traité dans l'idiome picard, sans que je puisse dire lequel des deux voyages de Poitiers ou d'Amiens, a servi de modèle à l'autre. Toutefois, dans le poitevin, la manière dont le paysan peint les objets qu'il a vus, est si plaisante, si conforme à la nature de ses idées et de ses connaissances, qu'on trouve dans ce morceau l'empreinte et le mérite de l'originalité.

La seconde pièce est une complainte dans laquelle un pauvre vendéen fait le tableau le plus vrai, le plus naïf et le plus touchant de ses chagrins et de sa misère. Toutes les deux se trouveront à la fin de cet essai, et précéderont le vocabulaire. Elles serviront à faire connaître, avec un peu plus d'étendue, ces sortes de poëmes. Je prie de remarquer qu'on y trouvera beaucoup plus de français actuel qu'il n'y en a dans leur composition primitive. Ces chansons étant moins à l'usage des paysans qu'à celui de la classe aisée qui s'en amuse quelquefois, elles se sont un peu dénaturées. J'avoue, en même tems, qu'il me serait malaisé de les rétablir dans leur état primitif. Depuis le tems que j'ai quitté ce pays, et sur-tout après les grands et nombreux événemens qui ont absorbé toutes les pensées, j'ai dû perdre, et j'ai perdu en effet, le souvenir de plusieurs expressions, quoique le mécanisme et l'esprit de l'idiome vendéen me soient encore assez familiers.

J'ai cru devoir noter, à la suite de ces chansons, les airs sur lesquels elles se chantent, ainsi qu'un air de danse de ce pays; ils peuvent, comme la plupart des airs vendéens, servir à confirmer ce qu'on a déjà observé; c'est qu'en général, la musique des peuples sauvages, un peu avancés dans la civilisation, est empreinte d'une forte teinte de mélancolie, et que le mode mineur est celui qui y domine.

Un quatrième air, dont les paroles sont le galant récit d'une partie de foire, et que je placerai à

la suite des trois dont je viens de parler, appuiera cette remarque, et contribuera à faire mieux connaître encore le caractère du chant vendéen.

Nota. Mon Mémoire était écrit jusqu'ici, lorsque j'ai cru devoir ajouter la troisième chanson à laquelle s'applique le dernier air dont je viens de parler, et aussi un second air de danse. On trouvera l'une et l'autre à la suite des chansons et des airs.

Les chansons et le vocabulaire au N.° *prochain.*

CRITIQUE

De l'Alphabet primitif de l'Espagne et des prétendus Monumens de la langue basque; par D. J. A. C., *curé de Montuenga* (*).

Traduite par extrait, de l'espagnol en français, par M. Eloi Johanneau.

Parmi les savans qui ont essayé de lire et d'expliquer les inscriptions des Celtibériens, en langues et en caractères inconnus, Velasquez est celui qui y a le plus travaillé. Il distingue sur les anciennes médailles de l'Espagne, trois sortes d'alphabets: le celtibérien, le bétique et le bastulo-phénicien. Mais ces alphabets sont peu exacts: son A peut être E et L, K et N; le B peut être P, R, D, et ainsi des autres.

M. Zuñiga, curé d'Escalonilla, trompé par la ressemblance accidentelle de quelques noms de peuples avec des mots basques, sans examiner si cette ressemblance existait entre ces mots, dans

(*) *Censura crítica de l'Alfabeto primitivo de España y pretendidos monumentos litterarios del Vascuence; por* D. J. A. C., *cura de Montuenga, Madrid, en la Imprenta real, año de* 1806, in-8.° *de* 70 *pages.*

leur forme primitive; séduit en même tems par les paradoxes de Larramendi, et persuadé de l'ancienne civilisation de l'Espagne et de l'usage général du basque dans cette contrée, M. Zuñiga trouve tout dans le basque. Peu importe que les noms mentionnés dans les auteurs anciens, appartiennent à l'Espagne, à l'Afrique, à l'Angleterre ou à la Norvège, il les explique comme s'ils étaient basques; par exemple il dit, avec la plus grande confiance, que l'Ecosse (*Escocia*, en espagnol) s'appelle ainsi de *escu ocia*, main froide; l'Irlande (*Irlanda*, en espagnol), de *ira-landa*, pré de fougère; la Hollande (*Holanda*), de *ola-andia*, grande vague d'eau; la Suède (*Suecia*), de *sue-cia*, feu allumé, sans considérer que ces noms n'étaient pas, dans l'origine, tels que nous les prononçons aujourd'hui, et qu'ils ont, dans leur propre langue, leur véritable étymologie.

Il a été précédé dans cette docte manie, par M. Hervas, qui dans son Catalogue de toutes les langues, prétend distinguer leurs affinités et descendances, par la comparaison d'un petit nombre de mots barbares et estropiés de chaque langue, et juger de leur élégance et de leur richesse, ou de leur grossièreté et de leur pauvreté, comme s'il était très-versé dans la lecture de leurs poëtes et de leurs orateurs. M. Zuñiga, non moins érudit que M. Hervas, et avec la même critique, ne doute pas que les noms anciens des provinces et des villes de l'Espagne, n'appartiennent tous à la langue basque. Si je ne craignais de me rendre aussi

cule que ces étymologistes, je donnerais les étymologies de ces mêmes noms, tirées d'une langue plus cultivée et plus convenable, le phénicien et le punique (*il en cite quelques-uns qu'il prétend dérivés de cette langue*). Ces noms viennent de l'oriental, sans effort ni violence; et il en est de même de ceux d'origine grecque et celtique, pour lesquels il n'est pas besoin de recourir au basque, qui ne se parlait pas en Espagne dans ces tems reculés, et qui probablement nous est venu du nord de l'Europe, avec les Barbares qui envahirent l'empire romain du tems de Probus, ou bien avec ceux dont parle Paul Diacre, auxquels, du tems d'Honorius, fut confiée l'entrée des Pyrénées.

Il lit et explique, avec la même facilité, les monnaies celtibériennes; et quoiqu'il n'ait pas donné d'alphabet, pour être plus libre et prendre les lettres dans la valeur qui lui convient, il résulte des médailles qu'il a lues, que son A a le même caractère que G, L et R; le G, que C, L et R; l'M, que l'S; le K, que l'N; le T, que l'X; l'I, que le Z; et le Z, que l'S et l'M; tandis que toutes ces lettres ont différens caractères et une même valeur: de plus, il dit que le D se change en C, et le G en T; et que l'L et l'X sont permutables, contre tout ce qui s'observe dans les autres langues.

Parce qu'il a vu sur les monnaies d'Obulco une charrue et des épis, il s'est figuré que les lettres inconnues des médailles de cette ville, signifiaient

en basque, *iri gali*, riant blé, *belza gala*, noir blé; il a trouvé cette leçon, en insérant et ajoutant les lettres qu'il veut; au point que là où il y en a 8, il en trouve 17. Dans une autre médaille d'Obulco, il a lu : *mat iri galaren*, plante riante de blé; *iri gala goriaren*, de riant bouquet, ou avec riant bouquet. Dans celle-ci, il a ajouté onze lettres. Quand une lettre l'embarrasse, il accuse le graveur d'avoir mis une lettre pour une autre, ou de l'avoir estropiée; de cette manière, en ajoutant et en retranchant, on peut former les mots que l'on veut, non-seulement en basque, mais dans toutes les langues. C'est ainsi qu'il a lu ILEPHCOTÉIA POUR ILERDA; ANGCONTHIA, OU ANGICONTHIA, pour ASIDONIA OU ASIDO : c'est ainsi qu'il interprète *cataglaonia*, pays de chats montagnards; *cascantum*, lieu de saleté ou de balayures; *sardaones*, ceux d'eau bonne; *ilergaones*, bon lieu de fleurs.

Passons à un autre ouvrage plus récent, à *l'Alphabet primitif de l'Espagne, et à l'explication de ses inscriptions*, par M. de Erro y Azpiroz. Parce que cet auteur a remarqué dans les caractères des médailles et des inscriptions celtibériennes une ressemblance avec les anciens caractères grecs, au lieu de dire que les premiers venaient des seconds, il prétend que les Grecs ont pris leurs caractères des Espagnols; et c'est avec cette critique qu'il a formé son alphabet, et rédigé tout son ouvrage.

Il donne aux lettres celtibériennes les noms de

celles de l'alphabet grec, puis il dérive ces noms de la langue basque. Voici l'analyse de son alphabet.

Alpha. Il donne à cette lettre six figures essentiellement différentes, lesquelles doivent sans doute avoir une valeur différente; et il dit que son nom signifie *puissante*, *forte*, *d'une profonde extension;* ce qui est chimérique. *Alpha* vient d'*alef*, nom de cette lettre en hébreu, qui s'appelle *olaf* en syriaque, *elif* en arabe, et *alf* en éthiopien; et ce nom doit trouver sa signification dans le phénicien ou dans l'hébreu.

Beta. Cette lettre est un alphabet entier; il lui donne douze figures essentiellement différentes, et les deux caractères qu'il appelle primitifs, doivent avoir été inventés d'après une mauvaise copie de ces inscriptions.

Gamma. Cette lettre a cinq caractères, dont trois si différens des deux autres, que cela ne peut pas être.

Delta. Cette lettre manque dans son alphabet.

Epsilon. Il appelle cette lettre *etsila*, et lui donne sept figures toutes différentes.

Zeta. Il lui donne douze figures, dont les unes sont celles du B, les autres celles de l'L ou de l'S.

Theta. Il lui donne cinq figures différentes.

Iota. Il lui donne dix figures, dont sept sont essentiellement différentes.

Kappa. Il ne lui donne qu'un caractère, et précisément cette lettre en a deux en grec, et dans les langues qui dérivent de l'hébreu.

Lambda. Il lui donne cinq figures, dont celles du G, de l'A et de l'N.

Mu. Il lui donne deux figures, et celle qu'il appelle primitive est imaginaire, puisqu'on ne la trouve ni dans les inscriptions lapidaires, ni sur les médailles.

Nu. Il lui donne cinq figures essentiellement différentes.

Rho. Deux de ses caractères sont imaginaires, puisqu'on ne les voit pas dans les monumens anciens, et quatre sont essentiellement différens entr'eux.

Sigma. Il nous présente cette lettre avec six figures différentes.

Upsilon. Il appelle cette lettre *utsilon*, et il lui donne six figures, dont quatre essentiellement différentes.

Au lieu de vingt-quatre caractères, M. de Erro nous en offre cent quatorze essentiellement différens. Son A a plusieurs caractères communs avec G, L, N et R; son B, avec C, Z, F, L et P; son E, avec A et L; son C, avec Z, B, F, L, P et S; son I, avec U; son O, avec T; son L, avec A, B et N, etc. Joignez à cela la liberté d'ajouter des voyelles au commencement, au milieu et à la fin des mots, avant ou après des consonnes qui ont toutes sortes de valeurs, afin de former des mots basques, et vous aurez dévoilé l'artifice aussi grossier que facile qu'emploie M. de Erro.

Qui lui a révélé que les lettres qu'il appelle liga-

tures ne sont pas des lettres particulières ? Qui est venu lui communiquer la valeur imaginaire de celles qu'il appelle *jucles ?* Ce nom arabe n'indique que des signes qui changent les lettres arabes, qui, par la nature de cette langue et de son écriture, peuvent se lire et se comprendre sans noter les jucles ou points-voyelles. Il n'est pas possible de lire d'après son alphabet, puisqu'avec ses ligatures on n'est jamais sûr d'avoir bien lu, et qu'on peut lire également *za*, *ze*, *zi*, *zo*, *zu*, ou *az*, *ez*, *iz*, *oz*, *uz*, et que la seule consonne *n* a la valeur de *na*, *ni*, *ne*, ou de *an*, *in*, *en*. Si on fait l'essai des variations que permet son alphabet sur un seul des mots qu'il a lus et expliqués, il en résultera des mots de différentes langues, et en définitif, aucun d'eux ne sera la véritable leçon.

Prenons pour exemple un des mots des médailles d'Obulco : là où il lit *neila*, on peut lire *leila*, *reila*, *neiva*, *lilea*, *gabia*, *gelia*, *lelia*, *galia*, *nuvia*, *nevia*, *navia*, *novia*, *nolia*, *fobea*, *fobia*, *feiba*, *laila*, *nalgia*, *luzia*, *lucia*, *recia*, *rucia*, *zelia*, *fabia*, *givia*, *labia*, *enila*, *alela*, *ulvia*. Appliquez cette liberté de syllabiser à toutes les légendes, et on verra qu'il n'a suivi d'autre plan, que de chercher un son quelconque qui fasse un sens plus ou moins convenable en basque. Avec un tel alphabet et de telles règles, il n'y a pas de langue à laquelle on ne puisse réduire les inscriptions celtibériennes.

Si les caractères celtibériens sont les mêmes,

comme il le dit, que les anciens caractères danois (scandinaves ou runiques), pourquoi ne leur donne-t il pas la valeur certaine et déterminée des Runes? Si, comme il paraît, ils sont les mêmes que les caractères étrusques, pourquoi n'admet-il pas les valeurs qu'ils ont dans l'alphabet de ces derniers ? La raison en est claire pour les Runes comme pour les lettres étrusques; c'est que dans les alphabets runiques et étrusques, il y a des valeurs fixes et distinctes, ce qui ne lui convient pas; et c'est pour la même raison qu'il n'a pas voulu s'en tenir à l'alphabet grec.

Il n'y a pas de doute que les caractères que nous voyons sur les médailles celtibériennes et autres monumens, ne soient venus, les uns des Grecs, les autres des Carthaginois, qui, selon Polybe, avant la première guerre punique, occupaient la plus grande partie de l'Ibérie. La fabrique et l'élégance des médailles celtibériennes, ainsi que leur style greco-punique, prouvent que ces médailles sont de cette époque; de sorte qu'on peut assurer qu'elles précédèrent de peu d'années la première guerre punique, et l'arrivée des Carthaginois sous la conduite d'Amilcar Barca, père d'Annibal. A cette époque, il y avait, sur toutes les côtes de l'Espagne, méridionales et occidentales, beaucoup de comptoirs carthaginois et grecs.

La concurrence des Grecs et des Carthaginois fit connaître aux Ibériens leurs véritables intérêts; ils établirent une forme de gouvernement de vil autonomes, libres et confédérées, et ils comm

cèrent alors à travailler leurs monnaies avec art, dans le goût grec ou punique. Telles sont les médailles qu'on appelle celtibériennes, dans lesquelles les lettres tiennent des lettres grecques, avec quelques modifications qui les distinguent et les caractérisent. Leur lecture est très-difficile à cause de l'ignorance de la langue. Il en est de même pour les caractères étrusques, qui sont du même tems, et qui ont la même origine. Après les recherches des académies et des savans les plus illustres, il n'y a plus aucun doute sur leur valeur; mais on n'a pu cependant parvenir à entendre la langue dans laquelle ils sont. On y remarque bien plusieurs mots grecs et d'ancien latin, mais on ne peut pas dire absolument s'ils appartiennent en général à la langue grecque pélasgique, à la langue étrusque, tyrrhenienne ou osque. Les noms d'APULU (*Apollo*), KASTUR (*Castor*), HERKULE, ACHILE, ULYSE, MINERVA, lus sur des camées sur lesquelles on voit les figures de ces divinités, assurent de l'équivalence des lettres, les critiques les plus scrupuleux.

Les monumens celtibériens n'offrent pas les mêmes lumières. Delà, les efforts presques infructueux de Velazquez, de M. Zuñiga et de M. de Erro pour en fixer l'alphabet et les interprêter. L'honneur de notre littérature m'oblige à parler des leçons et des explications merveilleuses des inscriptions que ce dernier suppose avoir lues.

Il prétend que le fameux vase de Castulo, qui a été trouvé plein de médailles romaines consulai-

res et de quelques médailles celtibériennes, était une offrande expiatoire des magistrats, et que l'inscription celtibérienne du vase y fait allusion. Cela était bien facile, avec son alphabet universel et ses règles illimitées de traduction. Il n'a pas vu que les médailles étaient de tems, de langues et de caractères différens; que ces trouvailles sont dues pour l'ordinaire à l'avarice qui enfouit ses trésors; que la forme de ce vase indique qu'il n'était pas destiné pour y conserver des monnaies, mais pour boire à la ronde à la fin des repas; que par conséquent son inscription ne peut pas avoir rapport à une dette ni à des magistrats. Puisqu'il lui a plu d'y lire, en basque, LENENNAK ZORZEBEN, les premiers le devaient; je vais lui prouver que je peux la lire en punique, en supposant, d'après son alphabet, que la première lettre peut être A, G ou L, et que les voyelles sont indifférentes. Je la lis ainsi:

ANI-N NAK ZORI ZEBEN.

Ane, fils de Nak, Tyrien, l'acheta.

Tous les mots sont puniques et ont le sens que je leur donne; mais qu'on ne croie pas pour cela que je sois persuadé que cette leçon et cette explication soient certaines. Je n'ai voulu que prouver qu'avec les règles de M. de Erro, on peut lire une inscription grecque ou latine, en chinois ou en malabare. J'ai lu celle-ci en punique, parce qu'il est plus vraisemblable qu'elle est dans cette langue que dans la langue basque, puisque la première été en usage en Espagne, et que la seconde n'y

été connue que depuis les tems de barbarie; mais, s'il le fallait, je la lirais en arabe ou en persan.

M. de Erro change, altère, comme il veut, l'inscription de *Clunia*, publiée par M. *Lope raez;* et parce qu'il y a un bœuf et un homme armé d'un javelot, il lit :

NI BEI ARNARI.

Moi le combattant des Taureaux.

Il me plaît de la lire, avec son alphabet, en castillan courant et usuel :

NI FIAD, NI DAD.

Ni confié, ni donné.

Quant à celle de Sagonte, il l'a mal copiée; il en a défiguré les caractères, mal partagé les mots, comme on peut s'en assurer par le marbre original qui est à Murviedro, rue des rameaux (*colle de Ramos*). Il y présente le diable *Arcalaux*, qui dit :

NIZAZ IRIN IGUEL ARINI.

Moi le léger nageur, dans la ville maritime.

Certes, cette inscription cache un sens plus convenable.

Sur le camée de Lastanosa, sur lequel on voit un chasseur à cheval qui frappe un tigre de la lance, avec l'inscription ЄΛΟ, il lit EGO, qu'il dit signifier l'air.

Dans l'inscription du couvercle de Numance, il lit ALCIAC, pepins. D'après son alphabet, on peut y lire également GACCIAC, bouillies au miel,

et GALICIAC, herbes de la rue, parce que le *z* est variable, ainsi que toutes les lettres de son alphabet.

Dans la leçon qu'il donne de la très-ancienne inscription de Castulo, l'U du second mot est un I dans le premier, et cette lettre a trois figures distinctes dans toute l'inscription. Son R a deux figures dans un même mot; les Z de la troisième ligne ont chacun une figure essentiellement différente; les deux A du dernier mot sont bien différens. En somme, il n'a pas entendu l'inscription, que je prétends être grecque, et que je lis ainsi :

ΘΕΩΙ
ΑΝΙΚΗ. ΜΙΘΡ. ΤΥΡΙΩΙ
ΟΥ...Ε...ΕΞΙ...Ο...Κ
ΚΟCΤΥΛΟΠΟΛΙΕC
ΕΥC.Τ...
ΑΝΕΘ.

Ce que je traduis ainsi en latin :

DEO
INVICTO MITHRAE TYRIO
. . . . . .
CASTULONENSEIS
PIE HANC
POSUERE.

C'est-à-dire : *Les pieux Castulons ont érigé ce monument au dieu invincible Mithras, le Tyrien.*

La troisième ligne, qui contient les noms de ceux qui dédient le monument, est mal conservée dans les copies que j'ai vues de cette inscription, et j'ai cru que dans ce cas là, on ne devait pas deviner, ni suppléer.

L'inscription du vase de Trigueros, que M. de Erro dit être en très-ancien basque, ne passe pas le tems de Charles Quint, comme on le voit par ses caractères ; je prétends qu'elle est en tudesque très-moderne, et qu'il ne l'a pas bien lue : qu'il examine les sceaux et les inscriptions du 15.e siècle, et il verra que A n'est pas TA ni AT, mais A seulement. Quoique je ne sois pas très-tudesque, je comprends toutefois que ACH GOTT veut dire, *ô Dieu !* d'ailleurs je sais lire, et je suis certain que le D n'est pas et ne peut pas être P ; qu'il n'y a pas PICHER BAT, mais DICH ERBA ; que la dernière lettre est un A seul ; de plus, que *picher* n'est pas du basque, mais l'italien *bichiere* ou *pichere*, et qu'il vient du grec *bikos*, petit vase à boire.

M. de Erro veut que chaque médaille contienne une topographie ridicule, et qui s'arrange très-mal avec les symboles religieux des médailles celtibériennes. Il lit ARBA OU AREBA, ARARAN OU NARARA ; ce qui ne peut pas être, puisque la véritable leçon doit être une, et qu'il ne peut pas être indifférent de lire de droite à gauche, ou de gauche à droite, *aran* ou *nara*, comme il fait presque par tout. Les noms de tous ces lieux, à l'en croire, signifiaient plaine. Il dérive *Emporiæ*, qui est le

nom d'une ville grecque, du basque. Il veut nous prouver que les anciens ne savaient pas comment s'appelaient leurs villes, ni en écrire les noms; ainsi, selon M. de Erro, ils disaient OBULCO au lieu d'UZURGO, et CLUNIA pour ZELOINA. Quant à l'inscription EMPORITANI POPULI, qu'il cite, elle est apocryphe.

ORIGINE

ÉTYMOLOGIQUE ET MYTHOLOGIQUE,

Du mot celtique daougan, *qui signifie* cocu, *du mot français* cocu, *et d'un usage singulier relatif à ces deux noms injurieux.*

S'il y a des mots dont la signification primordiale est singulière, c'est assurément le mot injurieux de *daougan*, qui signifie cocu en celtique, et celui de *cocu* en français. Je prie le lecteur de me pardonner l'indécence de cette expression; je vais tâcher, par les étymologies de ces deux mots, de faire connaître les idées primitives que nos ancêtres y ont attachées.

Selon le père Grégoire de Rostrenen, dans son Dictionnaire français-breton, *daougan*, ou *dogan*, par contraction, vient de *toc an all*, chapeau d'un autre; mais cette étymologie n'est pas admissible, parce qu'on ne dit pas *doganall*, cocu, mais *dogan*.

Selon le père Lepelletier, dans son Dictionnaire breton-français, *daougan* vient de *daou*, deux, et de *can*, chant, ou de *gana*, engendrer. Il est certain, en effet, que ce mot ne peut venir que de l'un ou l'autre de ces deux derniers radicaux; la difficulté est de savoir duquel des deux?

M. Baudouin, dans ses *Recherches sur l'Armorique et les Armoricains*, préfère le dernier,

et traduit *daougan*, deux engendrent; mais, en supposant même que *daougan* soit composé de *gana*, engendrer, cette traduction n'est pas exacte, parce qu'un nom n'est pas une phrase, et que *gan* étant à la fois substantif et troisième personne de verbe, comme tous les substantifs celtiques, il vaudrait mieux traduire *daougan* par deux races ou deux générations. Ce qui, au surplus, ne me satisfait pas davantage.

Je n'hésite donc pas à prononcer, que la seule bonne étymologie de *daougan* est celle de *daou can*, deux chants, qui chante pour deux; car c'est une règle d'euphonie, en celtique, que *can* se change en *gan*, en construction et en composition, et en particulier après le mot *daou*, deux; témoin *diouglun*, qui signifie deux fesses, dans la même langue, pour *diou clun*. Tandis qu'au contraire, si *gan*, race ou génération, eût été le second radical de *daougan*, le *g* initial de *gan* se serait changé en *c'h*, ou forte aspiration; comme dans *diouc'har*, deux jambes, pour *diougar*. Je crois donc avoir prouvé et démontré, sous le rapport de la langue, ce que n'avait fait qu'entrevoir, comme possible, le père Lepelletier, savoir: que *daougan*, cocu, est composé de *daou can*, deux chants.

Mais, dira-t-on, d'où vient cette épithète injurieuse et singulière donnée à un mari dont la femme est infidelle? Le nom également injurieux de *cocu*, qu'il porte en français, va nous en apprendre l'origine. Puisque *cocu* vient évidemment de l'oiseau

appelé *coucou* jadis *coucu*, il n'y a pas de doute que le nom celtique *daougan*, deux chants, et le nom français *cocu*, ne soient des allusions au coucou qui chante *coucou* lorsqu'il a pondu dans le nid d'un oiseau ; et qui semble en effet chanter pour deux, savoir, pour l'oiseau qu'il remplace et pour lui-même. Son chant est même si répété, qu'il a donné lieu au proverbe : *chanter comme un coucou*, pour dire chanter toujours la même chanson. Cet oiseau, qui ne chante et ne paraît qu'au printems, a aussi donné son nom à la primevère, qui fleurit une des premières dans cette saison ; et c'est sans doute parce que cette fleur est jaune, ou plutôt parce que les coins du bec et le tour des yeux du coucou sont jaunes, qu'on dit *jaune comme un coucou*, et que le jaune passe pour la couleur des cocus. On sait que cet oiseau est célèbre par son instinct de pondre dans les nids étrangers, dont il dévore les œufs ; et que l'oiseau auquel le nid appartient, couve l'œuf, nourrit et élève le jeune coucou, comme si c'était sa progeniture.

Pourquoi, dira-t-on maintenant, a-t on donné le nom ou l'épithète injurieuse du coucou, dans les deux langues, au mari outragé, c'est-à-dire à celui que le *coucou* a remplacé, au lieu de les donner à celui qui s'est introduit dans une couche étrangère, au coucou lui-même, ainsi que la signification primitive de *daougan* et de *cocu* semblait l'exiger ? C'est une bizarre injustice de la langue, qui a été remarquée depuis long-tems, et entr'au-

tres par Pasquier, dans ses Recherches sur la France, sans en donner la raison. « Pareille faute faisons-nous, dit-il (tom. I, pag. 875), quand nous appelons *coquu*, celui dont la femme va en dommage ; car, au contraire, la nature de cet oiseau est d'aller pondre au nid des autres, comme nous apprenons de Pline, au liv. X de son Histoire naturelle ; par quoi, pour rapporter proprement le *coquu* (le coucou) à l'homme, il y aurait plus de raison de l'adapter à celui qui agit et non qui pâtit. » La raison de cette bizarre injustice me paraît facile à trouver, d'après ce que je viens de dire.

Ces noms injurieux de *daougan*, deux chants, ou de *cocu*, donnés au mari outragé, au lieu d'être donnés à l'auteur de l'outrage, à celui qui, comme le coucou, a introduit de sa progéniture dans un lit étranger, doivent venir, selon moi, de l'usage abusif d'une figure de mots très-ordinaire dans toutes les langues, celui de prendre le nom de l'agent pour celui du patient, l'actif pour le passif, et réciproquement ; et je puis encore donner la raison de l'application singulière qu'on en a faite dans le cas présent.

Ce qui a causé sans doute cet abus, qui a des suites très-graves, comme on sait, dans la société, c'est qu'on a supposé, qu'à l'exemple de certains oiseaux qui chantent quand ils ont pondu, le mari qui venait de goûter les douceurs de l'hymen dans le lit conjugal, chantait ou devait chanter sa victoire ; que l'adultère, au contraire, qui avait monté secrètement, et, comme dit le proverbe, sans tambours ni trompettes, dans un lit étranger, n'osant chanter la sienne ni s'en vanter, le mari,

comme le coucou, devait être censé chanter pour deux, quand il avait joui des embrassemens de sa femme.

Un usage singulier et extraordinaire, que j'ai appris dans le voyage que j'ai fait il y a environ un an, pour la recherche des antiquités celtiques et druidiques, dans l'intérieur de la France, vient confirmer l'étymologie et l'origine que je donne des noms de *daougan* et de *cocu*. Dix à douze personnes de Cléry, près d'Orléans, réunies pour me donner des renseignemens, m'ont assuré que, d'après un usage ancien, dans la commune rurale de la même ville, le soir ou le lendemain des noces, je ne me rappelle pas lequel des deux, les pères et mères des époux, après les avoir conduits dans la chambre nuptiale, et fermé la porte sur eux, faisaient asseoir le nouveau marié, le derrière dans un bassin plein d'eau, lui faisaient chanter trois fois le chant du coq, *cocorikè!* faisaient mettre en même-tems la mariée à genoux devant lui, et lui faisaient répondre trois fois, *cocodè!* qui est le chant de la poule, après qu'elle a pondu.

Cet usage, presque incroyable, est cependant dans l'esprit de l'ancienne religion druidique; car il me paraît une suite du culte du coq et de la poule chez les Gaulois, considérés, l'un comme le symbole de la puissance virile, l'autre de la fécondité de la femme, et tous les deux comme une image de ce qui se passe dans l'union conjugale. Il est en outre en rapport avec le nom latin *galli* des Gaulois, et confirme ce que j'ai déjà avancé ailleurs, que ce nom ne signifie que les *coqs*, dont nous révérons encore le symbole dans la *cocarde*, en forme de crête de coq, et dans les coqs élevés au-dessus de nos clochers pyramidaux.

Je connais bien d'autres exemples du culte du

coq et de l'œuf du coq, encore existant dans les Gaules; mais ce n'est pas ici le lieu de les rapporter. Je me borne à faire remarquer, que celui de l'œuf est évidemment un reste du culte qu'on rendait, sous les druides, à l'œuf de serpent, appelé *ovum anguinum*, qui n'est qu'un petit œuf de poule que le peuple croit avoir été pondu par un coq, et dans lequel il est persuadé qu'il y a un serpent, qu'il appelle *cocatrix* ou *cocodrille*, du nom du *coq*. Je retrouve aussi nombre de traces de cette mythologie chez les autres peuples, en particulier dans l'œuf orphique des Grecs, et dans la fable du cygne de Léda, et des deux œufs dont cette déesse est accouchée.

Je le répète, ces fables, ces croyances et ces usages, ainsi que les deux mots singuliers dont je viens de donner l'origine, viennent de ce que les anciens, qui adoraient un dieu ailé, qui rendaient un culte aux oiseaux comme à des symboles sacrés, ont dû y faire de continuelles allusions. Il n'est donc pas étonnant que ces allusions soient passées de leur culte et de leur mythologie, que je considère comme une langue sacrée et allégorique, dans la langue vulgaire; et que l'épithète d'un mari dont la femme est infidelle, ait été prise du nom du *coucou* qui était et qui est encore l'objet d'une espèce de culte et le sujet de plusieurs fables. Je crois donc avoir prouvé et démontré que l'usage d'appeler le mari outragé *cocu*, ou *daougan*, vient de ce que le *coucou* chante après qu'il a pondu dans le nid d'un autre oiseau; que le premier de ces deux noms signifie *coucou*, et le second, *qui chante pour deux.*

ELOI JOHANNEAU.

NOTICE

Sur l'origine du culte de Saint Sul, et du Denier à Dieu,

PAR M. ELOI JOHANNEAU.

« SUR le penchant de la rive opposée au quai de Tréguier, dit M. Baudouin, dans son ouvrage manuscrit, intitulé, *Recherches sur l'Armorique et les Armoricains anciens et modernes*, on voit une vieille chapelle, plusieurs fois interdite et toujours rouverte par la superstition. Elle est dédiée à *Saint Sul*, que j'avoue ne pas connaître. Des gens du peuple lui dévouent un oppresseur injuste, un débiteur infidelle, en lui mettant un denier dans la main, ou en le jetant sur sa table. L'homme dévoué meurt dans l'année, s'il ne répare son tort. »

Je suis surpris que M. Baudouin ne reconnaisse pas ce saint, lui qui demeure dans le canton même où il est honoré d'un culte immémorial. Le nom de Saint *Sul*, ne se trouve pas, il est vrai, dans le Martyrologe universel de Chastelain, le plus étendu que je connaisse, ni même dans la Vie des Saints de Bretagne, par le père Albert le Grand. Mais dans l'un et dans l'autre, Saint *Suliav*, ou

Syliav, en latin *Sulivus*, évidemment le même que St. *Sul*, est indiqué, dans le premier, le 8 Novembre; dans le second, le 1.er Octobre, comme honoré dans une paroisse de son nom, près de *Solidor*, au diocèse de Saint-Malo. Le père Albert en donne même la vie.

Quant à l'origine étymologique et mythologique de son nom, ce saint étant fils d'un roi de la principauté de Galles, il faut en chercher l'étymologie dans le gallois immédiatement. J'ouvre donc le Dictionnaire gallois de Davies, et je trouve que dans cette langue, *sulw* ou *sylw*, signifie vue, aspect; *syllu* ou *sylliaw*, voir, regarder; *sel*, l'action de regarder d'un lieu élevé; *selu*, voir de loin; *selwr*, qui regarde de loin ou d'un lieu élevé; *seliad*, espion, rusé : même famille de mots que le breton *sell*, regard; *sellad*, action de regarder, œillade; *sellus*, qui regarde, regardant; *sellet*, regarder; mots qui ont tous pour radical le mot *soul*, qui signifie œil en irlandais et en gallique, ame en anglais.

Saint *Sul* est donc l'œil du monde, qui voit tout du haut des cieux, l'ame universelle qui anime toute la nature; c'est donc un dieu-soleil des Gaulois par conséquent, et non un saint. Le christianisme, ayant trouvé le peuple en possession de lui rendre un culte, l'aura admis dans le sien et inscrit dans son calendrier; mais il paraît qu'il n'est pas néanmoins parvenu entièrement à pervertir son ancien culte, puisque ce saint est aujourd'hui confondu quelquefois avec le diable.

Ce qui me le prouve, ce sont les mots bretons *sulpeden* et *droukpeden*, qui se disent également pour imprécation, malédiction, mais dont le premier signifie, à la lettre, prière de Saint Sul, et le second prière du diable, du malin; car quoique *sul* signifie aujourd'hui dimanche en breton, *sulpeden* ne peut pas signifier prière du dimanche, parce que cette signification ne peut pas s'accorder avec celle de *droukpeden*, imprécation, prière du diable; et il n'est pas présumable qu'on ait fait du nom du dimanche le nom d'un saint. D'ailleurs, *sul*, dimanche, et *disul*, jour du dimanche, ne sont pas celtiques; ce sont les mots latins *sol*, *dies solis*, introduits dans la langue depuis le christianisme. Mais ce qui ne laisse aucun doute que le nom de *Saint Sul* ne vient point de *sul*, dimanche; que *sulpeden*, imprécation, prière du diable, signifie littéralement la prière de Saint Sul et non pas du dimanche; enfin, que Saint Sul est un dieu du druidisme, et par conséquent un diable plutôt qu'un saint du christianisme, c'est l'usage dans lequel est encore le peuple, selon M. Baudouin, de lui dévouer un débiteur infidelle, un oppresseur injuste, en lui mettant dans la main un denier, pour qu'il meure dans l'année.

Cette pratique et cette croyance superstitieuses, fort anciennes sans doute, me font penser que l'usage de notre *denier à Dieu* en est une suite; et ce nom de *denier à Dieu* même, me persuade de plus en plus, que Saint Sul, aujourd'hui un saint et un diable à la fois, était autrefois un

dieu. Le *denier à Dieu* est, comme l'on sait, une pièce d'argent que donne celui qui achète ou qui loue quelque chose, à celui qui vend ou qui loue, quand un marché est conclu. Ce denier, qui fait aujourd'hui le profit des domestiques ou des enfans, était donc dans la religion druidique, une garantie contre celui qui aurait osé rompre un marché contracté, nier une dette. Par cette pratique, on croyait donc, dans l'origine, le dévouer à Saint Sul, c'est-à-dire au diable, s'il n'acquittait pas ses engagemens. C'est donc enfin une espèce d'imprécation ou de malédiction religieuse que nous avons conservée du culte du soleil, adoré autrefois sous le nom de *sul*, ou *suliav*, dans les Gaules et la Grande-Bretagne, deux contrées dont les dieux, le culte et la langue, étaient les mêmes.

ELOI JOHANNEAU.

ORIGINE DES CHOSES PAR LES MOTS,

De l'étymologie du nom de la chemise *en français, en latin, en grec et en breton, et de quelle étoffe elle était chez les Gaulois.*

M. Baudouin, dans ses *Recherches sur l'Armorique*, fait venir *henvis*, nom de la chemise des femmes, en breton, d'après le changement ordinaire du *k* en *h* fortement aspirée, du breton *ken mis*, peau de mois, parce que, dit-il, les Gaulois portaient des vêtemens de peaux. Lepelletier, dans son Dictionnaire de la langue bretonne, dérive ce mot du breton *en mis*, pour les mois, pour le tems des règles, en sous-entendant *creis*, qui signifie chemise en général, sans distinction de sexe. Je n'admets ni l'une ni l'autre de ces étymologies, car je suis persuadé que *mis*, mois ou règles, n'est pas ancien celtique, mais le français *mois*, du latin *mensis*; et que jamais les femmes gauloises n'ont porté de chemise de peaux à nu sur le corps, et sur-tout dans le tems des mois, quoique je sache très-bien que les vêtemens de peaux ont été en usage, par-dessus d'autres vêtemens, chez nos ancêtres. D'ailleurs, si l'é-

tymologie que je vais donner du nom de la *chemise* en breton et en français est incontestable, comme je le crois, les deux autres étymologies tombent d'elles-mêmes.

Je réunis, dans un même article, l'étymologie de ces deux noms, parce qu'elle est la même. On trouvera sans doute bien surprenant que je prétende que le mot français *chemise*, et le mot celtique *henvis*, qui se dit aussi *hinvis*, *hivis*, *henfis*, *hefis*, *ivis*, qui sont si différens de son, aient cependant une même origine. La chose n'en est pas moins certaine, et je vais la prouver. Je commence par l'étymologie du mot français, comme le moins altéré, et servant de transition, pour les altérations du son, du nom celtique primitif au mot actuel.

Sans m'embarrasser des étymologies qu'en donnent Gebelin, Ménage, Scaliger et Vossius, lesquelles ne méritent même pas d'être rapportées, je fais venir le mot français *chemise*, et ses dérivés *camisole*, *camisade*, *camisard*, qui représentent mieux sa forme primitive; le latin *camisia*, qu'on trouve pour chemise, dans Paulus, abréviateur de Festus, dans le Scholiaste de Lucain, et dans Saint Jérôme; le grec épi *kamison*, qui se disait du tems d'Eustathe, pour *chitón*, ou tunique; du celtique *com*, drap de laine, et *més*, honte, pudeur, confusion; drap de la pudeur, drap qui couvre la nudité, les parties honteuses. On sait que les chemises étaient autrefois de laine; que les femmes en Bretagne, et les religieuses

en portent encore de nos jours; que la *camisole* des femmes du peuple, sur-tout en Bretagne, est une espèce de chemise de laine. De plus, l'étoffe de laine que nous nommons drap, particulièrement celle qui sert à couvrir le corps, et c'est une observation que je n'ai faite que lorsque j'ai eu trouvé mon étymologie, est encore appelée en breton *meser*, mot évidemment dérivé de *més*, honte, pudeur; comme en hébreu, le mot qui signifie vêtement, est dérivé d'un mot qui a le même sens que *més* en celtique. Voilà pour le sens.

Quant à la différence du son primitif au son actuel, tous les étymologistes savent que l'*o* se change en *a*, l'*a* en *e*, l'*e* en *i*; témoins *amon* ou *aman*, beurre; *mab*, pluriel *mibien*, fils, en breton; témoins les noms eux-mêmes de *camisia*, *camisole* et *chemise* en latin et en français, etc. etc. Je ne doute donc pas que je n'aie rencontré juste, et que je n'aie trouvé les vrais radicaux d'un mot d'une origine aussi obscure.

Une fois cette première étymologie trouvée, je n'ai pas eu de peine à déterminer celle du nom de la chemise en breton, qui eût été bien plus difficile encore, si je n'eusse pas commencé par la première; vu que le mot breton a subi un bien plus grand nombre d'altérations que le mot français, et qu'il n'était pas aisé, par conséquent, de déterminer dans toutes les formes qu'il a prises, quelle était l'orthographe la plus rapprochée de l'orthographe primordiale. Mais une fois qu'on est sûr que *chemise*, *camisole* et *camisia* viennent

du celtique *com-més*, drap de la pudeur; que l'on sait que le *k* ou le *c*, qui se change en *ch* en français, se change, en breton, en *h* fortement aspirée comme le *ch* allemand; que cette aspiration se perd facilement dans le cours des siècles; que toutes les voyelles, soit orales, soit nasalées, se permutent entr'elles; que l'*m* se change en *v* ou en *f*, témoin le nom de l'Armorique, qui s'appelait *armor* autrefois, et qui aujourd'hui s'appelle *arvor* en breton; on n'est point surpris que *henvis*, *hinvis*, *hivis*, *henfis*, *hefis*, *ivis*, nom de la chemise en celtique, ne soit, sous toutes ces formes, le même mot que le nom français *chemise* et *camisole*, que le latin *camisia*; et que tous ces mots ne viennent également du celtique *com-més*, qui était sa forme primitive. Ce qui le confirme, c'est que par une de ces révolutions de mots qui ne sont pas sans exemples, le mot *chemise* est presque revenu à cette forme primordiale, dans le mot du dialecte de Vannes, *juméseten*, qui signifie *camisole*, *chemisette*, et qui s'est formé de ce dernier mot français, par l'addition de la finale bretonne *en* du singulier défini, et le changement ordinaire du *ch* en *j*, de *e* en *u*, et de *i* en *e*; car en retranchant la finale française *ette* et celle bretonne en *en*, qui lui a été ajoutée, il reste *jumés* qui a bien plus de rapports de son que *chemise* avec le radical *com més*, puisqu'il n'en diffère que par deux changemens très-légers, celui du *k* ou *c* en *ch*, puis en *j*, et celui de l'*o* en *ou*, puis en *u*. Le mot radical *commés* a sans doute, dans tous les mots français, bretons,

latins et grecs, que je viens de citer, subi bien des altérations; mais elles ne sont pas extraordinaires pour un nom aussi usuel, aussi vulgaire que celui de la chemise. Il paraît même qu'il y a bien longtems que ce mot a subi celles du breton, qui en rendaient l'origine si obscure et si difficile, puisque, selon Lepelletier, sa forme la plus altérée, *ivis*, se trouve dans les vieux dictionnaires. Je crois donc avoir démontré que les noms de la chemise en breton, en latin, en grec et en français, avaient une même origine; que ces noms signifient *drap de la pudeur*, et que par conséquent les chemises étaient de drap ou de laine chez les Gaulois. Voilà donc une nouvelle preuve qu'on peut connaître les origines des choses par les origines des mots.

ELOI JOHANNEAU.

DISSERTATION

SUR LA FONTAINE DE LA HERSE,

Et sur deux Inscriptions antiques qui existent encore dans la forêt de Bellême;

Par M. Louis DUBOIS, de l'Orne, Membre de l'Académie celtique.

L'ÉTUDE et la connaissance des monumens qui ont survécu aux ravages de plusieurs siècles, pour arriver jusqu'à nous, ne sont très-souvent propres qu'à exciter une stérile curiosité; mais ces recherches, ces découvertes deviennent véritablement précieuses et sont recommandables par leur utilité, quand elles nous conduisent à la connaissance de l'histoire et des antiquités nationales, et sur-tout quand elles nous font connaître des objets qui jusques-là ont échappé au zèle scrutateur des savans.

Telles sont les inscriptions qu'on lit dans la forêt de Bellême, sur deux pierres conservées intactes, et qui, sans doute, sont placées là depuis dix-sept siècles.

Ce fut en 1607 qu'elles furent découvertes, suivant René Courtin, auteur, en 1611, d'une Histoire du Perche, restée manuscrite, lequel s'y trouva avec plusieurs personnes qui firent des essais sur la qualité des eaux de la fontaine. Suivant G. Bry

de la Clergerie, auquel nous devons une histoire du Perche et d'Alençon, imprimée en 1620, *in*-4.°, ce fut lui qui le premier la fit examiner par les médecins de Paris. Il paraît que, d'après ces derniers, on regarda les eaux de la Herse comme ferrugineuses, bonnes à employer dans les affections dartreuses qui proviennent d'engorgement dans les couloirs biliaires, dans les obstructions au foie qui viennent de la même cause, et dans diverses maladies de reins occasionnées par les glaires et même par les calculs urinaires. On assure même que elles ont beaucoup contribué à rétablir des estomacs délabrés.

C'est dans la forêt de Bellême, à 5 kilomètres (une lieue) au nord de cette ville, dans une commune nommée le vieux Bellême, à cinquante pas, à gauche de la route qui conduit à Mortagne, que l'on trouve la fontaine de la Herse. Ce nom vient du celtique, et annonce sa haute antiquité. Suivant Bullet (1), chez les Celtes, *hern* signifie du fer, et *sao*, source. Ces mots (2), en se réunis-

(1) Mémoires sur la Langue celtique, tom. 1, pag. 115.

(2) Je dérive le nom de cette fontaine de la *Herse*, du celtique *hars*, arrêt, obstacle, empêchement, défense, borne, limite; *harsa*, arrêter; *maen-hars*, pierre bornale, borne (mot composé de *men*, pierre, et de *hars*, d'où provient le nom du bourg de *Menars*, près Blois); *garz* ou *garh*, en construction *harz* ou *harh*, haie, qui sert de borne, mots dérivés de *harh*, cri de chien qui arrête, d'où le plurier *haro*, cris ou clameurs pour arrêter, *hareet*, clamat, dans un glossaire du huitième siècle, *herr*, en gallois, *vox canem excitantis*, et le la-

sant, se sont adoucis et ont pris la physionom des mots français qui ont succédé à la langue primitive de notre antique patrie. Ce nom fait voir que l'ignorance de la chimie, a fait croire que les eaux de la Herse étaient ferrugineuses. C'est une erreur qui provient de l'apparence de cette eau, qui, soumise à l'analyse chimique, n'a pas les caractères des eaux ferrugineuses; car, d'après l'analyse qui en a été faite, on doit conclure que l'eau de cette fontaine, quelle que soit l'étymologie de son nom, doit être rangée dans la classe des eaux sulfureuses; qu'elle contient du muriate de chaux; qu'il n'y a point de sulfates ni d'oxides de cuivre ou de fer; enfin, qu'elle ne contient d'autres substances terreuses que la chaux.

La fontaine de la Herse est construite de six pierres calcaires; elle n'a que 6 décimètres 9 centimètres de largeur, sur une longueur d'un mètre

---

tin *hirrire*. La fontaine de la Herse est donc la fontaine de l'arrêt, de la station ou de la limite. Elle est en effet sur une limite de territoires, sur la frontière du Perche et du Maine, au sud du Perche, de Mortagne et de la Trape. Ce nom tient donc à sa position et au culte ancien. C'est ainsi que la fontaine de *Bersabée*, dont le nom signifie en hébreu, puits du serment ou de l'alliance, était située sur la limite méridionale de la Palestine, et qu'elle servait tellement de borne à la Terre promise au midi, qu'elle a donné lieu à ce proverbe si fréquent dans l'Ecriture : *depuis Dan jusqu'à Bersabée;* pour exprimer les deux extrémités de la Terre promise, depuis la frontière septentrionale jusqu'à la frontière méridionale, ou depuis le nord jusqu'au midi. *Note de M. Eloi Johanneau.*

3 centimètres. Sa profondeur est de 5 décimètres. La pierre la plus élevée est celle qui porte l'inscription principale : *Aphrodisium*. Sa hauteur est d'un mètre 16 centimètres 50 millimètres ; sa largeur est de 6 décimètres. La hauteur des lettres est de 5 centimètres ; la largeur des M est de 6 centimères 2 millimètres. La pierre sur laquelle on lit la seconde inscription, n'a de hauteur que 4 décimètres 4 centimètres, et de largeur que 5 décimètres. Les lettres qui y sont gravées sont un peu plus petites que celles de la première inscription.

La direction du courant est de l'est à l'ouest.

Il est probable que la qualité de ces eaux, qui paraissent minérales, fit choisir ce lieu pour y construire un temple, que les tems ou plutôt le zèle mal entendu des premiers Chrétiens, ont sans doute détruit il y a plusieurs siècles.

En 1717, Baudelot, le premier, lut, au sujet des inscriptions (1), quelques réflexions dont Odolant-Desnos parle au commencement de son Histoire d'Alençon. On trouve l'extrait du travail de Baudelot, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, non pas dans le tome II, page 331, comme le dit Desnos, mais page 232 du 3.e volume, *in*-4.°

Je vais d'abord citer les inscriptions ; je donnerai ensuite l'opinion de Baudelot, à laquelle j'ajouterai quelques observations. Voici les deux inscrip-

(1) A l'Académie des Inscriptions, dont il était membre.

tions de la fontaine, telles que je les ai recueillies moi-même lorsque je me transportai sur les lieux.

I.re *Pierre.* APHRODISIVM.

II.e *Pierre.*
DIIS INFERIS
VENERI
MARTI ET
MERCVRIO
SACRVM.

On voit, par la première de ces inscriptions, qu'il y avait dans ce lieu un temple consacré à Vénus, appelée Aphrodite par les Grecs.

Suivant Baudelot, les Romains avaient distribué leurs dieux en trois ordres : les célestes, les terrestres et les infernaux. Souvent ils attribuèrent aux uns les qualités qui réellement n'appartenaient qu'aux autres : delà vient l'anarchie qu'on retrouve, au grand scandale des dévots et des antiquaires, dans la cathégorie des hautes puissances du ciel, de la terre et des enfers. On ne peut guères mettre au nombre des dieux infernaux, Vénus, Mercure et Mars, sans descendre dans des explications qui puissent rassurer la conscience timorée des fidelles de la mythologie payenne. Nous allons essayer de calmer ces doctes scrupules.

Vénus fut placée au rang des déités infernales, sous le nom de *Vénus Epithymbia* ou *Libitina*; et, suivant les auteurs de l'antiquité, on lui offrait, dans les funérailles, les mêmes sacrifices et

les mêmes victimes qu'aux dieux de l'enfer. On sait que, sans remonter plus haut, les Romains admettaient deux Vénus; entr'autres, la première, sous le titre de *Cœlestis*, et la seconde, sous celui d'*Infera* ou de *Libitina*.

Mercure a sans difficulté une place parmi les dieux infernaux, puisque son emploi le plus décent était de conduire les ames en enfer, et d'en ramener celles qui étaient destinées à voir le jour.

> ..... *Has animas ille evocat orco,*
> *Pallentes alias sub tristia tartara mittit.*

C'est ce que dit Virgile en traduisant Homère, qui ajoute : «qu'on ne pouvait pas même mourir, si Mercure ne venait rompre les liens qui attachaient l'ame au corps; » fonction que le poëte latin attribue à Iris. On le représentait même avec un visage dont un côté était blanc et l'autre noir; ce qui désignait son séjour alternatif dans les cieux et dans les enfers : c'est l'opinion d'Apulée dans son Ane d'or. Eschyle, dans son Electre, l'appelle le messager des dieux célestes et des dieux infernaux; Sophocle lui donne le titre de Chtonios Hermès, c'est-à-dire de Mercure infernal. Et ce qui rend de plus en plus incontestable ce titre du dieu des marchands et des voleurs, c'est le poëme d'Orphée à Mercure infernal.

Quant à Mars, quelle que soit notre envie de mettre aux enfers le dieu de la guerre, il faut en convenir, cela n'est pas facile : l'antiquité n'offre aucun monument, l'histoire ni les écrivains au-

cun texte qui lui confère le titre de divinité infernale; ainsi, on ne lui trouve ce titre nouveau, que sur les pierres modestes et si long-tems inconnues de la fontaine de la Herse. C'est donc une découverte importante pour la mythologie et les antiquités, que celle d'une pierre bien conservée depuis le tems où les Romains habitèrent les Gaules, et donnant à Mars le titre de dieu *infernal*, inconnu jusqu'alors dans tous les ouvrages d'archæologie.

Je reviens à la première inscription. Le mot *Aphrodisium* ne se trouve que dans très-peu d'auteurs. Martin de Brêmen, tire ce mot du grec *Aphrodision*, et le traduit par *Statue de Vénus*. Le *Thesaurus Linguæ latinæ* de Robert Etienne, rend ce mot par *Temple consacré à Vénus;* et c'est probablement là le vrai sens de l'inscription. Cœlius Rhodiginus est du même avis dans ses Leçons antiques.

Il est donc bien clair que le mot *aphrodisium* signifie temple de Vénus, et que cette déesse eut autrefois, non pas seulement une statue, mais un temple dans la forêt de Bellême, auprès de la fontaine de la Herse. Ce temple, principalement destiné à Vénus, comme le prouve la première inscription, et son nom placé le premier dans la seconde inscription, fut aussi consacré à Mercure.

LOUIS DUBOIS.

LETTRE DE M. BAUDOUIN

A M. ÉLOI JOHANNEAU,

Sur les Signaux des Gaulois.

Lannion, 13 Mai 1809.

MONSIEUR,

Vous avez paru désirer le développement des motifs qui me font adhérer à l'opinion de M. de Barral, sur un passage des Commentaires de César, où il s'agit des cris des Gaulois pour propager une nouvelle de *Genabum*, aux frontières des Arvernes.

Il serait très superflu de répéter ici les raisonnemens frappans et les calculs ingénieux de M. de Barral, sur l'exactitude du récit du général romain; mais je poserai d'abord deux faits historiques, à mon avis, incontestables.

Les Gaulois, et, suivant Camden, les Bretons insulaires, plaçaient, de distance en distance, et sur des hauteurs correspondantes, des vigies qui annonçaient l'arrivée de l'ennemi, ou les grands événemens, le jour par des cris, la nuit par des feux d'alarme répétés de poste en poste.

Le second fait me paraît aussi certain. Les Gaulois, extrêmement robustes, comptaient parmi eux de vrais stentors, dont les cris étaient épouvantables dans les combats, dont la voix très-forte retentissait au loin.

Je me permets de juger de ces tems reculés, par quantité d'exemples modernes à ma connaissance. Un garçon et une fille qui gardaient les moutons, l'un près de la tour de Cesson, l'autre en Plerin, à l'embouchure du Leguer, se criaient des galanteries, et conclurent leur mariage dans

le tems où j'étudiais au collége de Saint-Brieuc. La distance est au moins de 800 pieds : cependant l'anecdote est peu concluante sur l'étendue de la voix, car l'amour est très-communicatif.

Un autre exemple est plus décisif. On représentait, il y a environ six ans, une tragédie bretonne, en plein air, près de Saint-Yves de Tréguier, et le Tinevez fils, qui en jouait le rôle principal, se faisait entendre à Pouldouran, à un grand quart de lieue.

Chaque année, à la clôture de la récolte, les batteurs, à genoux sur l'aire, chantent des litanies ; et sans avoir l'ouie bien fine, j'entends parfaitement l'*ora pro nobis* de plus de 600 toises.

Du bourg de Perros, et par-dessus la rade, les chants élevés et les cris sont entendus au bourg de Louanec, à près d'une lieue, parce qu'ils partent d'une hauteur à l'autre. On pourrait multiplier les citations de ces exemples journaliers.

Dans les grandes villes, on ne soupçonne pas les clameurs perçantes de nos campagnards. Pour en concevoir la force, il faut entendre leurs *hoop* élevés par degrés ; ou assister à nos processions, où des hurleurs renommés font assaut de poumons.

Revenant au trait raconté par César, on peut, sans crainte d'erreur, porter à un quart de lieue au moins, l'étendue de la voix des Gaulois placés sur des éminences. En criant à l'envi, les habitans de la plaine servaient d'auxiliaires à ces vigies, dont le nombre se trouve ainsi réduit, pour quarante-quatre lieues, à 176, au lieu de 2630 qu'exige M. Mongez.

Je m'en tiens par conséquent à l'opinion très-bien raisonnée de M. de Barral.

J'ai l'honneur d'être, etc.

BAUDOUIN.

Namur, le 18 Octobre 1808.

LETTRE

De M. GABRIEL VAUGEOIS, Membre de la Légion d'honneur, Président de la Cour de Justice criminelle du Département de Sambre-et-Meuse,

A M. ELOI JOHANNEAU, Secrétaire perpétuel de l'Académie celtique;

Sur la PIERRE DU DIABLE, *de Namur, et l'étymologie du nom de cette ville.*

JE vous envoye, mon cher ami, une notice sur le monument celtique que l'on nomme, à Namur, *la pierre du diable.* C'est un *dolmen* que les habitans disent avoir servi autrefois d'autel au dieu *Nam*, dont l'idole qu'on y révérait, fut, disent-ils, renversée et jetée dans la Meuse, par Saint Materne, premier prédicateur du christianisme dans ces contrées. C'est, disent-ils encore, de ce dieu *Nam* qu'a pris son nom la ville de *Namur*. Mais comme ceci n'est appuyé sur rien, et que ce *Nam* est tout à fait inconnu, ne serait-on pas fondé à croire que Namur tire son nom, ou de sa position même, ou du voisinage du dolmen dont je vais vous parler?

Dans le nom de Namur, il n'y a d'ancien que la première syllabe; la terminaison *ur* est nouvelle. La lettre *r* sur-tout a été ajoutée dans les derniers siècles; dans le vieux patois, on disait Namu; dans le latin des vieux titres, *Namucum*, et pour en désigner les habitans, *Namucenses*. Les Allemands (et c'est je pense dans leur langue qu'il faut chercher l'origine de ce nom) ont toujours appe-

lé et appellent encore cette ville *Namen*. Or, ce mot, qui paraît dérivé de la langue celtique (dont beaucoup d'expressions se trouvent encore dans le patois actuel de Namur), peut signifier, ou *vallée des pierres*, ou lieu *près la pierre*. Tout ceci n'est que conjectures; vous saurez les apprécier.

Dans quelque tems je vous enverrai mes observations sur le patois qu'on parle à Namur et dans les environs.

Je passe à la description du dolmen. C'est une table de pierre calcaire, grise et très-dure, posée sur deux supports de même nature, dans la campagne dépendante d'un faubourg de Namur, nommé Jambes, situé sur la rive droite de la Meuse. Les supports paraissent aujourd'hui formés de quatre pierres, deux d'un côté, deux de l'autre, parce qu'elles ont été cassées; ce qu'il est facile de voir à la direction des fentes qui divisent les fragmens.

La loge que ces trois pierres forment, est ouverte des deux bouts.

La table a de longueur, 8 p. 7 p° de France.
de largeur, 6 p. 6 p°
d'épaisseur, 1 p. 9 p°

Les supports ont,
de longueur, 8 p.
de hauteur, 5 p. 5 p°
d'épaisseur, 2 p. 4 p°

La table est inclinée au nord-est.

Sa direction dans la longueur, et l'ouverture qu'elle forme avec ses supports, sont du levé d'été au couchant.

La Meuse est au couchant de ce monumen la distance de quatre à 500 pas. Les monts formant le côté droit de la vallée de la M

sont du côté de l'orient, à une distance à peu près égale.

La *pierre du diable* se trouve dans la cour d'une petite maison qui n'existait pas avant 1737, époque de sa première construction. Avant ce tems, la *pierre* était isolée dans la campagne.

Près de là, à la distance de quelques centaines de pas, vers le nord-est, se trouvent une petite ferme et les ruines d'une petite chapelle qu'on nomme, en patois, *djauknap;* ce qui, attendu que l'*a* se prononce souvent *o* ou *au*, devrait peut-être s'écrire *jacques-nap;* car, en patois, on dit ici : *djauque* pour Jacques. Reste à chercher si *nap* est un nom propre ou un mot significatif. En *flamand*, que je crois être la langue des anciens *Morini*, et par conséquent un dérivé du celtique, *nap* signifie un plat creux, une jatte à hauts bords; ce qui exprime bien la nature du lieu, de ce fond de bassin formé par les montagnes qui entourent Namur.

La maison dans la cour de laquelle se trouve la *pierre*, appartient, depuis 1764, à un ancien courrier, natif de Milan, et qui s'est fixé à Namur. Antoine Mougni (c'était son nom; il est mort depuis peu) m'a donné des renseignemens que n'ont eus ni le père Demarne, ni Gaillot, ni les autres historiens de Namur. Il m'a appris qu'en applanissant le terrein qui forme aujourd'hui la cour de la maison, il avait trouvé, à deux ou trois pieds de profondeur, *neuf à dix* (il ne se souvenait pas précisément du nombre) *pierres* presqu'aussi grandes que celles du dolmen, couchées et enterrées à environ vingt pieds de distance autour de ce monument. Il y avait donc aussi une enceinte, qui probablement aura été renversée par les premiers Chrétiens.

Mougni a creusé environ à six pieds de profon-

deur sous la *loge* dont il avait maçonné les deux bouts pour en faire un caveau à mettre des bouteilles de vin. Il n'y a trouvé que du sable et quelques briques qu'il m'a dit être rouges et d'une pâte extrêmement fine. Il a trouvé aussi, dans les fouilles qui lui ont fait découvrir les *pierres de l'enceinte*, une assez grande quantité de monnaies romaines en cuivre. Il ne lui en restait que quelques-unes effacées; il avait vendu les autres. (Ces pièces de monnaie étaient peut-être des offrandes qu'on laissait dans l'enceinte.)

La tradition dit qu'*il y a sous la pierre du diable un souterrain qui passe sous la Meuse.* Mougni n'avait pas d'argent à dépenser à des fouilles, et il n'a fait que celles qui lui étaient utiles. Il a cassé les grandes pierres brutes qu'il a déterrées, et les a employées dans ses constructions. Il m'en a fait voir des fragmens dans ses murs; c'est la même pierre que celle du dolmen, et il paraît qu'on a été chercher toutes ces pierres assez loin: je n'en connais pas de pareilles dans les environs.

G. VAUGEOIS.

P. S. Je me suis procuré ce qui était resté, après la mort d'Antoine Mougni, des médailles qu'il avait trouvées sous la pierre du diable et aux environs. Il y a un Vespasien, un Hadrien, un *Elien* et un Constantin; on a continué à porter des offrandes à ce monument, pendant au moins deux siècles et demi, à compter de l'ère actuelle.

Namur, le 29 Mai 1809.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DU MÊME AU MÊME,

Sur le même sujet.

Vous me demandez, mon ami, comment je sais que l'on a continué à porter des offrandes à la *pierre du diable*, pendant deux siècles et demi après Jésus-Christ ?

Je réponds : ce n'est qu'une conjecture, et voici sur quoi je la fonde. — Avant 1753, il n'y avait pas de bâtimens à proximité de la pierre du diable ; et auprès de ce monument on ne trouve aucunes ruines qui puissent faire présumer qu'il y en ait eu dans les siècles antérieurs. Cependant, c'est sous cette pierre ainsi isolée dans la campagne, et dans l'espace seulement qu'occupait l'enceinte d'autres pierres dont elle avait été entourée, que Antoine Mougni a trouvé les monnaies romaines dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre. Ce n'était point un *trésor enfoui*, de l'argent renfermé dans un vase pour le soustraire à la cupidité ; c'étaient des pièces de monnaie de cuivre, éparpillées, trouvées çà et là dans la terre. Ces monnaies ont donc été apportées et mises là *à l'occa-*

sion de la pierre. J'ai présumé que c'étaient des *offrandes.*

Qu'elles ayent continué jusqu'au milieu du 3.e et même du 4.e siècle de l'ère chrétienne, cela est prouvé par l'inspection des médailles, puisque parmi celles que j'ai (dont plusieurs sont méconnaissables), on en voit de bien conservées, qui sont de Vespasien, Hadrien, Elien et Constantin. Or, *Vespasien* régnait encore en 79, *Adrien* en 138, *AElien* (tyran, sous Valérien et Galien) vers l'an 300, et *les Constantins*, de 330 à 340.

J'ajoute à ces réflexions, que si des écrivains peu judicieux ont prétendu que le christianisme avait été établi à Namur dès le premier siècle de son existence, les auteurs les plus sages (voyez les Dissertations qui sont à la suite de l'Histoire du comté de Namur, par le père Demarne) sont convenus qu'il ne l'avait été que trois cents ans après; c'est-à-dire au tems de mes dernières médailles, ou quelque tems après. Notre *pierre*, au tems des Constantins, était donc encore un objet de vénération. Elle n'aura cessé d'être *sacrée*, elle ne sera devenue *la pierre du diable*, que quand les Chrétiens auront été assez nombreux, assez puissans, pour abolir ou au moins pour faire disparaître, par degrés, les traces de l'ancien culte. Je dis par degrés, puisque ce culte, notamment en ce qui concernait le respect pour les pierres, existait encore du tems de Charlemagne.

REPONSE

DE M. ELOI JOHANNEAU.

Il n'y a pas de doute, mon ami, que *Namur* ne se soit appelé *Nam* dans l'origine, et que ce nom ne signifie la ville du bassin, de l'écuelle, de la tasse ou de la coupe, ainsi que la ville de *Catane* en Sicile, dont le nom vient du grec *Katanos*, même mot que le latin *Catinus;* que ces deux noms ne tiennent à la position de ces deux villes et au culte du bassin ou de l'Amphore céleste; que *nam* ne soit le même mot que l'allemand *napf*, écuelle, terrine; que le teutonique *napf*, scyphus, *crater.* (Voyez *Thesaurus antiquitatum Teutonicarum*, de Schilter, *in*-fol.°); que le flamand *nap*, jatte, écuelle; le *p*, le *pf*, le *m*, étant des lettres labiales du même organe, qui se permutent entr'elles; et que cette ville ne tire son nom de sa position dans un bassin entouré de montagnes. Il n'y a pas de doute non plus, que ce nom primitif ne soit conservé dans celui de *Djauk*-NAP; que ce dernier ne signifie jatte ou écuelle de Jacques, pris pour le diable; car c'est ainsi qu'en Berry on appelle des bassins en entonnoir, *écuelles de Gargantua.* Il n'y a pas de doute enfin, que le nom de *pierre du diable* ne soit analogue à ce-

lui de *Jauknap* (1), et que *la pierre du diable* et la chapelle de *Jauknap*, ne soient des monumens de l'origine, du nom et du culte druidique de l'ancienne ville de *Nap*, *Napf*, *Nam*, *Namen*, *Namucum* ou *Namur*.

Quant au prétendu dieu *Nam*, vous voyez, par la signification certaine de ce mot, que vous avez eu raison d'en rejeter l'existence.

Avec cette origine étymologique, aussi belle que certaine, vous voilà, mon ami, sur la voie de bien des découvertes; c'est une mine nouvelle à exploiter, et je vous conseille d'en suivre tous les filons, puisque vous êtes sur les lieux, et que vos connaissances et votre sagacité vous rendent plus capable que personne de les suivre avec succès.

ELOI JOHANNEAU.

---

(1) C'est ainsi qu'on doit l'écrire; l'*i* consonne, dans le patois de Namur, se prononçant comme en italien. — *Note de M. Vaugeois.*

NOTICE

Sur l'usage des Vases lacrymatoires;

Par M. ALEX. LENOIR,

Tous les peuples ont eu des pleureuses dans les cérémonies funèbres ; et la grande quantité de petits vases antiques, en forme d'une petite fiole dont le col serait extrêmement alongé, qu'on découvre dans les tombeaux, en font foi. Sans avoir égard aux diverses opinions qui se sont élevées au sujet de ces vases appelés *lacrymatoires*, parce qu'ils servaient à recevoir les larmes des *præficæ* ou des pleureuses qui conduisaient les morts à leur dernière demeure ; opinions tant de fois combattues par les savans, nous rapporterons ici, en faveur de Chifflet et Kirchmann, et plusieurs autres, la gravure d'un bas relief qui couvrait encore, en 1780, le mur de l'église des Charitains de Clermont en Auvergne. On voit clairement, sur ce bas relief, la confirmation de l'usage des lacrymatoires, que plusieurs savans, et notamment Paciaudi et Schœfflin, ont pris pour être simplement des fioles dans lesquelles on mettait des essences ou des baumes pour parfumer les morts. Il est inutile, je pense, d'en dire davantage sur ce sujet ; la description du monument que nous allons examiner, suffit pour confirmer notre opinion de la manière la plus authentique.

Ce monument, sculpté en pierre blanche, de 2 pieds 7 pouces, sur 3 pieds 9 pouces de proportion, que je suppose être le fragment d'un

tombeau (1), représente une cérémonie funèbre. Dans le milieu de la composition, je vois une jeune fille, la tête penchée, une bèche à la main, dans la disposition de creuser la terre pour y déposer une urne cinéraire portée par un autre personnage qui l'accompagne; celui-ci est suivi de plusieurs autres femmes, dont l'une d'elles porte, dans un vase, l'eau lustrale. La lampe funéraire et la cassolette des parfums qu'on plaçait auprès des morts, sont déposées auprès de la tombe qu'on va creuser: de l'autre côté, on voit deux femmes voilées qui se tiennent à brasse-corps, dont les expressions sentimentales expriment le degré d'attachement qu'elles peuvent avoir pour l'individu qui n'est plus, nommé Lucia, d'après l'inscription gravée sur le bas-relief.

On ne peut douter que les femmes du cortége funèbre de la jeune Lucia, ne soient les pleureuses, ou *præficæ* des Romains; ce qui est bien prouvé par une de ces femmes qui s'est détachée de ses compagnes; elle est assise sur un tertre, et elle tient de chaque main un de ces petits vases, l'objet de tant de contestations, qu'elle approche de ses yeux pour y déposer les larmes dont elle doit compte à la famille de la défunte; près d'elle, on voit une seconde figure de femme dans la même attitude, dont le bras indique la même action. Le fragment qui manque à ce bas-relief, en cet endroit, nous dérobe une preuve de plus en faveur de notre opinion sur le véritable emploi des vases ou fioles lacrymatoires des anciens; mais le sujet, qui a résisté aux ravages du tems, est plus que déterminant pour fixer l'opinion.

Cet usage pieux s'est conservé chez les moder-

(1) Voyez la Planche.

nes, et nous voyons même encore de nos jours des pleureuses accompagner nos morts et les suivre jusqu'à leur dernière destination (1). Chez les anciens peuples comme chez les modernes, ces femmes étaient placées à la tête des convois. La principale pleureuse, nommée *prœfica*, ouvrait la marche; elle se chargeait ordinairement de faire l'éloge du défunt, qu'elle chantait : c'était une espèce de poésie larmoyante, comme nous l'apprend Lucilius, dans ces vers :

> ..... *In funere prœficæ*
> *Multo et capillos scindunt et clamant magis.*

Ces femmes portaient un costume uniforme analogue à la cérémonie qu'elles pratiquaient, ce qui est encore parfaitement exprimé sur notre bas-relief.

Tel est textuellement l'article que j'ai inséré (pag. 153) dans mon ouvrage intitulé, *Nouvelle explication des hiéroglyphes*. Cet article a donné lieu à deux observations d'un savant dont personne plus que moi n'estime les connaissances en antiquités. Ces observations ont été consignées dans le *Rapport sur les travaux de la Classe d'histoire et de littérature ancienne*, lu et distribué à la séance publique du 7 Juillet 1809. Il me reproche, 1.° avec raison, d'avoir attribué à Paciaudi et à Schœfflin l'opinion de Chifflet et de Kirchmann, et réciproquement à ces deux derniers, celle des deux premiers. Je ne nie point

(1) Tout le monde sait que l'on donne à chacune de ces pleureuses, un morceau de drap gris dont elle s'enveloppe la tête, et une torche qu'elle porte à la main; de plus, qu'elles reçoivent pour salaire une somme d'argent.

que je n'aie fait cette méprise; mais elle est si forte, qu'il est évident qu'il y a eu transposition dans les noms; et que ce n'est qu'une distraction, comme l'a remarqué le rapporteur; 2.° de prendre et de donner pour antique un bas-relief, qui, de son aveu, « *s'il était véritablement romain, déciderait la question*, puisqu'on y voit, dans une cérémonie funèbre, une des femmes du cortége, approcher de ses yeux un de ces petits vases pour y déposer les larmes dont elle doit compte (1) à la famille. » M. Mongez, est-il ajouté dans ce rapport, connaissait le dessin de ce monument; et MM. Visconti et David en ont jugé comme lui. Malgré le respect que j'ai également pour l'autorité et l'opinion de ces deux illustres membres de l'Institut, je ne puis la partager, et je persiste dans celle que j'ai émise, si je puis toutefois m'en rapporter à un dessin. J'en suis même si persuadé, que je présume qu'ils nont pas examiné ce bas-relief avec le même soin qu'ils l'auraient fait s'il se fut agi de donner leur opinion par écrit; et je persévère à le considérer comme un monument du Bas-Empire, jusqu'à ce que l'inspection du monument lui-même, que M. Mongez n'a pas vu plus que moi, décide s'il est ancien ou moderne.

ALEXANDRE LENOIR.

---

(1) Je me suis servi de cette expression, pour indiquer que les femmes qui répandaient ces larmes, étaient payées pour pleurer.

MMAE·LVCIAE
1·LVCIAE·F·VIX·
ANN·XVII·M·V
M

du corps humain, qu'ils ont également soumis à des règles géométriques. On leur doit en général la perfection des arts dans tous les genres, et nous remarquerons que l'enfance de l'art chez les Grecs, se rapproche beaucoup de l'art perfectionné des anciens Perses.

Les Romains, dans les arts dépendans du dessin, sont seulement imitateurs, comme nous le somme nous-mêmes : cependant on leur doit l'invention de l'ordre composite (1), comme on doit l'ordre toscan aux Etrusques, peuple sur l'origine duquel les opinions sont partagées, mais que tous les monumens portent à considérer comme une colonie grecque. On sait que les Romains employaient des artistes grecs pour l'exécution de leurs statues et de leurs monumens ; ce qui m'autorise à croire, que c'est encore à des artistes grecs que nous sommes redevables des ordres d'architecture dont nous venons de parler.

La conquête des Gaules, par Jules-César, nous a également donné l'architecture grecque dégénérée ; ce qui est plus que prouvé par les ruines des anciens monumens que les Romains ont élevés pendant leur séjour dans nos contrées, et que l'on découvre tous les jours dans les départemens de la France.

L'empereur Justinien, qui régnait dans le 6.e siè-

(1) L'arc de Titus est le monument le plus ancien que l'on connaisse, qui soit exécuté dans les proportions de l'ordre composite.

cle, bâtit plusieurs villes et un certain nombre de basiliques, parmi lesquelles on admire à Constantinople la belle mosquée de Ste-Sophie (1). Ce temple, construit et décoré par des artistes grecs, passe pour un des plus magnifiques qu'il y ait; comme son architecture sert d'intermédiaire, pour ainsi dire, entre l'architecture grecque et l'architecture orientale ou arabe, appelée improprement *gothique*, nous allons en donner la description, d'après une lettre qui nous a été adressée par M. Parandier, secrétaire d'ambassade à Constantinople.

Cette église est la plus ancienne comme la plus intéressante de toutes les mosquées de Constantinople ; elle paraît avoir servi de modèle aux autres. Les historiens de Byzance racontent des choses incroyables de ce grand édifice. Les Grecs modernes s'abandonnant à leurs exagérations, regardent ce temple comme supérieur à tous les temples connus.

Ce fut sous Justinien que les premiers fondemens de l'église de Sainte-Sophie furent jetés : on y travailla pendant huit ans et cinq mois. Trois cent vingt mille livres pesant d'or ou d'argent, car les antiquaires ne sont point d'accord sur ce point, furent employées pour l'acquisition et le

(1) Le nom de *mosquée* vient d'un mot arabe qui veut dire *oratoire*. On ne peut entrer dans une mosquée, sans un firman ou un ordre par écrit du Grand Seigneur, à moins d'être musulman.

transport des matériaux et le paiement des ouvriers.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est la coupole imitée de quelques temples anciens de forme sphérique; mais celle de Sainte-Sophie, au lieu d'être posée sur le sol, s'élève sur quatre arcades, ce qui unit ainsi, dans le même édifice, la forme ronde à la forme carrée. Le temple est en forme de croix, suivant la coutume des Chrétiens; mais ici c'est une croix dont les branches sont égales, forme mieux adaptée à la coupole, qui, placée au centre de la croix, conserve sa grace et sa légéreté en dedans, et présente au-dehors les meilleures et les plus belles proportions.

En 556, vingt ans après la dédicace du temple, un tremblement de terre renversa le dôme. Il fut rétabli tel qu'on le voit aujourd'hui; son applatissement, que l'on a beaucoup critiqué, a cependant un effet imposant. On dit que l'architecte a eu l'intention d'imiter la voûte des cieux. L'intérieur de la voûte, au-dessous des fenêtres, est incrusté en mosaïque formée de petits dés d'une substance vîtrifiée ressemblant au verre, et appelée par Vitruve, *smaltum*. Elle est en forme de cubes d'environ un huitième de pouce, et parfaitement semblable aux fragmens que nous avons placés dans la salle du 13.e siècle, au Musée des Monumens Français. Ces fragmens de pavés faits en France, et provenant des démolitions de nos anciennes basiliques, parfaitement semblables aux mosaïques qui décorent Sainte-Sophie,

prouvent ce que j'ai avancé, et servent en même tems à confirmer l'opinion des auteurs qui ont avancé que nos églises des premiers tems de la monarchie, avaient été bâties par des Grecs modernes.

Les parties de cette mosaïque, qui forment les quatre parties colossales qui représentent les séraphins, sont d'un verre coloré; et celles qui forment la voûte qui présente une surface dorée, sont des morceaux de verre sciés, qu'on a adroitement réunis après avoir placé entre les deux parties une feuille d'or qui donne une teinte dorée à toute la partie du fond de la mosaïque.

Outre la grande coupole, il y a deux grands demi-dômes et six moindres. Ce plan géométrique de l'édifice, du côté de l'est, était autrefois le sanctuaire qui contenait, dit-on, un trésor très-riche. Les grands pilastres qui soutenaient la coupole, sont en pierres de taille unies par des liens de fer, dont les joints sont remplis de plomb et d'un ciment à chaux vive, manière de bâtir que nous avons imitée depuis dans tous nos édifices sarrasins, appelés *gothiques*. Toutes les assises des pierres qui forment la construction de nos anciennes églises, sont à joints lâches et posées sur des cales de plomb de trois lignes, précaution qui rend le tassement infiniment plus doux quand il s'opère.

La masse de l'édifice est de brique, mais revêtue de marbre dans tout l'intérieur. La galerie environnante, anciennement réservée aux fem-

mes, a 60 pieds de large ; elle est fermée par soixante-sept colonnes, dont huit sont en porphyre, lesquelles avaient été employées dans le temple du Soleil, à Rome, élevé par l'empereur Aurelien. Ces colonnes furent transportées à Constantinople par ordre de Constantin ; les six autres, en jaspe verd, ont été tirées du temple de Diane à Ephèse.

Le dôme éclairé, de fenêtres placées très-près les unes des autres, et au nombre de vingt-quatre, porte sur quatre arcades liées à autant de demi-dômes en coupoles incrustées en mosaïques, lesquelles tenant aussi à la grande coupole, donnent une étendue de voûtes qui est vraiment un prodige de l'art, et qui a un air de grandeur et de majesté, tel que la construction en paraît au-dessus du pouvoir humain.

Les anciens ornemens de l'intérieur sont fort dégradés, si l'on en excepte les nombreuses colonnes de porphyre et de jaspe (1), et la mosaïque du dôme. Les colonnes sont surmontées de chapiteaux mal assortis, d'un ordre composé, et grossièrement sculptés, comme on les faisait généralement dans le Bas-Empire. Le tems et le mauvais goût des Turcs ont détruit et altéré les ornemens, au lieu desquels on voit de grandes tables,

(1) Nous devons supposer que ces colonnes, d'une grande dimension, sont plaquées ou établies par rouelles, parce que l'on ne trouve pas des masses de jaspe assez considérables pour en former des colonnes du volume de celles dont il est question.

où sont gravés en caractères arabes, les noms de *Dieu*, de *Mahomet*, et des quatre premiers califes, *Aboubeckre*, *Omar*, *Osman* et *Hali*. Au grand dôme sont suspendues une infinité de lampes de verre de diverses couleurs, mêlées de globes de cristal, d'œufs d'autruche et d'ornemens d'or et d'argent attachés à des cercles concentriques les uns dans les autres. La lumière de toutes ces lampes doit donner à cette immense concavité un effet prodigieux aux yeux des spectateurs : comme elles ne sont allumées qu'au moment de la prière, tems où les Musulmans seuls ont l'entrée du temple, je ne puis que concevoir cet effet. Les quatre *minarets* (1) qui accompagnent ce temple, en sont détachés et ont chacun une forme différente. Toutes les mosquées impériales sont distinguées par deux ou quatre *minarets* : les autres n'en ont qu'un ; la mosquée du sultan Achmet en a six ; ce qui a été désapprouvé par les ulemahs, parce que le fameux temple de la Mecque n'en a que quatre.

D'après cette description de l'église de Sainte Sophie, bâtie dans le sixième siècle, on a dû remarquer qu'à cette époque, le goût des ornemens de l'architecture orientale, commençait déjà

(1) *Menar* ou *minarets* est un mot arabe qui signifie *fanal*. Les minarets sont illuminés pour les grandes fêtes du Baïram et du Ramazan. Chaque jour, à midi, un iman monte à son sommet, pour avertir à haute voix que l'heure de la prière est arrivée.

à exercer son influence, même parmi les Grecs. Toutes les églises bâties en France vers cette même époque, c'est-à-dire sous les rois de la première race, se ressentent de ce goût dominant, et prouvent que l'architecture d'alors n'était qu'un alliage informe du style grec et romain avec les ornemens de l'architecture orientale, ajustés selon le goût de ces tems barbares.

Sous l'empereur Charlemagne, la civilisation en France prit une nouvelle face, à la faveur des colléges, que ce grand monarque établit dans les principales villes de son empire. Charlemagne, en chassant l'ignorance des siècles qui l'avaient précédé, en travaillant à l'instruction des Français, par la fondation de plusieurs universités, porta son influence bienfaisante jusque sur les arts dépendans du dessin; et il sera facile de prouver qu'il épura l'architecture, en introduisant dans nos monumens les formes lombardes. Si l'on examine quelques chapelles souterraines qui existent encore dans l'église de Saint-Denis, une partie des bas-côtés de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, ainsi que l'ensemble général, la construction, les peintures et les sculptures de la belle abbaye de Cluny, près Mâcon, on sera bientôt convaincu de la vérité de notre observation. Le style et le goût de l'architecture lombarde se maintinrent en France jusqu'au 11.e siècle; les ravages des Normands nous ont laissé

de faibles traces de cette belle architecture, imposante dans son ensemble et noble dans ses détails.

Les croisades et les fréquens voyages que les Français firent en Syrie, introduisirent chez nous l'architecture syrienne, arabesque ou sarrasine; architecture à laquelle on a donné, à tort, le nom de *gothique;* et ce ne fut que vers le commencement du quinzième siècle, sous le règne de Louis XII, que l'on abandonna ce genre d'architecture, dont nous voyons encore les plus beaux modèles dans les monumens consacrés au culte.

Les architectes français, transportés en Italie à la suite de la cour de Charles VIII, en rapportèrent le style et le goût des décorations, que les Grecs avaient eux-mêmes imités des Arabes, et auxquelles on avait donné, par une suite de cette conséquence, le nom de *décoration arabesque*, ou tout simplement d'*arabesques*. Il est évident que ce sont les belles peintures des bains de Tite, ainsi que celles dont la plupart des tombeaux antiques sont ornés dans leur intérieur, qui ont fait naître aux artistes du 15.e siècle, l'idée de renouveler ce beau genre de décoration, dont on trouve aussi l'origine dans les monumens orientaux. Le grand Raphaël, employé à la décoration du Vatican, par un pontife ami des arts, a su plier son génie à ce mode de peinture, qu'il a rendu avec tant de supériorité, que ceux qui font encore aujourd'hui des arabesques, consultent et même co-

pient ses savantes compositions. C'est à ces chefs-d'œuvre de l'art que nous sommes redevables de cette multitude de beaux ornemens qui couvrent nos monumens publics et particuliers du 15.e siècle, et dont on admire les principaux modèles dans le Musée des Monumens Français.

L'architecture appelée *gothique*, est véritablement une architecture arabe et sarrasine. Les palais, les mosquées, ainsi que les riches habitations des Arabes et des Turcs, nous montrent encore l'emploi de ce genre d'architecture. Au 7.e siècle, les Sarrasins, qui étaient des Arabes, s'étant retirés en Syrie, après avoir embrassé la religion de Mahomet, se nommèrent des rois, se rendirent puissans au point de se faire redouter. Formés par troupes, ils parcouraient ainsi l'Afrique, l'Asie et même l'Europe. L'Egypte, la Syrie et la Perse faisaient partie de leur empire; et l'on sait que c'est contre ce peuple qu'on qualifiait du nom d'*infidelles*, qu'eurent lieu les croisades. Ce nom seul d'infidelles enflamma le courage des Français au point que le plus grand nombre de la nation abandonna femmes, enfans, patrie; et l'on vit des hommes vraiment animés d'un zèle religieux, émigrer par troupes les armes à la main, et faire la conquête de la Terre-Sainte. C'est aussi par une suite de la dévotion qui faisait marcher les Français jusqu'au fond de la Syrie, que les croisés, à leur retour en France, ont dû imiter la construction des temples que leur valeur restitua au culte pour lequel ils avaient répandu

leur sang. Louis IX, ou Saint Louis, avait emmené en Palestine le célèbre Montreau, son principal architecte; et à son retour en France, il lui ordonna de construire plusieurs basiliques sur les modèles de celles qu'il avait vues en Asie. La Sainte Chapelle de Paris, ornée de ses vîtraux magnifiques, de ses peintures et de ses dorures intérieures, était une imitation parfaite des monumens arabes dont nous parlons; et c'est cette imitation exacte que nous nous sommes proposés d'exécuter au Musée des Monumens Français, dans la salle du 14.e siècle, à laquelle il ne manque, pour la vérité du portrait, que les peintures et les dorures.

Les Sarrasins à leur tour furent vaincus, comme on sait, par les Turcs, qui les réduisirent au point d'en détruire le nom. Les Arabes donnent encore le nom de *Sarrasins* à ceux d'entreux qui courent avidement au butin, comme ils appellent *Maures* les gens de travail qui restent dans les villes. On voit encore en Syrie les tombeaux des anciens rois de Jérusalem, bâtis par les Sarrasins, dont la construction et le style sont parfaitement conformes à notre architecture gothique. Pour s'en convaincre, on pourra consulter les beaux dessins que M. Cassas a rapportés de son voyage en Syrie. L'architecture persanne et syrienne nous présentent aussi les formes et les détails de notre architecture gothique, dont on retrouve même les principaux ornemens dans l'architecture chinoise.

Les Sarrasins, devenus un peuple puissant et redoutable, après avoir fait la conquête de la Syrie et de la Perse, ont dû naturellement en emprunter leur manière de construire et de décorer. Vainqueurs et barbares, ils ont dû, pour l'érection de leurs monumens, se servir d'abord des architectes persans ou syriens qui ont nécessairement formé des élèves à leur manière, et auxquels ils ont communiqué le style et le goût national. Il n'y a donc point de doute que cette architecture est *arabesque* ou *sarrasine*, puisque c'est la même, et qu'elle a été introduite en France, ainsi que dans le nord et l'occident de l'Europe, à la suite des croisades, comme elle avait été introduite en Espagne par les invasions et les conquêtes que les Sarrasins ou les Arabes firent dans cette contrée.

Hakem, roi des Arabes maures en Espagne, qui régnait dans le 8.e siècle, avait bâti la mosquée de Cordoue, qui sert aujourd'hui d'église cathédrale. La majeure partie des monumens de Grenade, ont été bâtis par les Arabes maures.

On lit dans les Recherches historiques par Chénier, que le culte des Maures était tout astronomique. « Le principal culte des Maures (dit-il) » a dû se borner à l'adoration du soleil, de la » lune et des planètes, qui, par leur bienfaisance » et par la régularité de leur cours, ont dû inspirer aux hommes les premières idées de la di» vinité. » Il ne faut donc pas nous étonner si nous retrouvons des Zodiaques complets, et en

général tous les emblêmes du culte du soleil, dans la plupart des ornemens et dans les sculptures qui décorent l'architecture arabe ou mauresque, que nous avons improprement appelée *gothique*; tels que ceux que l'on peut voir sur les portails de nos églises chrétiennes bâties à la même époque; et comme on peut le vérifier au Musée des Monumens Français, dans les salles du 13.e et du 14.e siècles, ainsi que dans les chapiteaux du 11.e siècle que nous avons retirés de l'ancienne église Sainte-Geneviève, reconstruite vers le 11.e siècle. Ces monumens précieux, que nous devons rendre publics par la gravure, représentent un Zodiaque complet, et nous font voir des ornemens et des détails parfaitement faits dans le goût de ceux que les Sarrasins employaient dans leur architecture.

Les Arabes et les Maures, comme nous l'avons dit plus haut, devenus maîtres de l'Asie et des côtes septentrionales de l'Afrique, passèrent en suite en Europe et se répandirent en Espagne dont ils firent la conquête. Ils y construisirent des palais, des temples et des monumens qui existent encore, sur lesquels ils ont imprimé le caractère ineffaçable du génie oriental et le cachet remarquable de leur goût; c'est ce que nous retrouvons tout entier dans notre prétendue architecture *gothique*.

Je dois faire remarquer, en terminant cette notice, que lorsque j'ai soutenu que cette sorte d'architecture nous venait des Sarrasins, je n'i-

gnorais point que les Allemands et même les Anglais avaient la prétention de se l'attribuer. J'avais même sous les yeux un Mémoire allemand sur ce sujet, imprimé tout récemment, et adressé par l'auteur à l'Académie celtique. Pour remplir les intentions de ce savant, autant que pour mettre le lecteur à portée d'apprécier l'une et l'autre opinion, j'ai cru devoir en insérer la traduction à la suite du mien.

ALEXANDRE LENOIR.

IDÉES

Sur les formes générales et les principaux traits de l'architecture gothique des églises, surtout par rapport à son origine, à son but et à sa nécessité;

Par BERNARD HUNDESHAGEN,
Avocat à Hanau;

Suivies des Observations des Rédacteurs des annonces savantes de Goettingue, publiées sous l'inspection de la Société royale des sciences;

Extraites et traduites par M. CHAUMETON, Médecin des Armées et Membre de l'Académie celtique.

Les premiers Chrétiens se réfugiaient dans des lieux secrets, pour exercer leur culte à l'abri de la persécution. Lorsque le christianisme eut fait un certain nombre de prosélytes, ceux qui en prêchaient les dogmes, durent chercher des endroits propres à faire entendre leur voix et remarquer leurs gestes à tout l'auditoire. Des églises parfaitement rondes ou parfaitement carrées n'auraient point rempli ce double but. Les architectes choisirent en conséquence la forme elliptique et celle oblongue.

Les Chrétiens jouissant d'une pleine liberté et de grandes prérogatives lorsque Constantin eut adopté leur religion, bâtirent leurs églises sur le modèle des basiliques dont elles prirent même le nom. Ces basiliques s'agrandirent par la suite en forme

de croix romaine ou grecque. Il en résulta un espace considérable, nommé le chœur, exclusivement destiné aux prêtres qui s'isolèrent des assistans.

Il s'agissait de couvrir ces églises, pour les garantir de l'intempérie des saisons. Des colonnes furent placées comme dans les basiliques, pour soutenir la voûte, qui aurait exercé une trop forte pression sur le mur lui-même.

Les rits de la religion catholique romaine devinrent plus compliqués. Les cérémonies se multiplièrent. On eut besoin de livres pour réciter les prières, pour chanter les cantiques, pour dire la messe. L'unique ouverture de la porte, dont jusqu'alors on s'était contenté, ne fournissant plus assez de lumière, il fallut percer des fenêtres, qui, dès le tems de Constantin, furent garnies de vitraux. Ces fenêtres eurent d'abord une figure circulaire; mais depuis le 11.e siècle, on leur donna la forme oblongue, terminée supérieurement en pointe, et on les embellit par divers ornemens dont le règne végétal fournit ordinairement le type. On choisit en général les plantes indigènes.

En donnant au plancher des églises un enfoncement plus considérable qu'au sol environnant, on a peut-être eu, comme dans la construction des voûtes, l'intention de se préserver de l'intempérie des saisons, sur-tout dans les premiers tems. Cet enfoncement acquit un nouveau degré d'utilité, lorsqu'on eut adopté l'usage d'inhumer dans les églises les prêtres et les personnes illustres. Cet enfoncement ou abaissement du plancher n'aurait-il pas aussi une application morale? Ne désignerait-il pas, comme l'agenouillement, l'humilité chrétienne? Il en résulte d'ailleurs un contraste frap-

pant avec la majestueuse élévation de l'édifice, et rien n'est plus propre que les contrastes à donner à l'architecture du mouvement et de la vie.

Lorsqu'on eut jugé l'emploi des cloches nécessaire, il fallut leur assigner une partie du temple capable de supporter leur poids, et de leur permettre un libre mouvement dans l'air. Voilà l'origine des tours et clochers, qui d'abord furent bâtis précisement vis-à-vis l'entrée de l'église, puis à côté de cette entrée. Mais comme il en résultait un manque de symétrie, on bâtit une tour à chaque côté de l'entrée.

Ce qui caractérise particulièrement la décoration de l'architecture gothique, c'est la répétition infiniment fréquente du même ornement, formé, comme nous l'avons dit, de triangles sphériques, et représentant assez bien une feuille de trèfle diversement modifiée.

C'est aux Allemands qu'est due l'architecture gothique des églises, et cette invention fait honneur à leur esprit industrieux et à leur génie créateur. Paul Jove avoue, dans sa Biographie des Hommes célèbres, que l'Italie fesait venir ses meilleurs artistes de l'Allemagne dans les 12.e, 13.e et 14.e siècles, et cette architecture gothique a été nommée depuis, par l'italien Vasari, architecture allemande.

Observations des Rédacteurs des Annonces savantes de Goettingue.

Les églises ne furent pas, dans l'origine, recouvertes de voûtes, mais d'un entablement plat, comme les basiliques, ainsi qu'on l'observe maintenant encore à la basilique de Saint-Paul, à Ostia,

en Italie. La façade seulement est une addition moderne.

Tout ce que l'auteur dit des ornemens est en général un peu obscur, et souvent il suppose des vues profondes à l'architecte qui n'a consulté que son goût ou son caprice.

L'ornement dont on s'est le plus fréquemment servi, ressemble à une feuille de trèfle, et cette décoration s'observe dans toute sa beauté à la grande fenêtre orientale du chœur des cathédrales de Strasbourg, de Paris, de Rouen et d'York.

L'époque de l'élévation des tours est postérieure à celle de l'emploi des cloches. Ces tours furent d'abord placées à côté de l'église, ensuite vis-à-vis son entrée, enfin sur son milieu.

Non seulement l'Italie, mais l'Espagne, la France, la Hollande et l'Angleterre, tiraient de l'Allemagne leurs meilleurs architectes, aux époques désignées par M. Hundeshagen. Aussi rien n'est plus ridicule que la prétention de certains Anglais qui nomment anglaise l'architecture gothique, tandis que l'honnête historien Stubbs appelle un édifice gothique d'Yorck, *opus teutonicum*, et que les artistes italiens modernes emploient souvent l'expression *gotico-tedesco*. Au reste, cette architecture germanique se partagea, comme l'ancienne, en différentes espèces qui se rapportent toutes au type fondamental. Nous voudrions pouvoir donner à ces importantes considérations tout le développement dont elles sont susceptibles.

DE L'ÉPÉE,

CONSIDÉRÉE COMME SIGNE DE RELIGION,

ET EN PARTICULIER

DE L'ÉPÉE DE ROLAND;

PAR M. LOUIS DE MUSSET.

Hérodote, au liv. IV de son Histoire, parle d'un peuple de l'Asie, qui, voisin des Massagètes, peu éloigné des Issedons, et pouvant, comme eux, fréquenter les bords de la mer Caspienne, fut chassé par les Massagètes. Ce peuple portait le nom de *Scolotes*; les Grecs lui donnèrent celui de Scythes. Les Scythes ou *Scolotes* mirent entr'eux et leurs ennemis le fleuve que nous désignons par le nom de Volga, et s'étendirent dans les contrées qui nous sont connues sous ceux de petite Tartarie, d'Ukraine, de Russie, de Pologne, de Moldavie, etc. Les Scythes expulsèrent à leur tour les Cimmériens, dont les principaux établissemens étaient sur le Dniester ou Niester, qu'Hérodote appelle Tyras. Notre historien raconte quelles furent les suites de l'invasion des Scolotes ou Scythes, et décrit assez longuement les mœurs de ce peuple, qui, de son

tems, divisé en plusieurs nômes ou districts, avait des relations de commerce avec plusieurs colonies grecques.

Les Scolotes ou Scythes, selon Hérodote, avaient coutume, de toute antiquité, d'élever dans chaque nôme un temple dont telle était la construction et la forme. On marquait un terrein de 3 stades en longueur et autant en largeur (environ 500 mètres carrés). On assemblait dans cette enceinte un monceau de fascines auquel on ne donnait guères moins de hauteur, et sur cette pile on formait une esplanade à laquelle on ne pouvait arriver que par un des côtés qui se prolongeait en pente douce. Tous les ans on portait sur cette esplanade cent cinquante chariots de fascines fraîches, pour remplacer celles qui avait pourri à l'air.

Chaque tribu avait une vieille épée de fer, que l'on plaçait sur le haut de la pile. Cette épée était le simulacre de Dieu, auquel on offrait tous les ans des chevaux et d'autres animaux : on lui immolait même le centième des prisonniers de guerre, et ce sacrifice se faisait de la manière suivante. Après avoir versé du vin sur la tête des victimes humaines, on les égorgeait, et on recevait leur sang dans un vase destiné à cet usage : le sang était ensuite répandu sur l'épée.

Comme toutes les parties de la région habitée par les Scolotes ou Scythes, n'étaient pas également fournies de bois, on pense bien que la construction du temple variait suivant les localités.

L'important était que le *dieu Epée* fût vu de loin, et un monticule fait de main d'homme, au milieu d'une plaine, pouvait tenir lieu de la masse de fascines. L'effrayant simulacre d'une superstition odieuse restait-il toujours exposé à la vue du peuple ? Nous ne le croyons pas; et nous nous rangeons sans peine à l'avis de Pelloutier, qui dit (Hist. des Celtes, liv. IV, édit. de 1771) *que cette épée ne recevait un culte religieux qu'aussi long-tems qu'elle demeurait plantée au milieu du sanctuaire, c'est-à-dire pendant le tems que l'assemblée subsistait.* Il ajoute : « Quand la solennité était finie, on remettait l'épée au roi ou au » sacrificateur, qui était chargé du soin de la garder et de la représenter l'année suivante. » Pelloutier n'a pas de garans certains de tout ce qu'il avance dans ce passage; je ne vois pas que l'Assemblée ne se réunît autour de l'épée que d'une année à l'autre; je ne trouve dans aucun auteur, que la garde de l'épée fût confiée au sacrificateur. Les Scolotes ou Scythes, comme les Tatares ou Tartares d'à présent, avaient des chefs, des kans ou des rois : il ne me paraît pas prouvé que, quoiqu'ils fissent des sacrifices, ils eussent, du tems d'Hérodote, des prêtres ou des sacrificateurs. Cependant, ce que dit Pelloutier, que l'épée ne recevait un culte religieux qu'aussi long-tems que la solennité durait, est de toute vraisemblance. En effet, les Scythes étant toujours errans, on ne peut se figurer qu'ils eussent voulu abandonner l'objet visible de leur culte, au risque de ne plus

le retrouver lorsqu'une nouvelle solennité les aurait ramenés au temple.

Les Romains, dans les tems les plus reculés, avaient aussi coutume de célébrer les mystères de leur religion dans une enceinte où ils élevaient une arme qui était pour eux le simulacre de la divinité. Justin nous l'apprend au liv. XLIII, ch. 3. Cet auteur, qui a donné l'Abrégé de l'Histoire universelle de Trogue-Pompée, s'exprime ainsi en parlant des rois d'Albe et des commencemens de Rome : *Per ea adhuc tempora reges hastas pro diademate habebant, quas Græci sceptra dixere. Nam ab origine rerum pro Diis immortalibus veteres hastas coluere : ob cujus religionis memoriam adhuc Deorum simulacris hastæ adduntur.*

Il nous paraît vraisemblable qu'à l'arrivée des Phocéens dans les Gaules, l'épée, la hallebarde, la lance, ou autre arme de cette espèce, était le signe de religion le plus répandu depuis le Volga jusqu'à l'embouchure du Tage ; et nous pensons que cette antique épée, qui, au rapport de Valère-Maxime, était soigneusement conservée à Marseille, avait été, avant la fondation de cette ville, l'objet du culte des premiers habitans de la contrée. Après avoir fait remarquer combien les Massiliens ou Marseillais ont de respect pour les anciennes institutions, Valère-Maxime, liv. II, ch. 6, ajoute : *Cæterùm à conditâ urbe gladius est ibi; quo noxii jugulantur, rubigine quidem exesus et vix sufficiens ministerio, sed index in mini-*

mis quoque rebus omnia antiquæ consuetudinis momenta servanda. Les Celtes ou Gaulois ont eu des rapports plus ou moins suivis, d'abord avec les Cimmériens, ensuite avec les Scolotes ou Scythes, puis avec tous les peuples qui, venant par la même route, ont franchi le Danube. Il se peut donc que les Celtes ou Gaulois, lors de l'établissement des Phocéens, immolassent tous les hommes qu'ils avaient vaincus à la guerre, mais que depuis, à la persuasion de leurs nouveaux hôtes, ils n'ayent plus fait périr de victimes humaines qu'après s'être assuré que ceux qu'ils offraient aux dieux, étaient, comme le dit César, coupables de vol, de pillage ou de quelqu'autre crime. Ce ne fut plus que dans des circonstances d'une grande importance, et à défaut de criminels, qu'on immola des innocens; et nous nous persuadons que ce changement heureux dans les mœurs des Celtes, fut dû aux Phocéens, qui, par politique, conservèrent avec respect le glaive trop long-tems abreuvé du sang des malheureux prisonniers de guerre.

Lucien, qui vivait sous Trajan, et près de six siècles après Hérodote, a parlé plusieurs fois des Scythes. Ce qu'il dit de leurs mœurs, confirme ce qu'en a dit le père de l'histoire. Lucien a reconnu que toujours ils marchaient armés; que l'épée était leur arme favorite; que les sermens faits sur cette arme étaient les plus redoutables. *Je te jure*, dit Toxaris à Mnésipe, *par l'air que nous respirons, et par le cimetère que nous portons, qui sont les plus grands dieux que les Scythes adorent, que*

ce que j'ai avancé est vrai. Dans un autre endroit, un de ses interlocuteurs assure que les Scythes adorent une épée ou un cimetère. (*Jup. trag.*)

Ammien Marcellin, postérieur à Lucien, retrouve chez les Alains, l'épée comme simulacre de la Divinité. Procope, et après lui Jornandès, confirment ce qu'il a rapporté; et Jornandès, cité par Pelloutier, dit qu'*Attila ayant recouvré une des vieilles épées que les anciens rois de Scythie avaient sous leur garde, s'en félicita beaucoup; il se persuada même que cette épée lui promettait l'empire de l'univers.* L'auteur de qui nous tirons ce fait, ajoute (liv. IV, note 92) que cette *épée parvint en Allemagne.* Des pères de l'Eglise, tels que Saint Clément d'Alexandrie et Saint Epiphane, des écrivains ecclésiastiques tels qu'Arnobe l'ancien, ont établi, ainsi que les auteurs profanes que nous venons de citer, que l'épée ou le cimetère, la lance ou la hallebarde, avaient été ou le dieu ou le signe de religion des nations qui ont renversé l'empire romain. Mais ces nations embrassèrent bientôt après le christianisme; et si dans cette loi d'amour et de sainteté, le Christ Dieu, fils de l'homme, vainqueur de la mort, est représenté armé d'un glaive à deux tranchans, ce glaive mystérieux n'est point l'objet de notre adoration. Lactance développant à sa manière toutes les circonstances qui doivent accompagner le second avènement de Jésus-Christ, annonce qu'un glaive tombera du ciel pour avertir les justes que le chef de la milice sainte est sur le point de des-

cendre dans toute sa majesté : *Liberator, et judex et ultor et rex et Deus, quem nos Christum vocamus, qui prius quàm descendat, hoc signum dabit : cadet repentè gladius è cœlo, ut sciant justi ducem sanctæ militiæ descensurum ; et descendet comitantibus angelis*, etc. (Lact. Firm. de Divino præmio, lib. VII). On a pu sans doute tirer un bon parti d'un tel passage, en prêchant la doctrine de l'Evangile aux Goths, aux Huns, aux Sarmates ; et la religion chrétienne, en se communiquant à tant de peuples qui rendaient aux armes des hommages presque divins, aura cherché à donner une direction différente à leur opinion.

Peu de tems avant que l'Eglise obtînt de Constantin une paix glorieuse, les Gaules avaient été témoins du martyre de la légion thébaine. Ce fait, dont l'authenticité est solidement établie, a, depuis le 3.e siècle, donné lieu aux peintres et aux statuaires de représenter, dans nos oratoires, des militaires avec leurs armes. Le grand Saint Georges dont la légende est bien moins certaine que celle de Saint Maurice et de ses compagnons, y parut avec son cheval et tout son équipage guerrier ; bientôt après vint Saint Martin, qui, vertueux soldat, chrétien charitable, évêque rempli de tolérance, mérita, par tant de titres, d'être un des patrons les plus illustres de l'Eglise, mère adoptive de Clovis et de ses Francs. Je ne parle point de Saint Sébastien, parce qu'il n'est représenté que percé des flèches que les ennemis de la foi ont

lancées sur lui ; mais je remarquerai qu'à Rome Saint Sébastien, Saint Maurice et Saint Georges, sont spécialement invoqués dans toutes les circonstances où l'Eglise est menacée par les infidelles.

Les armes qu'on donne à ces Saints ne durent plus être l'objet du culte des nations nouvellement converties. Saint Georges, leur disait-on, a vaincu le démon que Rome adorait sous la figure d'Apollon, de Mars ou des autres prétendues divinités ; nous admirons la foi de ce guerrier ; nous célébrons son triomphe et celui de Saint Maurice. L'épée, dans la main du grand Saint Martin, nous rappelle moins ses vertus guerrières que sa charité envers les pauvres ; et si l'archange Saint Michel, chef de la milice céleste, est armé d'une lance, c'est pour nous faire souvenir qu'il a vaincu le prince des ténèbres, dont vous avez été trop long-tems les malheureux esclaves.

Ainsi, l'on parvint insensiblement à détourner les peuples de rendre aux armes un culte religieux ; cependant l'épée fut toujours un objet de vénération parmi nous. L'épée, disent les auteurs de la Nouvelle diplomatique, était le plus ancien symbole de l'autorité. Les ducs de Normandie étaient fort jaloux du *droit de l'épée ;* et sur des sceaux publics ou privés, être représenté à cheval, le casque en tête et l'épée à la main, c'était, dans le moyen âge, annoncer qu'on était souverain, ou qu'on prétendait à une domination supérieure. Dans le style de notre ancienne chancelle-

rie, les rois de France disaient ne tenir leur couronne que de Dieu et de leur épée. N'est-ce pas parce que les chefs des nations scythes, sarmates, germaines ou gauloises, étaient chargés de la garde de l'*épée sacrée*, qu'en plusieurs états de l'Europe il est encore d'usage de porter, dans les cérémonies publiques, une arme devant le souverain? Cette arme était en France, l'*épée* dite de *parement*, que le grand-écuyer avait pendue au col, durant la cérémonie qu'on appelait *lit de justice*.

Hérodote, et presque tous les auteurs qui ont parlé de l'épée considérée comme signe de religion, prétendent qu'elle était pour les Scythes, ce que la statue de Mars était pour les Grecs. On a été plus loin; on a dit que les Scythes adoraient *Mars;* mais les divinités de Rome et de la Grèce leur étaient ou inconnues ou odieuses. Il paraît au docte Pelloutier, qu'en général tous les peuples septentrionaux n'adoraient qu'un seul Dieu. Il était pour eux, comme il l'est pour nous, tantôt le Dieu créateur, tantôt le Dieu de la Paix, tantôt celui des armées, suivant le sentiment dont nous sommes le plus vivement affectés en lui adressant nos vœux et nos supplications. En admettant que l'épée, pour les Scythes, ne fût pas un dieu, mais seulement un symbole de la divinité, le peuple a pu regarder ce symbole comme doué d'une puissance surnaturelle. L'épée était aux yeux du vulgaire un vengeur, un protecteur; le seigneur, le maître du pays. On a pu, dans la langue des an-

ciens Germains, des Teutons, l'appeler *herr of land;* et de cette expression, les Français auront fait, par contraction, *erovland*, *Rovland*, *Roland. Clovis*, dont nous avons fait *Louis; Comes Stabuli*, d'où nous avons fait *Connétable*, etc. n'offrent rien de plus extraordinaire. Dans le 11.e ou 12.e siècle, lorsqu'on composa sur Charlemagne et ses douzepairs, les fables que le génie de l'Arioste a rendues si aimables; on remit dans la main d'un jeune seigneur, le plus brave entre les braves, l'épée par laquelle le magnanime empereur commandait à tant de peuples. On donna à ce jeune seigneur un nom qui rappelle celui de l'*épée seigneur* ou *maître du pays.* On composa au paladin une légende des plus singulières; il fut mis au rang des saints dans plusieurs églises de France, et sa propre épée, à laquelle on donna un nom particulier, fut conservée comme une relique.

Mais que la postérité des Francs ne se glorifie pas de posséder seule un trésor aussi précieux. Les Turcs ont aussi leur *épée maître* ou *seigneur* du *pays;* et dans le 16.e siècle, ils montrèrent, à la porte du château de Bruse, cette arme à Pierre Bélon, (Observations de plusieurs singularités et choses mémorables, par Pierre Belon, Paris 1553), naturaliste français qui voyageait en Asie, pour perfectionner les connaissances qu'il possédait en médecine et en histoire naturelle. Les Turcs soutinrent à Bélon que celui qui avait possédé cette épée était un prince de leur nation; ils le nom-

mèrent Roland, et témoignèrent un grand respect pour sa mémoire.

Comment Roland, neveu de Charlemagne, peut-il être un prince turc ? Le Roland de nos fables et des leurs n'est point l'amiral Ruthland ou Roland dont parle Eginhart. C'est le *dieu épée* des Scythes. Les Turcs et les Francs l'ont connu ; les uns et les autres, en renonçant à ce dieu, ou plutôt à ce signe de religion, n'ont pas perdu absolument le souvenir de la puissance qu'ils lui attribuaient. Ils se sont plu à en raconter des choses merveilleuses; et des fictions romanesques ont passé pendant long-tems pour des vérités historiques.

LOUIS DE MUSSET.

ESSAI SUR LE PATOIS VENDÉEN. — *Suite.*

CHANSONS VENDÉENNES AVEC LA TRADUCTION.

PREMIÈRE CHANSON

En vendéen.

In jor en hobant de Nuville,
I m'en vindis devers Poitâé.
Glie disant que dans kiaé cartâés,
Ol y at ine tant belle ville.
I n'ai-jà vu la ville mâé,
Les maisâons m'ou avant empéchâé.

I avisis in houmm' de piarre
Tôt au mitan d'in grand kieréâ.
Glie disant qu'ol 'tait n'tre râ
Kiau qui fasait si bâé la ghiarre (1).
I gli aotis bâé mon chapeâ,
Glie ne m'aharsit srement jà.

I vis qu'ol y avait grand prâèsse
Dan ine église où i entris;
Glie se mirant bâé neu ou dis
A débagoulâér la grand mâèsse.
I craïas qu'o srait bâé tout féet:
D'au diablie si kieu finisséet!

(1) La statue de Louis XIV, sur l'une des places de la ville de Poitiers.

CHANSONS VENDÉENNES.

PREMIÈRE CHANSON

En français.

Un jour en partant de Neuville,
Je m'en vins devers Poitiers.
Ils disent que dans ces quartiers
Il y a une si belle ville.
Je n'ai point vu la ville moi,
Les maisons m'en ont empêché.

J'aperçus un homme de pierre
Tout au milieu d'un grand carrefour.
Ils disent que c'était notre roi,
Celui qui faisait si bien la guerre.
Je lui ôtai bien mon chapeau ;
Il ne me regarda seulement pas.

Je vis qu'il y avait grande presse
Dans une église où j'entrai.
Ils se mirent bien neuf ou dix
A réciter la grande messe.
Je croyais que cela serait bientôt fait ;
Du diable, si cela finissait !

In d'oux avouet su sâés orailles,
Cme ine espèce de soufflâét.
O sembliait à kielâé bornâé
La ou i boutâons naus aboglies.
Dauquins de gli se moquiant,
A tot moment le découéffiant.

Glie aviant pendus pre daux ficelles,
Cme daux réchaux qui fumiant.
Kieu que dan in ptiot bot preniant,
Au fasait fumâér de pus belle.
Glie gli auriant bae pocquâé pre le nâé,
Se glie n'eut jà pris garde à sâé.

Glie aviant d'aux paés dancheque à la tâéte,
Daux manteas d'or qui treleusiant;
Et les autre aviant ensrement,
In chaquin la pea d'ine bâéte.
Ol y avait in grand cabinéet
Qu'atait tot pliâé de fliageoléet.

Glie fasiant tot pliaé de mines,
Torsiant la goul', trepiant d'aux pâés.
Pre la coue, in grand enrageâé
Mordait ine grousse vremine.
Daux macréas taondus cme daux œus,
Chantiant menu cme daux cheveux.

Glie bragliant à pliène taéte,
Cme daux chaés qui se batiant.
I craïas, mâé, que glie se mordiant
Ien d'oux avoueet ine baguette (1);
Gli'eux fasait seign' qu'glie s'tésissiant,
Mais glie au fasait, mais glie braigliant.

(1) Le batteur de mesure.

L'un deux avait sur ses oreilles,
Comme une espèce de soufflet;
Cela ressemblait à ces ruches
Où nous mettons nos abeilles.
Quelques-uns de lui se moquaient,
A tout moment le décoiffaient.

Ils avaient suspendus par des ficelles,
Comme des réchauds qui fumaient;
Ce que dans un petit sabot ils prenaient,
Les faisaient fumer de plus belle.
Ils le lui auraient bien appliqué par le nez,
S'il n'eût pas pris garde à lui.

Ils avaient, des pieds jusqu'à la tête,
Des manteaux d'or qui brillaient;
Et les autres avaient seulement,
Un chacun la peau d'une bête (1).
Il y avait une grande armoire
Qui était toute pleine de flageolets.

Ils faisaient tout plein de mines,
Tordaient la bouche, trépignaient des pieds.
Par la queue, un grand enragé
Mordait une grosse couleuvre.
Des enfans, tondus comme des œufs,
Chantaient fin comme des cheveux.

Ils criaient à pleine tête,
Comme des chiens qui se battaient.
Je croyais, moi, qu'ils se mordaient!
Un d'eux avait une baguette.
Il leur faisait signe qu'[illegible]e tussent;
Plus il le faisait, plus ils criaient,

(1) L'aumusse.

DEUXIÈME CHANSON

En vendéen.

Ol âest kiae jor, in bea matâéin,
Qu' i épousis Marjolette;
Que le prâétre et le ségretaein
Firant mâés borgnâons nâétte.
In boun ékiu pre le premâé,
Cin sou au segâon pre sounâé.

Refrain.

Kiélâé s'y trampant, qui terchant
Ben âése en mariage.

I vindis chez nous, i treuvis
Cinq cents cruse-bariques;
Tretos, cme daux grands alonbris,
Mangiant in bouc âétique.
I vis grugeâér en poi de tems,
Mes sarvices de quatorze ans!

Kiélâé, etc.

Dans ien ménag' faut in poilâon,
In pot, ine marmite,
In sâa, in troil, in chaudrâon;
Tot pliaé de bagag'ries
In chatelet, tie et fuseâs,
Daux bots, daux lacêts, daux couteâs.

Kiélâé, etc.

Put-on se passâé d'amidâon,
De bois et de rousine;
D'épice douce et de savâon,
D'agueille grousse et fine?

DEUXIÈME CHANSON.

En français.

C'est ces jours, un beau matin,
Que j'épousai Marjolette;
Que le prêtre et le sacristain
Firent mes culottes (mes goussets) nettes.
Un bon écu pour le premier,
Cinq sous au second pour sonner.

Refrain.

Ceux-là se trompent, qui cherchent
Le bien-être en mariage.

Je vins chez nous, je trouvai
Cinq cents buveurs;
Tous, comme des loups dévorans,
Mangeaient un bouc étique.
Je vis gruger en peu de tems,
Mes services de quatorze ans.

Ceux-là, etc.

Dans un ménage il faut un poêlon,
Un pot, une marmite;
Un tamis, un travouil, un chaudron;
Tout plein d'ustensiles;
Un chatelet, des ties, des fuseaux,
Des sabots, des lacets, des couteaux.

Ceux-là, etc.

Peut-on se passer d'amidon,
De bois et de résine;
D'épice douce, de savon,
D'aiguilles grosses et fines?

Tot les dus ans, ne faut-au pas
Vingt sols pre m'avar in chapeâ?

Kiélâé, etc.

O n'âest jà tot ol âest bâé pis
De netre ménageâére!
Savas-ji, mâé, quand i la pris,
Qu'ale s'rait la premâére,
A me boutre l'ame aux abouâés
Pre tote kiu qu'a vut avouâé?

Kiélâé, etc.

Tantout o gli fâaut in borgnâon,
Tantout ine télâére;
In devantâo, un coteillâon,
Daux coéffes, daux brassâéres.
A Nonot faudrat in viti,
Pi à Sicot in bonnet gris.

Kiélâé, etc.

Glie touaillant, qu'ol en fait pidâé,
Dans kiau chéti ménage!
Mgnote prend in cargnâon de pâé,
Et Plot d'au quemantage.
Quand glie avant tretos leu contant,
O faut qu'i june en attendant.

Kiélâé, etc.

Jliot vut dau paé, daux us, dau meil;
Jacot, d'la fricassâéie;
Aussi gli, Lolot, en vut-eil,
Et Sgliete d'la gréssâéie.

Tout les deux ans, ne faut-il pas
Vingt sous pour m'avoir un chapeau?

Ceux-là, etc.

Ce n'est pas tout, c'est bien pis
De notre ménagère!
Savais-je, moi, quand je la pris,
Qu'elle serait la première
A mettre mon ame aux abois
Pour tout ce qu'elle veut avoir?

Ceux-là, etc.

Tantôt il lui faut une jupe de dessus,
Tantôt une jupe de toile;
Un tablier, un cotillon,
Des coiffes, des brassières.
A Jeannot il faut un habillement,
Puis à François un bonnet gris.

Ceux-là, etc.

Ils mangent, que cela fait pitié,
Dans ce chétif ménage!
Marie prend un gros morceau de pain,
Et Pierre de la bonne chère.
Quand ils ont tout leur content,
Il faut que je jeûne en attendant.

Ceux-là, etc.

Julien veut du pain, des œufs, du mil;
Jacques, de la fricassée;
Aussi lui, Charles, en veut-il,
Et Françoise de la graissée.

Et bâé sevant au temilliâé (1),
Pouâé de chanteâ pre leu bailliâé !

Kiélaé, etc.

Pre l'intendant, pre les ségneux,
Trejo va la corvâéie.
Que barai-ji aux collecteux,
Sans denâé, ni patâéie !
De par le ra, glie vendront maon féét,
Danch' qu'à la marmite et maon léét.

Kiélaé, etc.

Qu'i m'en ange chez l'ausuràé
Kiare de la farine ;
Glie dira : câonte té denâé,
Monsieu de belle-mine,
Sinâon vat-en pliantâé tâés choux :
Dussié vés en crevâer tretous !

Kiélâé, etc.

O faudra don ocque in doubliâé,
Boutu su sen épale,
Prendre in batâon et s'abeliâé
Dedans sâés hardes sales ;
De porte en porte allâé trechâé
In morcea de pâé quem in châé.

Kiélâé, etc.

Qu'j sé-je en mon leet accabliâé,
Que la févre m'y mange ;
I n'ai râé pre me soulageâér
Dau mau qui me démange.

(1) Sorte de râtelier suspendu horizontalement, sur lequel on place les pains.

Et bien souvent au tenaillé,
Point de pain à leur donner.

Ceux-là, etc.

Pour l'intendant, pour les seigneurs,
Toujours va la corvée.
Que donnerai-je aux collecteurs,
Sans deniers ni pâte?
De par le roi, ils vendront mes effets,
Jusqu'à la marmite et à mon lit.

Ceux-là, etc.

Que je m'en aille chez le meunier,
Chercher de la farine;
Il dira : compte ton argent,
Monsieur de belle mine,
Sinon, va-t'en planter tes choux;
Dussiez-vous en crever tous!

Ceux-là, etc.

Il faudra donc avec un bissac
Placé sur son épaule,
Prendre un bâton et s'habiller
Dans ses hardes sales :
De porte en porte aller chercher
Un morceau de pain comme un chien.

Ceux-là, etc.

Que je sois en mon lit accablé,
Que la fièvre m'y mange;
Je n'ai rien pour me soulager
Du mal qui me mange.

Gliu ..... Chaume.
Gobed ..... Noix.
Gobuis, Cobuis ..... Terre pelée où l'on se dispose à mettre le feu.
Godidon ..... Jupe.
Godjed ..... Noix.
Gogu ..... Joyeux.
Goudreille ..... Mauvaise lame de couteau.
Gouldau ..... Bouchée d'aliment; orifice étroit d'un vase, goulot.
Gourdon, Gorét ... Cochon, goret.
Gourdér ..... Tromper.
Gouzeglidér ..... Couper menu, mal-proprement.
Graffegndér ..... Egratigner.
Graldér ..... Faire rôtir quelque chose de vert, comme marrons, pois verts, etc.; faire sécher au feu.
Gregne ..... Croûte et entamure de pain.
Gremelou ..... Asthmatique.
Grenotdon ..... Petite mesure de paille.
Groc ..... Voyez *Are*.
Grouglidér ..... Remuer.
Grole ..... Corbeau, Corneille.
Groudée ..... Grande bande.

H.

Hdé ..... Laid.
Hargnou ..... Chagrin.
Héet ..... Gré, souhait.
Hérdér ..... *Hérdér* un ouvrage, des terres; les faire mal, n'y mettre ni soins, ni dépenses.
Hére ..... Coquin, mauvais sujet.
Hergndér ..... Chagriner.
Hetdér ..... Convenir, être agréable, souhaiter.
Himou ..... Humeur.

Hobdér ..... Partir, bouger.
Huchder ..... Appeler, crier sur quelqu'un.

I.

Idéne ..... Hébété.
Itao ..... Tel, telle.

J.

Jau ..... Coq. *Jau-blanc*, gelée blanche.
Jain ..... Joint.
Jaloux ..... Pot au lait.
Jar ..... Oie mâle.
Jarrat ..... Paille de fève.
Jeu ..... Joie.
Job ..... Déçu, sot, niais.
Jouinclie ..... Bœuf de deux ans.
Jouste ..... Auprès, *juxtà*.
Ju ..... Jeu.

K.

Kenaille ..... Jeune fille.
Kenailles ..... Enfans.
Kenaillage ..... Marmaille, enfantillage.
Kiare ..... Chercher, querir.
Kieraée ..... Charogne.
Kieraudage ..... Canaille débauchée et crapuleuse.
Kiered, *Kieureu* .... Carrefour.
Kiau ..... Celui-ci, celui-là.
Kielle ..... Celle-ci.
Kiélde ..... Ceux-là, ou ceux-ci.
Kieu ..... Cela, ceci.
Kieldées ..... Celles-là, ou celles-ci.

L.

Lagnou ..... Plaintif, s'plaindre.

Lavoure . . . . . Où. (adverbe de lieu.)
Lauteu . . . . . Ecervelé.
Léires . . . . . Fers et liens.
Lérot . . . . . Loir-Niais.
Lidoire . . . . . Chèvre en chaleur.
Lisâét, Lisêét . . . . . Louis.
Londâés . . . . . Chenêts.
Lopin . . . . . Morceau.

M.

Macred . . . . . Petit garçon, petit polisson.
Maddê . . . . . Planche large et épaisse, madrier.
Malégablie . . . . . Mal-habile,
Mandrâér . . . . . Diminuer.
Mé, dans mé . . . . . Milieu, parmi.
Meil, meu . . . . . Mieux.
Meille . . . . . Pis de vache, grosse et vilaine femme.
Mejor . . . . . Milieu du jour.
Mgnote . . . . . Marie.
Miau . . . . . Miel.
Mige . . . . . Point du tout.
Mirâér . . . . . Regarder du coin de l'œil.
Miremondâér . . . . . Etonner grandement.
Mitán . . . . . Milieu.
Misaille . . . . . Pari, gageure.
Mochenâé . . . . . Mouchoir.
Mojettes . . . . . Haricots secs.
Movâér . . . . . Se mouvoir.
Mreléét . . . . . Celui qui s'entremet dans un mariage.

N.

Nabuce, navuce . . . . Semis de navets.
Nabussâér . . . . . Cueillir des navets.
Naulét . . . . . Petit pain pour le réveillon de la nuit de Noël.

Hobdér ..... Partir, bouger.
Huchder ..... Appeler, crier sur quelqu'un.

I.

Idéne ..... Hébété.
Itao ..... Tel, telle.

J.

Jau ..... Coq. *Jau-blanc*, gelée blanche.
Jain ..... Joint.
Jaloux ..... Pot au lait.
Jar ..... Oie mâle.
Jarrat ..... Paille de fève.
Jeu ..... Joie.
Job ..... Déçu, sot, niais.
Jouinclie ..... Bœuf de deux ans.
Jouste ..... Auprès, *juxtà*.
Ju ..... Jeu.

K.

Kenaille ..... Jeune fille.
Kenailles ..... Enfans.
Kenaillage ..... Marmaille, enfantillage.
Kiare ..... Chercher, querir.
Kieraée ..... Charogne.
Kieraudage ..... Canaille débanchée et crapuleuse.
Kiered, *Kieureu* .... Carrefour.
Kiau ..... Celui-ci, celui-là.
Kielle ..... Celle-ci.
Kiéldé ..... Ceux-là, ou ceux-ci.
Kieu ..... Cela, ceci.
Kieldées ..... Celles-là, ou celles-ci.

L.

Lagnou ..... Plaintif, à plaindre.

Pogneglidér, pautregnder. Manier.
Poi (in) . . . . . Un peu.
Poirdon . . . . . Platte-bande le long d'un mur de jardin ; pierre de cheminée, en forme de plaque.
Poised . . . . . Pois (légume).
Polacre . . . . . Ladre, vilain.
Potéét . . . . . Canard.
Pou . . . . . Peur.
Pouvre . . . . . Poussière.
Preca . . . . . Pourquoi.
Préchat . . . . . Contrat en parchemin ou en papier.
Predourdéme . . . . . Pardonnez-moi.
Preglder . . . . . Périr ; se perdre, sans laisser de traces de ce qu'on est devenu.
Prekioulou . . . . . Procureur.
Premdé . . . . . Premier. *Premdé que*, avant de.
Pressimi . . . . . Très-prestement.
Pressoune . . . . . Personne.
Pressoundé . . . . . Associé dans une ferme.
Prévoil . . . . . Assemblée religieuse, occasionnée par des voyages à quelque relique ou à quelque saint, et accompagnée d'une foire.
Prôt . . . . . Dindon.
Proudér . . . . . Prouver.
Proue . . . . . Preuve.
Ptas . . . . . Fruits.
Ptassdé, ptassidé . . . Mangeur et marchand de fruits.

Q.

Queglidér . . . . . Cueillir.
Quême, cme . . . . . Comme.

R.

Rabalée . . . . . Foison.

Rabale ..... Râteau plein pour ramasser le bled dans l'aire.
Raboi ..... Ravine.
Racassdér ..... Faire le bruit que font les graines mûres dans la capsule, lorsqu'on la secoue.
Racâau ..... Chauve.
Râé ..... Roi, rien.
Ragaldér ..... Fureter par-tout, déranger les meubles, etc.
Ragroudér ..... Voyez *Agroudér*.
Ralle ..... Cuisse.
Ratogliâer, ragogliâér. Voyez *Gargogliâér*.
Ravat ..... Canal de l'écluse d'un moulin.
Rèbe ..... Turneps, gros navet.
Récioundér ..... Goûter, faire colation.
Ripassou ..... Soldat.
Ripe ..... Rouge-gorge (oiseau).
Ristre ..... Malotru.
Roglidér ..... Crier et pleurer comme les enfans.
Rongogliâér ..... Murmurer, gronder, rabrouer.
Rouglid! ..... (exclamation.) Quelque chose de beau pour s'en glorifier.

S.

Sdé ..... Soif.
Sáau ..... *Féminin*, Sel.
Segâer ..... Suivre.
Sègre ..... Suivre.
Snoirdon ..... Chétif, linge sale.
Sentir ..... Entendre, sentir.
Seugndér ..... Etre sombre et pensif, se livrer à de tristes rêveries; bouder.
Siâa ..... Oui.
Sicôt ..... François (nom d'homme).
Sliette, Slidon ..... Françoise (nom de femme).

Sogâer . . . . . Attendre sans rien faire, bouder.
Sotte-coie . . . . . Sotte bête.
Souc . . . . . Seul.
Soffrenâér . . . . . Peiner.
Souldér . . . . . Avoir coutume.
Soupliait . . . . . S'il vous plaît.
Sourdre . . . . . Surgir, lever, soulever.
Soutrâér . . . . . Ajuster.
Srement . . . . . Seulement.
Subliâér . . . . . Siffler.
Subliâét . . . . . Sifflet.
Surestrâer . . . . . Tarder.

T.

Tabaréé . . . . . Compote de prunes nouvellement cueillies.
Tape abord . . . . . Coutelas à deux tranchans.
Tau . . . . . Tel. (*Tau-la-pagne-la-magne*) Tel pied, tel soulier, (proverbe.)
Tetreâ . . . . . Voyez *Détréda*.
Tiare . . . . . Terre.
Tie . . . . . Fer du bout du fuseau.
Touaille . . . . . Nappe.
Touaillidér . . . . . Manger avec grand appétit.
Traée . . . . . Truie.
Treehâér . . . . . Chercher.
Trefudon . . . . . Petite bêche.
Treil . . . . . Pressoir.
Trejo . . . . . Toujours.
Treleuzâer . . . . . Reluire.
Trepegnâér, trepdér . Frapper des pieds, fouler aux pieds.
Trevirdér . . . . . Culbuter, renverser, trébucher.
Triddé . . . . . Fourche de bois à trois pointes.
Trochâée . . . . . Gros paquet de fruits et de beaucoup d'autres choses.
Troadér . . . . . Trouver.
Trudons . . . . . Galans, jeunes garçons à marier.

U.

Umeá ..... Ormeau.
Up ..... Voyez *Op*.

V.

Vare ..... Voir.
Vargne ..... Aulne (arbre).
Vaau ..... Oui.
Venanssáér ..... Offrir.
Vequi ..... Voilà.
Vere ..... Cela est vrai. *Dame-vere*, dame-oui.
Vesdau ..... Voyez-vous.
Viare ..... Verre.
Vioge ..... Réjoui, bien portant.
Viti ..... Habillement.
Vitir ..... Vêtir.
Vralou ou *Gralou* .. Poêle à rôtir des marons.
Vredouas ..... Verdâtre.
Vriouge ..... Vigoureux.

REVELLIERE-LEPEAUX.

MÉMOIRE

SUR LES FORTS DE VERRE DE L'ÉCOSSE;

PAR M. RALLIER,

Membre du Corps-Législatif et de l'Académie celtique.

On lit dans l'ouvrage de feu M. Cambry, intitulé *Monumens celtiques*, pag. 113, le passage suivant :

« Dans l'*Archæologia*, tom. V, pag. 241, est » un rapport de M. James Anderson (Nov. 27 » 1777), sur d'anciens monumens des mon- » tagnes. Il parle de murs cimentés et recouverts » par une matière vitrifiée, dont il donne quel- » ques dessins. On attribue ces bâtimens aux Da- » nois. Les arts, à l'époque du séjour des Danois » en Angleterre, ne permettaient pas de faire » une aussi grande opération chimique. Les opi- » nions qu'on a produites jusqu'à présent sur l'u- » sage de ces hautes pyramides tronquées, sont » loin de satisfaire les curieux. Je pense qu'elles » appartenaient à l'époque la plus reculée du » druidisme : on les appelle *Knock-Ferrel* (1). »

(1) On verra, dans le cours de ce Mémoire, que *Knock-Ferrel*, ou plutôt *Knock-Farril*, n'est point une dénomina-

Une mention aussi vague et aussi succincte des forts de verre du nord de l'Ecosse, est plus propre, il faut l'avouer, à piquer la curiosité qu'à la satisfaire. Elle fait désirer que les monumens cités par M. James Anderson, ayent été l'objet de quelques observations ultérieures; et il est probable qu'elles se sont en effet multipliées beaucoup depuis 1777. Je ne connais, pour moi, que celles que l'on dût, dès l'année suivante, à M. John Williams, ingénieur minéralogiste anglais; mais comme elles furent faites, à ce qu'il paraît, avec beaucoup de soins, et qu'elles ne sont pas peut-être bien généralement connues, je pense qu'il ne sera point hors de propos de les mettre sous les yeux de l'Académie, et je vais les rapporter telles, à peu près, que je les trouve dans l'*Annual Register* de 1778, seconde partie, pag. 146.

M. Williams, après avoir remarqué que les *Highlands*, ou montagnes du nord de l'Ecosse, quelque peu praticables qu'elles soient, ne laissent pas de renfermer une multitude de monumens antiques, annonce que les forts de verre sont les plus curieux de tous, et que cependant ils ont long-tems échappé à l'attention du petit nombre de voyageurs qui ont eu le courage de pénétrer dans ces régions sauvages.

---

tion générique qui s'applique à tous les forts de verre ir tinctement. C'est le nom de la montagne sur laquelle trouve celui de ces singuliers monumens le plus ar nement connu.

Il a eu lui-même occasion d'observer plusieurs de ces forts ; mais avant d'entrer avec lui dans les détails de leur description, il sera bon, peut-être, de donner une idée générale de ces sortes de monumens, en n'admettant, dans cette première esquisse, que les traits caractéristiques qui leur sont communs à tous.

Les forts de verre se rencontrent toujours sur des sommités qui dominent de toutes parts le terrein environnant. Ces sommités sont communément des crêtes comprises entre deux ravins, dont les revers sont plus ou moins escarpés et rapides ; mais elles sont accessibles par une de leurs extrémités, et quelquefois par toutes les deux. Ces sommités étant applanies, forment une plate-forme dont la figure est nécessairement un ovale plus ou moins alongé. C'est cette plate-forme qu'entourait une muraille de verre. Des ouvrages détachés, revêtus de murs de même espèce, fortifiaient les parties qui ne se défendaient pas assez elles-mêmes. En dedans, et près des ruines du mur d'enceinte, on en trouve d'autres qui paraissent avoir appartenu à d'anciens bâtimens. Vers le centre de la plate-forme, on rencontre constamment deux puits.

En dehors, et à quelque distance du mur d'enceinte, on trouve, tantôt en matières vitrifiées, tantôt en pierres sèches, les vestiges d'un mur beaucoup moins considérable. On présume que l'espace compris entre ce mur ou retranchement et la principale enceinte, était un parc où l'on

renfermait des troupeaux, pour les mettre en sûreté contre les entreprises de l'ennemi.

Il paraît qu'après un certain laps de tems, le mur d'enceinte s'est constamment renversé en dehors. Il est probable que les terres sur lesquelles il était fondé, ayant à la longue été entraînées vers le fond des ravins, l'auront à la fin fait porter à faux de ce côté.

Ces observations générales font suffisamment connaître en quoi les forts de verre se ressemblent tous. Voyons maintenant quelles sont les descriptions plus particulières que M. Williams a faites de chacun.

Il parle d'abord du fort de verre qui se trouve sur la montagne de *Knock-Farril*, située au sud de la vallée de *Strath-Peffar*, deux milles à l'ouest de *Dingwall*, dans le *Ross-Shire*.

Cette montagne, qui s'élève d'environ 900 pieds au-dessus du fond des vallées voisines, forme une crête dont les flancs sont très-escarpés au nord et au sud, mais qui s'abaisse en pente douce vers ses deux extrémités, est et ouest. Elle domine tout le terrein environnant, et conserve sur-tout une grande découverte vers l'est, jusqu'à plusieurs milles de distance.

La plate-forme a intérieurement environ 120 pas de long sur 40 de large. De forts ouvrages détachés en défendaient les approches à l'est et à l'ouest.

M. Williams fit faire plusieurs fouilles dans ces ruines, pour en bien connaître l'intérieur. La plus

considérable de ces fouilles était une coupure ou tranchée qui traversait la principale enceinte du nord au sud, et que l'on approfondit jusqu'au roc. On ne la dirigea pas exactement par le centre de la plate-forme, parce qu'on voulut éviter deux cavités qui s'y faisaient remarquer. C'étaient deux puits qui furent recreusés, et où on ne tarda pas à trouver de l'eau. La coupure fut faite un peu à l'est de ces puits, et ouverte successivement à ses deux extrémités, nord et sud, en commençant de chaque côté, un peu plus bas que le pied apparent des ruines.

On ne trouva d'abord, à chaque ouverture, qu'une terre noire mêlée de grosses pierres et de matières vîtrifiées; mais plus on avançait, plus ces pierres et ces matières vîtrifiées devinrent abondantes. Parvenu enfin au corps de la muraille, on eut beaucoup de peine à pénétrer plus avant; car quoique la muraille se fût évidemment renversée en dehors, et qu'elle se fût brisée dans sa chûte, cependant les fragmens en étaient si gros, si durs et si parfaitement vîtrifiés, qu'il n'était pas facile de se faire jour au travers. Néanmoins, à force de bras et de leviers, on parvint à culbuter dans le vallon plusieurs de ces grosses masses.

Elles demeuraient quelques momens entières; mais bientôt accélérant leur chûte et venant à heurter contre les rochers, elles sautaient en éclats, et n'arrivaient enfin au fond du ravin, que sous la forme d'une grêle ou cascade de pierres. La tran-

chée passa sous un des plus gros fragmens qui demeura suspendu au-dessus en forme de pont.

Du côté du nord, la muraille se trouva encore plus compacte et plus dure. L'on s'y était d'autant moins attendu, qu'à l'extérieur elle était entièrement recouverte d'herbes et de bruyères. On fut contraint de la miner par-dessous, pour la faire fléchir sous son propre poids. Quoiqu'elle se fût très-certainement renversée, sa hauteur, mesurée verticalement, était encore de 12 pieds au moins; et l'on peut juger par-là de ce qu'était la muraille avant sa chûte.

Aucun autre fort ne présente une vitrification aussi parfaite que celui de *Knock-Farril*. Ailleurs, à côté des pierres qui se sont fondues au feu, on en trouve qui sont noyées seulement dans la substance vitrifiée; mais ici il est impossible de supposer qu'une matière en fusion ait simplement coulé dans les interstices des pierres. Toutes ont dû recevoir simultanément l'action du feu; celles mêmes qui n'ont pas été entièrement converties en verre, le sont du moins en partie, et ne forment plus qu'une seule masse avec les autres.

En dedans, et près du mur d'enceinte, on distingue d'autres ruines de même nature, mais moins bien conservées. Elles paraissent avoir appartenu à des bâtimens adossés au parement intérieur de la principale muraille. Ces bâtimens faisaient tout le tour de l'enceinte; mais il paraît qu'ils avaient plus de profondeur et d'élévation

dans la partie où ils faisaient face au sud. Les fouilles, prolongées dans l'intérieur de la plate-forme, n'offrirent qu'une terre noire mêlée de pierres et de fragmens d'os auxquels les montagnards donnent le nom de *Deers Bones*.

Les ruines de l'ouvrage détaché de l'ouest ayant une grande base et une grande élévation, on crut devoir aussi y faire une fouille, qui, partant de leur pied, pénétrait jusqu'à leur centre.

On n'y trouva d'abord qu'un mélange confus de blocs vitrifiés de toutes grosseurs, de pierres calcinées, et d'une poussière qui ressemblait à de la cendre. Le centre ne présentait à l'œil que des matières vitrifiées, qui, pressées les unes sur les autres, s'étaient en parties écrasées par leur propre poids. Elles occupaient encore, dans cette partie, une hauteur verticale de 23 pieds, et l'on peut se figurer par là quelle avait été l'élévation des ouvrages dont elles étaient les restes.

En quoi consistaient ces ouvrages ? C'est ce qu'il n'est plus possible de distinguer. On peut présumer cependant, que des bâtimens en murs de verre en faisaient partie ; et ce qui porte à le croire, c'est que les blocs de matières vitrifiées que l'on voit subsister encore, varient beaucoup dans leurs formes et dans le degré de dépérissement auquel ils sont parvenus. Il y en a qui ont plusieurs pieds en tous sens, et qui sont encore si durs qu'on a bien de la peine à les briser. D'autres sont très-gros aussi, mais cependant très-fragiles ; il en est enfin, qui, comme on l'a

premier s'appelle *Castle Finlay*, et le second *Dun-Evan*.

On voit encore, à 3 milles du fort *Augustus*, les restes d'un petit fort de cette espèce, que l'on nomme *Tor-dun Castle*, et ceux d'un autre bien plus considérable dans le *Lochaber*; à l'ouest de *Glenèves*, environ 3 milles au sud du fort *Williams*.

Tous les forts de verre dont nous venons de parler, sont situés dans les montagnes du nord de l'Ecosse. M. Williams désirait beaucoup savoir s'il ne s'en trouverait point aussi dans des parties plus méridionales, et jusqu'au sud des hauteurs qu'il appelle les *Grampians*. Il a eu enfin la satisfaction d'en rencontrer un dans le comté d'*Angus*. Ce fort, qu'il nomme *Castle-hill of Finaven*, est situé à un mille au-plus, à l'ouest de l'église d'*Aberlemny*, à environ un demi mille au nord de la grande-route, et à moitié chemin entre *Brechin* et *Forfar*.

La plate-forme de ce fort est la plus longue que l'on connaisse. Elle a intérieurement environ 150 pas de longueur sur 36 de largeur. M. Williams ne doute pas qu'il n'eût trouvé des forts semblables encore plus au sud, s'il avait eu le loisir d'étendre jusque-là ses recherches. Il invite les curieux à en entreprendre de nouvelles; et il croit les leur faciliter, en leur donnant les avertissemens suivans.

Il prend d'abord un terme de comparaison pour désigner la hauteur ordinaire des montagnes sur

trée dans le pays, ce lieu était jadis habité par des géans, dont le chef était *Ree Phian, m'Coul*; ce que l'on traduit ainsi : le roi *Fingal*, fils de *Coul*.

M. Williams parle ensuite d'un autre fort de verre situé sur la montagne de *Craigh-Phadrick* (1), immédiatement au-dessus du château de *Muirtoun*, deux lieues à l'ouest d'*Inverness*.

Une circonstance particulière à celui-ci, c'est que tout autour, et à 6 ou 8 pas au-delà de la première enceinte, il y en avait une seconde, en verre comme elle, mais beaucoup moins élevée, et uniquement destinée, selon toute apparence, à servir de parc pour les troupeaux. Aussi ne remarque-t-on point à ce fort, ainsi qu'aux autres, de ruines extérieures en pierres sèches. Ce second mur avait été établi ou plutôt coulé sur le roc. Il en subsiste encore quelques parties qui n'ont perdu ni leur assiette, ni leur aplomb, et qui paraissent n'avoir perdu que peu de chose de leur hauteur primitive. Ces restes sont précieux; car quoiqu'on n'y trouve qu'en petit un modèle de cette manière de bâtir, ils donnent cependant une idée de ce qu'étaient tant de masses plus imposantes que le tems a moins respectées.

A environ 12 ou 14 milles d'*Inverness*, on trouve, dans le comté de *Nairn*, deux autres forts de verre, situés, l'un à 2 milles au nord-est, l'autre à 2 milles au sud-ouest, du château de *Calder*. Le

(1) Ce nom signifie *pierre de Saint-Patrick*. — *E. J.*

premier s'appelle *Castle Finlay*, et le second *Dun Evan*.

On voit encore, à 3 milles du fort *Augustus*, les restes d'un petit fort de cette espèce, que l'on nomme *Tor-dun Castle*, et ceux d'un autre bien plus considérable dans le *Lochaber*; à l'ouest de *Glenèves*, environ 3 milles au sud du fort *Williams*.

Tous les forts de verre dont nous venons de parler, sont situés dans les montagnes du nord de l'Ecosse. M. Williams désirait beaucoup savoir s'il ne s'en trouverait point aussi dans des parties plus méridionales, et jusqu'au sud des hauteurs qu'il appelle les *Grampians*. Il a eu enfin la satisfaction d'en rencontrer un dans le comté d'*Angus*. Ce fort, qu'il nomme *Castle hill of Finavon*, est situé à un mille au plus, à l'ouest de l'église d'*Aberlemny*, à environ un demi mille au nord de la grande-route, et à moitié chemin entre *Brechin* et *Forfar*.

La plate-forme de ce fort est la plus longue que l'on connaisse. Elle a intérieurement environ 150 pas de longueur sur 36 de largeur. M. Williams ne doute pas qu'il n'eût trouvé des forts semblables encore plus au sud, s'il avait eu le loisir d'étendre jusque-là ses recherches. Il invite les curieux à en entreprendre de nouvelles; et il croit les leur faciliter, en leur donnant les avertissemens suivans.

Il prend d'abord un terme de comparaison pour désigner la hauteur ordinaire des montagnes sur

lesquelles on peut s'attendre à rencontrer des forts de verre. Elles ne sont jamais, dit-il, ni beaucoup plus, ni beaucoup moins élevées que la hauteur connue, près d'Edimbourg, sous le nom d'*Arthur's seat*, siége d'Arthur. Ces montagnes sont communément fortescarpées d'un ou de plusieurs côtés, et quand à ces circonstances se réunit celle d'avoir sur leurs flancs de grands amas de pierres, on doit alors examiner leur sommet avec beaucoup d'attention. Car souvent les ruines de verre sont peu discernibles au premier coup d'œil. Cachées le plus souvent sous l'herbe et sous la bruyère, elles s'annoncent tout au plus sous la forme d'anciennes clôtures de terre déjà en partie oblitérées par le tems; et c'est à cause de cela, sans doute, que ces sortes de monumens ont été long-tems inconnus. On conçoit aisément dans quelle intention ces forts de verre furent construits. C'étaient évidemment des places de sûreté : elles rappellent un tems où les habitans étaient obligés de se tenir perpétuellement sur leurs gardes, soit qu'ils se fissent la guerre entre eux, soit qu'ils eussent plutôt à se défendre contre les entreprises d'un ennemi commun.

Mais une question moins facile à résoudre, est celle de savoir comment on s'y prenait pour construire de semblables forteresses. Cependant, dès-lors qu'il paraît bien constant que les pierres qui ont concouru à former ces masses vitrifiées, ont toutes à la fois et à peu près également éprouvé l'action du feu, on ne peut s'empêcher d'adopter l'opinion suivante, qui est celle de M. Williams,

et qu'il nous dit aussi avoir été celle du docteur Joseph Black, professeur de chimie à l'université d'Edimbourg.

Quand on voulait construire une muraille de verre, on commençait par faire un moule composé, selon toute apparence, de deux levées de terre ou de gazon, qui laissaient entre elles un intervalle exactement égal à l'épaisseur que devait avoir la muraille, et qui la surpassaient un peu en hauteur. On remplissait ce moule de bois et de matières vitrifiables réduites en éclats d'un médiocre volume. On allumait, on entretenait le feu, et il en résultait une première couche de matière vitrifiée, qui allait se déposer au fond du moule. On obtenait une seconde couche par un procédé tout semblable, et on répétait l'opération jusqu'à ce que la muraille eût atteint la hauteur que l'on voulait lui donner. Le moule enfin étant détruit, laissait voir la muraille à découvert. C'est ainsi que sans mortier, sans maçons et sans autres instrumens que ceux propres à couper le bois et à casser la pierre, on venait à bout d'élever des murailles très-élevées et très-solides.

Dans ces tems là, le bois n'était pas rare sans doute; et il est reconnu aussi que la pierre la plus commune dans le pays, est de nature à entrer assez facilement en fusion, étant ou entièrement siliceuse, ou mêlée d'une petite portion seulement de substances argilleuses ou calcaires.

Il est assez naturel que les pierres ayent été partout et en tout tems soumises à l'épreuve du feu.

Cette expérience a dû produire, tantôt des vitrifications, tantôt des calcinations, et dans l'un comme dans l'autre cas, elle fournissait aux hommes un moyen d'amalgamer ensemble un grand nombre de pierres, pour n'en plus former qu'un seul tout.

Il faut convenir même, que l'art de bâtir par le moyen de la chaux, suppose, dès son enfance, plus d'observations préalables, de combinaisons et d'adresse, que celui d'atteindre au même but par le moyen de la vitrification.

Il ne serait donc pas étonnant, qu'au moins, dans certains pays, la seconde méthode eût eu l'antériorité sur la première.

Mais dans quel tems les forts de verre furent-ils construits? M. Williams ne dit rien du tout qui ait trait à cette question. Je suis, pour moi, bien porté à croire, avec M. Cambry, que ces sortes de constructions remontent à une époque plus ancienne que celle de l'établissement des Danois en Angleterre; peut-être nous reporterait-elle jusqu'aux premiers tems des *Pictes*. Mais je n'ose m'engager dans une dissertation à ce sujet, et je crois devoir laisser une semblable question à résoudre à des hommes plus instruits que je ne le suis dans l'histoire ancienne des îles britaniques.

ESSAI (1)

Sur les Alphabets des Caractères inconnus qui se trouvent sur les Médailles et les Monumens les plus anciens de l'Espagne; par L.-J. VELAZQUEZ, *membre de l'Académie royale d'histoire; écrit, revu et publié par ordre de cette même Académie, et dédié par elle à* FERDINAND VI, *roi d'Espagne.*

Traduit par extrait, de l'espagnol en français, par M. Eusèbe JOHANNEAU, Secrétaire perpétuel de l'Académie celtique.

CHAP. I. *Histoire littéraire de l'état où en est la lecture et l'explication de ces inscriptions.*

LA découverte des alphabets des caractères inconnus qui se voyent sur les plus anciennes médailles et les plus anciens monumens de l'Es-

(1) *Ensayo sobre los Alphabetos de las letras desconocidas, que se encuentran en las mas antiquas medallas, y monumentos de España; por don Luis-Joseph* VELAZQUEZ, *caballero de el orden de Santiago, de la Academia real de la historia. Escrito, revisto, y publicado de orden de la misma Academia. En Madrid; en la oficina de Antonio* SANZ, *impressor del rey N. S. y de la Academia, año* 1752.

pagne, est, parmi les antiquaires, un des problèmes non résolus jusqu'ici, les plus célèbres.

On peut réduire à trois classes les médailles et les autres monumens anciens dans lesquels on rencontre ces caractères inconnus. La première comprend les médailles celtibériennes, qui, pour la plus grande partie, appartiennent à la province tarragonaise, dont Lastanosa nous a donné la première et jusqu'ici l'unique collection, auxquelles il faut joindre quelques inscriptions antiques. A la deuxième se rapportent les médailles turdetaines ou bétiques primitives d'Obulco, Urso, Ambra, Aspavia et autres cités anciennes de la Bétique. A la troisième appartiennent les médailles phéniciennes et puniques de Gadir, Asido, Kanaka et autres cités fondées ou habitées en Espagne par les Phéniciens et les Carthaginois.

La grande ancienneté de ces caractères, et les avantages qu'on pourrait tirer de leur connaissance pour l'illustration des antiquités de l'Espagne, ont porté plusieurs savans à entreprendre d'en former des alphabets; entreprise dont ils se sont désistés à la fin, en avouant qu'elle était si difficile, que vraisemblablement on ne parviendrait jamais à l'exécuter d'une manière satisfaisante.

En commençant par les médailles celtibériennes, il faut avouer qu'on n'a rien avancé jusqu'ici. Olaus Wormius se persuada que les lettres inconnues des médailles *bilingues* de Celsa, d'Emporia, de Sarthi et autres, étaient des Runes; et Olaus

Rudbeck embrassa depuis ce sentiment. Tous les deux ont prétendu que ces médailles ont été fabriquées en Espagne, par les Goths qui occupèrent ce pays après les Romains. Le peu de secours que fournit l'alphabet runique pour déchiffrer les caractères celtibériens, et le peu de rapport qui se trouve dans la comparaison que fit Wormius de quelques-uns avec les Runes, prouvent que ces auteurs n'avaient d'autre fondement de leur opinion, que le désir d'en attribuer l'origine à leur patrie, et de lui faire une réputation de plus grande ancienneté.

Spanheim, après avoir rapporté ce que don Antonio Agustin et Wormius ont dit de ces caractères, finit par assurer que les plus grossières de ces médailles ont été fabriquées par les Goths; que leurs lettres sont gothiques ou runiques, que leur fabrique est évidemment moderne, qu'elles ressemblent beaucoup aux médailles gothiques d'Italie et de France; et que les moins grossières doivent être réputées phéniciennes. Il n'est pas facile de deviner les raisons qui portèrent cet auteur à faire une semblable distinction entre des médailles qui sont évidemment du même tems, et appartiennent à une même nation.

Lastanosa, qui publia une collection de ces médailles en 1645, le père jésuite de Rajas, le docteur Uztarroz prétendent que ces caractères étaient ceux des Espagnols anciens. Huerta dans son *España primitiva*, est du même avis. F. Fabro

dans ses *Conjectures*, imprimées à Milan en 1656, s'était proposé de traiter de ces caractères, et à cette occasion, des antiquités des Celtes. Cet ouvrage n'a pas été achevé. Dans une dissertation qu'il envoya à Lastanosa, et dont le manuscrit se conserve à la bibliothèque royale de Madrid, il assure que ces caractères sont celtiques, et les mêmes que ceux dont les anciens Celtes se servaient dans toutes les contrées où ils se répandirent; et il conclut en assurant que c'est en vain qu'on espère parvenir à découvrir le véritable alphabet de ces caractères, qu'on n'y parviendra jamais.

M. Mahudel, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa *Dissertation historique sur les monnaies antiques d'Espagne* (1), parle aussi de ces médailles en lettres inconnues; et quoiqu'il nomme quelques alphabets qui peuvent servir pour la comparaison des caractères, il ne dit rien de particulier de leur alphabet, et il se contente de donner une table des caractères celtibériens disposés selon l'analogie et la ressemblance de leurs figures. L'Académie royale espagnole a suivi cette méthode dans la table des lettres inconnues, tirées des médailles de la bibliothèque royale, qu'elle a publiée à la fin de son *Orthographia*, avec plus d'exactitude et de fidélité que M. Mahudel.

Don Manuel Marti a aussi travaillé à l'inter-

(1) Pag. 10 et suivantes, édit. de Paris, 1725.

prétation de ces caractères. Dans la lettre qu'il écrivit et qu'a publiée don Grégorio Mayans, avec d'autres, il assure qu'il est parvenu à en former l'alphabet ; mais qu'il y rencontra ensuite tant d'inconséquences, qu'il se vit obligé d'abandonner ce travail. Mayans, dans la vie de ce savant, nous a conservé une idée du plan sur lequel le doyen d'Alicante avait bâti son système, après avoir comparé les lettres espagnoles avec les alphabets phénicien, samaritain et ionique, en se servant, pour les lire, des lumières qu'on peut tirer de la connaissance des symboles de quelques peuples de l'Espagne, de leur religion, des noms des cités et des médailles bilingues, dans lesquelles on croit que le nom du peuple ou de la cité est écrit en caractères latins et en lettres espagnoles anciennes, en remarquant que ces caractères doivent se lire de droite à gauche, comme les caractères hébreux, phéniciens, runiques et arabes, et que leur interprétation ne doit pas se chercher dans les livres, qui sont corrompus par les copistes et les imprimeurs, mais dans les médailles elles-mêmes ; il finit par dire qu'il abandonna entièrement son entreprise, en se contentant de communiquer son essai au marquis Maffei.

Quant aux caractères inconnus des médailles turdetaines, on est encore moins avancé que sur les caractères celtibériens. Un seul savant en avait projeté un alphabet, et rien de plus. Ce savant est Jacques Bary, consul de Hollande à Séville,

très-instruit en antiquités et en médailles. Dans une lettre qu'il écrivit en 1724, sur les médailles d'Obulco, il annonce qu'il lui est très-facile de lire et d'expliquer ces caractères, et qu'il se propose de publier un ouvrage à ce sujet; mais il mourut sans avoir pu accomplir sa promesse; et son précieux cabinet, dans lequel il avait réuni une collection de médailles turdetaines, est passé à Paris dans celui du roi.

Don Antonio Agustin s'est contenté de dire des caractères inconnus d'une médaille d'Obulco, qu'ils ont quelqu'analogie avec les caractères latins, spécialement le B et le V.

L'archevêque de Tarragone n'a pas été plus heureux dans l'interprétation des caractères phéniciens des médailles de Cadix.

B. J. Aldreti, dans ses *Antiquités d'Espagne et d'Afrique*, traite aussi des médailles de Cadix; mais il se contente d'indiquer les monumens avec lesquels on peut les comparer. Enfin Bary s'était proposé de les expliquer; mais nous n'avons que les observations que fit J. Rhenferd, professeur de l'Université d'Oxford, sur les médailles phéniciennes-espagnoles du musée de Bary.

Chap. II. *Moyens de découvrir les alphabets des caractères inconnus de l'Espagne.*

Ces caractères sont, à mon avis, les premiers dont se servirent les anciens Espagnols, depuis les tems les plus reculés, jusqu'à l'arrivée des

Romains, puisque ce sont les seuls qu'on rencontre dans nos monumens les plus anciens.

Les différens peuples qui vinrent habiter l'Espagne avant la domination romaine, sont les Celtes, les Sarmates, les Assyriens, les Grecs de l'île de Zacynthe, ceux de Samos, les Messaniens, les Phocéens, les Rhodiens, les Galates, les Curètes, les Ibères orientaux, les Perses, les Lacédémoniens ou Lacones, les Tyriens ou Phéniciens et les Pœni ou Carthaginois. L'entrée de ces nations en Espagne, avant les Romains, est constatée par différens témoignages des écrivains anciens. Nous savons par Pline, sur la foi d'un auteur plus ancien, appelé Bocchus, que les Grecs de Zacynthe entrèrent en Espagne et fondèrent Sagonte, 1200 ans avant la guerre de Troie.

Ces nations qui peuplèrent l'Espagne, avaient des lettres, les apportèrent avec elles, et les introduisirent dans le pays; les lettres des anciens Espagnols doivent donc appartenir à quelqu'unes de ces nations que je viens de citer comme les premiers habitans de l'Espagne.

Strabon (liv. 3), parlant des turdetains, dit que cette nation qui était la plus savante de toute l'Espagne, avait ses lettres, des livres très-anciens, des poëmes et des lois écrites en vers, de plus de six mille ans d'antiquité. Le même rapporte que dans le temple d'Hercule, à Cadix, il y avait deux colonnes écrites, qui contenaient le détail de ce que coûta la construction du temple. Quoique Philostrate dise que ces lettres n'étaient ni égyp-

tiennes, ni indiennes, ni d'aucun autre alphabet connu, il est vraisemblable qu'elles étaient phéniciennes, puisque nous savons par Justin, Mela, Appien d'Alexandrie et autres, que les Tyriens et les Phéniciens fondèrent le temple d'Hercule, en arrivant à Cadix; et par Mela, que le temple existait depuis la guerre de Troie. Strabon dit aussi (liv. 3), qu'il y avait en Espagne plusieurs langues et plusieurs alphabets différens.

Pour moi, je pense que les langues des anciens Espagnols étaient, en grande partie, les langues grecque et phénicienne, ou, pour parler plus exactement, des dialectes de ces deux langues. La plus forte preuve que j'en ai, sont les observations que j'ai faites sur les étymologies des anciens mots espagnols; c'est-à-dire, sur les noms primitifs des peuples, des villes, des régions, des montagnes, des rivières, des promontoires, des anciens diocèses, des héros et princes de l'Espagne, et sur les autres mots espagnols que les anciens écrivains nous ont conservés. Ces observations démontrent que tous ces mots ont leur étymologie dans le grec et dans l'hébreu, et qu'ils appartiennent, par conséquent, au grec et au phénicien. D'où je conclus, que les lettres inconnues de l'Espagne, appartiennent aux alphabets grec et phénicien; qu'il n'y a pas, par conséquent, de moyen plus sûr pour découvrir leur véritable valeur, que de les comparer avec les lettres phéniciennes et grecques les plus anciennes, et avec les autres alphabets qui en dérivent, tels que l'al-

phabet arcadien, pélasge, samaritain, punique, étrusque, runique, syriaque, chaldéen et autres; c'est là la base de tout mon système pour déchiffrer ces anciennes lettres espagnoles qui ont passé pour inconnues jusqu'ici.

Avant d'entrer dans cette comparaison, il faut parler des alphabets anciens auxquels on doit comparer les lettres inconnues de l'Espagne, et exposer quels sont les monumens les plus anciens et les plus fidelles, dans lesquels se sont conservées les lettres grecques primitives, samaritaines, étrusques et autres, avec lesquels il faut les comparer.

On croit que l'alphabet grec primitif ou ionique est le même que celui que Cadmus, en arrivant de Phénicie, fit connaître aux Ioniens et aux autres peuples de Beotie; on croit aussi que c'est le même que celui dont les lettres se conservent sur les médailles, les inscriptions et les autres monumens grecs de la plus haute antiquité. L'alphabet que je donne, planche II, N.° 2, est tiré de ceux que forma Edouard Bernard, et que publia Spanheim (1); tel est celui de Cadmus ou d'Ionie, tiré des médailles des Siciliens, des AEginetes, des Beotiens, des Attiques, et autres peuples de la Grèce, que cet auteur écrit avoir été formé 1500 ans avant J. C. L'alphabet attique ou de Simonide de Milet, tiré aussi de différentes inscriptions et médailles, dont notre auteur place

(1) *De Præst. Numism.*, diss. 2, 1717.

l'invention, 500 ans avant J. C.; l'alphabet grec du tems d'Alexandre le Grand, et celui du tems de Constantin. Jai augmenté ces alphabets de différentes lettres grecques, tirées de différens monumens anciens; tels que l'inscription de Délos, publiée par le père Montfaucon (1), et plus fidellement par Tournefort, dans son voyage de l'Orient; l'inscription de Manthée, publiée par le baron de Bimard, au commencement de la collection des inscriptions de Muratori, ainsi qu'une autre inscription trouvée en Angleterre, et publiée par le même Muratori; l'inscription de Sigée, illustrée par Edmond Chishull, et publiée par Muratori, à la fin de sa collection; les marbres de Baudelot, publiés par Montfaucon; les colonnes de Farnaise, publiées par le même et par Gruter; l'inscription de Chindonax, trouvée en France; l'incription colbertine, celle des Cyzicènes, trouvée à Venise; les marbres d'Ancyre, ceux d'Arondel, et les manuscrits grecs les plus anciens, dont parle le père Montfaucon. Je me suis aussi servi de quelques médailles grecques, telles que celle des Rhodiens, publiée par Beger et ensuite par Spanheim; celle d'Amynthas, publiée par le père de Montfaucon; les médailles des Ptolomées et autres. De tous ces monumens et des alphabets publiés par Edouard Bernard, j'ai formé l'alphabet grec ancien que je donne.

Les lettres étrusques sont les mêmes que De-

(1) *Palæographia græca*, liv. II, ch. 1.

marate le corinthien, père de Tarquin l'ancien, roi de Rome, introduisit en Italie, selon Tacite. (liv. 11, Annal.) Ces lettres se sont conservées, jusqu'à nos jours, dans une infinité de monumens étrusques, dont les savans d'Italie ont fait différentes collections, et c'est de ces monumensqu'est tiré l'alphabet dont je me sers (Voyez *Saggi di dissertazioni accademiche publicamente lette nella nobile academia etrusca dell' antichissima città di Cortona* 1735). Cet alphabet (planche I, N.° 3), est le même que celui que forma Louis Bourguet, professeur de Neufchâtel, qui fut publié parmi les autres dissertations de l'Académie étrusque : je l'ai augmenté avec celui que forma Gori (*musæum etruscum*), de ces mêmes lettres.

L'alphabet pélasge est celui que les Latins empruntèrent aux compagnons de Pélasge, qui entrèrent en Italie environ 150 ans après que Cadmus apporta le sien aux Grecs. L'arcadien est celui que les Arcadiens introduisirent en Italie, quand ils y passèrent avec Evandre, environ 60 ans après Pélasge. L'un et l'autre (pl. II, N.° 1 et 2), que j'ai pris de M. Bourguet, sont tirés des monumens les plus anciens de ces lettres, principalement des tables engubines, publiées par Gruter, et plus correctement par Dempster (1), dont on trouve l'explication dans la *Bibliotheca*

(1) *Hetruria regalis*, tom. I, liv. I, ch. 20.

italica (1), d'où l'Académie étrusque (2) la tira ensuite.

J'ai augmenté aussi l'alphabet latin ancien, composé de ceux que publia Edouard Bernard, et qui se trouvent dans Spanheim. Tel est l'alphabet ancien que Bernard prétend être dérivé de l'ïonien, et avoir pris naissance 714 ans avant J. C. ; celui du tems d'Auguste, qu'il place l'an 1.er de J. C. ; l'alphabet latin de l'année 306, et celui de l'an 400 ; de ces quatre alphabets, j'en ai formé un seul. Voyez planche II, N.° 3.

L'alphabet gothique a pris naissance de l'alphabet grec et latin ; on écrit qu'il a été inventé par Ulphilas, l'an 388 de J. C. Celui que je donne ici (pl. II, N.° 4) est le même que forma Bernard, et que publia Spanheim.

Les lettres runiques sont celles dont quelques nations du nord firent usage dès les tems les plus anciens. L'alphabet de ces lettres, dont je me sers ici (pl. II, N.° 5), est tiré d'Olaus Wormius, qui l'a tiré des plus anciens monumens danois. Je l'ai augmenté des autres lettres que j'ai trouvées dans le corps de l'ouvrage du même auteur, et de celles d'un alphabet norwégien, d'un manuscrit de 1022, de la bibliothèque colbertine, publié par le père Montfaucon. J'ai eu aussi sous les yeux l'alphabet runique d'Edouard Bernard, publié par Spanheim.

(1) Tom. XIV, art. I, édit. de Genève, 1732.
(2) Tom. II, Diss. 1. Rome, 1738.

Comme les lettres samaritaines et phéniciennes sont les mêmes, suivant l'opinion des savans, je traite ici conjointement des unes et des autres ; mais pour ne pas confondre les découvertes que les auteurs les plus célèbres ont faites sur ces lettres, il m'a paru convenable de donner un alphabet séparé de chacune. Tels sont l'alphabet phénicien formé par Joseph Scaliger ; l'alphabet samaritain et phénicien, de Samuel Bochart; l'alphabet samaritain de Walton, tiré des médailles judaïques ; l'alphabet samaritain et phénicien d'Edouard Bernard, tiré aussi des médailles judaïques, des médailles africaines, et du Pentateuque ; l'alphabet phénicien et samaritain publié par le père Montfaucon, et tiré des médailles samaritaines, de celles des Sidoniens, de l'alphabet de la bibliothèque du Vatican, des Bibles samaritaines, et de ce que Rabbi Azarias a écrit sur ces lettres samaritaines. Ce Juif a remarqué toutes les différentes formes des lettres qu'il a pu trouver tant dans les livres les plus anciens que dans les médailles, dont il a formé un alphabet, en les comparant avec les lettres hébraïques. Le père Montfaucon nous a donné la traduction de ce chapitre de Rabbi Azarias : il a augmenté l'alphabet samaritain et phénicien de Swinton (1), tiré des inscriptions de *citium*, et de quelques médailles samaritaines

(1) *Inscriptiones citicæ, sive in binas inscriptiones phœnicias inter rudera citii nuper repertas conjecturæ. Oxonii*, 1750.

et phéniciennes, ainsi que l'alphabet d'Edmond Chishull (1), tiré des sicles judaïques. J'ai comparé tous ces alphabets avec l'alphabet hébreu commun, avec le chaldéen et le syriaque (planc. III et IV).

L'alphabet punique est tiré de l'inscription bilingue de Malte, écrite en caractères puniques et grecs, publiée par J. C. Guyot de Marne, parmi les dissertations de l'Académie étrusque, et expliquée ensuite par Fourmont, lequel veut que les lettres soient phéniciennes. La dissertation de Fourmont, se trouve aussi dans le recueil de l'Académie étrusque.

Pour comparer les lettres espagnoles inconnues avec ces alphabets, j'ai cru nécessaire de dire quelque chose sur le système de ces alphabets et sur la manière de les comparer avec l'alphabet latin, grec, hébreu, chaldéen et syriaque. Cette comparaison est une entreprise bien difficile; sa plus grande difficulté consiste dans la correspondance des lettres grecques avec celles hébraïques et phéniciennes, auxquelles se réduisent tous les autres alphabets dont j'ai parlé.

Pour former mon système, je me suis appuyé des observations que les auteurs les plus savans en hébreu et en grec, ont faites sur la correspondance des lettres hébraïques avec les grecques.

L'*aleph* des Hébreux et des Phéniciens corres-

(2) *Antiquitates Asiaticæ christianorum æram antecedentes*. Londres, 1728.

pond à l'*alpha* grec. Dans l'alphabet grec, cette lettre est voyelle; mais en hébreu elle est muette, étant une modification de l'esprit doux des Grecs, lequel reçoit le son de toutes les voyelles.

Tous les savans conviennent que le *beth*, le *ghimel*, le *daleth* des Hébreux, correspondent exactement au *béta*, au *gamma* et au *delta* des Grecs.

Le *he* hébreu est l'*epsilon* grec; la seule différence qu'il y ait entre eux, c'est que l'*epsilon* grec est une voyelle, et le *he* hébreu une lettre muette, qui équivaut à l'esprit grec, qui peut s'unir avec le son de toutes les voyelles.

Le *vau* hébreu correspond à la diphthongue *ou* grec, et aussi en partie à l'*upsilon*. L'*upsilon* est un *u* tenu, et l'*ou* est un *u* plein. La correspondance du *zain* hébreu avec le *zéta* grec, est bien connue.

Le *hheth* correspond à l'*éta* des grecs, quoique ce soit une voyelle chez ces derniers, et une lettre muette chez les hébreux, laquelle sert de double aspiration à toutes les voyelles. Dans l'origine, les Grecs ne se servaient pas de l'*éta* comme d'une voyelle, mais comme d'une aspiration au commencement des syllabes, ainsi que le firent depuis les Latins. L'*epsilon* servait d'*e* bref et large comme l'*o*, selon que l'assure Platon dans son Cratyle. Le nom et la figure de l'*éta*, ainsi que la force d'aspiration qu'il conserve encore, montrent bien que les Grecs le prirent des Phéniciens, pour aspirer les voyelles de la même manière que cela se fai-

sait dans la langue phénicienne. Spanheim démontre bien cette dernière assertion, pour les médailles de Sicile.

Il paraît encore que le *teth* hébreu correspond au *théta* grec, quoique ce ne soit pas une lettre aspirée en hébreu.

L'*iod* correspond à l'*iota* grec. En hébreu, l'*iod* est consonne, et sert seulement de voyelle au milieu et à la fin du mot.

Le *caph* a la même force que le *chi* grec; mais les Grecs lui ôtèrent l'aspiration.

Il n'y a pas de doute que le *lamed*, le *mem*, le *nun* et le *samech* des Hébreux, ne correspondent au *lambda*, au *my*, au *ny* et au *sigma* des Grecs.

L'*ain* hébreu peut se comparer avec l'*omicron* et l'*omega* des Grecs. En hébreu, c'est une lettre muette qui sert seulement de forte aspiration à toutes les voyelles.

Le *pe* ou *phe* hébreu, est le *pi* et le *phi* des Grecs. Les Grecs ont deux lettres pour représenter ces deux sons; les Hébreux n'en ont qu'une. Dans les médailles puniques, on rencontre le *phe* et le *pe* avec la même figure qu'en grec.

Le *tzade* n'a pas de lettre correspondante en grec, parce que la langue grecque manque de mots dans lesquels l'usage du *ts* soit nécessaire.

Le *coph* et le *resch* hébreux, correspondent au *kappa* et au *rho* des Grecs.

Le *scin* hébreu est une espèce de *samech* fort, que les Grecs ne connaissent pas, se

servant en place, du *sigma* simple ou double, comme d'une lettre qui a de l'affinité avec celle hébraïque.

On peut aussi rapporter le *thau* hébreu au *tau* grec, quoique les Grecs ne l'aspirent pas.

Il n'y a que deux lettres grecques, le *xi* et le *psi*, que nous ne trouvons pas chez les Phéniciens; ils les remplaçaient par les deux lettres *ks* et *ps*, quand ils avaient besoin de les employer.

On ne doit pas omettre ici une observation que font les auteurs les plus instruits dans cette matière; c'est que la comparaison des lettres grecques avec les phéniciennes, fait connaître que les unes et les autres se correspondent pour le nom, la figure, l'ordre alphabétique et la valeur: d'où l'on voit combien les savans ont raison de croire que les Grecs ont emprunté leurs lettres des Phéniciens. Cette comparaison fait connaître aussi les points principaux dans lesquels ces deux alphabets se ressemblent ou diffèrent; leur différence la plus notable, c'est que les Grecs ont fait des voyelles des lettres gutturales *aleph*, *he*, *kheth*, *ain*, ainsi que du *vau* et de l'*iod*; au lieu que la langue phénicienne n'a pas de voyelles.

La suite au Numéro prochain.

SUITE DU CALENDRIER,

PAR M. LOUIS DE MUSSET.

HUITIÈME LETTRE.

MOIS DE JUILLET.

Il ne se célèbre, dans ce mois, aucune fête qui rappelle les grands mystères de la vie de Jésus-Christ, d'une manière aussi particulière que Noël, Pâques, l'Ascension et la Pentecôte. L'office des dimanches est le seul qui se fasse avec une grande solennité; cependant, il faut distinguer entre les fêtes de Juillet, celles ci-après : le 2, la Visitation Notre-Dame; le 10, les sept Frères martyrs; le 18, Sainte Symphorose et ses sept fils; le 20, Sainte Marguerite, le 22, Sainte Marie-Magdelaine; le 25, Saint Jacques apôtre et Saint Christophe martyr; le 26, Sainte Anne, mère de la Vierge Marie; le 27, les sept Frères dormans, martyrs; le 29, Sainte Marthe, sœur de Marie et de Lazare. Nous extrayons du livre de Ribadeneira, traduit en français par Beaudouin (édition de 1675), sous le titre *des Fleurs des Vies des Saints*, les principaux traits que nous allons rapporter. Les auteurs qui, depuis le jésuite espagnol, ont donné l'histoire des Saints et Saintes, ont porté, dans ce travail, plus de critique; mais

ils n'ont point effacé du calendrier, ni les sept fils de Félicité, ni les sept fils de Symphorose; on retrouve encore leurs noms dans divers livres d'église, imprimés récemment. Quant aux sept dormans, il n'en est plus guère fait mention depuis un siècle; mais on sait que Grégoire de Tours, raconte leur histoire avec complaisance, et que l'alcoran de Mahomet parle de ces martyrs, et avec éloge. (Voyez chap. de la Caverne, etc.)

Nous avons rapporté au 25 Avril, ce que l'Evangile nous apprend de l'incarnation; et puisant dans la même source, nous voyons, que Marie, après avoir conçu le Verbe fils de Dieu, *se leva dans ces jours-là, s'achemina, en grande diligence, vers les montagnes, fut dans une ville de Juda, entra dans la maison de Zacharie, et salua Elisabeth, félicitant sa parente de la faveur que Dieu lui avait faite de la rendre mère, elle qui était vieille et stérile.*

Elisabeth, à la vue de Marie, sentit son enfant tressaillir de joie; elle la bénit; et Marie, dans le ravissement, glorifia le Seigneur: tel est le sujet de la fête nommée la *Visitation Notre-Dame.* Cette fête n'est pas ancienne dans l'Eglise, c'est le pape Urbain VI qui l'institua; elle fut confirmée par Boniface IX, en l'an 1589; elle a son octave qui finit le 9, et sept jours après arrive la Notre-Dame du Mont Carmel, patrone des carmes, carmelites, etc. Le Carmel, montagne près de Ptolemaïde, sur laquelle le prophète Elie et son disciple Elisée ont habité, est, suivant l'opi-

nion de plusieurs, le berceau de l'ordre religieux connu sous le nom de Carmes. Il y a dans la Palestine, près Hébron, une autre montagne qui se nommait aussi Carmel; et en général, dans le style des livres saints, *carmel* est souvent employé pour exprimer la fertilité et l'abondance. Il a existé, depuis la fin du treizième siècle, une confrérie de Notre-Dame du Mont Carmel ou du scapulaire, et le roi Henri IV avait créé en France, sous la protection de cette même Notre-Dame, un ordre de chevalerie uni à celui de Saint-Lazare.

Les sept enfans de Félicité, que l'Eglise honore avec leur mère, sont nommés Janvier, Félix, Philippe, Sylvan, Alexandre, Vital et Martial. Ceux de Simphorose et de Zotique, sont Crescence, Julian, Nemese, Primitif, Justin, Eustacte et Eugène. Les sept dormans s'appelaient Maximien, Marc, Martinian, Denis, Jean, Serapion et Constantin. Nous observons encore que l'Eglise fait mémoire, le premier Août, des sept frères Machabées. Leurs noms ni celui de leur mère ne se trouvent point dans la Bible, l'historien Josephe ne nous les a point conservés; cependant Ribadeneira dit que l'aîné s'appelait Machabée; le second, Aber; le troisième, Machir; le quatrième, Judas; le cinquième, Achas; le sixième, Arath; le septième, Jacob; qu'ils étaient natifs du village de Sosandre, et que leur mère se nommait Salomone. Plusieurs anciens pères ou docteurs de l'Eglise, ont célébré les louanges de ces

martyrs; ils appartiennent, par leur foi et leur courage, à l'alliance nouvelle; comme, par leur naissance, à la loi mosaïque, cette loi que Jésus n'est point venu abolir, mais accomplir.

Les sept dormans, cachés dans une caverne, près de la ville d'Ephèse, pendant la persécution de l'empereur Dèce, y furent enfermés par un mur que le persécuteur prit soin de faire élever. On rouvrit par hasard la caverne, 177 ans après, et on trouva les Saints pleins de vie.

Chacun des enfans de Sainte Félicité, mourut d'une mort particulière : Janvier expira sous le fouet armé de plomb; Félix et Philippe furent *brisés et moulus* de coups de bâtons; Sylvan fut précipité; Alexandre, Vital et Martial, furent décapités; leur mère mourut le 23 Novembre.

Sainte Symphorose eut une pierre attachée au cou, et fut jetée dans une rivière. Le lendemain, les sept frères, enfans de cette femme, furent liés chacun à un poteau, et massacrés diversement : Crescence mourut d'un coup de lance au travers de la gorge; Julian fut frappé à l'estomac; Nemese, au travers du cœur; Primitif, dans le ventre; Justin fut mis en quartiers; Eustacte, blessé *par-tout le corps et brisé en pièces;* Eugène fut coupé en deux par la ceinture. Les sept frères dormans, suivant le nécrologe des Grecs, entrèrent dans la caverne le 4 Août, et en sortirent, après une révolution de 177 ans, le 22 Octobre. L'auteur de l'alcoran dit : *on disputera sur leur nombre, et l'on dira qu'ils étaient trois*

et leur chien, cinq et leur chien, sept et leur chien; mais c'est vouloir pénétrer un mystère que peu de personnes savent. Dis, Dieu connaît parfaitement leur nombre..... Ces enfans restèrent 307 ans dans la caverne. Dieu sait parfaitement le tems qu'ils y restèrent (1).

Le culte de Sainte Marguerite est ancien dans l'Eglise; mais Mésenguy observe que nous n'avons aucuns mémoires certains de sa vie. On doit en dire autant de presque tous les Saints et Saintes des trois premiers siècles de l'Eglise, et, comme le remarque M. Bergier, la plupart des Apôtres

---

(1) Le nombre sept est un de ceux que l'antiquité avait en plus grande vénération, et, suivant un fragment attribué à Sanchoniaton, il y avait sept Cabires dans la religion des Syriens et des Phéniciens. Les Grecs adoraient ces Cabires, qui étaient aussi l'objet du culte des initiés aux mystères de Samothrace. On n'a d'abord compté que trois Cabires, comme trois Corybantes, trois Dactyles, trois Curètes, trois Anactes, etc.; le nombre de ces divinités a été augmenté par la suite. On a désigné, par le nom de Corybantes, de Dactyles, de Curètes, les ministres de ces dieux; et, suivant le président Desbrosses, *les Curètes sont les anciens prêtres de cette partie de l'Europe, voisine de l'Orient et de la Grèce, assez semblables aux druides des Celtes, aux Saliens des Sabins, aux Sorciers ou Jongleurs de Laponie, de Nigritie; à ceux des Sauvages de l'Amérique, de la Sibérie, du Kamtchatka, etc.* Quoiqu'il en soit de cette opinion du docte Desbrosses, nous ajouterons que dans les mystères gnossiens, il y avait sept symboles; savoir, les dés, la balle, la roue, la paume, le sabot, le miroir et la toison. (CLEMENT, D'ALEX. *Strot.*, p. 15.)

même nous ont laissé dans l'incertitude touchant le lieu, la durée et le succès de leurs travaux. C'est au 20 Juillet, comme nous le disons plus haut, que se rencontre la fête de Sainte Marguerite, et voici le précis des anciennes traditions recueillies par Ribadeneira, sur cette vierge et martyre. Son nom signifie une perle; quelques auteurs lui donnent celui de Marine, et la font fille d'Edise, grand prêtre des dieux. Elle était haïe de son père; mais Olibrius, préfet de l'Orient, la rencontra dans la campagne; il en devint amoureux, et ne pouvant lui plaire, la fit horriblement tourmenter. Le diable, sous la forme d'un dragon, voulait la dévorer; la Sainte s'arma du signe de la croix, et le diable prit la fuite. Le persécuteur de Sainte Marguerite ordonna qu'on lui brûlât le sein et les côtes, puis il la fit jeter dans une cuve pleine d'eau : alors la terre trembla, un pigeon parut et vint se reposer sur la tête de la Sainte qui sortit libre et sans aucun mal de la cuve. La terre trembla de nouveau; le persécuteur ne fut point ému de ce prodige, et la Sainte eut la tête tranchée.

Sainte Marie-Magdeleine, ou simplement Sainte Magdeleine, eut pour mère, selon quelques légendistes, Eucharie, et pour père, Sire; elle fut livrée au prince des ténèbres, et Jésus, par sa parole toute puissante, chassa sept démons du corps de cette Sainte. Magdeleine fut trouver le Sauveur chez le Pharisien Simon. Elle répandit sur les pieds de Jésus un parfum précieux, et

les essuya avec ses cheveux. Nous la trouvons au pied de la croix et au tombeau du Christ. Jésus lui apparut au moment de la résurrection, et lui dit : *Ne me touchez pas ! Allez dire à mes frères que je vais remonter vers mon père.* Sept jours après la fête de la Magdeleine, c'est à-dire le 29 Juillet, arrive celle de Sainte Marthe, qu'on croit être sa sœur, et qui toutes deux eurent pour frère Lazare, que Jésus ressuscita quinze jours avant de se ressusciter lui même. Sainte Marthe reçut Jésus chez elle, à Béthanie. Le lieu de sa demeure est désigné par le mot *Castellum*, petit château. On lit dans Saint Jean, suivant la Vulgate : *Erat autem quidam languens Lazarus à Bethania, dè castello Mariæ et Marthæ sororis ejus. Maria autem erat quæ unxit Dominum unguento et extersit pedes ejus capillis suis.* Marthe donna tous ses soins pour bien recevoir Jésus, et se montra jalouse de ce que Marie restait trop assiduement auprès de lui, et ne paraissait occupée qu'à recueillir ses instructions. On raconte que Marthe, Marie que nous surnommons Magdeleine, Lazare et Maximin, l'un des soixante-douze disciples, Celedoine ou l'aveugle né, Joseph d'Arimathie, Marcelle, servante des deux sœurs Marthe et Marie, avec plusieurs autres Chrétiens, furent mis par les Juifs en un vaisseau sans voiles ni rames, et abandonnés sur la mer. Ils abordèrent miraculeusement à Marseille. Marie-Magdeleine se retira au désert de la Baume ; Marthe et sa servante Marcelle firent bâtir un monastère et y demeurèrent ; Lazare fut

évêque de Marseille ; Joseph d'Arimathie passa en Angleterre ; Maximin fut évêque d'Aix. Marthe délivra la Provence d'un épouvantable dragon.

Au 26 Juillet, on trouve la fête de Sainte Anne, qui, mariée à Joachim, fut mère de Marie, vierge, mère de Jésus. La veille de la fête de Sainte Anne est consacrée à Saint Jacques le majeur, apôtre, et à Saint Christophe, l'un des soixante-douze disciples.

Saint Jacques, frère aîné de Saint Jean l'Evangéliste, dont nous avons parlé à l'occasion des fêtes de Noël, était pêcheur comme lui. Tous deux eurent pour père, Zébédée, *dos*, *dotatus*, et pour mère, Marie Salomée. Nous avons dit que Jésus, en les appelant à l'apostolat après Simon (Pierre) et André, les nomma Boanerges. Saint Jacques prêcha à Jérusalem, à Samarie, puis en Espagne, dont il est le patron. Il y eut neuf disciples qui sont distingués entre ceux qui reçurent sa doctrine. En quittant l'Espagne, il revint à Jérusalem, où il triompha du magicien Hermogène, et convertit à la foi Fillette ou Figèle. Il fut pris au milieu d'une émeute populaire, par les centeniers Lysias et Théocrite. Josias, l'un des scribes, lui mit une corde au cou, au signal que donna le grand prêtre Abiatur. On mena le Martyr devant Hérode, qui lui fit trancher la tête. Josias étant converti, fut décapité avec lui. (*Josias* signifie *ignis Domini*, et *Jacobus*, *supplantator.*) C'est, suivant les légendistes, le 25 Mars, que Saint Jacques le majeur reçut la couronne du martyre ;

c'est ce même jour que le Rédempteur fut conçu; c'est encore ce même jour qu'il mourut.

Le corps de Saint Jacques fut apporté en Espagne; les disciples de cet Apôtre, chargés de ce précieux dépôt, voguèrent le long des côtes de la Méditerranée, franchirent le détroit de Gibraltar; et faisant route vers la Galice, abordèrent, suivant Ribadeneira, à Irieflavie. Ils y cachèrent la dépouille mortelle de leur maître, et le trésor que cette terre renfermait, resta inconnu pendant long-tems. Enfin Jésus-Christ le révéla, et permit qu'il fut transféré à Compostelle. Saint Jacques, lorsqu'il prêchait la Foi en Espagne, éleva dans ce pays la première église qui ait eté dédiée à la Sainte Vierge: c'est celle de Notre-Dame du Pilier, à Saragosse. Saint Jacques s'est souvent montré à la tête des armées chrétiennes, monté sur un coursier blanc, et portant à la main un étendard de la même couleur. Toujours sa présence assura la victoire au parti qu'il conduisit. Les Espagnols l'invoquent en marchant au combat; leur cri de guerre est : *Saint Jacques, Espagne, combat!*

Saint Christophe, cananéen de nation, passa dans la Lycie et demeura à Samos; *c'était un homme de belle, haute et éminente stature*, il portait un bâton à la main; et l'ayant une fois fiché en terre, ce bâton reverdit et fleurit comme un arbre. Saint Christophe convertit beaucoup de monde dans la prison où il fut mis par ordre des persécuteurs; on compte jusqu'à 48,000 per-

sonnes appelées à la foi par ses exhortations ; il eut la tête tranchée. Après avoir été cruellement tourmenté, on le flagella ; on lui mit sur la tête un casque rougi au feu ; il fut étendu sur un banc de fer, et au-dessous de ce banc on entretenait un grand feu, pendant qu'on arrosait son corps d'huile bouillante. Le juge le fit ensuite attacher à un poteau, et ordonna aux soldats de sa garde de décocher sur le Saint toutes leurs flèches ; aucune ne le blessa : au contraire, un des soldats fut atteint par un trait qui revint du Saint sur lui ; et ce fut avec une goutte de sang que le soldat fut guéri.

Christophe convertit Anicette et Aquiline, courtisannes très-débauchées. Saint Ambroise parle de cette miraculeuse conversion ; Anicette et Aquiline souffrirent le martyre le 24 Juillet. Nous remarquerons encore, que le 23 de ce mois on célèbre la fête d'Apollinaire, évêque de Ravenne, et disciple de Saint Pierre. La vie de Saint Apollinaire fut un long et cruel martyre. A sa vue, l'idole de Serapis fut muette, et celle d'Apollon se réduisit en poudre. Le 25 Juillet, l'Eglise fait encore mémoire de Sainte Valentine et de sa compagne, qui souffrirent le martyre à Gaza, en Palestine, etc.

On peint communément Saint Christophe avec un petit Jésus sur l'épaule, et passant une rivière. On le place aux lieux les plus élevés ; il préserve de la grêle, de la tempête et du tonnerre. Saint Jacques le majeur est représenté en

habit de voyageur ou de pélerin, et portant à la main un long bâton auquel une gourde est attachée. Il a un chapeau, et sur ses épaules un petit mantelet orné de coquilles de mer. Sainte Anne montre à lire à la Sainte Vierge. Sainte Marguerite s'appuye sur une croix dont le pied est à terre. Une colombe vole du haut de la croix vers la Sainte, qui foule à ses pieds un dragon. Marthe tient à la main un houssoir ou un goupillon. Magdeleine se dépouille des parures mondaines, et considère une tête de mort.

Ce que nous avons rapporté du voyage de Lazare et de sa famille, à Marseille, n'a aucun fondement solide dans l'antiquité; il ne paraît même certain, que la Magdeleine n'était point la sœur de Marthe. On peut voir, à ce sujet, une savante Dissertation de D. Calmet (Bible), édition d'Avignon, tom. 13, pag. 331, et une autre Dissertation de M. Anquetin, curé de Lyon (1699). Ribadeneira ne reconnaît qu'une seule Magdeleine. M. Bergier se range au sentiment d'habiles critiques, qui distinguent la pécheresse de Naïm de la sœur de Marthe, et qui ne confondent ni l'une ni l'autre avec Magdeleine pécheresse et pénitente. Celle-ci était de Galilée, suivant quelques auteurs. L'antiquité a cru qu'elle mourut et fut enterrée à Ephèse. L'Advocat dit, dans son Dictionnaire historique: *Ce n'est que depuis le* 10.e *siècle qu'on a imaginé qu'*Elle *était allée à Marseille, en Provence, avec Marthe et Lazare.* Nous reconnaissons dans cette *Légende*, le désir qu'avait

chaque église de reporter son origine aux tems apostoliques, et nous remarquerons que si les disciples de Jésus-Christ ne sont pas venus dans les Gaules dès le 1.er siècle de l'ère chrétienne, il est constant qu'au moins on y a vu des personnages d'une haute importance, qui venaient de la Judée, tels qu'Archelaüs, roi, fils d'Hérode-le-Grand, relégué à Vienne par Auguste; Hérode le Tétrarque et Hérodiade, exilés à Lyon par ordre de Caïus Caligula; Ponce-Pilate, qui fut aussi envoyé dans le Dauphiné, et s'y tua. Il y avait aussi, dans la Syrie, une légion composée de Gaulois. L'historien Josephe, qui a parlé de la mort de Jean, surnommé Baptiste, parle de même du martyre de Saint Jacques, qu'il désigne comme frère de Jésus nommé Christ.

La suite au cahier suivant.

NOTICE

Sur quelques usages et croyances de la ci-devant Lorraine, particulièrement de la ville de Commercy;

En réponse aux Questions imprimées de l'Académie celtique; par M. LEROUGE, Membre de cette Académie.

JE suivrai, dans cette Notice, l'ordre même des Questions publiées par l'Académie celtique. Je n'ai voulu donner que des réponses à ces Questions et non un Mémoire, afin de contribuer, autant qu'il est en moi, à procurer à cette savante et utile société, quelques-uns des renseignemens qu'elle demande. Je la prie donc de les accueillir avec indulgence, et comme une preuve de mon zèle à la servir dans ses recherches si importantes pour l'illustration de nos antiquités nationales. Tous les usages que je vais rapporter avaient lieu avant la révolution : je les raconterai comme existant encore, persuadé qu'ils ont dû se conserver, au moins parmi les habitans des campagnes.

Le 24 Décembre, vers les six heures du soir, chaque famille met à son feu une énorme bûche appelée *souche de Noël.* On défend aux enfans de

s'y asseoir, parce que, leur dit on, ils y attrapperaient la gale. Notez qu'il est d'usage, dans presque tout le pays, de mettre le bois au foyer dans toute sa longueur, qui est d'environ 4 pieds, et de l'y faire brûler par un bout. Cette manière de faire le feu, présente sur l'autre bout une espèce de siége dont les petits enfans profitent pour s'asseoir et se chauffer.

Au retour de la messe de minuit, chacun fait un petit repas appelé *recinon.* On dit *reciner*, pour faire le *recinon.* Ce mot vient sans doute du latin *re-cœnare.*

Le 25 Décembre, et les jours précédens, on chante par-tout des cantiques appelés *Noëls*, et dont quelques-uns sont composés dans le dialecte du pays.

La fête des *Rois* se célèbre deux fois par an, et de deux manières différentes. La première a lieu le 5 Janvier, veille du jour de l'*Epiphanie;* voici ce qui s'y passe : chaque famille se réunit le soir, vers six heures, autour d'une table. On met dans un chapeau ou dans un sac, autant de haricots (appelés *fèves* dans le pays) qu'il y a de personnes; un seul est rouge ou noir, et sert à désigner le *roi*, dit *de la fève;* les autres sont blancs. Le plus jeune des enfans, fût-il à la mamelle, fait le tirage des fèves, et nomme chaque membre de la famille successivement, en commençant par le plus ancien d'âge et finissant par le plus jeune.

Lorsque le roi de la fève est désigné, chacun lui témoigne sa joie et le félicite sur sa royauté.

Avant le repas, qui est celui du soupé, on apporte un gâteau dont la forme est ronde ; il est quelquefois percé dans le milieu, en couronne, et renferme une fève. On le coupe en autant de morceaux, plus un, qu'il y a de personnes dans la famille, les domestiques compris. Le tirage s'en fait comme celui de la *fève*, en commençant, cette fois, par la portion appelée *la part à Dieu*, laquelle est remise au premier pauvre qui vient la réclamer à la porte. Il est de règle de ne commencer à manger que quand cette portion est donnée. La gaieté qu'on témoigne dans cette première fête est assez douce, et n'a de bruyant que le cri de *roi boit!*

Le septième jour qui suit cette première fête, c'est-à-dire celui de l'octave, est appelé jour des *rois noirs* ou *mâchurés*. Le roi y est tiré au sort avec des haricots, mais par le plus ancien d'âge, et dans l'ordre inverse du premier tirage, c'est-à-dire en commençant par le plus jeune, et finissant par le plus âgé. Celui que le sort a ainsi désigné pour *roi*, doit se laisser *barbouiller* la figure de noir, et même se déguiser. Ordinairement on brûle un bouchon de liége à la chandelle, avec lequel on trace sur le visage du roi, d'abord des moustaches, et ensuite d'autres figures qui le rendent hideux. Souvent on y ajoute du rouge et des mouches. On lui met des serviettes sur la tête, autour du cou et

ailleurs, de manière à en faire un personnage très-grotesque, et dont chacun a le droit de rire. On boit beaucoup; on chante et l'on crie très-fort; de sorte que cette fête ressemble à celle des anciennes *Saturnales*, sur-tout si l'on observe que les domestiques en font partie, et peuvent être *rois* comme leurs maîtres.

Le *Carnaval* offre toutes sortes de déguisemens et de figures de masques; et le mercredi, dit des *Cendres*, on fait, avec plus ou moins de pompe, l'enterrement d'un mannequin représentant le *Mardi-gras*. Les bals et les festins sont très-multipliés dans toutes les classes, sur-tout dans les derniers jours; et l'on pourrait bien retrouver, dans ces divertissemens, une partie de ceux des anciennes *Bacchanales*.

Le premier dimanche de Carême est appelé le jour des *Brandons*. Les bals et les déguisemens y ont lieu comme au Carnaval.

Le jour de Pâques, les enfans vont, dès le matin, chez leurs plus proches parens, pour y demander *leurs œufs de Pâques;* et on leur donne en effet des œufs teints en rouge ou en autres couleurs. Ces œufs sont ensuite l'objet de différens jeux, dont voici la description.

On appuie contre un mur ou un meuble de la chambre, une tuile courbe dont presque toutes les maisons sont couvertes, et dont la longueur peut être environ d'un pied et demi. On forme avec

cette tuile, dont on tourne la concavité en dessus, un plan plus ou moins incliné, au haut duquel on pose une petite bille nommée *chique* ou *chicle*, qu'on laisse rouler le long de la tuile, et ensuite sur le plancher. On pose un œuf à l'endroit où la bille s'arrête ; et quand chaque joueur a ainsi posé son œuf, on continue de faire rouler la bille, chacun à son tour, et toujours dans le même ordre ; mais, cette fois, chaque œuf touché par la *chique* est gagné.

Les billes qui servent à ce jeu ont de 6 à 9 lignes de diamètre environ. Elles sont faites d'une pâte très-dure, imitant le marbre.

Un autre jeu consiste, de la part de celui qui le provoque, à présenter un œuf enfermé dans la main, de manière à ne laisser sortir que la pointe ou le bout le plus gros. Celui qui accepte le jeu, cherche le plus fort de ses œufs, et frappe celui de son adversaire avec la pointe ou le cul du sien, suivant les conventions qui en ont été faites auparavant. Celui des deux œufs qui est cassé, est gagné par l'autre.

Le joueur qui expose le cul de son œuf, c'est-à-dire sa partie ronde, a grand soin de s'assurer que la *lune* ne s'y trouve pas, du moins entièrement, parce qu'elle l'affaiblirait. On appelle *lune*, le vide qui se trouve dans l'œuf qui n'est pas très-frais, et qui est formé sans doute par l'évaporation de sa substance. Pour découvrir la place de ce vide, qui est ordinairement dans la partie ronde, il suffit

d'appliquer la langue et les lèvres sur l'œuf; le vide s'échauffe sur le champ, et se remarque de cette manière.

Les œufs de Pâques donnent encore lieu à cet autre jeu. Appelle-moi *goulu d'œufs*, ou *gloût d'œufs*, dit un enfant à son camarade. Si celui-ci accepte le défi et répète le mot, le provocateur lui jette un œuf avec violence; souvent cet œuf n'est pas cuit, et il en résulte au moins une tache pour celui qui en est atteint en se sauvant. *Gloût*, dans le pays, signifie *glouton*. A Paris, où ce jeu est connu, on dit, au contraire : appelle-moi *chiche d'œufs*.

En général, à toutes les époques de l'année, lorsqu'on visite quelqu'un pour la première fois, on dit à la personne visitée, vous me devez un œuf, car c'est la première fois que j'ai le plaisir de vous voir chez vous; et on l'embrasse, si c'est une femme. Cet usage est un reste de celui qui se pratiquait précédemment, et d'après lequel on faisait effectivement le don d'un œuf.

La veille du premier jour de Mai, pendant la nuit, on plante, sous les fenêtres des personnes que l'on affectionne, un jeune arbre feuillé et quelquefois orné de fleurs et de rubans, que l'on appelle *Mai*. Ce mai est ordinairement planté par un amant sous les fenêtres de sa maîtresse, et par les écoliers à la porte de leurs professeurs. La méchanceté ou quelqu'autre sentiment, fait quel-

quefois substituer au *Mai* des cadavres d'animaux ; mais ces actes de pure vengeance ou de haine, ne peuvent être considérés comme un usage.

Pendant la durée du mois de Mai, les jeunes gens des deux sexes jouent à un jeu qu'ils appellent le *Sans-vert*. Les joueurs sont tenus d'avoir continuellement sur eux des feuilles de charmille, lesquelles ne doivent pas être sèches ; telles sont les conditions du jeu. Celui qui est surpris n'ayant pas de vert, ou dont le vert *fraye*, c'est à-dire se réduit en poussière, paye l'amende convenue. Pour pouvoir se surprendre, on se recherche de grand matin ; aussi a-t-on grand soin d'attacher sur son bonnet de nuit ou d'avoir tout près de son lit une branche de verdure. On voit souvent des demoiselles porter dans leur corset une petite bouteille longue, avec de l'eau, pour tenir le vert dans son frais.

Le jour de la fête de la *Trinité*, quelques personnes vont de grand matin dans la campagne, pour y voir lever *trois soleils* à la fois.

Le 24 Juin, jour de *Saint Jean-Baptiste*, quelques personnes vont aussi sur une montagne élevée, et y attendent le lever du soleil pour le voir danser.

Les herbes et plantes médicinales cueillies la veille de la Saint-Jean, passent pour avoir plus de vertus, sur-tout contre certains maux et certaines maladies.

Le même jour de la veille de la Saint Jean, vers huit heures du soir, il se fait sur une place publique, un feu de joie nommé *bure*. On donne également ce nom de *bure* à tous les grands feux allumés dans les rues, à quelqu'époque que ce soit.

L'autorité civile fait allumer un feu de joie ou une *bure*, sur la principale place, la veille du jour de Saint-Louis, pour célébrer la fête des rois de France. Le bûcher est composé d'un jeune arbre d'un fût très-menu et très-haut, terminé par un branchâge feuillé. Il se plante en terre, et on pose à l'entour, en forme circulaire, des fagots et des bûches disposés de manière que la combustion devienne en peu de tems générale. Le corps municipal, en costume, ayant le Maire à sa tête, précédé des sergens ou valets de ville portant des torches allumées, descend de l'Hôtel de ville, et se rend processionnellement au lieu du bûcher, escorté de la force militaire. Le cortége en fait le tour; puis le Maire, prenant une torche, y met le feu. Peu après, la procession rentre, et le peuple se livre à la joie et à des danses autour du feu sacré.

Aux approches de l'hiver, les femmes de la classe ouvrière se réunissent tous les soirs pour passer la veillée. Chacune apporte son ouvrage et son *couvot* (1) garni de feu. Cette assemblée se

(1) *Couveau* ou *couvot*, est, en patois, le nom du *couvet*.

nomme la veillée, et dans le patois du pays, le *quarée*, le *quareuil* ou le *quarail*. Une lampe est pendue dans le milieu de cette réunion, et l'éclaire ; chaque assistant est tenu de contribuer aux frais de son entretien, comme à ceux du local. Là, tout en travaillant, chaque femme raconte à la société les nouvelles qu'elle a apprises. Viennent ensuite les fables et contes de l'ancien tems, récités par chaque assistant.

Un usage dépendant des veillées, est celui de *dailler*. Voici ce qu'on entend par ce mot, et comment la chose se pratique. Des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, vont ensemble ou séparément, de *quarée* en *quarée* ; ils frappent à la porte sans l'ouvrir, et disent : *Velè-ve dailler* (voulez-vous *dailler ?*)? Ceux de l'intérieur répondent par des plaisanteries plus ou moins triviales, auxquelles doivent répliquer les *dailleurs*. La durée de ce colloque est en raison du talent et de la malignité des acteurs. Ce passe-tems, qui ne peut convenir qu'à des oisifs, est quelquefois pratiqué par des personnes de la classe aisée.

On pend au cou des enfans en bas âge, un de ces jolis coquillages vulgairement appelés *pucelages* ou *coliques*. On attribue à cette amulette une vertu particulière pour la conservation de l'enfant, et

---

Il est communément de terre cuite, rond, et surmonté d'une anse. On dit *couver*, pour se servir du *couvot*.

sur-tout pour le guérir ou préserver de la colique, maladie si ordinaire à l'enfance.

Chaque personne est dans l'usage de couper le bout de ses cheveux, de tems en tems, pour les empêcher de tomber ou de devenir fourchus. Cette coupe ne doit se faire que lorsque la lune est nouvelle; car si cet astre se trouve dans ses dernières phases, les cheveux ne pourraient plus pousser. Quelques-uns ont soin de ne pas brûler la recoupe des cheveux, ni même ceux tombés par l'effet de la toilette, parce qu'il en résulte des maux de tête pour celui à qui appartiennent ces cheveux. D'autres prétendent qu'on ne doit pas non plus jeter ces cheveux sur la voie publique, parce que les sorciers pourraient y jeter un sort nuisible à la personne.

Les linges qui ont servi au pansement des maux, ne doivent être ni brûlés ni jetés dans la rue, pour les mêmes motifs.

Si un enfant fait ses excrémens à terre, dans l'appartement, on se garde bien de jeter dessus de la cendre chaude, parce qu'un dévoiement, pour l'enfant, serait la suite inévitable de cette imprévoyance.

Les femmes stériles qui veulent devenir fécondes, font diverses pratiques religieuses. Les unes font dire des messes; d'autres font brûler des cierges bénis, ou faire des neuvaines; c'est-à-dire réciter des prières pendant neuf jours.

Outre ces actes de religion, il y en a d'autres auxquels on attribue un effet bien plus certain ; ce sont les *pélerinages*. Ces saints voyages se faisaient à certains couvens ou à des chapelles, et il fallait les répéter plusieurs fois. Un petit couvent d'anciens ermites vivant sous la règle de Saint Augustin, situé à *Girouet*, près de Sampagny, était sur-tout en grande réputation de fécondité. Le patron, dont on invoquait le secours, était Saint.....

Un couvent de Minimes, établi non loin du précédent, sur le haut d'une montagne et sous l'invocation de Sainte Lucie, avait encore plus de célébrité. Anne d'Autriche (ainsi que nous l'apprend Don Calmet) y alla en pélerinage pour demander un dauphin pour la France.

Mais comme la protection des Saints, ainsi que celle des hommes, ne s'obtient pas gratuitement, il ne suffisait pas de faire le voyage, il fallait encore que la dévote stérile montât à genoux depuis le bas de la montagne jusqu'au couvent. De fortes offrandes pécuniaires pouvaient seules en dispenser.

Sainte *Lucie*, patronne de ce haut lieu, paraîtrait justement invoquée pour détruire la stérélité, si son nom, comme le croit M. Johanneau, a la même origine que celui de *Lucine*, dont le nom vient de *Lux*, *Lucis*, lumière, parce qu'elle donnait le jour aux enfans.

Cette identité paraîtrait d'autant plus proba-

ble, qu'on n'a rien de bien certain sur cette Sainte, si ce n'est que son culte, dans le pays, est très-ancien. Voici ce qu'en dit Dom Calmet, dans sa Notice de la Lorraine, article Sampigny.

« Sainte Lucie, vierge écossaise, est bien » différente de Sainte Lucie, vierge et martyre » de Syracuse, dont nous faisons la fête le 13 » Décembre (1).

» On tient dans le pays, par tradition, qu'elle » était la fille d'un roi d'Ecosse, et qu'elle vint » en Lorraine pour éviter la corruption des » mœurs qu'elle voyait à la cour du roi son » père. Elle s'arrêta sur une montagne, près de » Sampigny, où elle se mit au service d'un » homme riche, nommé *Thiébaut*, dont elle » garda les brebis jusqu'à la mort de son maî- » tre, qui, touché de son mérite, l'institua son » héritière. Elle bâtit, sur cette montagne, une » église en l'honneur de la Trinité, de la Vierge » et des apôtres Saint Pierre et Saint Paul. Cette » église est bâtie sur la grotte où cette Sainte » avait coutume de faire ses prières, sur-tout » pendant la nuit.

» On ignore l'époque de sa mort, et on ne dit

(1) En raisonnant dans l'hypothèse ci-dessus, cette différence ne sera pas si grande; car la vie de cette seconde Lucie, nous apprend qu'elle était une très-honnête *matrone*.

» pas en quel tems, ni par quel évêque, le corps » de Sainte *Lucie* fut levé du tombeau. Ses osse- » mens se conservent dans une châsse de cuivre » dont on fit la visite il y a quelques années. M. » Couturier, chirurgien, qui les a examinés, a » trouvé que la tête y manquait, et que les autres » os ne paraissaient être que ceux d'une fille de » neuf à dix ans.

» Il paraît que le culte de Sainte *Lucie* était déjà » commun dans le diocèse de Verdun, avant le » 11.e siècle (1).

» Les miracles que la tradition attribue à Sainte » *Lucie*, sont, entr'autres, que pendant la nuit, » il coulait du rocher, de l'huile pour entretenir » sa lampe dans la caverne où elle faisait ses prié- » res; qu'elle apporta des charbons ardens dans » son tablier, sans le brûler, depuis Sampigny » jusqu'à la maison de son maître, sur la monta- » gne, à un quart de lieue delà, etc. »

C'est dans le jardin des Pères Minimes de Sainte Lucie, et dans le bois voisin, que croît l'espèce de cerisier appelé bois de Sainte-Lucie.

La suite au Numéro prochain.

(1) On lit dans le Dictionnaire historique, que le nom de Sainte Lucie se trouve dans le canon de la messe, pièce de la plus haute antiquité, avec ceux des saints les plus illustres des premiers siècles.

DISSERTATION (1)

Sur l'origine d'un Pélerinage qui se fait en dansant, appelé, en allemand, der springenden heiligen (*la danse sainte*), *en usage dans la ville d'Epternach, département des Forêts;*

Extraite et traduite du latin de Michel-François Muller, Juge de paix du canton d'Epternach, par M. Eloi Johanneau.

Le sujet que je traite dans cette Dissertation, paraîtra peut-être peu digne d'attention à la plupart des gens de lettres. Ils pourront trouver même ridicule que je recherche l'origine d'un pélerinage; mais je prie ceux qui seraient imbus de ce préjugé, de vouloir bien remarquer que ce qui semble quelquefois de peu d'importance au vulgaire, en a une grande aux yeux de l'historien et du philosophe.

Epternach, ou *Echternach*, où ce pélerinage avait lieu, est une petite ville d'environ 3000 habitans, située sur la rive droite de la Sour, autrefois dans le duché de Luxembourg, aujourd'hui dans le département des Forêts, à quatre lieues et à l'occident d'automne de la ville de

(1) Imprimée en latin en 1803, *in*-4.°

Trèves, dans une vallée assez fertile, environnée de six ou sept montagnes. Il y avait un monastère de religieuses nobles, fondé par le roi Jean, et une abbaye de l'ordre de Saint Benoît, fondée et dotée à la fin du 7.e siècle, par Sainte Irmine, fille de Saint Dagobert, roi d'Austrasie, vierge honorée à Trèves le 24 Décembre, confondue par quelques-uns avec Saint *Ermine*, honoré, comme évêque, à Lobes, le 25 Avril.

C'est un fait constaté par différens monumens authentiques, que dès le commencement du 11.e siècle, les fidelles allaient tous les ans, principalement vers la Pentecôte, en pélerinage au tombeau de Saint *Willibrord* ou *Wibrod*, missionnaire des Frisons, dans l'église du monastère d'Epternach, pour l'implorer dans différentes adversités. Parmi les pélerins, on cite plusieurs princes et même des empereurs. En 1131, l'empereur Lothaire honora ce lieu de sa présence, comme on le voit par un diplome du 24 Avril de la même année, dans lequel il rapporte qu'il était venu à Epternach, pour implorer la protection de Saint Clément Willibrord : *Cum venissemus Epternacum implorandi gratiâ S. Clementis Willibrord patrocinia.* En 1512, l'empereur Maximilien I.er, résidant alors à Trèves, institua une procession publique dans la ville d'Epternach, en l'honneur de Saint Willibrord et de Saint Sébastien, et fit don d'une bougie de 353 livres pesant, laquelle a été conservée dans l'église de ce monastère jusqu'en 1794. Cet empereur confirma dans le même tems,

tous les priviléges accordés par ses prédécesseurs à ce monastère, et en ajouta de nouveaux.

Cette dévotion reçut, dans la suite, un grand accroissement, après que le pape Innocent IV eut accordé, par un bref apostolique, quarante jours d'indulgence à tous les fidelles qui se feraient administrer les sacremens tous les ans, vers la Pentecôte, dans l'église du même monastère, en l'honneur de Saint Willibrord. Il n'est nullement question, dans ce bref, de la procession qui s'y fait en dansant; mais seulement de l'usage où étaient les fidelles, par dévotion pour Saint Willibrord, d'aller tous les ans, à la fête de la Pentecôte, au monastère de cette ville, dans lequel repose le corps de ce Saint: *Licet, sicut vestra nobis petitio continebat,* y est-il dit, *nonnulli fideles Christi ad monasterium vestrum ob devotionem divi Willibrordi confessoris, cujus corpus ac aliorum sanctorum plurium reliquiarum, qui requiescunt ibidem, in festo* PENTECOSTES, QUASI EX MORE, ANNUATIM ACCEDANT.

Les chroniques générales de l'ordre de Saint-Benoît, imprimées à Toul en 1684, parlent aussi de ce pélerinage: « Le jour de la Pentecôte, disent ces chroniques, tous les habitans font de leur mieux pour faire paraître leur zèle pour célébrer la mémoire de ce Saint, se rencontrant à ce jour un concours de peuple que l'on ne pourrait comprendre, s'il ne se renouvelait tous les ans avec la même ardeur et la même dévotion. »

Mais ce qui acheva de donner une grande vogue

à ce pélerinage, ce fut l'ouverture qui se fit du tombeau de Saint Willibrord, en 1499, à l'occasion d'une contestation qui existait sur sa possession, depuis long-tems, entre les moines d'Utrecht et ceux d'Epternach; ces derniers, prétendant que ce Saint était enseveli chez eux (1),

(1) « Comme les pélerinages et la visite des lieux saints, dit Brower, dans ses *Annales de Trèves*, tom. II, p. 315, ne contribuaient pas peu à la splendeur des églises et à augmenter la richesse et la population des villes et des villages, il ne doit pas paraître surprenant que deux monastères, deux églises, comme nous pouvons l'assurer pour l'abbaye d'Epternach, se soient disputés avec tant d'acharnement la possession du corps ou des reliques de tel ou tel saint. C'est même là la véritable cause des reliques fausses exposées à la vénération, et même vendues dans plusieurs lieux, par un abus dont plusieurs pères de l'Eglise se sont plaints souvent amèrement. Sous les rois Francs, les pélerinages étaient tellement en usage parmi les peuples et les grands, qu'on n'avait presque pas alors d'autres pensées ou d'autres occupations, qu'on ne connaissait même pas d'autres mérites. L'empereur Charlemagne lui-même, obéissant en cela au génie de son siècle et de son peuple, allait à Rome vêtu en pélerin. On en vint même, dans les tems suivans, à imposer des pélerinages pour pénitence : on en voit plusieurs exemples dans les antiquités d'Italie, de Muratori, t. II, diss. 23, p. 328; et dans les *Gesta Trevirorum*, cap. 57, d'Hontheim, dans la personne de Conrad, comte de Luxembourg, auquel Eberhard, archevêque de Trèves, imposa pour pénitence le pélerinage de Jérusalem. Il y a plus, il est arrivé quelquefois que des confesseurs ont imposé pour pénitence, à plusieurs pélerins coupables de danses lascives, de danser publiquement en l'honneur de Saint Willibrord. C'est cet usage, sans doute, qui est l'origine de la procession qui se fait encore en dansant en l'honneur de ce Saint. »

fermèrent la bouche à leurs adversaires, qui prétendaient également le posséder, en ouvrant sa tombe.

Avant de passer à l'examen de la véritable époque de l'origine de cette procession, voici la description (1) qu'en donne Bertholet (t. II, p. 177, dans son *Histoire du duché de Luxembourg*): « Cette dévotion, dit-il, paraît aussi bizarre et extraordinaire, quelle est sainte en elle-même et fort ancienne. Elle consiste en un pélerinage de plusieurs paroisses (2), tant de l'Eyfel que des cantons voisins, qui viennent en procession à Echternach, chacune sous sa bannière; y étant arrivés, les pélerins font une espèce de danse ou de saut, où l'on doit avancer trois pas et en reculer deux (3). Cette danse, qu'on appelle proces-

(1) Voyez aussi l'*Histoire de la Lorraine, de Calmet*, tom. II, p. 366; la *Notice de la Lorraine, du même*, t. II, p. 404; *son Supplément*, p. 136; et *Hontheim*, tom. I, p. 732.

(2) Parmi lesquelles les habitans de celle de Waxweiler, prétendaient avoir un privilége sur les autres, je ne sais pourquoi. On leur distribuait, comme autrefois, dans ce monastère, du pain et du vin.

(3) Ce pas ou cette marche, dont Bertholet donne ici la description, ne fut plus en usage après l'année 1777, époque de la suppression de cette procession par l'archevêque de Trèves; mais tous sautaient alors uniformément en faisant trois pas à droite et trois pas à gauche, alternativement, et toujours de même. Je suis même certain que 250 ans auparavant, et plus, la marche de la procession se faisait de la

sion votive, commence de grand matin, au delà du pont de la Sure, le mardi de la Pentecôte. Les danseurs y étant assemblés, on leur fait une exhortation, après quoi ils se rangent trois à trois, et commencent leurs sauts au son d'une infinité de hautbois et d'autres instrumens (1). Ils les continuent de la sorte pendant plus de deux heures, jusque dans l'église paroissiale, où, étant arrivés, ils se prosternent à terre, se relèvent, et finissent là leur cérémonie. On ne sait pas au juste l'époque du commencement de cette danse; mais on la fixe au tems de Saint Willibrord, en l'honneur duquel elle se fait, ou bien un peu après sa mort, et en voici l'occasion. Tout le bétail de ces cantons fut frappé d'une maladie, ou plutôt d'une espèce de furie qui le faisait sauter continuellement jusqu'à ce qu'il mourut. On ne trouva d'autre remède à ce mal, que de permettre le pélerinage que je viens de décrire, et alors la mortalité cessa. On a interrompu pendant un certain tems cette danse; mais la maladie, qui recommença aussitôt, a obligé de la continuer, ainsi qu'il se pratique encore tous les ans. »

Quand la procession entière avait dansé ou sau-

---

même manière que je l'ai vue cette année et la précédente, d'après une ancienne peinture faite vers 1553, et représentant cette procession, qui m'est tombée par hasard sous les yeux.

(1) Quelquefois au nombre de quatre-vingts instrumens; quelquefois moins, partagés par troupes.

té trois fois en rond dans le parvis du monastère; elle entrait alors dans l'église, en dansant ou sautant continuellement au son des instrumens de musique, autour et derrière le grand autel qui est dans le chœur : au milieu de l'église était suspendue une couronne de fil d'archal doré (1), dans laquelle soixante-douze chandelles étaient allumées, et sous laquelle les portes-bannière se plaçaient. La cérémonie finissait par une messe solennelle et une musique dans le chœur. Le vendredi suivant, plusieurs processions visitaient la même église, mais sans danser : on appelait, par raillerie, *die wiederfresser*, les seconds gourmands, les nouveaux mangeotins, les curés qui y assistaient et qui dînaient ordinairement, ce jour là, à l'abbaye.

Les monumens du moyen âge nous
que les danses et les autres cérémonies th
avaient lieu dans différentes églises, c
jours de fête, soit avant, soit pendant
divin. « C'est là, est-il dit dans l'*Encycl*
qu'à l'exemple des prêtres et des lévites
cienne loi, le sacerdoce de la nouvelle loi for
des *danses sacrées*, en l'honneur d'un dieu

(1) Cette couronne, dorée par.tout, était suspend
une chaîne de fer, décorée des douze apôtres, et a
pieds de tour. Elle me semble avoir été faite vers la
quinzième ou au commencement du seizième siècle.
donné les inscriptions qu'elle contient, dans mon O
sur l'époque de la fondation de l'abbaye d'Epternach.

sur une croix pour le salut de tous les hommes; d'un dieu ressuscité le troisième jour pour consommer le mystère de la Rédemption. Chaque mystère, chaque fête avait ses hymnes et ses *danses*. Les prêtres et les laïcs, tous les fidelles, dansaient pour honorer Dieu; et les évêques ne furent nommés *præsules*, du latin *præsilire*, que parce qu'ils commençaient la danse. Les Chrétiens d'ailleurs les plus zélés, s'assemblaient la nuit devant la porte des églises, la veille des grandes fêtes; et là, pleins d'un zèle saint, ils dansaient en chantant les cantiques, les pseaumes et les hymnes du jour..... Quoique la *danse sacrée* ait été successivement retranchée des cérémonies de l'Eglise, cependant elle en fait encore partie dans quelques pays catholiques. En Portugal, en Espagne, dans le Roussillon, on exécute des *danses solennelles* en l'honneur de nos mystères et de nos plus grands saints. Toutes les veilles des fêtes de la Vierge, les jeunes filles s'assemblent devant la porte des églises qui lui sont consacrées, et passent la nuit à danser en rond et à chanter des hymnes et des cantiques en son honneur. Le cardinal Ximenès rétablit dans son tems, dans la cathédrale de Tolède, l'ancien usage des messes mosarabes, pendant lesquelles on dansait dans le chœur et dans la nef, avec autant d'ordre que de dévotion: en France même on voyait encore, vers le milieu du dernier siècle, les prêtres et tout le peuple de Limoges, danser en rond dans le chœur de Saint-Léonard, en chantant: *Sant Marçian*

pregas per nous, *et nous epingaren per bous.* Voyez Brandon et le P. Ménétrier, qui dit, dans la préface de son *Traité des Ballets*, imprimé en 1632, qu'*il avait vu encore les chanoines de quelques églises*, *qui*, *le jour de Pâques*, *prenaient par la main les enfans de chœur*, *et dansaient dans le chœur*, *en chantant des hymnes de réjouissances.*

Je ne pense pas cependant que notre procession tire son origine des danses sacrées de ces tems-là, mais plutôt d'une sorte de maladie qui, vers l'année 1374, se répandit dans le pays de Trèves, et fut appelée, dans la langue du pays, la maladie des sauteurs. Une espèce de délire s'emparait de la plupart des hommes, qui courraient çà et là dans les champs, en sautant, sans pouvoir en rendre raison. Les historiens rapportent qu'ils ne furent délivrés de ce mal, qu'après avoir été en pélerinage à la chapelle de Saint-Jean, située près de la ville de Kilburg. Voici la traduction d'allemand en français, de ce qu'en rapporte la chronique de Limburg :

« Les danseurs de Saint-Vit datent de l'année 1374. On vit avec étonnement dans plusieurs pays allemands, sur les bords du Rhin, de la Moselle, des gens qui dansaient comme s'ils eussent été fous, pendant la moitié d'un jour, et deux à deux. Ils tombaient ensuite par terre ; on leur marchait sur le corps, et on les regardait alors comme guéris. Ils courraient d'une ville à l'autre, s'asseyaient devant les églises, et recevaient de l'ar-

gent. Le nombre de ces danseurs s'accrut tellement, qu'on en a vus jusqu'à cinq cents à Cologne. Toutes ces danses peuvent, selon moi, être regardées comme un charlatanisme pour se procurer de l'argent. L'indécence fut à un tel point, que plus de cent femmes et filles devinrent grosses illégitimement. Lorsqu'ils voulaient danser, ils se serraient fortement le corps pour se rendre plus minces. Les médecins regardaient ces danseurs comme ayant un tempérament fougueux ou autres maladies, et les prêtres les exorcisaient, en les considérant comme possédés du diable; mais le dénouement ne fut point favorable. Ce concours dura, dans ce pays, au moins six semaines. Ces danseurs, tant hommes que femmes, prétendaient ne pouvoir regarder des habits rouges; mais tout cela est du charlatanisme.» Ces malheureux étaient appelés les *danseurs de Saint-Vit*, comme on vient de le voir; l'*Encyclopédie* en donne cette raison : « Cette maladie a été vraisemblablement appelée *danse de Saint-Weit*, à cause d'une chapelle qui existait, dit-on, proche d'Ulm en Allemagne, sous le nom de ce Saint, que l'on allait visiter avec grande dévotion, et dont on invoquait l'intercession pour la guérison de ce mal, parce qu'on prétend qu'il en avait été attaqué lui-même; et comme ce sont des jeunes gens qui y sont plus sujets que d'autres, il s'en rendait un grand nombre à cette chapelle, pendant le printems, qui mêlaient le plaisir de la danse aux exercices de piété, dans une saison qui porte à la joie. Il s'en

trouvait, parmi ceux-ci, qui avaient la maladie convulsive ; on les appelait des *danseurs*, par dérision, à cause des secousses qu'ils éprouvaient dans les bras et dans les jambes, qui les faisaient gesticuler involontairement. — *Danse de Saint-Weit*, selon les Allemands, ou de *Saint-Guy*, selon les Français, *chorea sancti Viti*, est une espèce de maladie convulsive qui a été connue premièrement en Allemagne, où elle a reçu le nom sous lequel nous venons de la désigner ; et de suite en Angleterre, en France. Sennert en fait mention; il la regarde comme une espèce de tarantisme. »

Quoiqu'il soit à croire que les hommes attaqués de ce mal, ne l'étaient pas au point de danser continuellement, mais qu'ils dansaient ainsi pour exciter la compassion des gens crédules, et en obtenir des aumônes plus abondantes; il paraît cependant très-probable, que c'est cette maladie qui a donné lieu à la danse du pélerinage d'Epternach. « Cet usage, dit Brower (tom. II, p. 162), existe encore aujourd'hui, non seulement dans la commune d'Epternach, mais dans celle de Pram, dans laquelle le sixième jour après l'Ascension, une pareille danse a lieu dans la procession qui s'y fait. »

Mais il est évident que notre procession est bien antérieure au 14.e siècle, puisque Brower, né en 1559, rapporte que déjà, de son tems, les anciens racontaient que dans leur plus tendre jeunesse, leurs ancêtres disaient qu'elle avait été célébrée bien avant eux; et qu'on trouve à l'année 1223,

gent. Le nombre de ces danseurs s'accrut tellement, qu'on en a vus jusqu'à cinq cents à Cologne. Toutes ces danses peuvent, selon moi, être regardées comme un charlatanisme pour se procurer de l'argent. L'indécence fut à un tel point, que plus de cent femmes et filles devinrent grosses illégitimement. Lorsqu'ils voulaient danser, ils se serraient fortement le corps pour se rendre plus minces. Les médecins regardaient ces danseurs comme ayant un tempérament fougueux ou autres maladies, et les prêtres les exorcisaient, en les considérant comme possédés du diable; mais le dénouement ne fut point favorable. Ce concours dura, dans ce pays, au moins six semaines. Ces danseurs, tant hommes que femmes, prétendaient ne pouvoir regarder des habits rouges; mais tout cela est du charlatanisme.» Ces malheureux étaient appelés les *danseurs de Saint-Vit*, comme on vient de le voir; l'*Encyclopédie* en donne cette raison : « Cette maladie a été vraisemblablement appelée *danse de Saint-Weit*, à cause d'une chapelle qui existait, dit-on, proche d'Ulm en Allemagne, sous le nom de ce Saint, que l'on allait visiter avec grande dévotion, et dont on invoquait l'intercession pour la guérison de ce mal, parce qu'on prétend qu'il en avait été attaqué lui-même; et comme ce sont des jeunes gens qui y sont plus sujets que d'autres, il s'en rendait un grand nombre à cette chapelle, pendant le printems, qui mêlaient le plaisir de la danse aux exercices de piété, dans une saison qui porte à la joie. Il s'en

nous abolissons, interdisons et c
ses et ces symphonies, etc. »

Joseph second, par son décret d 12 évr
1790, ayant rapporté celui du 10 J
lequel il avait abrogé les processions
gique et le duché de Luxem
en prirent occasion de renouvel
supprimée déjà depuis long ns;
de nouveau tous les ans ju 'en 1 les
protestations de l'autori civ
nement de la république f ça
tateur deux fois en 1802 et 1803.
j'ai compté deux mille neuf cent
danseurs; à celle de l'année 1803, j
mille quatre cent quatre-v gt
sept cents qui marchaient
rapporté que dans les tems
nombre des danseurs allait u
et quelquefois cinq mille.

HISTOIRE FABULEUSE

DE LA NAISSANCE DE CHARLEMAGNE;

Extraite et traduite littéralement du latin de la chronique de Brême, d'HENRI DE WOLTER (1); par M. ELOI JOHANNEAU.

ON raconte ainsi la naissance de Charlemagne : il y avait un roi, nommé Pépin, qui n'avait pas de

(1) Cette chronique se trouve dans le second tome des *Scriptores rerum Germanicarum* de Meibomius. Henri de Wolter était chanoine de Saint-Anschaire de Brême, et vivait vers le milieu du 15.e siècle, comme il paraît par sa chronique, qui finit à l'année 1463. Meibomius conjecture qu'il a lu Adam de Brême et Albert de Stade, quoiqu'il ne les cite pas. Il se nomme lui-même au commencement de sa chronique, et il nous y apprend qu'elle n'est qu'un abrégé de chroniques plus anciennes. Pour que le lecteur instruit soit mieux en état d'apprécier la fable que j'ai extraite, et la source où je l'ai puisée, voici textuellement le commencement de cette chronique, à une douzaine de lignes près :

HENRI WOLTERI
CHRONICA BREMENSIS.

..... *Consultum est chronicam provinciæ et diœcesis Bremensis, et vitam pontificum, secundum ordinem, ex dispendiosis dictis et* chronicis antiquis in scripturarum compendium redigere..... Ego Henricus Wolteri, canonicus Sancti-Anscharii Bremensis..... *Sanctissimi Patris nostri Willehadi et* serenissimi ortum Karoli Magni, pri-

femme, et qui était très-luxurieux. On lui conseilla de se marier, de peur que le royaume ne restât sans héritier. Il suivit ce conseil, et chercha une compagne pour le mariage. La renommée lui ayant fait connaître la fille du roi Théodoric, qui était roi de Souabe, de Bavière et d'Autriche, il envoya des ambassadeurs à ce prince, pour la lui demander. Theodoric donna son consentement royal à un mariage légitime; les fiançailles eurent lieu, et il les ratifia avec beaucoup de joie.

Les ambassadeurs étant revenus vers Pépin; celui-ci renvoya trois anciens avec un appareil royal, afin de lui ramener la fille du roi pour épouse, la dot ayant été écrite et signée. Lorsque ces conseillers et ambassadeurs du roi furent partis, ils parlèrent entr'eux, dans le chemin, de tuer la fille du roi Théodoric, afin de faire coucher, avec le roi Pépin, la fille de l'un d'eux, tirée au sort, comme

---

mum duxi calamo exarare, *quia per hos in has partes omnigenè catholica fides illuxit, vitam et vivendi modum ex authenticis scripturis colligendo.* Et primò de regum omnium totius Europæ præpotentissimo Karolo Magno.

DE S. KAROLO ET S. WILLEHADO.

Anno Domini 788°, *beatus Karolus, qui* juxtà numerum litterarum alphabeti *in almanniæ partibus ad laudem omnipotentis dei, ejusque dignissimæ genetricis solemnes fundavit ecclesias, huic Bremensi de Sancto Willehado, dignissimo Christi sacerdote dignè providit.....*

Ortus Karoli Magni talis fuit: erat quidam Pipinus rex non habens uxorem, *etc.*

si c'était celle pour laquelle ils avaient été envoyés. Le roi ne connaît pas, disaient-ils, la fille de Théodoric, ni celle de chacun de nous; il prendra l'une comme l'autre : par ce moyen, le royaume aura un héritier de notre race. Ce discours plût fort à tous les trois.

Etant enfin arrivés, il allèrent vers le roi Théodoric, pour qu'il leur fît voir la jeune pucelle, sa fille, avec toutes ses vierges, toutes ses compagnes et sa nombreuse suite, et pour qu'il la leur confiât. Ces ambassadeurs dirent au roi : il n'est pas nécessaire que quelques-uns de votre famille viennent avec nous; nous avons une suite (*familiam*) suffisante. Nous n'avons besoin que de la jeune fille pour cette fois; lorsque le tems des noces sera arrivé, nous vous le ferons savoir, et alors vous viendrez. Le roi y consentit, et la jeune vierge leur fut livrée toute seule.

Quand ils furent en chemin, étant arrivés auprès d'une forêt, à l'endroit où est aujourd'hui la ville qu'on appelle KARL*stat* (la ville de *Karl* ou de Charles), ils se dirent entr'eux : il est tems maintenant de nous défaire de la jeune fille; et ils la conduisirent loin de la route, dans l'intérieur de la forêt, pour la tuer. Mais l'un d'eux dit : gardons nous de faire mourir la jeune fille confiée à notre fidélité. Les deux autres persévéraient constamment dans la résolution de la faire mourir, lorsque le troisième dit : quiconque la tuera, me tuera aujourd'hui avec elle; et il la prit aussitôt entre ses cuisses (*inter crura*), en tirant son glaive

du fourreau pour la défendre. Les deux autr
voyant sa persévérance, et craignant de le tue
parce qu'il était aussi noble et aussi puissant qu'eu
et que s'ils le tuaient, il faudrait qu'ils s'exila
sent, pensèrent à laisser la jeune fille seule da
la forêt, certains qu'elle ne pourrait jamais e
sortir ; qu'elle y mourrait même, ou qu'elle sera
dévorée par les bêtes féroces. Après avoir ten
conseil entr'eux, elle fut donc laissée seule da
la forêt.

Cette petite fille, âgée à peine de douze ans,
mit à pleurer, à se lamenter et à prier, et ne s
vait pas ce qu'elle faisait. Lorsque le soleil éta
prêt à se coucher, elle entendit de loin comme
bruit d'un homme qui coupait du bois. Jugea
qu'il y avait quelqu'un, elle tourna ses pas d
côté qu'elle entendait le bruit. Ayant en effet v
l'homme, elle s'assit auprès de lui, en pleuran
Cet homme, à la vue d'une jeune fille parée d
habits les plus distingués, fut dans une grand
admiration. Il lui demanda qui elle était, et d'o
elle venait. Elle ne lui répondit pas, parce qu'el
ne comprenait pas ce qu'il lui disait.

L'homme ayant fini son ouvrage et pris le ch
min de son logis, la jeune fille le suivit et y entr
avec lui. Ce meûnier (car c'était un meûnier
voyant cela, la reçut chez lui, la traita très-cha
ritablement, la donna pour compagne de lit
de table à sa fille qui était presque du même âg
et l'aima comme sa fille propre ; cependant l
jeune fille ne se montra chez lui que comme se
vante ; car alors elle tira de son écrin qu'el

avait autour d'elle, quelques bijoux rares de soie, envoya les vendre à la ville, s'apprit à vivre en fille de villageois, s'éleva dans s'humilité, et paya le prix de ses dépenses.

Pendant ce tems là, une des filles des conseillers du roi Pépin, coucha avec ce roi comme si elle était la fille du roi Théodoric; et le roi en eut des fils et des filles. Il arriva, dans la suite, que Pépin fut chasser vers l'endroit même où résidait le meûnier. Le roi s'étant détourné des siens, et étant seul, vint par hasard à la maison de ce meûnier, vers la nuit, et demanda un gîte; ayant été reçu, il ne dit pas qu'il était roi. Quand il fut entré, la jeune fille lui dénoua ses éperons, attacha son cheval, lava ses guêtres (*ocreas*) et même ses pieds; elle prit son épée et la serra; elle lui fit cuire un pain sous la cendre; elle le servit à table, et elle lui étendit un lit.

A la fin le roi demanda au meûnier, si ces deux jeunes pucelles étaient ses filles. Le meûnier répondit que oui. Donne-moi, dit le roi, l'une d'elles pour cette nuit, parce que je suis un homme très puissant, et que je peux faire ta fortune et la leur. Celui-ci entendant cela, lui livra, dans son lit, la fille du roi Théodoric, dans l'espérance de s'enrichir. Cette jeune vierge affligée de coucher avec un homme, tourmentée d'inquiétudes pour les suites, gémissait et pleurait amèrement. Le roi tâchait de la consoler par ses caresses, mais elle était inconsolable. Elle conçut du roi dans la nuit même. Le matin, le roi dit

au meûnier de prendre soin de la jeune fille, de veiller à ce qu'elle n'éprouvât aucun besoin, et il lui donna l'argent qu'il avait sur lui; il lui dit, en outre, que si elle accouchait d'une fille, il vint le lui annoncer avec le fuseau et la quenouille, et que si elle accouchait d'un garçon, il vint avec l'arc et la flèche. Le pauvre homme le promit, et le roi retourna sur ses frontières (*ad fines suos*).

Le tems de l'accouchement étant arrivé, le roi s'assit à table avec son épouse, le paysan vint avec l'arc, tira une flèche (1) contre la coupe qui était sur la table, devant la reine, et la répandit sur les vêtemens de cette princesse. Aussitôt la reine indignée dit: faites retirer ce *karl* (2), il n'est jamais fructueux (il ne porte jamais profit

(1) Comme il y a en cet endroit deux difficultés, je crois devoir en mettre le texte sous les yeux du lecteur; le voici: *Tempore partûs completo, sedit rex cum conjuge suâ in mensâ, et rusticus venit cum arcu et sagittat scyphum in mensâ coram reginâ et fudit super vestes ejus. Undè ipsa indignata ait: amovete istum* KARL, *nunquam formosus est.* La première difficulté consiste à savoir s'il faut lire *cum arcu et sagittat*, comme le porte le texte; ou, *cum arcu et sagittâ*, comme la phrase précédente semble l'indiquer. La deuxième porte sur *nunquam formosus est*, qui est la leçon du texte; tandis que la leçon marginale porte, *fructuosus*. J'ai préféré *sagittat* et *fructuosus*, d'après le contexte. Au lieu d'*est*, *formosus* et l'adverbe *nunquam*, jamais, signe de futur, exigeraient *erit*.

(2) *Karl.* Ce nom signifie un paysan, un rustre, *rusticus*,

ni bonheur). L'empereur comprenant ce que faisait le paysan, dit : il sera appelé *Karl*; et il ordonna à ses ministres de loger chez eux le

---

en gallois et en anglais, ainsi que *churl*, dans cette dernière langue, d'où *churlish*, rustique, rustaut, grossier, brutal; et c'est le sens que semble lui donner ici l'auteur de la chronique. *Kerl*, en allemand, signifie un homme, un garçon, un domestique; mais il avait un sens bien plus relevé dans l'origine. « Les Celtes, dit Pelloutier, donnaient le nom de *carl* ou de *kerl* à tous leurs braves. C'est ce que signifie le nom de *Charles*, si commun parmi les Francs. » En effet, selon le Glossaire teutonique de Schilter, *karle* signifie un homme, *carl*, un homme fort, robuste et brave, de là, dit-il, devenu un nom propre très-fréquent parmi les princes. Flacius Illyricus (*Præf. in Otfrid.*) remarque que *kerle* a signifié un homme, autrefois en allemand, comme il le signifie encore aujourd'hui en Suède et en Saxe; et Goldast dit que *kaerle* ne signifie plus, chez les Allemands, qu'un homme probe, bon et brave. Selon Schilter, en teuton, *karl* signifierait aussi mari; *ceorl*, *keorl* et *keorlman*, en anglo-saxon, signifiaient un paysan robuste, mais de condition libre; *keorlisch*, rusticanus. Selon *Kilianus*, cité par le même, *kaerle*, *keerle* signifiaient un homme fort et brave, puissant de corps et de haute stature, tel qu'on rapporte qu'était Charlemagne, ou Charles I.er; et *carl* signifiait roi, dans la langue des Venèdes et des Huns. Selon le *Speculum Saxonicum*, cité également par Schilter, *kaerle*, *keerle* signifiaient anciennement *vir*, *maritus*, *homo*, *rusticus*. Enfin, selon *Serenius*, dans son Dictionnaire anglais-suédois, *karl* signifiait, en anglo-saxon, un paysan, un homme de basse condition; en ancien suédois, un mari; en mœsogothique, *vir*, un homme par excellence; *karling*, un petit homme, un pygmée, un nain; d'où *carlingi*, latinisé dans le moyen âge, signifie les enfans ou les descendans de Charlemagne.

Ainsi, *karl* a signifié : 1.° un homme grand, fort, robuste et brave, un homme par excellence, *vir*, comme le dieu *Mannus*, des Teutons, comme l'*Adam* des Hébreux, dont les noms signifient l'*homme*; comme encore l'*ecce homo* des chrétiens; 2.° un mari, *vir*, *maritus*; 3.° un garçon, un mâle; 4.° un domestique; 5.° un paysan. — *Eloi Johanneau.*

paysan, et de le bien traiter. A près être sorti de table le roi parla avec lui, et reconnut que la jeune fille avait mis au monde le plus bel enfant que jamais homme n'eût vu ; le roi en fut très-joyeux, et il lui donna de l'argent; il lui dit de donner le nom de *Karl* à son fils, et de le lui amener aussitôt qu'il pourrait parler. La reine et les chevaliers étaient dans l'admiration de ce que le roi conversait seul avec le paysan.

Quand l'enfant eut pris de la croissance et put marcher seul, le meûnier lui acheta des habits, et le produisit à la cour. Le roi le réunit à ses fils qui étaient presque de la même taille et du même âge, et il le fit élever comme ses enfans légitimes ; ce qui excita la haine de la reine, et fut cause que ses enfans, le méprisant comme bâtard, le frappèrent rudement ; mais *Karl* riposta, rendit coup pour coup (*repercussit*), et n'endura pas leur insolence, parce qu'il se sentait d'une naissance aussi noble en tout que la leur.

Etant devenu, avec le tems, plus fort et plus grand qu'eux, et par suite plus cher au roi, il tira vengeance de ses frères (*confratribus*). Leur mère voyant cela, et fâchée de ce que ses enfans légitimes étaient surpassés par *Karl*, dit au roi : je ne puis pas souffrir que l'enfant de l'adultère surpasse les enfans légitimes ; mais j'y apporterai remède, car je le ferai nourrir ailleurs. Le roi vaincu par sa femme, envoya *Karl* à la cour du roi Théodoric, qu'il pria d'élever (*enutriat*), pour l'amour de lui, ce sien fils *Karl* procréé de

son flanc (*de latere procreatum*) : ce que ce roi fit avec joie.

Karl croissait en âge et en courage, et allait souvent chez le meûnier pour visiter sa mère, qui pleurait amèrement toutes les fois qu'elle le regardait ; en vain son fils lui en demandait la cause, elle ne voulait pas la lui dire. Le roi Théodoric, par l'affection qu'il portait à Pépin, voulut le faire chevalier ; mais il ne voulut pas être armé chevalier par d'autre que par son père. Un jour que *Karl* était allé visiter sa mère, et qu'elle pleurait amèrement, à son ordinaire, en le regardant, il lui demanda la cause de ses pleurs ; mais elle ne voulut pas la lui dire ; enfin, il l'obtint à force de prières et de menaces. Sa mère, alors, lui dit avec de grands gémissemens et en versant beaucoup de larmes : je suis la fille du roi Théodoric, promise en mariage, et fiancée (*desponsata*) à Pépin ; et elle lui conta par ordre comment les trois conseillers en avaient agi avec elle.

Karl consola sa mère, en lui disant que l'affaire aurait une bonne fin. Aussitôt il va droit à la cour du roi Théodoric, et dit à la reine, que sa fille, femme du roi Pépin, était dangereusement malade, qu'elle eût à venir bien vîte, si elle voulait la voir vivante. La reine va aussitôt à la cour du roi Pépin, avec un grand appareil de chevaliers et de chars ; au moment même où elle entre dans le palais, la reine ignorant qu'elle était l'épouse du roi Théodoric, et ne sachant pas pourquoi elle venait, se leva, et fut à sa ren-

contre. (*assurgit ei*). La reine voyant que cette dame n'était pas sa fille, tomba (*corruit*) à terre, sans connaissance, et rendit presque l'esprit; ses serviteurs la relevèrent et eurent bien de la peine à la faire revenir de sa défaillance.

Lorsqu'elle eut repris un peu ses forces, et qu'elle fut revenue de sa pamoison, elle s'écria : ah! grand roi, où est ma fille que je vous ai envoyée et fiancée (*desponsavi*)? Pendant ce tems là, *Karl* qui avait amené (*asportatam*) là sa mère, la montra à la reine, en lui disant de la regarder, et de voir si elle la reconnaîtrait de quelque manière. Celle-ci la reconnaissant en effet aussitôt, dit : c'est ma fille. Le roi Pépin en fut instruit par la renommée, et *Karl* raconta au roi son père et à toute la cour, ce qui avait été fait à sa mère. Tous furent unanimement d'avis que la femme adultère et ses enfans fussent mis à mort, ainsi que ceux qui avaient donné le conseil; mais la mère de *Karl* intercéda pour le chevalier qui l'avait défendue, et qui avait empêché les autres de la tuer. Dans la même nuit le roi prit la mère de *Karl* pour épouse; fit *Karl*, aussitôt, chevalier et roi de France, et célébra ses noces avec la solennité et la magnificence qui conviennent à un roi. Ce *Karl* fit plusieurs guerres. *On dit* qu'il a eu guerre, *tout récemment*, avec les Danois, les Saxons, les Hongrois et les Espagnols : *Hic Karolus multa fecit bella : novissimè cum Danis, Saxonibus, Ungariis et Hispanis bellum habuisse dicitur.*

Nota. Ainsi finit la fable de la naissance de Charlemagne.

CORRESPONDANCE
DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

Genève, 10 Prairial an XIII.

LETTRE

De M. A. PICTET, *Membre du Tribunat*,

A M. ELOI JOHANNEAU, *Secrétaire perpétuel de l'Académie celtique.*

MONSIEUR,

J'ai reçu seulement par le dernier courrier, la lettre en date du 16 Floréal, par laquelle vous voulez bien m'annoncer que l'Académie celtique m'a fait l'honneur de m'agréger au nombre de ses membres nationaux non-résidens. En retrouvant dans la liste des membres résidens, les noms de quelques-uns de mes excellens collègues du Tribunat, je m'explique à moi-même comment j'ai pu devenir l'objet d'une distinction à laquelle j'eusse été bien éloigné de prétendre; mais que j'accepte avec reconnaissance, et que je voudrais mériter.

Permettez, Monsieur, que je paye un premier *à compte* de la dette que je contracte, en désignant aujourd'hui à l'Académie un de mes

compatriotes qui eût été vraiment digne de l'honneur d'en devenir membre : c'est le professeur Mallet, auteur de l'*Histoire du Danemarck*, et plus récemment d'une *Histoire des Suisses*, en continuation de celle de Muller. Il est très-savant dans les antiquités ; et les étymologies celtiques ont été pour lui un objet d'intérêt et de recherches particulières.

Il m'a fait part dernièrement, à l'occasion d'une excursion que j'avais faite vers l'autre extrémité de notre lac, pour y visiter la route que fait ouvrir S. M. le long des fameux rochers de Meillerie, d'une notice relative à un événement remarquable qui a eu lieu dans ces parages, selon toute apparence, et dont quelques-uns de vos savans collègues pourraient retrouver des traces dans l'Histoire. Je transcris sa lettre *in parte quâ*.

« *Marius* était évêque de Lausanne, vers la fin du sixième siècle. On a de lui une courte chronique où l'on trouve diverses choses qu'on chercherait vainement ailleurs. En voici un exemple que je rapporterai dans ses propres termes. Le fait doit s'être passé vers l'an 563.

» *Mons Validus* Tauretunensis *in territorio* Valensi, *ità subitò ruit ut castrum cui vicinus erat, et vicos, cum omnibus ibi habitantibus, oppressisset, et lacum in longitudine* 60 *millium pedum, et latitudine* 20 *millium ità totum movit, ut egressus utráque ripâ vicos antiquissimos cum hominibus et pecoribus vastasset, etiam multa sanctissima loca cum eis*

servientibus demolisset, et pontem Genevacum, molinas et homines per vim dejecit, et genevæ civitatem ingressus plures homines interfecit.

» On ne sait (ajoute M. Mallet) où chercher ce *Tauretunum.* Il ne reste aucune trace de ce nom ; mais il peut avoir péri avec le lieu, la colline, la montagne qui le portait, car il semble avoir désigné (1) une hauteur, une montagne. *Territorio Valensi* s'explique par le Vallais ordinairement ; et on ajoute que le Vallais s'étendait alors jusque vers *Evian*, c'est-à-dire presque vers le milieu de la longueur du lac ; ce qui cependant n'est pas prouvé. Enfin, par une supposition assez étrange, quelques personnes ont cru que ce mot signifiait le Valromey, et qu'il était question de la chûte de la montagne qui dès-lors a tenu le Rhône enseveli. *Non nostrûm inter vos* etc.

J'ajouterai, Monsieur, que l'aspect des rochers

(1) Ce qu'il y a de singulier, c'est que la signification du nom de cette colline indique sa catastrophe, et que par conséquent le nom qu'elle portait dès le tems de Marius et de Grégoire de Tours, qui en parle aussi (*Hist. lib.* 4. *c.* 31.), lui est postérieur : *torret tun*, en celtique, c'est-à-dire en breton et en gallois, signifie *colline rompue*, *brisée.* Ce n'est pas une étymologie que je donne de ce nom, c'est une traduction ; ainsi, rien de plus certain que la signification que je lui assigne. Je connais la cause et l'origine singulière de ce nom qui tient à une fable mythologique et à la nature des lieux ; mais ce n'est pas ici le lieu de la donner et de l'expliquer. Voici le passage de Grégoire de Tours :

In Galliis magnum prodigium de Taureduno castro apparuit. Super Rhodanum enim fluvium in monte collocatum erat. Qui cum per dies amplius sexaginta nes-

abruptes de Meillerie, l'immense profondeur du lac tout auprès, sont des circonstances qui, si elles ne prouvent pas l'événement en question, indiquent qu'il n'a pas été impossible, si même elles ne le présentent pas comme probable.

Agréez, Monsieur, l'assurance des sentimens distingués d'estime et de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur,

M. A. PICTET.

---

cio quem mugitum daret, tandem scissus atque separatus mons ille ab alio monte sibi propinquo, cum hominibus, ecclesiis opibusque ac domibus in fluvium ruit, exclusoque amnis illius litore, aqua retrorsum petiit. Locus etenim ille ab utraque parte à montibus conclusus erat, inter quorum angustias torrens defluit. Inundans ergo superiorem partem, quæ ripæ insidebant, operuit atque delevit; adcumulata enim aqua erumpens deorsum inopinatos reperiens homines, ut desuper fecerat, ipsos enecavit, domos evertit, jumenta delevit, et quæ cuncta litoribus illis insidebant usque ad Janobam civitatem, violentia atque subita inundatione diripuit vel subvertit. Traditur à multis tantam congeriem inibi aquæ fuisse, ut in antedictam civitatem super muros ingrederetur. Quod dubium non est quia, ut diximus, Rhodanus in locis illis inter angustias montium defluit, nec habuit in latere cùm fuit exclusus, quò se diverteret: commotum que montem qui descenderat ad semel erupit, et sic cuncta delevit. Quod cùm factum fuisset, triginta monachi, unde castrum ruerat, advenerunt: et terram illam quæ monte diruente, remanserat, fodientes, æs sive ferrum reperiunt. Quod dum agerent, mugitum montis, ut prius fuerat, audierunt. Sed dum à sæva cupiditate retinentur, pars illa quæ nondum ruerat, super eos cecidit, quos operuit atque interfecit, nec ultra inventi sunt. — Note de M. Eloi Johanneau.

LETTRE

De M. DUPIN, *Préfet des Deux Sèvres, Membre de l'Académie celtique;*

AUX MEMBRES DE CETTE ACADÉMIE.

MESSIEURS,

JE viens de lire dans le *Moniteur*, N.° 272, la *Mythologie celtique du dragon de Metz.* J'ai admiré, comme tout le monde, la vaste érudition de l'auteur, et si je me hasarde à lui présenter quelques doutes, c'est bien moins par l'effet d'une confiance présomptueuse en mes faibles lumières, que pour avoir occasion de m'entretenir d'un pays qui m'est cher, et de me rappeler quelques souvenirs de mon enfance.

Nos bons aïeux cherchaient dans les astres la connaissance de l'avenir; nous y cherchons aujourd'hui celle du passé. Cette nouvelle espèce d'astrologie judiciaire vaut-elle mieux que l'autre?

En attendant, je veux, Messieurs, vous conter, telle que je la sais, l'histoire de ce Graouilli de Metz, dont les écailles vertes, la longue queue, les griffes sanglantes, et sur-tout la large gueule à peine remplie par un pain d'une demi-livre,

m'intéressaient infiniment, ainsi que tous mes camarades d'école.

Nous connaissions Typhon et l'hydre de Lerne, la Chimère de Bellerophon et le dragon d'Andromède. Le graouilli nous paraissait bien ressembler un peu à tous ces monstres. Nous entendions dire qu'il représentait un dragon très-véritable qui avait jadis désolé la ville de Metz; on nous montrait même la rue (*rue Taison*) (1), où, après avoir exercé ses ravages, il était enfin tombé au pouvoir de Saint Clément : mais nous pensions, avec plusieurs savans bénédictins, nos professeurs, que le graouilli était une allégorie, et qu'il figurait le *monstre de l'hérésie*, étouffé par Saint Clément, premier évêque de Metz.

Ce triomphe du saint prélat était représenté dans un tableau de l'église qui lui était dédiée. On le voyait entouré d'un peuple à qui, d'une main, il imposait silence; le monstre était à ses pieds, et il l'enchaînait avec son étole.

Le graouilli était déposé à la cathédrale. Il sortait avec le chapitre dans les processions des Rogations, et sur-tout dans la procession de Saint Marc. C'était un trophée religieux; il était porté par le maire de Woipy, petite commune voisine

(1) *Taisson* signifie *blaireau*, et en général toute bête puante et qui vit dans des terriers, dans des *tas* ou mottes de terre. La rue *Taison*, qui est bâtie sur un *tas* ou monticule, a pris sans doute son nom du séjour qu'y faisait le *taison* ou le *Graouilli;* et de ce que son cortége allait toujours dans cette rue, lorsqu'on le promenait en procession. — E. J.

de Metz. Chaque boulanger devant qui la procession passait, donnait un petit pain pour appaiser la faim du monstre ; on lui en mettait un dans la gueule : le surplus servait d'honoraires à M. le Maire.

Je n'ai jamais trop bien su d'où venait au Maire de Woipy le privilége exclusif de porter le graouilli. Je suppose que les habitans de ce village, avaient aidé le saint évêque dans la propagation de la foi.

Au reste, il est bon de savoir l'étymologie de ce nom de graouilli. Je la trouve dans le mot allemand *graulich*, dont l'*u* se prononce *ou*, et qui signifie *effroyable*, *terrible*, *horrible*, *cruel*, *monstrueux*, *difforme*, *vilain*, PUANT, *affreux*. Le patois messin offre beaucoup d'autres mots d'origine allemande.

J'ai l'honneur, Messieurs, de vous saluer.

DUPIN.

P. S. J'invite l'Académie à faire rechercher des Mémoires précieux qui étaient entre les mains de dom Tabouillot, bénédictin de Metz, et à prendre des renseignemens sur les cérémonies très-singulières qui accompagnaient l'élection et l'installation du maître échevin de la même ville. Elles annonçaient une haute antiquité.

NOTICE

Sur le Monument connu sous le nom de Pierre-pèse, *situé au territoire de Limelonge, canton de Sauzé, département des Deux-Sèvres;*

Par M. DUPIN, Préfet de ce département, et Membre de l'Académie celtique.

La *Pierre-pèse* existe dans un bois de Limelonge, près de la route de Melle à Cyvrai. C'est une masse brute, informe, énorme, et qui n'a pu être amenée là que pour perpétuer la mémoire d'un grand événement, dans un tems où les arts n'avaient point encore civilisé l'espèce humaine. En voici la description.

Cette pierre a de longueur 22 pieds et demi; dans sa plus grande largeur, 12 pieds; dans son milieu, 10 pieds. Elle se termine insensiblement en pointe. Epaisseur, 4 pieds.

Cette masse a sa partie large vers le sud; la pointe vers le nord. Elle est soutenue à environ 3 pieds et demi de hauteur, par trois supports seulement: deux à l'extrémité la plus pesante, et le troisième à l'un des côtés. Elle est comme en équilibre. Ces supports sont de larges pierres plates, placées sur champ. De pareilles pierres y formèrent autrefois une enceinte entière.

J'avais déjà fait commencer une fouille sous cette masse. On y trouva, en ma présence, un fragment considérable de l'os du bras, nommé *humerus*, une clavicule et quelques vertèbres. Il me fut aisé de voir que des fouilles y avaient déjà été faites antérieurement. Je laissai un commissaire intelligent, pour continuer les recherches. A une plus grande profondeur, on trouva un grand nombre d'ossemens, et tous ceux à peu près qui constituent la charpente du corps humain. La terre sous laquelle ils étaient ensevelis, ayant été tenue dans un état très-sec par l'abri de la pierre qui la recouvrait, tous ces ossemens étaient parfaitement conservés. Je remarquai, entr'autres, l'os de la mâchoire inférieure, qui était absolument intact, et garni de toutes ses dents sans aucune altération.

Quelques mois après, j'ordonnai encore une nouvelle fouille. On ne fut pas long-tems sans s'apercevoir que plusieurs individus avaient été enterrés dans ce lieu. On trouva dix rotules et une quantité considérable d'ossemens. Ces os ne sont presque point altérés. Jamais ils n'avaient éprouvé l'action du feu. La terre était par-tout la même ; et l'on n'a vu ni cendres, ni charbons, ni bois à demi consumé ; rien enfin qui annonçât une combustion funéraire.

Quoique je ne doute point d'abord de la haute antiquité de ce monument, je fus convaincu qu'il avait été érigé à une époque encore plus reculée que je ne l'avais imaginé, lorsqu'on me présenta

plusieurs morceaux d'os, d'une grande dureté, parfaitement arrondis, appointés et aiguisés, de 3 à 4 pouces de longueur, et de grosseurs différentes, et qui me parurent avoir été des armures de flèches.

On y trouva encore un grand nombre de fragmens très-tranchans de silex, qui paraissaient avoir été les instrumens dont on s'était servi pour aiguiser les flèches, et enfin deux pierres taillées exprès en forme de coin ou de fer de hache; l'une de 4 à 5 pouces de longueur, et assez grosse, est un quartz commun; l'autre, plus petite, est une espèce de jaspe.

J'observe que le tertre sur lequel ce monument est élevé, est entièrement calcaire. On n'y trouve pas un atome de silex.

DUPIN.

A Niort, ce 27 Octobre 1808.

LETTRE DE M. PELLIEUX,

A M. ELOI JOHANNEAU,

Sur un ancien tombeau découvert en 1808, *près de Beaugency.*

Beaugency, 8 Septembre 1808.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

IL y a quelques mois que des vignerons de la commune de Lailly, distante de la ville de Beaugency de 5 kilomètres (une lieue), trouvèrent en plein champ, à un mètre ou environ de profondeur, et en creusant la terre au lieu appelé *les Bordes*, éloigné du bourg de plus de 2 kilomètres, plusieurs belles pierres de taille dont la découverte les surprit d'autant plus, que ce lieu est situé en Sologne, et que l'on n'y trouve que du sable et des cailloux. Cette découverte, dans un pays où l'on ne se procure la pierre qu'à grands frais, les encouragea à continuer leur travail; ils parvinrent à lever plusieurs dalles de pierre servant de couvercle à un tombeau, qu'il ne leur fut pas difficile de reconnaître à cause de quelques ossemens renfermés dans sa capacité, et confondus avec une grande quantité de terre et de poussière. Le coffre du tombeau était construit également de plusieurs pierres de taille, mais moins grandes que les autres.

Le bruit de cette découverte se répandit à Beaugency, et comme on assurait qu'on y avait trouvé des armes, et principalement un poignard, je m'y transportai, et voici le résultat de mes recherches. Le tombeau était entièrement détruit, et les pierres tirées de la fosse déjà recomblée, étaient posées les unes sur les autres. Ces pierres, de nature calcaire, ont à peu près le grain de la pierre de Beaugency; je les ai examinées sur toutes les faces: on n'y voit aucune figure et pas la moindre inscription. Les ossemens rejetés dans la fosse étaient en partie détruits par le tems; et sur le désir que je manifestai d'en voir une plus grande quantité, afin d'en tirer quelqu'induction sur la taille ou le sexe de la personne qui y avait été renfermée, les vignerons m'assurèrent que les os étaient tellement friables, qu'ils s'étaient brisés entièrement, et presque réduits en poussière, par les différentes fouilles qu'ils avaient été obligés de faire pour avoir la pierre. Ils ajoutèrent, que cherchant dans la poussière de ce tombeau qu'ils croyaient renfermer un trésor, ils trouvèrent seulement un instrument dont ils ignorent le nom et l'usage; que l'ayant chez eux, il leur était facile de satisfaire ma curiosité. Je m'y transportai, et je reconnus que cet instrument, vu sa forme mince et déliée, ne pouvait être un poignard, ainsi que quelques personnes l'avaient pensé; mais que c'était plutôt un *style* ou *graphium*, dont les anciens se servaient pour écrire sur des tablettes. En effet, il a la forme d'une grosse aiguille de cuivre, longue d'environ

16 centimètres (6 pouces), se terminant d'un côté en pointe alongée, et orné de l'autre d'une espèce de rosette ciselée, ayant été dorée autrefois; le tout couvert en grande partie d'oxide de cuivre.

Je manifestai le désir d'avoir cet instrument en ma possession; mais je n'ai point encore vu ces bonnes gens à qui j'avais promis une récompense, et qui m'avaient assuré qu'ils me l'apporteraient à Beaugency.

Je me permettrai très-peu de réflexions sur ce tombeau, laissant ce soin à MM. les Membres de l'Académie, beaucoup plus instruits que moi sur cette matière. J'observerai seulement, que sa construction très-simple paraît antérieure à l'époque de la conquête des Gaules par les Romains, puisqu'on n'y voit ni le *diis manibus* des payens, ni la croix des premiers Chrétiens; ce qui me fait présumer que ce tombeau est un monument des Celtes. Je regrette bien de ne m'être pas trouvé à l'ouverture, parce qu'en prenant quelques précautions, on aurait peut-être trouvé, avec le *style*, les débris de quelques tablettes dont les moindres caractères auraient pu donner des éclaircissemens, tant sur l'époque où le tombeau a été construit, que sur la personne qui y était renfermée.

J. N. PELLIEUX, *aîné, Médecin.*

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DU MÊME AU MÊME,

Sur le même Sujet.

Beaugency, 17 Septembre 1808.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

COMME vous désirez avoir le dessin du *stylet* trouvé dans le tombeau de Lailly, je m'y suis transporté hier, et je suis parvenu à l'obtenir de ces gens, qui paraissaient y attacher quelque prix à cause de l'empressement que j'ai montré pour l'avoir : je vous en envoie le dessin. Je n'avais vu dans mon premier voyage à Lailly, qu'une seule personne de celles qui avaient assisté à l'ouverture du tombeau ; mais j'ai eu le bonheur hier de rassembler tous les vignerons qui y ont travaillé, et ils m'ont donné des renseignemens que je n'avais point eus dans mon premier voyage. Voici donc ce que vous pouvez ajouter aux observations que je vous ai déjà envoyées :

Le tombeau était carré et avait à l'intérieur, de chaque côté, un mètre 34 centimètre 5 millimètres (quatre pieds) de largeur ; au milieu se

trouvait une urne de terre, que la pierre supérieure écrasa entièrement lors des efforts que firent ces gens pour l'enlever, son poids l'ayant fait retomber dans la fosse ; cette urne qu'ils m'ont dit être un pot très-grand, d'une forme inusitée aujourd'hui, et que le tems avait presque détruit, contenait des cendres, du charbon et des ossemens qui paraissaient avoir été brûlés, et dont il ne restait plus que les extrémités qui, par leur grosseur, avaient résisté à l'action du feu ; c'était à la partie supérieure de l'urne, et au-dessus des cendres et des ossemens qui y étaient renfermés, que se trouvait le *stylet*. Mais ils m'ont assuré n'avoir rien vu qui ressemblât à des tablettes, d'après la description que je leur en ai faite ; il est vrai qu'il aurait été bien difficile d'en trouver, lors même qu'il y en aurait eu quelques fragmens, puisqu'ils sont convenus qu'ils n'avaient pu enlever les pierres supérieures, sans remplir de terre la cavité du tombeau.

Je vous enverrai, après vendange, mon mémoire sur la motte ou la tombelle de Beaugency, puisque vous paraissez le désirer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

J. N. PELLIEUX, *aîné*, *Médecin*.

LETTRE

DE M. DESPARANCHES,

Médecin à Blois, et Membre de l'Académie celtique;

A M. ÉLOI JOHANNEAU,

Secrétaire perpétuel de la même Académie.

MONSIEUR,

Il existe à quatre lieues de Blois, dans la commune de Landes, une pierre que les habitans du pays nomment *Pierre-levée*; elle est située sur une petite éminence, vis-à-vis la commune dont je viens de parler, et en est séparée par la *Cise-Landaison*, petite rivière qui coule au bas de la côte; cette pierre est un *silex;* elle est plate et brute; elle a 13 pieds de long, sur 9 de large, et 16 pouces d'épaisseur; elle est posée horizontalement et soutenue du côté du nord par quatre grosses pierres très-enfoncées, et qui ne l'élèvent

que de trois pieds; au midi, elle est élevée et soutenue par une pierre de cinq pieds de haut; il y a sur les côtés quatre autres grosses pierres qui sont écroulées, et qui m'ont paru servir autrefois pour la soutenir.

Je pense que ce monument est un *dolmen* ou autel des druides; il a son ouverture au midi; du côté du nord il n'en a point, offrant un plan incliné du midi au nord.

A un quart de lieu de là on en rencontre un autre qui est totalement détruit, mais qui annonce, par les pierres qui sont aux environs, avoir eu la même forme et la même position que le premier. Le terrein où est située cette pierre couverte, était autrefois en bois, ce qui indiquerait bien que les Druides ont fait quelques sacrifices dans ces contrées : si j'avais eu du monde à ma disposition, j'aurais fait fouiller sous cette pierre.

La pierre de St.-Bohaire, à deux lieues et demie de Blois, dont parle M. de Cambry dans son ouvrage sur les monumens celtiques, est plus grande que celle de Landes; elle est posée comme elle, ayant son ouverture au midi.

Malgré que tout indique que ces pierres couvertes durent appartenir aux Celtes (ce qui entre bien dans ma façon de penser, d'après leur histoire), M. de *Salabery* prétend que ce sont des bornes que les comtes de Vendôme plantèrent dans le tems des guerres, pour leur servir de

limites territoriales. Communiquez, je vous prie, cette observation à l'Académie, afin qu'elle juge lequel de M. de Salabery ou de moi à raison. Si cette notice peut servir à ses recherches, je me trouverai très-heureux d'avoir fait quelque chose qui puisse lui être agréable.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DESPARANCHES, *Docteur Médecin.*

TABLE

DES MEMOIRES ET DES ARTICLES

CONTENUS DANS LE TOME III.

Description *du Temple de Montmorillon, extraite de deux Mémoires de MM. Siauve et Millin; par* M. E. Johanneau. pag. 1

Observations sur les figures du Temple de Montmorillon, adressées à M. Siauve; par M. A. Lenoir. 18

Notice sur le Temple de Lanlef, par M. Legonidec. 34

Lettres sur le Calendrier, par M. de Musset. *Suite.* 41

Vocabulaire de noms propres expliqués par les anciens mots recueillis par Lacombe, et par la langue celtique; par M. Mangourit. 59

Alphabet celtibérien, par M. de Erro, traduit de l'Espagnol par M. E. Johanneau. *Suite.* 85

Lettre à M. de Bossi, sur l'inscription du Lion de Venise; par M. E. Johanneau. 118

Notice sur des Médailles celtiques, extraite d'un ouvrage de M. de Fortia; par M. E. Johanneau. 126

Notice sur l'origine de quelques noms de lieux et de peuples, et sur la situation du Paradis des Gaulois; par le même. 134

Origine du rapport singulier du nom de l'année avec celui du soleil et du loup en celtique et en grec; par le même. 145

Origine du nom de Belenus; par le même. 148

Origine du nom de Magada, *déesse des Saxons, et de celui de* Magdebourg, *ville de Saxe;* par le même. 152

Notice sur Irmensul, *dieu des Saxons, et sur l'étymologie de son nom;* par le même. 162

Notice sur Belatucadrus, *divinité des anciens Bretons; par* M. Pons de Toulon. 168

Lettre de M. Richard, sur un usage antique des Vosges, relatif au mariage. 174

Notice sur la manière de dessiner les Monumens celtiques; par M. Lebarbier. 178

Notice sur M. Toudic; par M. De Noual de la Houssaye. 181

Lettres de M. Toudic à M. E. Johanneau. 190 *et* 193

Notice nécrologique sur M. De Lalande; par M. de Fortia d'Urban. 194

Plan d'un ouvrage manuscrit, intitulé : Recherches sur l'Armorique et les Armoricains anciens et modernes; *par* M. Baudouin. 197

Lettre seizième sur les Pierres druidiques, extraite de cet ouvrage. 203

Observations critiques sur les Etymologies de la Lettre précédente; par M. E. Johanneau. 231

Notice historique sur l'ancienne Peinture sur verre, et sur Jean Cousin; par M. A. Lenoir. 238

Notice sur le Patois vendéen; par M. Révellière-Lépeaux. 267

Critique de l'Alphabet primitif de l'Espagne, et des prétendus Monumens de la langue basque; traduite de l'Espagnol, par M. E. Johanneau. 291

Origine du mot celtique daougan, *qui signifie* cocu; *du mot français* cocu, *et d'un usage singulier relatif à ces deux noms injurieux; par* M. E. Johanneau. 305

Notice sur l'origine du Culte de Saint Sul, et du Denier à Dieu; par M. E. Johanneau. 311

Notice sur l'Etymologie du nom de la Chemise en français, en latin, en grec et en breton, et de quelle étoffe elle était chez les Gaulois; par le même. 315

Dissertation sur la Fontaine de la Herse, et sur deux Inscriptions antiques de cette Fontaine située dans la forêt de Bellême, par M. Louis Dubois. 320

Lettre de M. Baudouin à M. E. Johanneau, sur les Signaux des Gaulois. 327

Lettre de M. Vaugeois à M. E. Johanneau, sur la Pierre du Diable, de Namur, et l'Etymologie du nom de cette ville. 329

Extrait d'une Lettre du même au même, sur le même sujet. 333

Réponse de M. E. Johanneau. 335

Notice sur l'usage des Vases appelés lacrymatoires; par M. A. Lenoir. 337

Notice sur l'origine de l'Architecture appelée improprement gothique; par le même. 341

Idées sur les formes et l'origine de l'Architecture gothique des églises, par M. Hundeshagen; *suivies des observations des Annonces savantes de Goettingue.* 357

De l'Epée, considérée comme signe de religion, et en particulier de l'épée de Roland; par M. de Musset. 359

Essai sur le Patois vendéen, par M. Révellière-Lépeaux. *Suite. Chansons et Vocabulaire vendéens.* 370

Mémoires sur les Forts de verre de l'Ecosse; par M. Rallier. 399

Essai sur les Alphabets des caractères inconnus qui se trouvent sur les Médailles et les Monumens les plus anciens de l'Espagne, par Velazquez; traduit de l'espagnol, par M. E. Johanneau. 412

Lettres critiques sur le Calendrier, par M. de Musset. *Suite.* 429

Notice sur quelques usages et croyances de la ci-devant Lorraine; par M. Lerouge. 441

Dissertation sur l'origine d'un Pélerinage qui se fait en dansant, en usage à Epternach; traduite du latin de M. Muller, par M. E. Johanneau. 454

Histoire fabuleuse de la naissance de Charlemagne, traduite de la Chronique de Henri de Wolter; par M. E. Johanneau. 467

Lettre de M. Pictet à M. E. Johanneau, sur un passage de Marius, concernant une ville ancienne du Valais, abymée dans un lac; avec une Note de M. E. Johanneau *sur ce passage.* 477

Lettre de M. Dupin, Préfet des Deux-Sèvres, à l'Académie celtique, sur le Dragon de Metz. 481

Lettre du même, sur un Dolmen des Deux-Sèvres, appelé la Pierre-pèse. 484

Lettre de M. Pellieux au même, sur un ancien tombeau découvert à Beaugency, en 1808. 487

Extrait d'une Lettre du même au même, sur le même Sujet. 490

Lettre de M. Desparanches à M. E. Johanneau, sur trois Dolmen du département de Loir et Cher. 492

Fin de la Table des Mémoires et des Articles.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS

Des Mémoires et des Articles contenus dans le tome III.

Baudouin. Plan d'un ouvrage manuscrit, intitulé : *Recherches sur l'Armorique et les Armoricains anciens et modernes*, 197. — Lettre seizième sur les pierres druidiques, extraite de cet ouvrage, 203.

De Erro. Alphabet celtibérien, 85.

De Fortia. Notice sur les Médailles celtiques, 126. — Notice sur M. De Lalande, 194.

De Musset. Lettres critiques sur le Calendrier, *suite*, 41 et 429. — De l'épée, considérée comme signe de religion, et en particulier de l'épée de Roland, 359.

De Noual de la Houssaye. Notice sur M. Toudic, 181.

Desparanches. Lettre sur trois Dolmen de Loir et Cher, 492.

Dubois. Dissertation sur la Fontaine de la Herse, et ses deux inscriptions antiques, 320.

Dupin. Lettre sur le Dragon de Metz, 481. — Lettre sur un Dolmen appelé *pierre-pèse*, 484.

Hundeshagen. Notice sur les formes et l'origine de l'architecture gothique des églises, 357.

Johanneau (*Eloi*). Description du Temple de Montmorillon, extraite de deux Mémoires de MM. Siauve et Millin, 1. — Lettre à M. de Bossi, sur l'inscription prétendue runique du Lion de Venise, 118. — Notice sur des Médailles celtiques, extraite d'un ouvrage de M. de For-

tia, 126. — Notice sur l'origine de quelques noms de lieux et de peuples, et sur la situation du Paradis des Gaulois, 134. — Origine du rapport singulier du nom de l'année avec celui du soleil et du loup, en celtique et en grec, 145. — Origine du nom de *Belenus*, 148. — Origine du nom de *Magada*, déesse des Saxons, et de celui de *Magdebourg*, ville de Saxe, 152. — Notice sur *Irmensul*, dieu des Saxons, et sur l'étymologie de son nom, 162. — Observations critiques sur des étymologies 231. — Critique de l'alphabet primitif de l'Espagne, et des prétendus monumens de la langue basque; traduit de l'espagnol, 291. — Origine du mot celtique *deougen*, qui signifie *coou*; du mot français *cocu*, et d'un usage singulier relatif à ces deux noms injurieux, 305. — Notice sur l'origine du culte de Saint Sul, et du Denier à Dieu, 311. — Notice sur l'étymologie du nom de la *chemise*; en français, en latin, en grec et en breton, et de quelle étoffe elle était chez les Gaulois, 315. — Note sur l'étymologie du nom de la fontaine de la Herse, 321. — Lettre sur l'étymologie du nom de *Namur*, 336. — Essai sur les alphabets des caractères inconnus de l'Espagne, traduit de l'espagnol de Velazquez, 412. — Dissertation sur l'origine d'un pélerinage qui se fait en dansant, à Epternach; traduit du latin de M. Muller, 454. — Histoire fabuleuse de la naissance de Charlemagne, traduite du latin de la chronique de Brême, 467. — Note sur l'étymologie de *mons tauretunensis*.

Lebarbier. Notice sur la manière de dessiner les Monumens celtiques, 178.

Legonidec. Notice sur le Temple de Lanlef, 34.

Lenoir. Observations sur les figures du Temple de Montmorillon, 18. — Notice historique sur l'ancienne peinture sur verre, et sur Jean Cousin, 238. — Notice sur l'usage des vases appelés lacrymatoires, 337. — Notice sur l'origine de l'architecture gothique, 341.

LEROUGE. Notice sur quelques usages et croyances de la ci-devant Lorraine, en particulier de la ville de Commercy, 441.

MANGOURIT. Vocabulaire de noms propres expliqués par la langue romance et la langue celtique, 59.

MILLIN. Description du Temple de Montmorillon, 1.

MONTUENGA (*Le Curé de*). Critique de l'alphabet primitif de l'Espagne, et des prétendus monumens de la langue basque, 291.

MULLER. Dissertation sur l'origine d'un pélerinage d'Epternach, qui se fait en dansant, 454.

PELLIEUX. Lettre sur un tombeau antique découvert à Beaugency en 1808, 487. — Seconde Lettre sur le même sujet, 490.

PICTET. Lettre sur *mons Tauretunensis*, 477.

PONS (*de Toulon*). Notice sur *Belatucadrus*, dieu des Bretons, 168.

RALLIER. Mémoire sur les forts de verre de l'Ecosse, 399.

REVELLIÈRE-LÉPEAUX. Notice sur le patois vendéen, suivie de chansons et d'un Vocabulaire vendéens, 267 et 370.

RICHARD. Lettre sur un usage antique des Vosges, relatif au mariage, 174.

SIAUVE. Description du Temple de Montmorillon, 1.

TOUDIC. Lettres à M. E. Johanneau, 190 et 193.

VAUGEOIS. Lettres sur la pierre du diable, de Namur, et sur l'étymologie du nom de cette ville, 329 et 333.

VELAZQUEZ. Essai sur les alphabets des caractères inconnus de l'Espagne, 412.

FIN DES TABLES.

TABLE

Des Gravures des Mémoires de l'Académie celtique, livrées jusqu'ici.

TOME I.

N.° I, pag. 136. Une gravure du Monument de Grabusson. (au lieu de page 36, lisez *pag.* 136, sur cette gravure.)

N.° II, pag. 144. Trois gravures des autels druidiques trouvés à Notre-Dame de Paris, et d'un Monument de la déesse *Nehalennia*.

N.° III, pag. 277. Une gravure du Vase d'Artémise.

Pag. 311. Une gravure d'une tête en mosaïque.

TOME II.

N.° IV, pag. 107. Une gravure d'un Tombeau antique trouvé à Paris.

N.° V, pag. 277. Une gravure de l'alphabet celtibérien.

N.° VI, pag. 315, 323, 332 et 336. Quatre gravures de Monumens celtibériens.

Idem, pag. 435. Gravure d'Hercule gaulois.

TOME III.

N.° VII, pag. 1. Une gravure des Statues du Temple de Montmorillon.

N.° VIII, pag. 337. Une gravure d'un bas relief du Bas-Empire, trouvé en Auvergne.

N.° IX, pag. 370. Une gravure de la musique des chansons vendéennes.

Nota. Les six figures annoncées tom. II, pag. 169 et 190, n'ont pas encore été publiées.

ERRATA

DU TROISIÈME VOLUME DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

Pag. 10, *lig.* 6, En défiance; *supprimez :* en.
13, 7, les; *lisez :* ses.
46, 2, *à la note*, sepions; *lisez :* sepios.
85, 15, jevez; *lisez :* jerez.
28, 26, donnait; *lisez :* donnaient.
123, 24, rapportait; *lisez :* rapportaient.
136, 10, après *aot ;* ajoutez : ou de *haken-aot.*
138, 22, citée; *lisez :* cité.
162, 29, anteurs; *lisez :* auteurs.
163, 21, n'était; *lisez :* n'étaient.
Ib. 22, d'ornement; *lisez :* d'ornemens.
Ib. 24, *vocitabant.*; supprimez le point.
166, 10, *après* anciens; *ajoutez :* rois.
167, 10, Allemet; *lisez :* Allemand.
169, 22, Ganlois; *lisez :* Gaulois.
170, 4 et 5, *après* HONORUM, et AQUILEIENS; *ôtez* la virgule et mettez un point.
185, 18, difficicile; *lisez :* difficile.
196, 21, que moi; *lisez :* que par moi.
217, 30, souçons; *lisez :* soupçons.
235, 30, quelqu'autres; *lisez :* quelques autres.
239, 10, qu'il; *lisez :* qu'ils.
244, 14, devaient; *lisez :* devait.
256, 15, copierait; *lisez :* copieraient.
257, 4, et mesure; *lisez :* et à mesure.
268, 9, *mores que*; lisez : *moresque.*
267, 4, ; lue; *lisez :* , lu.
269, 14, quelque; *lisez :* quel que.
274, 24, plus; *lisez :* peu.
277, 3, que; *lisez :* qu'.
278, 10, marquées; *lisez :* remarquées.

Pag. 282, *lig.* 19, j' ; *lisez :* i : et, en général, par-tout c vous trouverez *j'* comme pronom pe sonnel, substituez *i* voyelle.

Ib. 30, âée ; *lisez :* âé.

283, 17, barâe ; *lisez :* barâé.

Ib. 22, vu ; *lisez :* tu.

Ib. 24, vut-ao ; *lisez :* vut-âo.

Ib. 25, kiao ; *lisez :* kiâo.

Ib. 27, *idem.*

286, 1 et 2, j'ogussiames ; *lisez :* i augussiâons.

287, 16, elles ; *lisez :* ils.

289, 26, un ; *lisez :* ou.

291, 13, ces ; *lisez :* ses.

331, 29, neuf à dix ; *lisez :* neuf à dix pierres.

331, 30, *effacez* pierres.

332, 9 et 11, *supprimez les signes de parenthès*

338, 13, expriment ; *lisez :* annoncent.

376, 16, bonnet ; *lisez :* bounéet.

378, 11, ange ; *lisez :* auge.

386, 23, *bourgnâou ;* lisez : *bourgnaon.*

389, 10, *devantâére.... devantâau*, tablier ; lise: *devantâére, devantâau.....* tablier.

391, 16, pois ; *lisez :* bois.

396, 29, chétif, linge sale ; *lisez :* chétif linge sal

397, 35, troâer ; *lisez :* trouâér.

422, 26, engubines ; *lisez :* eugubines.

455, 24, *Willibrord ;* lisez : *Wiltibrordi.*

473, 19, signifierait ; *lisez :* signifiait.

474, 1, a près ; *lisez :* après.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

1ère CHANSON Vendéenne.

glie di-sant, que dans Kiāĕ car-

-tāĕs ons m'on avant empé- -chāĕ

2ème CHANSON Vendéenne.

let- - -te que le prāĕ- -

-tre et le pre le pre-māĕ, cinq sou au

se-gāon 3ème ma- -ri- -a- - -ge

CHANSON Vendéenne.

le-zāĕ la fouare a Mail-le- -zāĕ

1er Air.

ERRATA

DU TROISIÈME VOLUME DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

Pag. 10, *lig.* 6, En défiance; *supprimez :* en.
13, 7, les; *lisez :* ses.
46, 2, *à la note*, sepions; *lisez :* sepios.
85, 15, jevez; *lisez :* jerez.
28, 26, donnait; *lisez :* donnaient.
123, 24, rapportait; *lisez :* rapportaient.
136, 10, après *aot ;* ajoutez : ou de *haken-aot.*
138, 28, citée; *lisez :* cité.
162, 29, anteurs; *lisez :* auteurs.
163, 21, n'était; *lisez :* n'étaient.
Ib. 22, d'ornement; *lisez :* d'ornemens.
Ib. 24, *vocitabant.* ; supprimez le point.
166, 10, *après* anciens; *ajoutez :* rois.
167, 20, Allemet; *lisez :* Allemand.
169, 22, Ganlois; *lisez :* Gaulois.
170, 4 et 5, *après* HONORATUS, et AQUILEIENS; *ôtez* la virgule et mettez un point.
185, 18, difficicile; *lisez :* difficile.
196, 21, que moi; *lisez :* que par moi.
217, 30, souçons; *lisez :* soupçons.
235, 30, quelqu'autres; *lisez :* quelques autres.
239, 10, qu'il; *lisez :* qu'ils.
244, 14, devaient; *lisez :* devait.
256, 15, copierait; *lisez :* copieraient.
257, 4, et mesure; *lisez :* et à mesure.
268, 9, *mores que* ; lisez : *moresque.*
267, 4, ; lue; *lisez :* , lu.
269, 14, quelque; *lisez :* quel que.
274, 24, plus; *lisez :* peu.
277, 3, que; *lisez :* qu'.
278, 10, marquées; *lisez :* remarquées.

1ère CHANSON Vendéenne.

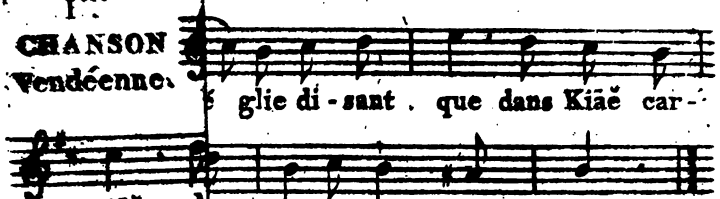

2ème CHANSON Vendéenne.

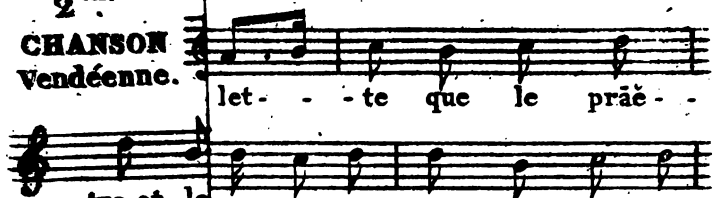

3ème

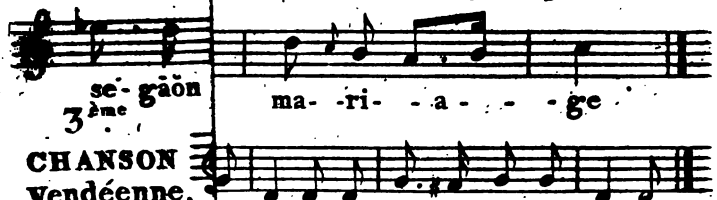

1.er Air.

forte, représente les principales scènes des quatre âges de la vie du paysan armoricain. L'ouvrage aura 40 livraisons de 4 gravures chacune; chaque gravure est accompagnée d'une page de texte en regard. Prix 3 fr. 50 c. chaque livraison, *franco*. Il paraît une livraison par mois.

Catalogue des Pierres gravées, égyptiennes, persannes, parthes, étrusques, grecques et romaines, formant la collection de feu M. *P. N. Van Hoorn*, rédigé par M. *Dubois*. Paris, 1809, *in*-8.° de 40 p.

Description des Médailles antiques, grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation; ouvrage servant de catalogue à une suite de plus de vingt mille empreintes en soufre, prises sur les pièces originales; par M. *Mionnet*. Paris, 1806 et 1807, *in*-8°, 1.er et 2.me vol., avec 2 recueils de planches.

Peintures de vases antiques vulgairement appelés étrusques, tirées de différentes collections, expliquées par *M. Millin*, dédiées à l'Impératrice. Deuxième livraison, Didot, 1808, *in*-fol.; forme d'atlas avec 6 pl., et 6 feuilles de texte.

C. Julii Cæsaris commentarii de bello gallico et civili; accedunt libri de bello alexandrino, africano, et hispaniensi, è recensione F. Oudendorpii post ejusdem et morum denuò curavit, J. J. Oberlinus. Lipsiæ, 1805, Weidmann. XXX, et 903 pag. in-8.°

Cogitationum-ciator complexus scientificus panigraphiæ inserviens, per professorem Schmid., cum tabulâ æneâ. Dilingæ, 1807, in-8.° de 120 p.

Eloge de Ducios, Historiographe de France, secrétaire perpétuel de l'Académie française, etc., par M. *De Noual de la Houssaie*, in-8.°, 40 pag., avec cette épigraphe: *L'éloge d'un homme vertueux, d'un grand écrivain, doit être l'histoire de sa vie et l'examen de ses ouvrages.*

NOTA. *Le Directeur du Bureau d'abonnement, fait la commission en librairie, et fournit tous les livres qu'on lui demande.*

forte, représente les principales scènes des quatre âges de la vie du paysan armoricain. L'ouvrage aura 40 livraisons de 4 gravures chacune; chaque gravure est accompagnée d'une page de texte en regard. Prix 3 fr. 50 c. chaque livraison, *franco*. Il paraît une livraison par mois.

Catalogue des Pierres gravées, égyptiennes, persannes, parthes, étrusques, grecques et romaines, formant la collection de feu M. *P. N. Van Hoorn*, rédigé par M. *Dubois*. Paris, 1809, *in*-8.° de 40 p.

Description des Médailles antiques, grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation; ouvrage servant de catalogue à une suite de plus de vingt mille empreintes en soufre, prises sur les pièces originales; par M. *Mionnet*. Paris, 1806 et 1807, *in*-8°, 1.er et 2.me vol., avec 2 recueils de planches.

Peintures de vases antiques vulgairement appelés étrusques, tirées de différentes collections, expliquées par *M. Millin*, dédiées à l'Impératrice. Deuxième livraison, Didot, 1808, *in*-fol.; forme d'atlas avec 6 pl., et 6 feuilles de texte.

C. Julii Cæsaris commentarii de bello gallico et civili; accedunt libri de bello alexandrino, africano, et hispaniensi, è recensione F. Oudendorpii post cellarium et suorum denuò curavit, J. J. Oberlinus. Lipsiæ, 1805, Weidmann. XXX, et 903 pag. in-8.°

Cogitationum-clavis completus scientificus pasigraphiæ inserviens, per professorem Schmid., cum tabulâ æneâ. Dilingæ, 1807, in-8.° de 120 p.

Eloge de Dulos, Historiographe de France, secrétaire perpétuel de l'Académie française, etc., par M. *De Noual de la Houssaie*, in-8.°, 40 pag., avec cette épigraphe: *L'éloge d'un homme vertueux, d'un grand écrivain, doit être l'histoire de sa vie et l'examen de ses ouvrages.*

Nota. *Le Directeur du Bureau d'abonnement, fait la commission en librairie, et fournit tous les livres qu'on lui demande.*

BOUND

APR 11 1956

UNIV. OF MICH.
LIBRARY

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03557 9484

Filmed by Preservation

1997